

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

v. Doc.
4PT

Egypt. service des Antiquit.

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

TOME XII



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XII

DT
5.11
4.20
3.12

617829
30.8.55

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.

PARTHÉNIOS FILS DE PAMINIS

“PROSTATÈS” D'ISIS À KOPTOS

PAR

MM. A. REINACH ET R. WEILL.

Ce personnage nous est connu par quatorze documents qui tous proviennent de Koptos⁽¹⁾. Trois ont été recueillis antérieurement aux fouilles de Petrie (1-3) et quatre postérieurement (6, 7, 9, 10); Petrie en a trouvé trois dans ses fouilles de 1893 (8, 13, 14), et nous en avons relevé quatre, trois en 1910 (5, 11, 12) et un en 1911 (4). Ces documents comprennent :

4 stèles avec tableaux à légende inscription hiéroglyphique, et inscription grecque (1, 2, 3, 4);

1 inscription grecque (5);

3 stèles avec tableaux à légende inscription hiéroglyphique et inscription démotique (6, 7, 8);

2 stèles avec représentations égyptiennes et inscription démotique (9, 10);

1 inscription démotique sur le linteau d'une grande porte décorée de tableaux et de textes hiéroglyphiques (11);

3 inscriptions démotiques sur des fragments de linteau (12, 13, 14).

Nous les décrivons ci-dessous par catégorie de monuments, et dans l'ordre du tableau qui précède.

⁽¹⁾ Les monuments 1, 2, 6, 9 de notre classification sont inscrits au Catalogue ms. du Musée du Caire comme venant

Annales du Service, 1911.

de Kous; mais tous les autres ayant été trouvés à Koptos, on peut attribuer 1, 2, 6 et 9, en toute certitude, à cette ville,

« Min dans Koptos », qui semble avoir une portée plus générale que s'il y avait « Min dans le *Sanctuaire du Sud* ».

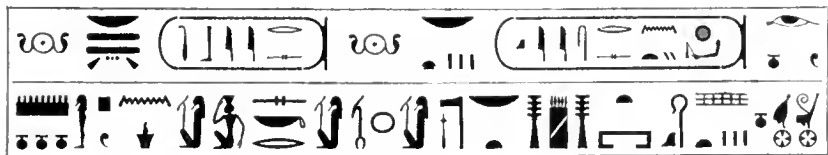
Les précédentes citations extraites des inscriptions du petit temple montrent qu'il appartient surtout à Geb, dont le nom reparait sans cesse tandis qu'autour de lui Khonsou, Isis, Nouît, Min lui-même ne se présentent qu'un petit nombre de fois. Le *temple du Sud* de Koptos est donc sans doute la chapelle locale de Geb, — on sait que le temple de Min, le *grand temple*, occupe la région nord du *téménos* — et c'est très probablement de ce temple de Geb que vient la stèle du Caire, dédiée au nom de Tibère en l'an 32, qui nous a donné lieu de faire la précédente enquête.

2. CAIRE n° 22199. MAHAFFY, *History of Egypt*, IV, p. 18, fig. 7; RICCI, *Arch. pap.*, II (1903), p. 432, n° 17; MILNE, *Greek Inscriptions* (dans *Cat. général Caire*), p. 39; A. KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines* (dans *Cat. général Caire*), 1905, p. 194-195 et pl. LXX. — Le grec, en outre, dans CAGNAT, *I. G. rom.*, 1173.

Très analogue à la stèle précédente. Sur le bloc rectangulaire, le cintre supérieur en relief avec le disque ailé, surmontant le signe du ciel; la scène au-dessous montre le Pharaon adorant Horus et Isis. Sous ce tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de droite à gauche. Au-dessous, inscription grecque en deux lignes.

Inscription hiéroglyphique très grossièrement inscrite.

Transcription :



« Le Soleil Seigneur des Deux-Terres *Tiberios*, Soleil Seigneur des Levers *Kaisaros-nt-Khou*, qui a fait ses monuments à son père Sokar-Osiris, le dieu grand Seigneur d'Abydos, régent des nomes du Sud et du Nord ».

μεγίστοις τὸν περίβολον Παμῖνις
 Παρθενίου καὶ Παρθένιος υἱὸς
 ἔτους ἡ Τιβερίου Καίσαρος Σεβαστοῦ

« Au nom de Tibère César, à Isis et à Harpocrate et à Pan, dieux très grands, Pamînîs fils de Parthénios et Parthénios son fils (dédient) le péribole, l'an 8 de Tibère César Auguste ».

Au-dessous, inscription grecque postérieure, en caractères plus petits :
 Ἐτους ιβ' Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ κυρίου δύο τίχ(η) καθ(αιρεθέντα) οἰκοδ(ομήθη).
 ἐπὶ Πανίσκῳ Πτόλλιδος προστάτη Ἴσιδος θεᾶς μεγίστη[s]

« L'an 12 d'Antonin César, notre seigneur, deux murs ont été restaurés après purification par les soins de Paniskos fils de Ptollis, *prostatés* d'Isis déesse très grande ».

Ainsi, le péribole construit en 21/2 dut subir une restauration en 148/9. Comme celle-ci a été faite par les soins du *prostatés* d'Isis, il y a lieu de croire que c'est déjà en cette qualité que présidèrent à sa construction Pamînîs et son fils Parthénios, d'autant plus que, dans les deux stèles précédentes, postérieures il est vrai à celle-ci, Parthénios porte ce titre. Bien que la stèle s'adresse à la triade adorée au Grand temple de Koptos, la prédominance d'Harpocrate que semble attester le tableau votif incline à penser qu'il ne s'agit pas de ce temple où Min domina toujours mais à celui dont proviennent la plupart des blocs employés aux Églises de l'Ouest où Harpocrate paraît jouer un rôle prépondérant. Ce temple semblant avoir été construit par Cléopâtre et Césarion⁽¹⁾ il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il ait fallu attendre au temps de Tibère pour que son péribole fut achevé.

4. FOUILLES DE 1911. Stèle cintrée en calcaire. Haut. 0 m. 42 cent.; long. 0 m. 28 cent., ép. 0 m. 10 cent. Trouvée dans le *Temple du Centre*, (comme 5) engagée dans des murs en briques crues de maisons byzantines à 1 mètre environ au nord du tournant qui prolonge à l'est la colonnade 36. N° 1773 de notre *Catalogue des trouvailles* pour 1911. L'entête

⁽¹⁾ Cf. REINACH, *Bull. de la Soc. des fouilles archéologiques*, 1911, p. 49.

des troupeaux de Min d'Aupou (Akhmîm), prophète de Min». Peut-être un titre de ce genre se cache-t-il en mauvaise transcription dans le groupe de lettres qui suit son nom⁽¹⁾. En tout cas, il paraît résulter de cette dédicace que, sous Claude, Parthénios n'était plus que le second personnage du sanctuaire.

5. FOUILLES DE 1910⁽²⁾. REINACH, *Rapports sur les fouilles de Koptos* (1910), p. 15, n° 1.

Fragment d'inscription grecque :

ΕΝΙΟC ΠΑΜΙ
ΙCΙΔΟC ΘΕΑ

A restituer, vraisemblablement, ainsi qu'il suit :

[Ἰπὲρ Τιβερίου Καίσαρος
Σεβαστοῦ ἔτους
Παρθ]ένιος Παμί[νεως προ-
στάτης] Ἰσιδος θεᾶ[ς μεγίστης]

De la disposition de ce qui reste de l'inscription il résulte, en effet, que la ligne comptait environ 20 lettres. Il est donc probable qu'on doit

grec. Il est probable que les titres rapportés pour le Min d'Akhmîm existaient aussi pour le Min de Koptos. Aussi est-il curieux de rapprocher du nom de Touyou, la femme de Ioua, «du harem de Min» celui de la dame Toui, supérieure des recluses de Min dont la statue de bois est un des chefs-d'œuvre égyptiens du Louvre (CAPART, *L'Art égyptien*, I, pl. 70; une princesse de la dynastie des grands prêtres Isimkhebion était pareillement supérieure des recluses de Min, d'Hor et d'Isis de Koptos, MASPERO, *La trouvaille de Deir el Bahari, Mém. de la Mission*, I, p. 588).

⁽¹⁾ La lecture paraît certaine : une lettre semble manquer entre le M et le N; il faudrait peut-être penser à *Μινου*, *Minou* étant le nom égyptien de Min; la partie contiguë des deux M a disparu dans un trou rectangulaire; mais aucune autre lettre qu'un M n'y semble convenir, les terminaisons en *ôme* sont fréquentes en égyptien. J'ai pensé à tirer de ce qui la précède ICIDAI ANOYΠIDAI; mais cela ne semble pas possible.

⁽²⁾ *Édifices du centre*, colonnade 36 (voir les plans); l'inscription était tombée la face en bas sur la surface du soubassement de la colonnade.

restituer au-dessus le nom de Tibère avec la date. Les noms de Claude ou de Néron, dont on doit envisager la possibilité d'après le monument précédent et les monuments que nous verrons plus loin, seraient trop longs.

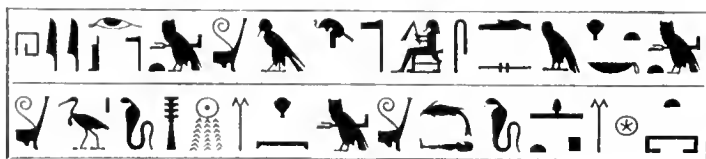
II. STÈLES PHARAONIQUES AVEC INSCRIPTIONS DÉMOTIQUES.

(avec ou sans inscription hiéroglyphique).

6. CAIRE n° 31146. SPIEGELBERG, *Die demotischen Inschriften* (dans *Cat. général Caire*), 1904, p. 57-58 et pl. XVII.

Grès, stèle cintrée. Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, le signe du ciel couvrant un tableau où l'on voit Anubis présenter un défunt, en tenue de momie, à Osiris et Isis : à cette scène funéraire correspond la petite prière à Osiris qu'on trouve au-dessous du tableau, en deux lignes d'inscription hiéroglyphique écrites de droite à gauche. Au-dessous encore, inscription démotique en six lignes.

Inscription hiéroglyphique :



« O Osiris ! Voici que ton âme divine et illustre plane (?) devant ta face, voici que ton âme ferme rayonne dans le ciel, cependant que ton corps repose dans le monde infernal ».

Spiegelberg a supposé que ce texte et la scène qui la surmonte sont ceux d'un monument préparé pour être une stèle funéraire, stèle que notre Parthénios, très ignorant des usages égyptiens, aurait utilisée pour y graver

une dédicace démotique. Mais une pareille ignorance de la part du chef du sacerdoce de Koptos paraît bien peu vraisemblable. La formule qu'on vient de lire ne peut-elle convenir aussi bien qu'à une prière à une invocation pour le salut de l'Empereur dont le nom suit dans l'inscription démotique⁽¹⁾ :

r ðeb Tibris Kloutis
Kisrs Sbstou
Krmiiks Aoutougratour
pa ntr ouza [pa] ntr á ta ankh Prthnis [pa Pa-Min]
mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist sha zet
sesh abd

« Pour *Tiberios Klaudios Kaisaros Sebastos Germanikos Autokrator*, le dieu florissant, le dieu grand, qui donne vie à Parthénios, [fils de Pamin⁽²⁾], dont la mère est Tapakhoui (Tapsois), administrateur (?) d'Isis éternellement. Écrit [en l'an . . .], mois . . . [jour . . .] ».

Voici paraître le nom de la mère de Parthénios, que nous retrouverons dans toutes les autres inscriptions démotiques du personnage. Celle que nous avons sous les yeux est, comme la stèle 4, du règne de Claude.

7. CAIRE N° 31101. SPIEGELBERG, *loc. cit.*, p. 34-35 et pl. VII.

Stèle de grès analogue par la forme à 1 et 2 ci-dessus décrits : bloc rectangulaire portant la représentation en relief du cintre supérieur des stèles incurvées. Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, le sigue du ciel surmontant le tableau du Pharaon, coiffé du ☉, en adoration devant Hathor et Isis. Devant le roi, cartouches illisibles. Sous le tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de gauche à droite. Au-dessous encore, inscription démotique en trois lignes.

⁽¹⁾ Nous croyons inutile de reproduire le texte démotique, et ne reproduirons pas davantage le texte des autres inscriptions démotiques que nous passerons en

revue et qui sont déjà publiées.

⁽²⁾ Restitué d'après les inscriptions démotiques qu'on verra plus loin, n° 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

nom *Kaios*. Or, ces cartouches sont ceux même qu'on trouve sur notre stèle, encore que le deuxième y soit défiguré curieusement, de telle sorte que l'empereur de la stèle est identifié en toute certitude.

Spiegelberg est excusable d'avoir, dans son commentaire de 1904 et en l'absence des moyens de contrôle que nous avons trouvés à Koptos même, méconnu ces cartouches, qu'il déclara «dépourvus de sens»; il attribuait le monument au règne de Tibère, par analogie avec les stèles 9268 et 9286 (nos 1 et 3 ci-avant) et parce que celle qui nous occupe est dédiée par Parthénios (texte démotique) comme les autres. Spiegelberg se rendait coupable d'un autre contre-sens dans l'interprétation du texte hiéroglyphique, en y trouvant que le dédicateur avait construit «un grand mur de brique», $\text{I} \uparrow \uparrow \text{I} \hat{=} =$; nous avons vu, et il ressort du rapprochement avec la phrase similaire de la stèle, qu'il n'est aucunement question de Parthénios lui-même dans le texte, point même du Pharaon, et qu'il n'y est point nécessairement parlé de constructions récentes.

Le «prince des dieux» est Geb, nous l'avons vu à propos de la stèle 1 (9268) où le même dieu est nommé de la même manière. De même que cette stèle 1, celle qui nous occupe ici vient très probablement du temple de Geb, le temple du sud de nos fouilles, sur les murs duquel les noms de Caligula se répètent sous la même forme caractéristique qu'on trouve sur la stèle.

Voici maintenant l'inscription démotique, qui ne nous apprend rien que nous ne savions déjà :

pa bou Ist ourit mout ât ta
nrtt ât [ta ankh] n Prthnis pa Pa-Min
mout-f Ta-pa-khoui [pa roud n] Ist sha zet

«La place d'Isis la grande, la grande mère, la grande déesse, qui [donne vie] à Parthénios, fils de Paminis, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement».

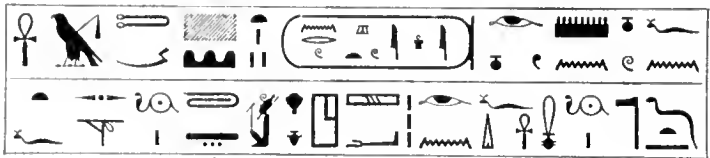
8. *PROVENANT DES FOUILLES DE 1893*. PETRIE, *Koptos*, pl. XXII, p. 22. Le texte démotique noté par SPIEGELBERG, *loc. cit.*, p. 35.

Sèle cintrée. Dans la partie arrondie, disque ailé flanqué de deux *nræus*; il est séparé par le rectangle allongé du ciel du tableau qui vient au-dessous. Ce tableau est encadré entre cette ligne du ciel et les deux *ousir* qui le

supportent. A droite le roi avec la double couronne; dans la main gauche, il tient l'encensoir, dans la droite un vase ou une massue; devant lui un autel en forme de table ronde à pied central supportant trois objets sphériques. De l'autre côté de l'autel Min représenté comme à l'ordinaire; derrière lui sa hutte à façade de *naos*; derrière elle un *naos* couronné d'une frise d'*uræus* est présenté de face; un dieu de face en sort à mi-corps couronné du disque et des cornes hathoriques, s'appuyant de la droite sur une lame. C'est une des formes guerrières d'Horus, Horus de Behoutet ou Horus d'Edfou.

Sous le tableau, inscription hiéroglyphique en deux lignes écrites de droite à gauche. Au-dessous encore, inscription démotique en quatre lignes.

Inscription hiéroglyphique :



« Le Vivant Horus, . . . [maître] des terres étrangères, *Nero Klaudios*, qui a fait ses monuments à son père Min-Ra, le parcourer de la terre, [le dieu qui réside] dans *Hat-shaou*, qui fait le don de Vie, comme Râ, à jamais ».

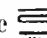
Plusieurs passages de ce petit texte resteraient très obscurs si nous n'avions la fortune de pouvoir le rapprocher d'un texte contemporain, plus développé mais très analogue dans l'ensemble, qu'on trouve à Koptos sur une paroi conservée des pylônes en avant du *grand temple*. Comme nous l'avons expliqué ailleurs⁽¹⁾, les grandes portes qui s'ouvrent dans le premier, le deuxième et le troisième mur en avant de la façade du temple (n^{os} 8 à 17 de nos plans) ont été construites au début de l'époque impériale, et l'on y rencontre fréquemment les cartouches de Claude. Or il arriva que, sous le règne de Néron, on voulut ajouter quelque chose au dispositif architectural des passages; on construisit alors, en avant du pylône 13 inséré dans la deuxième enceinte, une sorte de grande porte en saillie sur l'alignement

(1) WEILL, *Annales du Service*, 1911, p. 135-138; REINACH, *Bull. de la Soc. des Fouilles archéologiques*, 1911, p. 53-57.

du mur, telle que le plan la représente en 14. C'est à l'intérieur de ce dernier passage, du côté sud, que se présente l'inscription dédicatoire, en deux lignes, dont il est intéressant de transcrire ici le texte :



« Le Vivant Horus, . . . , maître des terres étrangères, grand de puissance, au parcours de la voûte céleste (*ouzat*), choisi des princes, aimé de Nouit, Soleil Seigneur des Deux-Terres *Nero Klaudios*, a parfait ses monuments éternels dans la demeure de son père illustre, Min, le grand dans [. . . .?], qui parcourt le monde en la fougue torrentielle de son phallus, — en travaux accomplis mieux que jamais; car c'est lui qui fut son héritier, à l'heure où il prit place sur le trône d'Horus, comme Ra, à jamais ».

A la lumière de ce texte, on reconnaît tout d'abord les deux éléments du nom de Néron dans le cartouche bizarrement défiguré et abrégé de la stèle précédente. On s'explique ensuite l'épithète  qui suit le nom de Min dans la même inscription de la stèle; car ici, au lieu de cette abréviation dénuée de sens si elle reste isolée, nous avons la formule complète, dont on se rend compte qu'elle exprime la qualité principale du dieu, générateur fougueux dans l'univers entier. En un autre point, par contre, c'est le petit texte de la stèle qui explique le texte fautif de la muraille, là où ce dernier texte dit : « Min, le grand dans . . . »; évidemment, le scribe ou le graveur ont omis le nom de la résidence du dieu, et la lacune est comblée par l'autre inscription, où l'on retrouve : « Min . . . dans *Hat-shaou* ». Il paraît difficile de savoir, d'ailleurs, ce que ce dernier nom représente.

Que la stèle soit du règne de Néron, cela est encore confirmé par l'inscription démotique qu'elle porte, et qui nous reste à lire :

*m bah Min pa shai pa ntr à nt ta ankh Prthuis pa Pa-Min mout-f Ta-pa-
khoui pa roud Ist sha zet Naroun Kltis*
Kisrs Sbst Krynnikous
Aoutougrtour prit sou . . .

« Par devant Min, le . . . , le dieu grand, qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement *Nero Klaudios Kaisaros Sebastos Germanikos Autokrator* [mois . . .] de *perit*, [jour . . .] ».

9. CAIRE N° 31114. SPIEGELBERG, *loc. cit.*, p. 45-46 et pl. X.

Grès. Stèle rectangulaire, portant la représentation en relief d'un cintre supérieur (comme 1, 2 et 7 vus plus haut). Dans le cintre, le disque ailé. Au-dessous, le signe du ciel couvrant le tableau du Pharaon en adoration devant Min et Isis. Sous le tableau, inscription démotique en trois lignes :

pa bou n Ist ourt mont ntr
 . . . *ta aukh Prthmis pa Pa-Min* [mont-*f Ta-pa-khoui*]
pa roud n Ist sha zet

« La place d'Isis, la grande, la mère divine, qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin [dont la mère est Tapsois], administrateur(?) d'Isis, éternellement ».

Le monument n'est pas daté, mais l'analogie de forme avec les stèles 1, 2 et 7 conduit à la placer sous Tibère ou Caligula; le texte démotique, d'autre part, concorde avec celui de 7, qui est du temps de Caligula, de sorte que la stèle qui nous occupe est sans doute à attribuer au règne de ce dernier empereur. Les mêmes observations peuvent s'appliquer à la stèle suivante.

10. CAIRE N° 31160. SPIEGELBERG, *loc. cit.*, p. 65 et pl. XX.

Stèle de grès extrêmement semblable à la précédente, dont la description peut être reprise sans y rien changer. L'inscription se lit :

pa bou Ist ouri mont ntr ta utet ât
ta ta aukh n Prthmis pa Pa-Min mout-*f Ta-[pa-khoui]*
pa roud n Ist sha zet

« La place d'Isis, la grande, la mère divine, la grande déesse qui donne Vie à Parthénios, fils de Pamin, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement ».

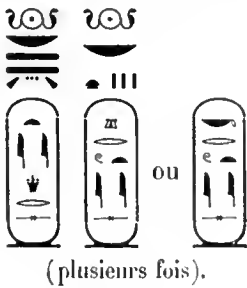
L'époque est très probablement celle de Caligula, pour les raisons énoncées au sujet de la précédente stèle.

III. LA PORTE PEINTE.

11. *FOUILLES DE 1910. LA PORTE PEINTE.* REINACH, *Rapports etc.*, p. 3 et pl. II (phot., vue d'ensemble prise du sud); WEILL, *loc. cit.*, dans *Annales du Service*, 1911, pp. 111, 129.

Rappelons que, sur la lisière sud du champ de ruines de Koptos, un peu à l'ouest du *temple du Sud*, se dresse une porte en pierre avec son linteau en place (50 des plans), ouvrant nord-sud; elle était enchâssée, primitivement, dans un mur de briques qui enveloppait complètement les montants sur leur face postérieure, car ces montants, décorés et inscrits du côté de la façade sud et sur leurs faces intérieures, sont laissés bruts du côté nord et sur les faces externes. Les inscriptions, extrêmement endommagées, étaient d'exécution très soignée, les figures et les signes remplis en stuc dans le creux de la pierre avec peinture sur le stuc. Des cartouches pharaoniques s'y rencontrent en plusieurs places; nous noterons seulement les suivants, qui suffisent à identifier le souverain au nom duquel la porte fut construite :

Façade sud
(écriture de droite à gauche) :



Montant ouest,
face intérieure
(droite à gauche) :



Montant est,
face intérieure
(gauche à droite) :



On voit qu'il s'agit de Claude, *Tiberios Klaudios* en deux cartouches ou en un seul, et *Kaisaros-ut-khou Germanikos Autokrator*. La datation qui en résulte est confirmée par une inscription d'une autre nature, une inscription démotique qu'on rencontre au point le plus haut de la porte, courant, en une ligne horizontale, d'un bout à l'autre du bandeau plat qui couronne la gorge supérieure ornée du grand disque ailé. La longueur de ce fronton est de 2 m. 52 cent. Sur la planche précitée des *Rapports*, où la porte est vue d'ensemble, on discernera quelques traces de l'inscription, dont nous donnons une copie exacte, ci-contre, en un cliché au trait. Le texte se lit comme il suit :

a

 b

... Ti[br]is Kisris Sbstou Kermiks Aoutoukrtour m bah Amm-Ra son[ten]
 ntrou-pa ntr à tu ankh n Prthuis pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist
 shu zet.

« [Pour]⁽¹⁾ Tiberios Kaisaros Sebastos Germanikos Autokrator, par devant
 Amon-râ, roi des dieux, le dieu grand qui donne Vie à Parthénios, fils de
 Pamin, dont la mère est Tapsois, administrateur(?) d'Isis, éternellement ».

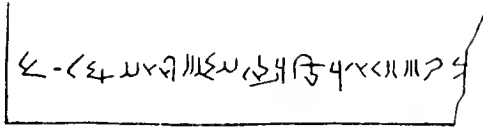
IV. AUTRES INSCRIPTIONS DÉMOTIQUES.

12. RELEVÉ EN 1910.

Sur une pierre encastrée au bas du mur d'une maison du bourg de Kouft, du côté ouest de la rue qui longe le champ de ruines. Comme le montre la reproduction ci-dessous, on a l'extrémité gauche d'un bloc de

⁽¹⁾ Même début de formule sans doute que dans le cas de l'inscription démotique de 6 ci-dessus.

forme longue, sur lequel l'inscription se développait en une seule ligne horizontale, exactement comme sur le linteau de la porte qu'on vient de voir; c'était sans doute aussi un linteau de porte, dont on peut induire, d'après les dimensions du fragment qui reste (0.m. 57 cent. de longueur) et l'étendue probable de la formule, qu'il était long de 1 m. 50 cent. à 2 mètres.



Le texte subsistant se recouvre presque exactement, et sauf quelques divergences graphiques, avec la fin de l'inscription précédente :

[. Pr]thnis pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist.

13. FOUILLES DE 1893. PETRIE, *Koptos*, pl. XXII; SPIEGELBERG, *loc. cit.* dans *Cat. général Caire*, p. 36.

Fragment d'une inscription analogue aux deux précédentes, en une ligne horizontale. Il reste la fin de la formule :

[. Prthm]s pa Pa-Min mout-f Ta-pa-khoui pa roud n Ist.

14. PROVENANT DES FOUILLES DE 1893. PETRIE, *Koptos*, pl. XXII; SPIEGELBERG, *loc. cit.*, p. 36.

Fragment d'une inscription analogue aux trois précédentes, en une ligne horizontale. Il reste :

. m bah Ist Min ta ankh n Prt[huis]

« par devant Isis Min, qui donne Vie à Parthénios, ».

*
* *

De ces 14 textes quels indices chronologiques peut-on tirer? Trois portent des dates précises : ce sont les inscriptions 3 datée de 2 1/2, 2 de septembre 24, 1 de juillet 32. Pour cinq autres on peut savoir à quel règne elles appartiennent : 7 porte le cartouche de Caligula et 8 celui de Néron; 4 montre à la fois en égyptien et en grec le nom de Claude; 6 appartient au même empereur d'après son texte démotique; sa titulature reparait encore dans la dédicace démotique et dans les textes hiéroglyphiques

de la Porte Peinte (11). Quant aux six dernières, il n'est pas difficile d'en fixer la date probable : dans 5, le nom de Tibère se laisse, on l'a vu, restituer très probablement; 9 et 10 présentent de trop étroites analogies avec 7 pour n'appartenir pas également au règne de Caligula; de même les analogies qui existent entre 12, 13 et 14 et la Porte Peinte amènent à les placer au temps de Claude.

L'activité de Parthénios s'étend donc du règne de Tibère à celui de Néron. Cherchons à préciser davantage sa personnalité et son rôle.




Toutes les inscriptions nomment son père *Pamînis* ou *Pa-Mîn*, nom qui n'a rien que de naturel dans la ville de Mîn. Il est d'autant plus remarquable que son père ait gardé son nom sous la forme égyptienne et ne l'ait pas traduit en grec — ce serait *Panodôros* — que déjà son père à lui portait le nom tout grec qu'il donna à son fils, Parthénios. Il est possible que ce nom ait été choisi en rapport avec le culte d'Isis, le prototype de la vierge-mère, comme *Pamînis* l'a été avec celui de Mîn⁽¹⁾. En tout cas, le nom de la mère de Parthénios, *Ta-pa-khoui* est aussi un nom théophore égyptien, la « Fille de l'Enfant », la fille d'Harpocrate⁽²⁾.

D'après la dédicace 2 le père de Parthénios vivait encore en 21 et Parthénios n'avait pas revêtu la fonction que nous le voyons occuper depuis l'an 24. En démotique cette fonction s'exprime par le titre *pa roud n Ist*, en

⁽¹⁾ Sur les noms égyptiens théophores, cf. E. LEWY, *Über die theophoren Personennamen des alten Aegypten* (Berlin, 1905); pour ceux construits avec *Ta* « fille », comme *Taësis*, *Taphentobastis*, *Aeg. Z.*, XLV, p. 99 et 104; pour les noms composés avec *Mîn* à l'époque gréco-romaine on en trouvera une série dans SPIEGELBERG, *Aegyptische und griechische Namen aus Mumienetiketten*; ajoutez un *Petemînis* fils de *Smînis*, qui paraît précisément avoir été fermier d'un terrain sacré à Koptos (SPIEGELBERG, *Demot. Papyri*, n° 31083, col. IV, l. 17-18), un *Apamîn* sur une stèle funéraire du Musée d'Alexandrie (BOTTI, *Catalogue*, p. 295), un *Shepmîn*

et un *Nésimîn* qui ont respectivement un sarcophage et une stèle à Akhmîn (W. SCHMIDT, *Choix de mon. ég. de Ny — Carlsberg*, II, fig. 60 et 80). *Nésimîn* est aussi le nom d'un officier de *Nektanébo I* dont le sarcophage a été trouvé à Koptos dans une tombe violée anciennement [45 du plan].

⁽²⁾ Il n'y a rien d'étonnant à ce que le démotique soit seul à nommer la mère de *Pamînis*. Parfois, dans les bilingues, le grec donne le père, le démotique la mère. C'est une survivance du matriarcat égyptien (cf. NIETZOLD, *Die Ehe in Aegypten*, 1903, p. 18; WILCKEN, *Archiv*, I, 424; III, 393).

grec par *προστάτης Ἰσιδος*. *Roud*, par lui-même, n'implique aucun caractère sacerdotal; ce sont les agents, les fonctionnaires dans l'acception la plus large qu'on désigne sous le nom de *roudou* ♂   ; ce sens dérive sans doute de celui qu'ont *roud* ou *rout* quand ils désignent un objet, l'escalier d'accès ou la porte d'entrée. On sait quel rôle a été celui de la porte du palais royal dans toutes les monarchies orientales, rôle dont le souvenir subsiste dans le nom de la Sublime Porte. Le *roud* d'une divinité aurait été ainsi à l'origine son portier, le gardien de son temple, par suite le chef de tout son personnel sacerdotal⁽¹⁾; le titre de *neokoros* a subi en Grèce une évolution semblable.

Ce que le titre égyptien laisse entrevoir est confirmé par son équivalent grec. *Προστάτης* qui, par lui-même, peut désigner tout emploi de directeur ou de président (aussi de patron ou d'*avoué*), paraît avoir été pris, pour le clergé égyptien de l'époque gréco-romaine, dans un sens bien défini, celui où l'on employait généralement *ἐπιστάτης*⁽²⁾. Soit qu'il fût ainsi isolé, soit que le caractère sacerdotal en fut précisé par l'adjonction de *καὶ ἀρχιερεύς* ou par celle de *τοῦ ἱεροῦ* (ou *τῶν ἱερῶν*), ce terme désigne le chef des

⁽¹⁾ Le titre ne se retrouve malheureusement pas à notre connaissance dans les textes de Koptos. Dans le décret de l'an III d'Antef V (trouvé recopié sur un jambage d'Ousirtasen I, PETRIE, *Koptos*, pl. VIII, trad. anglaise *ibid.*, p. 10 et PETRIE, *History*, I, p. 136; française par E. REVILLE, *Rev. égyptol.*, VIII, p. 146) les personnages qui paraissent être à la tête de l'administration du sanctuaire de Koptos sont : le *nit sahou* « ministre du roi du Nord » Minemhat, le commandant militaire Qanen, le *sahou ha n'koubti* « ministre (ou intendant) gouverneur de Koptos » Mtnhotep, fils de Teta, le chancelier Menkhmin, le scribe du temple Niforhotep. — Dans les décrets de Papi I et de Papi II les seuls personnages certain-

nement sacerdotaux dont il soit fait mention sont les *hemou noutrou*, littéralement « les serviteurs du dieu »; comme les *ἱερόδουλοι*, ces serviteurs du dieu peuvent le servir en son temple, en qualité de prêtres, comme dans ses domaines en qualité d'ouvriers agricoles ou autres (cf. R. WEILL, *Décrets royaux*).

⁽²⁾ G. WILCKEN, *Gr. Ostraka*, p. 420. *Archiv für Pap.*, IV, p. 251. On désigne aussi sous le nom de *προστάτης* le chef d'une association religieuse, telle celle des *βασιλίσται* de l'île de Satis qui, en dehors des Ptolémées, vénèrent tous les dieux de l'île (cf. W. ORTO, *Priester und Tempel im hellen. Aegypten*, I, p. 120 et les remarques de ROSTOWZEW, *Gött. Gel. Nachr.*, 1909, p. 615).

prêtres d'un ou de plusieurs temples formés en collège⁽¹⁾. Le cas de Parthénios rend vraisemblable qu'une fois élu à cette charge par le collège des prêtres, on l'exerçait à vie.

Faut-il donc voir dans Parthénios le chef de tout le corps sacerdotal de Koptos? Nous ne le croyons pas. D'abord il n'est cité qu'en second dans la dédicace 4; puis malgré le grand développement du culte d'Isis à la période gréco-romaine, il n'est pas vraisemblable que si, dans la ville de Min, tous les prêtres avaient eu un pontife commun, son titre n'eût pas rappelé l'antique patron de la ville. Mais Min n'était plus l'unique divinité de Koptos. Il avait dû partager ses pouvoirs, ses biens et même son temple avec Isis et avec Horus-Harpocrate. On a vu que nous avons même lieu de croire que la dyade Isis-Harpocrate et le couple Geb-Nouït ont eu des sanctuaires particuliers à Koptos. Chaque sanctuaire devait avoir son collège de prêtres⁽²⁾; Parthénios aurait été le président du collège d'Isis; la prépondérance prise par Isis suffit à expliquer la prééminence dont son *prostatès* a pu jouir.

D'ailleurs, si Isis était l'objet particulier de la dévotion de Parthénios, il était loin d'être exclusif. Sans doute, trois de nos inscriptions démotiques (7, 9 et 10) et une des bilingues (4) ne sont que des proscynèmes en l'honneur d'Isis et, si l'empereur y paraît dans le tableau, c'est que le successeur des Pharaons est toujours connu comme l'intercesseur nécessaire entre l'Égyptien et ses dieux. Avant de devenir *prostatès* d'Isis on le voit élever — ou relever — avec son père le péribole « pour Isis et Harpocrate et Pan, dieux très grands ». La dédicace du péribole est faite au nom de Tibère; c'est aussi en son nom que Parthénios offre les deux stèles bilingues dont l'une montre dans le tableau Horus et Isis (2) et l'autre Geb et Nouït (1) en même temps que Geb-Kronos est invoqué dans le texte. Au

(1) BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, III, p. 197 a soutenu, avec Révilfont, que l'*épistatès*, quand il n'est pas dit *καὶ ἀρχιερεὺς*, est un fonctionnaire purement laïque. W. Otto a montré que cette opinion ne paraissait pas fondée, *op. cit.*, II, p. 312.

(2) Au temps de Ramsès III on sait par le grand papyrus Harris (pl. 61, l. 8) que « le personnel pour les dieux Min, Horus et Isis à Koptos » comptait 39 têtes. C'est fort peu par comparaison avec d'autres temples, cf. BRUGSCH, *Aegyptologie*, p. 286.

nom de Claude il invoque Isis et Harpocrate (4) et il s'adresse à Claude même comme à un dieu (6); c'est à Min enfin, suivi d'Horus, qu'il se présente sous les auspices de Néron (8).

Ainsi le *prostatès* d'Isis, s'il vénérât surtout la déesse, ne lui adressait pas exclusivement ses hommages. Il en est de même du seul des successeurs de Parthénios qui nous soit connu. On a déjà vu, par l'inscription 3, que, du péribole élevé par Parthénios, dont des murs avaient du être remis à neuf *ἐπὶ Πανίσκου Πτολλίδος προσταίου Ἰσιδος*, en 149⁽¹⁾, la restauration fut faite en l'honneur d'Antonin. C'est aussi en son nom que le même Paniskos remit en état un petit jardin, *κηπίου*⁽²⁾.

Ce jardin dépendait évidemment d'un temple et c'est aussi un temple que le péribole devait entourer. Or, on sait que les trois temples dont nous avons entrepris ou repris le déblaiement à Koptos sont entourés par une puissante enceinte rectangulaire en briques crues.

Ne serait-ce pas de ce péribole de *téménos* qu'il serait question ici? Parthénios fait précisément la dédicace de la «Porte Peinte», la seule des portes pratiquées dans cette enceinte qui soit restée debout. L'inscription 13 paraît avoir fait partie du bandeau de l'architrave d'une porte semblable; peut-être est-ce la porte 49 du plan, voisine de la précédente et qui date comme elle de Claude.; de même les fragments 12 et 14 qui peuvent avoir couronné des portes plus petites. Cependant, on peut objecter que, s'il s'agissait de ce péribole général, il eut été difficile de le consacrer sous Tibère alors que le pylône qui y donnait accès sur la face Sud [44] n'a été décoré que

⁽¹⁾ Outre l'inscription ajoutée à notre stèle 3, cette restauration a été l'objet d'une stèle particulière à laquelle la formule citée est empruntée, Milne, n° 9252; Cagnat, n° 1168. Remarquez qu'avec le progrès de l'hellénisation *Paniskos* a remplacé *Pamīnis*. Un des premiers exemples est la stèle gréco-démotique publiée par LEBEVRE, *Annales*, 1909, p. 63.

⁽²⁾ Il s'agit apparemment d'une cour ou salle portant ce nom parce que des plantes étaient sculptées ou peintes sur les murs

formant au dieu un jardin impérissable comme lui (on pense à celui de Thotmès III à Karnak). C'est peut-être le même jardin que, en 219, M. Aurelius Apollônios se vante d'avoir entièrement reconstruit et décoré, *τὸν κήπον ἐκ θεμελίου ἀνωκοδόμησεν καὶ ἐζωγράφησεν σὺν τοῖς φουτοῖς* (Milne, n° 9248; Cagnat, n° 1179). Le même (ou un contemporain) aurait également reconstruit et repeint un temple, sans doute celui attenant au jardin (180; cf. PETRIE, *Koptos*, pl. XXVIII, 11).

sous Caligula et que celui qui s'y ouvrait au milieu du côté Ouest [8-9], construit une première fois à l'époque ptolémaïque, n'a probablement pas vu sa restauration s'achever avant Néron. Des deux inscriptions, après celle de la Porte Peinte, dont on sache le lieu de découverte, 4 et 5, seule 5 a pu être retrouvée en place : il est possible qu'elle ait appartenu à la colonnade sur le socle de laquelle son fragment a été trouvé la face en bas; on sait, par ailleurs, que la construction de cette colonnade peut s'étendre de Caligula à Néron⁽¹⁾; la stèle 4, qui était encastrée dans une maison de basse époque où elle a pu être amenée de tout autre édifice, ne suffit pas à faire remonter jusqu'à Tibère la construction de ce portique. Il paraît donc plus prudent de se borner pour le moment à constater que l'activité constructrice de Parthénios a porté au moins sur trois points : la Porte Peinte, voisine du temple du Sud (Geb et Nouït), la colonnade du temple du Centre, un péribole particulier sans doute distinct de l'enceinte du *téménos*, peut-être celui qui contenait le temple d'Harpocrate dû à Cléopâtre et à Césarion.

Par cet enchaînement des faits on voit que les inscriptions émanant de Parthénios ne renseignent pas seulement sur sa personnalité. Comme il s'est trouvé remplir la charge de *prostatès* d'Isis durant toute l'époque des grands travaux qui ont donné aux temples leur aspect définitif, ces inscriptions ne laissent pas de jeter quelque lumière sur l'histoire monumentale de Koptos.

A. REINACH ET R. WEILL.

⁽¹⁾ On avait cru devoir faire descendre à Domitien ou à Trajan la construction du pylône 35 adjacent à la colonnade; il portait, en effet, des cartouches contenant les deux titres Sébastos et Germanicus que le Livre des Rois de Budge ne donnait se suivant ainsi que pour ces deux empereurs. Or l'inscription 4 montre qu'il

en a été ainsi pour Claude, l'inscription 8 pour Néron. Pour Claude, on trouve aussi ces deux titres associés dans un papyrus démotique de Manchester (cf. GRIFFITH, *Catal. of Dem. Pap. of Rylands Library*, III, 1909. p. 432) et sur des *ostraka* (Goodspeed, *Am. J. of Phil.*, 1904, n. 2-7).

REPORT
ON EXCAVATIONS MADE IN UPPER EGYPT
DURING THE WINTER 1907-1908

BY

M. HENRI DE MORGAN.

Dear Sir,

On December 27th 1907, I left for Egypt. Arriving at Cairo on January 1st, my first visit was for the American Consul général M. L. W. Iddings, where I was glad to hear that, thanks to his help, all the formalities relating to the permits to make scientific researches had been filled in and that the Gebel Abou-Fodah and the Esneh-Edfou regions were open to our investigations. — M. G. Maspero, the Directeur général of the Antiquities Department, was then absent from Cairo on his inspection tour, but he had left proper instructions, and Brugsch Pasha, having signed the papers, kindly gave to the inspectors of Upper Egypt all the necessary orders concerning our work. I left at once for Louksor where the expedition was soon organised. On January 8th, I sailed on the « Helouan », a small dahabieh that I had chartered, and I was at Esneh on January 10th on the ground where I intended to begin my researches. It was my good luck that M. Maspero happened to be on that very spot coming back from his inspection at Assouan. He welcomed me very kindly and gave orders to the officials of the Antiquities Department to give me help and information.

On January 11th I took a general view of the Esneh necropolis. I noticed that it had been almost entirely worked over, but as it covered a very large ground there were still here and there spots that had not been exhausted.

ESNEH.

Archaic period. — I selected, to begin work, the Southern extremity of the antique necropolis about one kilometre from the present Moslem Cemetery. Here I opened trenches and struck some sepultures. They were of an

oval shape cut in the gravel bed, of a depth of about 1 m. 25 cent.; the bodies were laid on the side and folded up. A tomb contained near the skull a flint knife and a vase in red clay with a black border at the top. Another sepulture gave only a few marine shell used as ornaments. I was unquestionably among the class of tombs called archaic or neolithic. Further work of sounding in the vicinity gave no satisfactory result. It was not, as I had hoped at first, a necropolis but only a small group of sepultures.

Pharaonic period. — From this point, I carried my excavations to another part of the necropolis, northward, in the vicinity of the spot where M. John Garstang had done very extensive diggings. I found some ground that had been left untouched by him, and sounding here and there I struck some Pharaonic shafts. They were 2 m. 20 cent. long by 0 m. 80 cent. wide, lined with sun dried bricks (0 m. 33 cent. \times 0 m. 16 cent. \times 0 m. 10 cent.). Each shaft conducted to underground rooms in which the bodies were deposited. All the shaft sepultures that I opened had been ransacked during antiquity, and I only found what had escaped the plunderers. I noticed some pieces of sarcophagi painted yellow on black ground, some terra-cotta vases red or red and black. I continued my work at Esneh in the historic necropolis until January 16th. The result was not very encouraging. All the important sepultures had been ransacked and the less important or later ones, those with anthropoid clay sarcophagi, were the only ones that had remained untouched. They contained nothing but a few common vases, some of them decorated with barbaric human images. In the shaft sepultures I found only ceramic examples, and debris of necklaces and various small objects in blue porcelain. The best piece discovered was a small scarab cut in hard dark stone, the flat engraved.

As my Esneh-Edfou concession covered a very large ground, I decided to suspend work at Esneh in order to see if I would not obtain more luck at some other less explored locality.

ADIMIEH.

On January 17th I was at Adimieh, a few kilometres further south on the same side of the valley. I left some of my men with two of my reis to

probe the ground in the vicinity of Sheikh-Wheban, and with groups of other men I began the inspection on the ground, about one kilometre north of Sheik-Wheban, near the limit of the Desert, on a low plateau covered with mounds of rubbish, broken pottery and pieces of cut flint. This was the site of a prehistoric village, and we found on it what is designated under the name of Kjøkkenmøddings (Kitchen-refuses). The identification was unmistakable from the nature of the pottery : black-top red vases, also fragments of cream coloured ceramic decorated with birds and characteristic patterns. Here I found some flint tools and some green stone hatchets. Further to the N. W. was the prehistoric necropolis. It was a very extensive one but it had been explored almost entirely. Removing there all my men from the Egyptian necropolis of Sheikh-Wheban, which looked to me all dug out and ransacked, I began to start work inside the prehistoric necropolis of Adimieh, where I detected spots that had been overlooked by previous diggers.

The necropolis was about 600 meters from the Kjøkkenmøddings and nearer to the village of Mecawieh. The tombs that I struck were inhumations direct in the sand bed; the bodies were folded up in the style of El Amrah⁽¹⁾. These tombs contained red vases with black top, and some decorated with painted decorations, a necklace of beads, a bracelet of copper; I do not think it is bronze. I found also a few pieces of flint, knives and scrapers, a small black stone hatchet, a very fine mace or casse-tête in granite. The vases decorated with red figures were similar to those picked up in the Kjøkkenmøddings. This necropolis had been very rich and extensive, but as I said before I found that most of the ground had been explored. It contained large tombs of a quadrangular shape, lined with sun dried bricks. Adimieh was a very important place during the stone period and at the dawn of the metallic and of the archaic ages. I could not expect very much from the Necropolis, but my intention was to work in the Kjøkkenmøddings; however, I was compelled to abandon the work for the present, owing to a strike among my workmen, more especially those that I had brought with me from Esneh. I sent them home and I took my dahabieh across the river to the east side at El Kelabieh.

⁽¹⁾ See J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1, p. 35, fig. 35.

EL KELABIEH.

On January 20th I started work on the north of Kelabieh, among late Egyptian tombs. They were on the slope of the hill, and at a depth of 1 meter to 1 m. 50 cent., they gave me some coarse red vases without interest and a large vase coated with white, also some beads in alabaster. I made an inspection of the ground toward the south; there was no trace of anything. On the north I noticed three necropolis all of them ransacked by natives, as I believe. One was a prehistoric necropolis with black bordered vases like those of El Amrah⁽¹⁾; the other two were of late Egyptian times. There were in them tombs cut in the ground, and other with shafts like the tombs at Esneh.

Among the rocks, near the village of El Kelabieh, one of my reis struck a prehistoric sepulture, where he found a small flint point of the Solutré type. I had this sepulture dug before my eyes. It gave a curious handmill in sandstone with its crusher, all complete. Many fragments of such implements are found among the Kjækkenmødding's rubbish. Such a tool was still in use during the historic time of Egypt, thus at Dahshour, under the IIIrd dynasty⁽²⁾.

North-East of Kelabieh the soil is covered with numerous drifted flint splinters or blades of archæolithic period, but I did not find there any hatchet showing distinctly the S^t Achenl type. The presence of these numerous flakes would indicate further up the hills some archæolithic station.

EAST SEBAIEH.

From this point, on January 20th, I moved my dahabieh near the Railway Station of Sebaieh, Sibaia of the English maps. Near the point, a little to the S. E., there is a large archaic necropolis. It looked as if it had been entirely dug out. This graveyard had some very fine tombs built of sun dried bricks and also many less important inhumations. I found a few graves that had been neglected containing some large red vases, ollas and amphora types,

⁽¹⁾ J. DE MORGAN, *Recherches*, I, pl. 1, fig. 7.

⁽²⁾ J. DE MORGAN, *Recherches sur les*

origines de l'Égypte, vol. I, p. 144 et *Fouilles à Dahshour*, 1894-95, p. 18, fig. 44.

and one of an ovoid shape of a very fine red glaze. Near one of the finer graves previously opened I found the fragments of a superb granite vase, also some other fragments of alabaster vases, very much in the style of Negadah.

Near the Railway Station to the north, was a group of strange sepultures. The bones, which were badly preserved, were crowded in large ollas of coarse red and black terra-cotta. I thought at first that I had to do with young children's remains, but a careful inspection makes it more likely to be turtles(?). — Near those graves I picked up few flint flakes of the archæolithic period.

CHARAWNAH.

There was no use to spend time in digging under such conditions. Continuing the inspection of our concession, I examined all the ground in the vicinity of south and north Charawnah, and I noticed that two archaic necropolis had been ransacked there : one south of South-Charawnah, the other opposite the village, this last one being cut by the Railway line. The fragments of pottery left on the soil were indications of the age, while bones were dispersed all over the ground. There were also near North-Charawnah another necropolis of the late Egyptian time, also ransacked.

On the plateau and low hills above the necropolis, I gathered a few splinters of archæolithic flint. After this inspection I was compelled to leave the ground. On January 23rd I crossed again the Nile in order to investigate the entrance of the Aqabah opposite El Kenan. I knew from M. G. Legrain's note on the Aqabahs⁽¹⁾ that such a point was likely to have prehistoric settlements, and, in fact, there was there an important archaic necropolis but it had been explored. Finding nothing in the Northward direction, I went south to the foot of a mountain named el-Qalâa'. Here I noticed another archaic necropolis also dug out. I picked up on the ground some pieces of cut flint and a small hatchet in a greenish stone (serpentine?). The soil was covered with fragments of archaic pottery. There must have been on this spot Kjækkenmæddings, but the seabkh gatherers had removed most of them. On top of the mountain is a small old fort and here and there tumuli built of accumulated rocks. All have been opened at one

⁽¹⁾ G. LEGRAIN, *Étude sur les Aqabahs*, in *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1898.

time, but, from the fragments of pottery that I picked up on the ground, I think that they contained Egyptian tombs of a late period. So far my luck had been bad. I had gone over ground explored and ransacked, but I was determined to follow systematically the inspection of the territory that had been granted to us.

MOHAMERIEH.

Following up the west side of the valley, I reached, on the 26th of January, Mohamerieh. I knew this site was a point of importance during antiquity. A small pyramid, that of Koula, stood as a land mark opposite El-Kab, marking, I was told, the head of the caravan road to the Oasis.

Leaving my dahabieh anchored opposite the Koula pyramid I started from this point with my exploring parties. I noticed that the ground had been tested all around the pyramid, and that even its northern face had been partly demolished, but there was no evidence of any sepulchral room having been found there. From this point I went to the top of the high hills, which form the last steps of the Libyan mountains towards the Nile valley. Here and there groups of sepulchres of various periods had been dug out. Coming back northward, I noticed important masses of graves completely ransacked. This investigation brought me within the limits of the twin-towns of El Mohamerieh and El Chanabieh, and I was informed by the natives, through the medium of my reis, that a necropolis extended all around the Police building, in the wide open ground between the two groups of houses. I was allowed to work within that public vacant ground, and by the use of mixed diplomacy and money, I secured the rights from various owners to dig in private grounds located East of the Police station, within the cultivated lands. The public marked place had been partly dug, but the private lands were intact. After a few days of what I may call preliminary work of general exploration, I understood the plan of the Mohamerieh Necropolis and I decided to make on this point my work as exhaustive as possible.

The Mohamerieh Necropolis is an archaic one and contains tombs of the various periods, from the most primitive epoch down to the copper age. The oldest sepulchres were those made in the shape of small cists. They are composed of a quadrangular elongated receptacle made of sun dried

bricks covered with a slab. The bodies look as if they had been cut to pieces at the time of the funerals, the skull generally put to the South side, and the pieces packed up in a very small space (0 m. 90 cent. \times 0 m. 60 cent., with a depth of 0 m. 50 cent.). The pottery is represented only by coarse red clay vases, small urns, and amphoræ all hand made. With these are found stone vases, roughly cut in alabaster, limestone and even harder rocks. It was at that time a general custom to mutilate and break to pieces the stone vases. The body of the dead was dismembered, so were his belongings. We find an echo of this tradition of the earliest times in the legend of Osiris, his body having been cut to pieces and then the fragments put together and buried. I think that the tombs of what we may call the second type are of a later period. The dimensions of the sepulchral rooms are larger (tomb n° 117, 1 m. 20 cent. \times 0 m. 60 cent. depth 0 m. 65 cent.). To judge from the look of the bodies, they had been crowded up in that small space and not dismembered. The stone vases are more numerous and more finely cut, sometimes coming up to remarkable examples of skill. Here also appear a new kind of ceramic: small vases in red terra-cotta, with fine glaze and a rich tone of colour, all so perfect of execution that they must have been made on the wheel. They are clay copies of the stone vases. Even the common coarse red clay vases are of finer execution. The tombs are very carefully built and covered up with big massive slabs. The style of inhumation that I have observed resemble much that of the Kawamil sepultures⁽¹⁾.

The third kind of tombs that I explored at Mohamerich are of the type of El Amrah. The bodies are buried right in the ground without any cist. These tombs are the latest of all and with them the black top red vases make their apparition; this ceramic was previously unknown. Here also are found, jointly with the finest flint implements, the first examples of metal, pure copper. This period takes us to the time of the sepultures of Negadah and Abydos, far in to the first historic ages.

The Necropolis of Mohamerich extends partly under the two present villages, and this part was ransacked and is constantly still ransacked by the natives inside of their houses. I secured objects found in this way. I

⁽¹⁾ See J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, p. 136, fig. 466.

know they are from this locality but I could obtain no details relating to their finds. My work of digging was very important on this point, and I will describe the discoveries from notes taken on the spot. As it is unnecessary to give the details of each sepulture, I will only describe the most important and typical ones :

Tomb n° 1. Found during the preliminary researches within the market ground. This tomb was made of a dolmenlike cist, built of sun dried bricks covered with a large slab (1 m. 32 c. × 1 m. 30 c.). The sepulchral room was 1 m. 03 cent. × 0 m. 58 cent., height 0 m. 62 cent. It was cut within the sand bed that formed its bottom. This tomb had been ransacked by the natives; there was found in it a small stone vase, stuck on the brick wall and forgotten by the people who had opened the grave.

Tomb n° 2. This sepulture was of the El Amrah type (see J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, fig. 462) with folded up body. It was of an oval shape, dug in the sand without any slab covering. Depth 1 m. 30 cent. It contained two small urns in coarse red clay, two red vases with black border at the top, a small dish, and a semi-spherical cup decorated with engraved basket-like ornamentation. These were grouped northward near the feet. Near the skull was a flint implement of a typical Egyptian shape (J. DE MORGAN, *Recherches*, t. I, p. 124, fig. 131) very finely cut. Here also were two very curious terra-cotta statuettes. They represent females with the arms raised up above the head, as represented on archaic painted vases. The hair are painted black, not the woolley hair of the negro race, but more like the early Egyptian of the historic times; the bust is nude, and of a sunburnt tone; the lower part of the body is covered with a long white robe. The treatment of these clay figurines is very crude, but indicates all the characteristics of the white race. As the hair are painted black, if the artist who made this statuette had intended to represent negro Nubians, he would have used the same colour for the body as were used for the hair. After examining the Cairo Museum catalogue⁽¹⁾, also the various publications on these archaic times, viz. PETRIE, *Negada*

⁽¹⁾ *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Archaic objects*, by M. Quibell.

and Ballas, pl. LIX, G. E. QUIBELL, *Hierakonpolis*, J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, I did not find in them any terra-cotta like these. Therefore we must consider them as being precious documents for studying the prædynastic races of Egypt.

Tomb n° 17. Depth 1 m. 50 cent. Folded up body on a matting of palm leaves. Three black top red clay vases and one of coarse pottery; here also was a wooden pestle. I noticed some remains of the hair; they were of a light brown tone and not curling, another characteristic of the white race.

Tomb n° 21. Type of El Amrah. Depth 1 m. 50 cent. This tomb contained four bodies resting on a matting made of wood, palm fibers and weeds. Near the head to the right was a three-footed vase, with drawings of a few rich leaves and branches in white paint on red brilliant glaze, and a cup decorated with white paint ornaments. There was also a goblet shaped vase of same style, but broken and incomplete. Three black top red vases, and some large coarse red clay vases were found broken. Here also was a basket made in the shape of a clay vase⁽¹⁾; it was well enough preserved when found to determine the shape. Next to it, there were a wooden pestle, a horn shaped ivory ornament with engraved lines, some flint blades, and a long flat slate cut in the shape of an elongated lozenge. I think these objects were religious emblems and fetishes: first they were made without any ornaments, then we see them with some lineal decoration, and ever afterward they are covered with emblematic subjects finely cut, as on the Hierakonpolis palettes. I think this is the origin of the Egyptian stele of the first dynasties.

Tomb n° 35. El Amrah type. Depth 1 m. 02 cent., length 2 m. 15 cent. × 1 m. 20 cent. In this tomb was a black red top vase, and a remarkable fetish in slate cut in the shape of an elongated lozenge, ornamented with two birds, heads at the top; dimensions 0 m. 66 cent. × 0 m. 14 cent.

Tomb n° 36. Type of El Amrah. This tomb was cut in the sand, and its drifting nature made the work of excavation very difficult. Depth 2 meters. Several bodies were grouped together. The content of these tombs was very

⁽¹⁾ J. E. QUIBELL, *Hierakonpolis*, part I, fig. XXIX, part II, fig. XXVIII.

curious, viz; *two arrow heads in copper*, a long flint spear head of remarkable work, a flint scraper, a small ivory image of a bird, several black top red vases, some dishes and point shaped vases in coarse red clay. Thus we see in this same sepulture black top red vases, flint implements and copper arrowheads. This shows the existence of a copper age in Egypt during which stone implements were still in use, metal being very rare and expensive.

Tomb n° 73. Could be only partly dug as it extended under the private ground East of the market place. Three small red vases with black top and a small ivory head were found, and then I had to stop work as the owner of the field objected, the tomb being too near his wall. While this work was in progress, I had some sounding done at various places on the market ground, but I found that this section had been ransacked by natives. Work of sounding was also done East of the Police house, on private ground where I had purchased from the owners the right to dig. In this section the sepultures had the appearance of being more archaic, and the pottery was more primitive and coarse; the tombs were very often in shape of cists, like tomb n° 1 previously mentioned.

Tomb n° 57. Type of Kawamil. Cist made of sun dried bricks 1 m. 18 c. × 0 m. 55 cent., and covered with a slab 1 m. 60 cent. × 0 m. 90 cent. The bones gave the appearance of the body having been dismembered. This tomb contained a vase and a cup in alabaster on the side of the tomb opposite to the skull.

Tomb n° 78. Was a remarkably small one : dimensions of cist 0 m. 58 c. × 0 m. 35 cent., depth of cist 0 m. 35 cent., the whole being covered with a large stone with sun dried brick wall. The body was dislocated. It contained a small stone vase with its cover. This sepulchre looked very primitive.

Tomb n° 80. Same style. Total depth, 1 m. 20 cent., of the cist 0 m. 65 cent. lined with sun dried bricks. The cist was 1 m. 10 cent. × 0 m. 55 cent.; it contained a funnel shaped vase, wheel made, two cups in alabaster, a small limestone vase. The alabaster cup had been broken at the time of the funeral.

Tomb n° 83. Cist 1 m. 03 cent. \times 0 m. 60 cent. Depth of cist 0 m. 70 c. Total depth in the ground 1 m. 20 cent. This tomb contained a small urn-shaped granite vase, a cylindrical dish and a small vase, all in alabaster and found broken.

Tomb n° 84. This tomb was one of the most complete found here. It was built of sun dried bricks, the top was closed with a line of bricks and a very large slab. The total depth in the ground was 1 m. 25 cent. The dimensions of the cist were : 1 m. 10 cent. \times 0 m. 70 cent., depth, 0 m. 60 cent. It contained a limestone table of offerings, a superb granite(?) vase, an alabaster vase with cover, an alabaster cup, a small vase in red clay with fine glaze, a small alabaster cup. The red-clay wheel made vases very typical : I consider them as marking the later part of the first age. In this Dolmen-like sepultures I never found black top red vases or any decorated with paintings, or any metal.

Tomb n° 85. Small cist. An alabaster vase and a small red clay vase were found outside of the cist on the slab.

Tomb n° 86. Cist 0 m. 80 cent. \times 0 m. 42 cent., depth of cist 0 m. 45 cent.; it was covered with large slab dimensions of bricks 0 m. 22 cent. \times 0 m. 11 cent. \times 0 m. 07 cent. It contained three small red clay vases of good clay, wheel made.

In the cists and also outside, on the covers, are found red clay vases seldom black. They are small and modelled in imitation of the shapes of stone vases; they look wheel made and they mark the transition between the cist or Kawamil early style of sepultures to the later mode (El Amrah).

Tomb n° 95. Type of El Amrah. Contained a fetish in the shape of a fish cut in slate and also a quadrangular tablette of the same material. Here I found also some beads for a necklace.

Tomb n° 97. Cist. Total depth 2 meter of cist 0 m. 68 cent. length 1 m. 10 cent. \times 0 m. 60 cent. covered with a large slab. This tomb contained a limestone table of offerings, two large alabaster cups in fragments, a small alabaster cup, and a limestone vase.

Tomb n° 108. Type of El Amrah. Contained a square slate tablette, some coarse vases in red clay, and a cream color vase decorated with red painting.

Tomb n° 111. Cist : 0 m. 35 cent. \times 0 m. 52 cent., depth of sepulchral case 0 m. 41 cent. below surface 1 m. 06 cent. It contained a urn-shaped alabaster vase, a granite cup, a small cup in black stone.

Tomb n° 117. Was a very important sepulture cist made of sun dried bricks, covered with a large slab : 1 m. 22 cent. \times 0 m. 95 cent. \times 0 m. 16 cent. This slab was held in position by a surrounding of large stones forming a frame around the cover. The sepulchral room was 1 m. 20 cent. by 0 m. 60 cent., and at a depth under cover of 0 m. 65 cent. and 2 m. 16 cent. below the level of the ground. The bottom was lined with bricks. This tomb contained a cup in black stone, a cylindrical vase in alabaster, a cup in alabaster, two small vases in alabaster, two small vases in red terra-cotta. An attempt had been made to damage all the vases at the time of the funeral, but they had been only slightly injured and I was able to reconstruct them almost complete. The building of this tomb was one of the most perfect found in this necropolis.

Tomb n° 118. Same style, but smaller. In this tomb were found a lot of heads, a small cup in black stone, a small vase in fine red clay and a pointed vase in coarse red pottery.

Tomb n° 122. Cist 0 m. 90 cent. \times 0 m. 55 cent., depth 0 m. 48 cent. Total depth in ground : 1 meter. It contained a limestone cup, a small stone urn with cover, a small cup in granite(?), two terra-cotta vases in fine glaze.

Tomb n° 134. Found East near the police station. Type of El Amrah, inhumation direct in the soil, folded up body. This tomb contained twelve rough vases in red clay and in the center a very interesting vase, decorated with birds.

Tomb n° 135. Large cist covered with a very large block. Total depth 1 m. 55 cent. It contained an alabaster cylindrical vase, a limestone table

of offerings, an alabaster cup, a small vase in fine red clay. I consider this tomb as very characteristic of what I called the transition period between the more archaic tombs and those of the later part of the prehistoric times. The dimensions of this tomb, — 1 m. 05 cent. \times 0 m. 65 cent., — and also the presence of the small red vase are typical.

Tomb n° 138 to n° 151. Tombs of the El Amrah type containing slate objects and painted vases and red ceramic with black top. These tombs were near the Police station.

Tomb n° 186. Type of El Amrah, near the border of the wheat field. It contained 3 large urns, 4 dishes, 5 vases of various type all of common red clay, 4 black top red vases and 16 statuettes in clay less or more broken. They are similar in style to the two first discovered but smaller and in very bad condition. This part of the necropolis has been very much damaged by the irrigation. In this direction the necropolis may extend much more under the crops.

Tomb n° 188. Cist 1 m. 22 cent. \times 0 m. 63, depth 0 m. 70 cent. The slab on top had been removed by the men working at the crops. It contained, one cup in alabaster, one cylindrical vase of the same material, two small vases also in alabaster, a few small vases in red clay.

During the time of my excavation at Mohamerieh, 232 graves were opened. These sepultures can be distributed between two main types. The more common is inhumation in a cist of sun dried bricks, covered with one or several slabs, resembling very much the type of Kawamil (fig. 466 in J. DE MORGAN'S, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. 1, p. 138).

In the smaller cists, the objects found are coarse red clay vases hand made, and stone vases mostly alabaster and limestone very roughly cut. The bodies seem to have been cut to pieces, and packed up within a very small space (Tomb n° 78 is only 0 m. 58 cent. \times 0 m. 35 cent.); there is only one stone vase near the skull. This looks to me to be the most primitive type: Tomb n° 111 would be another example of it.

With tomb n° 117 we have the most complete development of this mode

of inhumation. The cist assumes the proportions of a small dolmen 1 m. 20 cent. \times 0 m. 60 cent. The brick walls are well built and the cover is a large piece of rock 1 m. 23 cent. \times 0 m. 95 cent. strengthened with a wall like accumulation of large stones to prevent its sliding. Here we have, besides a rich supply of stone vases, the first appearance of finer ceramic, generally red, sometimes also black in imitation of stone vases, and looking wheel-made.

In these two first kinds of sepultures I have never seen any trace of metal nor stone implements, or any of those characteristic vases with fine red glaze and black burnt top having the appearance of a black border. During this period it was an almost constant and general custom to smash less or more the stone vases before putting them into the grave. The owner was dismembered in order to fit his tomb, and it was thought necessary that his belongings should not survive him in their entirety. Among the stone vases found at Mohamerieh I wish to call attention on a hard limestone vase : the bottom had been perforated to make it unserviceable. I have examples of the same custom on the earliest fine red ceramic mentioned above. Moreover, the broken fragments were not always all placed in the sepulture, and if, in several cases, some of them, the blame should not be put on the explorer's neglect, but to this strange custom of ritual destruction.

The other style of inhumation is entirely different, the bodies are not dismembered but contracted in the fœtus-like position which I have observed in the small dolmens of the iron age ted in the Russian Armenia. The tomb is a simple oblong excavation in the sand bed (J. DE MORGAN, *El Amrah*, p. 462) without brick wall or slab. The ceramic is of great variety, brilliant red glaze with black border at the top, red glaze vases with white painted ornamentation, red glaze vases with engraved ornamentation imitating the basket work, cream coloured vases with linear vegetable or animal decoration painted in red. In these tombs we find the first examples of metal and also the finest specimens of cut flint. I will not attempt to describe in detail this kind of sepulture : this has been done in the works of Fl. Petrie, J. de Morgan, Quibell, not to mention many others.

I wish to call more especially attention on the collection of stone vases exhumed in the necropolis of Mohamerieh, which is remarkable.

KOM-EL-AHMAR.

On February the 6th, in order to continue the inspection of the ground that had been attributed to the Brooklyn Institute, I ordered my dahabieh to proceed up the river and wait for me opposite the village of Mouissat, and I went with my men across the desert following up the valley. I passed near the small pyramid of Koula, which is considered by many as marking the head of the caravan road opposite El-Kab. Except for a few rock cut tombs, all explored, that I noticed about 2 kilometers south of Mohame-rieh, I did not see anything of interest until I reached in the vicinity of Kom El-Ahmar, the ancient Hierakonpolis. «The Tempel of Hierakonpolis was undoubtedly one of the most ancient of those belonging to the historical race, and appear to have been the place of coronation of the earliest Kings before the subjection of Northern Egypt»⁽¹⁾.

At the entrance of the desert and not far from the adobe citadelle, is a large oblong mound, covered with innumerable fragments of broken vases of a general reddish tone, the name of Kom-El-Ahmar, the red mount, being due to their presence. This ground has been only partly tried; it has very much the character of the Abydos archaic sepultures, and therefore it may contain a group of primitive tombs. This question I propose to further investigate. There is at Kom-El-Ahmar a very extensive gathering of necropolis of various periods, from the oldest times down to the late historic epoch. Very extensive work of digging has been done, and the territory has the appearance of being totally explored. M. Quibell writes that, when he came in 1898, this site had been already ransacked by clandestine diggers. Still there are sepultures to be found here and there, but in the chaotic confusion left by previous excavations, new work is very difficult and expensive. I inspected the whole territory and had soundings made from place to place. I noticed four groups of what are called now archaic sepultures, two at the entrance of the desert, on each side of the old fort, and two other groups in the vicinity of the rock cut tombs or «hypogées» of Kom-El-Ahmar. On the south side of the wadi were important remains of prehistoric settlements in the shape of Kjækkenmæddings, between

⁽¹⁾ QUIBELL, *Hierakonpolis*, part I, p. 5.

the said wadi and an archaic necropolis, where I picked up flint implements such as scrapers, knives, hammers, etc., and some green stone hatchets and fragments of black-top red pottery and of stone vases and clubs.

While I was inspecting the ground, I noticed in the shaft of a mastaba, apparently of the ancient empire, the presence of some alabaster. This tomb had been dug, but the explorer had not touched the shaft. I had it emptied and the alabaster piece proved to be a very fine table of offerings, of a round shape with a foot; this had been broken intentionally at the time of the funeral and the pieces left in a heap as I found them. The mastaba was all built of sun dried bricks, and may be of the archaic period. Besides this, I found in a few sepultures of minor importance, belonging to the late Egyptian times, some alabaster and stone vases. This small group of tombs was in the vicinity of an old moslem grave. Work on other points further to the South brought to light only a few tombs of the prehistoric times, that had escaped previous explorers, but they were without interest.

EL KELH.

From El Karnak where my dahabieh was anchored, I crossed the river and on the afternoon of February 3rd went to El Kelh. There the ground was barren and saturated with salt; in fact there was a salt spring. I did not notice the smallest indication of antique remains. Coming back to the west side of the Nile I resumed my inspection of the Desert's border, opposite El Kelh and El Karnak, and I noticed two large fields of graves. Everything had been dug out, and bones and pieces of black top red pottery scattered on the ground gave a good indication of the archaic nature of the two necropolis. The testing of the ground gave no satisfactory result. Between the desert and the Ramadi Canal, in the south-west vicinity of Naga-el-Qara, is some sandy high ground which is left uncultivated. This ground I made up my mind to examine with care, but my small dahabieh was already so crowded with vases and objects of all kinds from Esneh and Mohamerieh, that I decided to proceed to the Edfou's railway station in order to make a first shipment to the Cairo Museum. So I was at Edfou on the morning of the 10th of February.

EDFOU.

I gave five days to this locality from the 10th to the 14th of February. During that time I tested the ground at various points, in the Edfou necropolis, in the vicinity of the Coptic church, but I only convinced myself that enormous diggings had been done there. The only tombs that I found intact were of the Graeco-Egyptian epoch; they were cut in the rock but contained nothing but badly preserved bodies. All the important tombs had been ransacked and turned by the Copts into houses or chapels; on the walls I noticed numerous christian emblems roughly painted. All that I found were pieces of ceramic, among them a Coptic vase, and various débris without interest. I will not go into the details of all the rock cut tombs and hypogées of Edfou. The necropolis being too well known, I considered it unnecessary to spend any more time and money there; I ordered my dahabieh to El Qara and anchored at Naga-el-Masri.

EL QARA.

My previsions were right: the high ground previously mentioned near Naga-el Qara was a large archaic necropolis. The natives had dug only a few graves, looking for slabs, and fragments of coarse red pottery could be seen everywhere on the ground. After a short inspection of the soil I convinced myself that I had before me a very large necropolis, extending on both sides of the small canal and road going from El Qara to Edfou. The pylons of the Horus temple stood up towering the Southern horizon; places where the ground had been cut in old times for inhumations were marked on the barren ground of El Qara by square patches of a short grass.

I started work at various places with a large force of men. As a consequence of my work I made the following remarks:

1st The portion of the El Qara necropolis that I have explored was very archaic; the tombs were mostly of the cist type like at Mohamerieh, but some of them assuming huge proportions.

2nd I did not find a single black top red vase; this would confirm my opinion that this ceramic belongs exclusively to a later period.

3rd The mutilation of the stone vases was general, and often only one fragment of the vase was buried with the body.

4th The ceramic was primitive, mostly hand made, with only few examples of what I call the transition period. I will describe a few tombs which are characteristic.

Tomb n° 1. Cist made of sun dried bricks covered with three large slabs, marking a total of 2 m. 60 cent. \times 1 m. 65 cent. The cist was 1 m. 20 cent. \times 0 m. 78 cent.; at each end were small square rooms between brick walls filled with sand. This sepulchre contained three large coarse red clay amphoras 0 m. 29 cent. high, a cylindrical vase and a cup, both in alabaster and badly broken.

Tomb n° 2. Cist assuming the proportions of a real dolmen. This was built at a depth of 2 m. 15 cent. in a cut made in the ground 9 meters \times 4 m. 20 cent. The cover was made of three slabs, two large ones and a smaller one (1 m. 43 cent. \times 1 m. 30 cent., 1 m. 42 cent. \times 1 m. 81 cent. — 1 m. 20 cent.). The funerary room was only 1 m. 40 cent. \times 0 m. 47 c. and had a depth of 0 m. 66 cent.; the sides were made of stones lined with bricks. I was very much disappointed when I examined the contents of this unusually large sepulture: although intact it contained only a small broken alabaster vase and a large amphora in fine red clay, also broken.

Tomb n° 3. Cist of the Mohamerieh type, built of sun dried bricks, covered with slabs, dimensions 1 m. 30 cent. \times 0 m. 48 cent., depth of room 0 m. 80 cent., total depth 1 m. 20 cent. This tomb contained a flint knife, three pointed coarse red clay vases, two small vases, one in granite(?) the other in alabaster, also fragments of a square slate plaque.

Tomb n° 5. Was closed by the surface of the ground, and without any cist. It contained three large urns, and three cylindrical vases, all badly broken. This tomb may have been of a later date than the cists.

Tomb n° 23. This tomb was an inhumation right in the ground without any brick wall. It contained a large alabaster plate, three cylindrical vases also in alabaster badly broken, a cup and a small vase both in hard limestone, also two small alabaster vases. The bad preservation of the bones

did not permit me to determine the mode of inhumation; however, the body did not seem to me to have been dismembered as it is customary in the earliest times. The objects were grouped in the northern extremity of the tomb.

Tomb n° 35. Inhumation direct in the ground, with some red clay vases, four alabaster cups, and one limestone cup, all badly broken.

Tomb n° 36. Contained an alabaster vase, a small urn and a cup in fine red clay in imitation of a stone vase.

After exploring in all about 100 sepultures at El Qara, I decided to abandon further work for the reason that almost everything in the tombs had been smashed to pieces at the time of the funerals. The characteristics of the necropolis were early archaic. On the spot the inhumations took place at a time when the Nile level was much lower, — this level raises about 3 feet in a thousand years — and the ground was entirely dry. Since it has been invaded by moisture, as was observed also in Hierakoupolis, and it seems to have been abandoned as a burying place. The inhumation of the late archaic epoch was most likely transferred to the desert's dry land. As a fact I have not found as El Qara any red vase with black border. South west of the necropolis there are traces of Kjækkenmøddings with a few flint implements, hammers, saws and knives, fragments of stone and clay vases, and also numerous débris of historic ceramic. These Kjækkenmøddings have been practicaly destroyed by later settlements.

EL KENAN.

On February 19th I started again on my way down the river, and I stopped at Mohamerieh where I secured a few objects that the natives had dug in their private yards. At El Kenan, on February 20th, I examined again the ground as I had been told that the necropolis extended within the cultivated land, but on investigation I found that this part had been already dug. I found a few tombs that had escaped the general ransack; they gave me a few fragments of engraved bones and a few vases mostly broken of the El Amrah epoch. On the hills in the vicinity, there were some tumuli made of stone. All were open, but I could find no positive data as to their epoch.

ADIMIEH.

February 21st I began then the work at the Kjækkenmæddings that I had always intended to explore. I gave orders to my men to clear the mounds of rubbish, and to pick up objects on the ground. This site of an antique settlement is very extensive and gave me very valuable documents. One of the most important discoveries I made was that of a coarse red clay vase found intact. Inside there were two copper objects of the highest interest: 1° a hatchet in pure red copper, weighing 593 gram., in shape an adaptation if not a copy of the stone hatchets; 2° a long chisel, pure copper, weighing 262 grammes. There are two similar objects in the Cairo Museum but there was nothing positive known as to their date⁽¹⁾. The present find helps us to establish a certain classification. These two copper implements stand as a proof that there was a *copper age* in Egypt, and that it took place jointly with the later period of the Neolithic epoch.

In the Kjækkenmæddings of Adimieh we found flint implements such as scrapers, knives, saws, pointed tools, hatchets, besides nuclei and hammers. Green stone hatchets are found also, and granite masses, fragments of stone vases, painted vases and some characteristic black top red vases. I must mention also that I did not notice there any trace of the Egyptian Pharaonic ages: *this site is exclusively archaic*.

To this same archaic epoch belongs another find of the greatest interest, a dark stone cylinder⁽²⁾. This was also picked up under my eyes in the Kjækkenmæddings of Adimieh. The subject represented seems to be a human figure in a chariot drawn by a donkey. In the Catalogue of the Cairo Museum only two other cylinders are mentioned, one in soft limestone (14518) and the other (14519) in black stone; they are said to come as from Thebes⁽³⁾.

The human figure represented on the last mentioned cylinder offers

⁽¹⁾ J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, t. I, p. 205, fig. 542 et 556. «Le type de hache qui semble le plus archaïque est un lingot long de bronze... La provenance de cet instrument unique ne s'est malheureusement

«ment pas conservée».

⁽²⁾ J. DE MORGAN, *Tombeau royal de Négadah*. «Il existe au Musée de Guizéh un de ces cylindres égyptiens très anciens».

⁽³⁾ QUIBELL, *Catalogue général des Antiquités égyptiennes, Archaic Objects*, p. 59.

some similitude with that of Adimieh, which, however, seems more archaic than any of them. The Adimieh cylinder makes the third one in the Cairo Museum. I will not make an attempt to say if it is predynastic or not; all I can state is that it was found in the proximity of the two copper implements, among flint and cut stone tools and fragments of well characterized archaic ceramic. The copper age has existed in Egypt. The objects found at El Amrah, Toukh, Abydos are copper and not bronze (cfr. BERTHELOT, in *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXXIV, p. 1119-1125). The Kjækkenmøddings of Adimieh are very rich and deserve a more complete study, with proper material for sifting which I did not have at my disposal.

When the work was in progress at Adimieh I went with one man as far as the foot of the mountains which form the border of the Desert's tableland; I wanted to observe the flint beds in situ. I started in the north-west direction, and crossing a low range or plateau of gravel, I came to the bed of a dry stream in which was passing the camel's road going to the Oasis. Crossing this, I reached a series of parallel abrupt hills spurring from the main Libyan range, some 50 to 70 meters high. On these summits natural beds of flint were cropping out, where it did not take me long to recognize the presence of extensive flint working places, where tools of various kinds were cut. The inspection of the ground proved conclusively that I was within an archæolithic station. Tools of the Acheuléen and Moustérien types were scattered here and there by groups, amidst flint flakes, just at the very place where they were cut thousands of years ago. The ground had no evidence of having ever been inspected. The Nomads frequently pass at the foot of these hills, but there are no objects to make them part from the main road. This place is an out of the way place, which had no attraction even for this plague of archæology, the Sebakh hunter.

It is generally the case for the Archæolithic specimens that they appear in drifted gravel beds, and for this reason they are called also « Drift or Quaternary »; but here the case is different. They appear on the very soil and spot where they were cut, undisturbed by men or elements. That surface of the objects which is exposed to the sun is so completely burnt that it is a deep brown colour; the unexposed surface is of a much lighter colour and somewhat decomposed.

Hatchets of the « Coup de Poing » Acheuléen type are the most frequent there; next to them are the flat almond shaped implements and the disks. I picked up also knives, scrapers, and points of the Monstier type. I insist on this point : *The Archæolithic specimens are found where they were cut and not drifted.* Drifted specimens are also found scattered in the wadies, where they were carried by rain from above. After making my inspection as long as the distance and time allowed me, I came back to the Kjækkenmøddings of Adimieh.

During my inspection of the territories between Esne and Edfou, I noticed archæolithic flint implements and flakes at the entrance of various wadies or dry valleys; they came most likely from flint working places located further upstream. In this direction a wide field is open for further studies. In 1875, M. Pierret then an assistant Curator of the Louvre wrote : « The « constitution of the Egyptian soil gives us very little hope that there will ever be found any traces of prehistoric man »⁽¹⁾. To the reverse of this opinion, there is no place in the world where the development of humanity from the archæolithic ages down to the Neolithic and the copper period has left such numerous and perfect documents.

ESNE.

As my wish was to find, if possible, more objects of the Pharaonic period, I went back to the Esne necropolis. I knew, as a rule, that mastabas and tombs with shafts had been ransacked during antiquity, those of the ancient Empire at the Hyksos time, and the more recent ones during the various periods of invasion, the work of destruction being completed by the christian fanaticism of the Copts; but in spite of all this plunder there are still objects left. I came back to the vicinity of the spot where years ago the Service of Antiquities had done extensive diggings and found there some shafts that had not been open. They were lined with sun dried bricks at the depth of 2 m. 60 cent. My men found the entrance of two galleries with sepulchral rooms cut in a crumbling sandstone, which gave to the work of excavation a great amount of risks:

⁽¹⁾ PAUL PIERRET, *Dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, p. 440.

the galleries were 1 m. 10 cent. high. This tomb (n° 31) had been ransacked during antiquity; it gave however a whole lot of blue porcelain heads and objects and some terra-cotta vases.

Tomb n° 32. This tomb was of a different style. It was a small one, measuring only 2 meter \times 0 m. 65 cent. in the sandy ground, with a depth of only 0 m. 90 cent., and there was no brick lining to it. It was intact, and it contained two small granite vases, a scarab of late style in porcelain. On the skull of the mummy were remains of a black curly wig.

Tomb n° 33. It was a large tomb with shaft. It had been ransacked; it gave me only terra-cotta vases and an alabaster vase.

Tomb n° 34. Small sepulchre containing a table of offerings, entirely worn out and unfit for transportation.

Tomb n° 35. This was a very important group of sepultures with a shaft, all the rooms being cut on the eastern side of the shaft. This shaft measured 2 m. 02 cent. \times 0 m. 75 cent. and its total depth was 3 m. 30 cent., its top was lined with sun dried bricks. It gave access into a large room, 2 m. 60 \times 2 m. 62 cent., on which opened two small funerary recesses. When the entrance was sufficiently cleared, I penetrated in the tomb. Everything was in great confusion. There was an accumulation of human, animal and fish bones. I had the whole taken out, and we found quite a number of terra-cotta vases. When this was done, I had the sand and rubbish taken out and sifted. We were rewarded of this labor by the discovery of several scarabs : two with the names of Thothmes III of the XVIIIth dynasty, and one of Queen Hatshepsûtu, regent during the beginning of his reign. Among the scarabs there are some that have been attributed by the Cairo Museum's authorities to the XIIth dynasty, but others are of the late Egyptian times. The conclusion is that this tomb was first built by the XIIth dynasty people, ransacked by the « Hyksos », occupied again at the time of the XVIIIth dynasty, then pillaged again to be occupied once more in late Ptolemaic times and looted for the third time. In this tomb I found also a curious bronze mirror : the disk is supported by the figure of Isis, the hands raised up forming the handle. There were with it a small bronze nipper, some small stone vases, and much common ceramic.

Here also was made another very interesting find, viz. four *electrum* rings. I cannot say if they are of the time of the first inhumations (XIIth Dynasty) or of the second (XVIIIth Dynasty). Their weight is respectively 12 gr. 30 and 12 gr. 70 for the large ones, and 6 gr. 20 and 6 gr. 35 for the smaller ones. The small ones seem to be half the weight of the large one, and may be we must consider these rings as the currency of the period. At that time there was no coin struck, and payments were made by weight. There is at El Kab the representation of a payment made in gold rings for some grain purchased⁽¹⁾. Some people consider the *electrum* rings as head-dress ornaments. They were found in two pairs, one in each of the sepulchral cavities.

Tomb n° 37. It was a very important one, but entirely ransacked. I found in it only one scarab and some terra-cotta vases. There were two main rooms with cells, two in one and four in the other. Everything was in confusion.

Tomb n° 38. It was a very wide group of sepultures extending on each side of the shaft, 4 m. 40 cent. deep, 3 m. 18 cent. × 0 m. 60 cent. One group of sepultures was on the west side of the shaft. This we explored entirely, but it had been totally ransacked and we found nothing in it but terra-cotta vases. On the east side, there was another group of galleries and rooms, but my men were unable to explore it entirely: it had been plundered during antiquity and portions of the roof had caved in, making the work very dangerous. After examining carefully the conditions of labor and making an inspection of the rooms as far as I could go with my negro reis the most daring of all, I concluded that I had no right to endanger the lives of my men by making them work any further. This tomb being ransacked, there was no use to cut an opening from above. We found there a few vases only. When we were working in these large tombs we dug also some of later period and of minor importance, in which I gathered a few vases in terra-cotta, and mummies of fishes. The Fish Latos was the Deity of Latopolis-Esne. There are still some tombs of fishes that have not been opened.

(1) P. PIERRET, *Dict. d'Arch. égypt.*, p. 352 : «On voit à El Kab une vente de grain effectuée contre des anneaux d'or».

Before leaving the desert I examined again the localities near the mountain where I suspected that I would find traces of the quaternary man. They are to be seen also north of Esne opposite the old military post. There I found also archæolithic specimens, and this ground should be explored more in details. Drifted specimens from the archæolithic period are also found in the wādies opposite Esne, on the east side of the Nile near El Helleh, but as I wanted to continue my investigations on my way back to Louqsor, I left Esne on March 5th, and a few hours later I was anchored at Gebeleïn.

GEBELEÏN.

This was not part of our concessions but I wanted to examine the spot, as it was a very important one in archaic times. I noticed two sites of Kjækkenmæddings with flint and green stone implements, but they had been very much disturbed by the sebakh diggers. Everything was similar in style to Adimieh's implements and ceramic. Some of the finest archaic objects in the Cairo Museum were found in Gebeleïn. During the Archæolithic period, Gebeleïn must have been a natural dam across the Nile Valley, and consequently the level of the river was much higher than now, forming a large lake or a series of swamps; therefore, the flint factories of the Archæolithic people of Esne may have been on what was then the shores.

The next day, March 6th I stopped my dahabieh opposite Rizagat.

RIZAGAT.

I knew from the publications of the Antiquities Service that it was the site of a large necropolis, but I found it entirely ransacked. I was told by the ghafir that the plunder had been done some thirty years ago. I noticed graves of various epoch, archaic and historic. Continuing my inspections I went in the direction of Armant, following the desert's border, and struck a small Kjækkenmædding. It gave me knives, scrapers, hatchets, all in light brown flint of fine quality.

THEBES.

My first care when I reached Louqsor was to inquire about the sanitary condition of the Gebel-Abou-Fodah district. I knew that for a long time,

there had been there as well as at Esne several cases of the plague. I was advised by various persons among them D^r Lortet, who was then exploring the Wadi-Gueroud in the mountain of Thebes, that I had best abandon for the present the idea of going in the infested districts. I mentioned to D^r Lortet the discovery of archæolithic specimens that I had made near Esne, and he gave me some very interesting information on a similar station that he had just explored near the valley of the monkeys graves at the Wadi-Gueroud.

Following his instructions, I went there and found flint specimens similar to those of Esne, and absolutely in the same condition. Here also was an archæolithic flint factory. Flint tools are found drifted in the bottom of the wadies, but they are also found among flakes just where they have been cut. The territory on which the flint implements are found is immense. It begins at the Queen's tombs valley, and extends on the desert road that leads, to the west of the Thebes mountains, from Rizagat and Thebes to Farchout.

On the opposite side of the Theban mountain, North west, and above the King's valley, I gathered also some quaternary flint objects but there they are no more very numerous; this ground is too near the trail of Cook's excursionists.

H. DE MORGAN.

RAPPORT
SUR UNE FOUILLE EXÉCUTÉE
DANS LE DÉSERT ARABIQUE
À L'EST D'ATFIIH

PAR

M. HASSAN EFFENDI HOSNI
INSPECTEUR DE GIZÉH.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport résumant le résultat des fouilles que j'ai pratiquées au Gabal el-Kéna, à une distance de 21 heures 15 minutes de Héliouan, dans le désert de l'Est.

Le lundi 8 mai 1911, à 5 heures du matin, je quittai Héliouan en compagnie du guide et des hommes, avec le matériel de campement et les instruments nécessaires. Nous nous dirigeâmes vers l'est, en passant par des plaines et des vallées bordées de falaises à pic. Le guide me dit que ces plaines et vallées sont désignées chez les bédouins sous les noms de Ouadi Êïn Rachid **وادي عين رشيد**, Madkhal Nakb el-Far **مدخل نقب الفار**, Ouadi Batikh Abou Zéïd **وادي بطيخ ابو زيد**, Ouadi el-Garoua **وادي الجروى**; Ouadi Haïtam **وادي هيتم**, Ouadi el-Maskhara **وادي المسخرة**, Ouadi el-Zaâboubi **وادي الزعبوي**, Sath Gabal el-Sakhara **سطح جبل السخرة**, Ouadi el-Chéïkh Salama **وادي الشيخ سلامة** et Sath Gabal el-Chéïkh Salama **سطح جبل الشيخ سلامة**. Nous arrivâmes au désert après un parcours de huit heures et nous y passâmes la nuit.

Le mardi 9 mai, à 5 heures du matin, nous entrâmes dans les Ouadi el-Batati **وادي البطاطي** et Ouadi Abou Seréï **وادي ابو سريع**, puis nous arrivâmes au poste des Gardes-côtes. Je me présentai au commandant du poste et lui exposai l'objet de ma mission. Lorsqu'il eut visé nos lettres, nous reprîmes notre route dans la montagne et nous atteignîmes la vallée connue sous le

nom de Miha *وادي ميشه*, où se trouvent cinq puits contenant de l'eau potable, mais les bédouins qui nous avaient précédés les avaient épuisés. Aussi nous dûmes passer la nuit à cet endroit. La distance parcourue du Gabal el-Chéikh Salama jusqu'aux puits précités fut de huit heures.

Nous reprîmes notre voyage le mercredi 10 mai, à 5 heures du matin, et après 1 heure $\frac{1}{4}$, nous arrivâmes à une large vallée semée de très vieux tamaris, dont les bédouins ont l'habitude de couper les branches pour faire du charbon. Nous continuâmes notre route et nous arrivâmes à un défilé connu sous le nom de Nakh el-Ghoul *نقب الغول*. Nous le traversâmes à pied dans ses différentes sinuosités, ses montées et ses descentes, pendant deux heures, pour arriver au pied du Gabal el-Kéna *جبل الكنا*, qui est d'une grande hauteur. Deux heures après, nous arrivâmes au plateau désigné pour faire les fouilles; il est à 5 heures 15 minutes de l'endroit des sources d'eau et à 21 heures 15 minutes de Hélouan.

Au cours du voyage nous n'aperçûmes aucun vestige d'anciennes constructions, mais nous rencontrâmes, à différents endroits, dans des collines de faible hauteur, des grottes au pied desquelles on voit des tombeaux anciens.

Le mamelon du Gabal el-Kéna, où se trouvent les puits antiques, est limité à l'est, à l'ouest et au sud par le plateau de la montagne où l'on voit d'autres mamelons, et au nord par un rocher dont le niveau est légèrement inférieur à celui du mamelon. Celui-ci mesure au sommet 212 m. 50 cent. du nord au sud, sur une largeur de 30 m. Sa pente ouest est de 67 m., la pente est de 111 m. et celle du sud de 91 m. 50 cent. Le sommet et les pentes contiennent vingt-sept puits.

Dans la matinée du jeudi 11 du même mois je me rendis avec mes hommes sur le mamelon, et je constatai que trois des puits que je numérotai 1, 2 et 3, ainsi que le n° 17 avaient été précédemment entamés mais non fouillés à fond.

Puits n° 1. — L'ouverture est presque circulaire; elle mesure, du nord au sud, 1 m. 80 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 25 cent. Il avait été débarrassé jusqu'à une profondeur de 5 mètres. Nous continuâmes les fouilles et après trois jours de travail nous atteignîmes le bas à une profondeur de huit mètres à compter de l'ouverture. La largeur du fond est, du nord au

sud, de 0 m. 90 cent. et, de l'est à l'ouest, de 0 m. 40 cent. Au cours des fouilles nous trouvâmes un squelette et plusieurs fragments de pierre qui, soumis à M. le Directeur général, furent déclarés par lui sans valeur.

Puits n° 2. — L'ouverture mesure 3 m. 05 cent. du nord au sud et 3 m. 20 cent. de l'est à l'ouest. A trois mètres de l'ouverture, un autre petit puits apparut ainsi qu'il est indiqué sur le schéma ci-contre (fig. 1). J'explorai l'intérieur du premier puits et je constatai qu'il descendait à la profondeur de dix-huit mètres. Je pénétrai ensuite dans le second puits qui mesure quinze mètres de profondeur, mais la roche y était si friable que les hommes ne purent pas le vider entièrement. Je repris donc la fouille du premier et je parvins à une profondeur de vingt-quatre mètres et demi. A cette profondeur la largeur de la cavité n'était plus que de 0 m. 30 cent. × 0 m. 40 cent. Au cours de cette fouille, nous trouvâmes des débris de poterie dont j'ai soumis des spécimens à M. le Directeur général en même temps que les restes du squelette dont il a été parlé ci-dessus⁽¹⁾. Étant donné le rétrécissement du fond, les hommes durent arrêter la fouille; pour descendre plus bas il aurait fallu entamer la roche et élargir le canal.

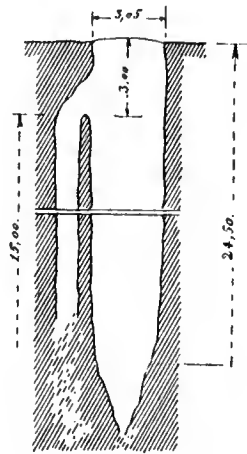


Fig. 1.
Coupe du puits n° 2.

Puits n° 17. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 3 m. 17 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 45 cent. La fouille antérieure y avait été menée jusqu'à la profondeur de 1 m. 50 cent., puis l'ouverture avait été rebouchée avec des cailloux et du béton. Nous y travaillâmes du 12 au 24 mai et nous atteignîmes une profondeur de 13 m. 70 cent.; à la reprise des travaux, du 12 au 14 juin, nous atteignîmes une profondeur nouvelle de 14 m. 80 cent. Le fond du puits mesurant 0 m. 30 cent. de largeur, la

⁽¹⁾ Ce sont des fragments de poterie grossière, épaisse de 0 m. 02 cent. à 0 m. 03 cent., noire à l'intérieur rouge sur les deux faces; elle ressemble exacte-

ment à celle qu'on fabrique aujourd'hui encore aux environs d'Attil, pour l'usage local, et il est impossible d'en déterminer l'âge. — G. M.

fouille ne put pas aller au delà. Il y aurait lieu d'élargir le passage rocheux si l'on veut en atteindre la fin; la cavité qui reste à débayer a été comblée avec du béton par ceux qui ont pratiqué le puits.

Des quantités de galets noirs, plats et rangés avec ordre, étaient déposés sur l'ouverture des puits qui n'avaient pas été précédemment fouillés, et qui se trouvaient sur le sommet ou la pente du plateau. Sous cette rangée de cailloux on rencontre d'ordinaire une couche de sable rouge épaisse de 30, 40 ou 50 cent. sous laquelle s'étend une seconde couche de *taffe* d'une épaisseur égale; sous la *taffe*, on découvre une couche de béton que les outils attaquent difficilement.

Puits n° 3. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 2 m. 57 cent., et, de l'est à l'ouest, 2 m. 42 cent. Nous y travaillâmes à partir du 15 juin 1911. Le 26 du même mois nous atteignîmes la profondeur de 14 m. 50 cent. La largeur du fond étant de 0 m. 30 cent., il ne fut plus possible de continuer la fouille. La forme de ce puits est très régulière.

Puits n° 4. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 2 m. 50 cent., et, de l'est à l'ouest, 2 m. 60 cent. Nous y commençâmes la fouille le 15 juin 1911; nous atteignîmes la roche vierge le 19 du même mois, à la profondeur de 4 m. 50 cent.

Puits n° 5. — L'ouverture est de forme elliptique et elle mesure, de l'est à l'ouest, 2 m. 60 cent. et, du nord au sud, 1 m. 60 cent. Elle est divisée en deux parties : la *partie ouest* mesurant 1 m. 10 cent. \times 1 m. 60 cent. et n'ayant pas de profondeur, et la *partie est* mesurant, du sud au nord, 1 m. 30 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 60 cent.; cette partie descend d'une manière irrégulière. Nous commençâmes la fouille le 15 juin 1911; nous atteignîmes la roche vierge le 19, à la profondeur de 4 m. 50 cent.

Puits n° 6. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 4 m. 20 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 45 cent. Ayant commencé la fouille à partir du 12 juin 1911, nous atteignîmes le 7 juillet une profondeur de 24 m. 30 cent. A cette profondeur le puits mesure encore 1 m. 60 cent. de largeur et la fouille ne fut pas achevée. Au cours de la fouille, les parois du puits tantôt

s'élargissaient ou se retrécissaient selon la dureté ou la mollesse de la pierre. Le béton avec lequel il est comblé est d'une grande solidité.

Puits n° 7. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 2 m. 20 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 30 cent. La fouille ayant été entreprise à partir du 12 juin 1911, nous atteignîmes, le 1^{er} juillet, une profondeur de 17 m. 80 cent. A cet endroit le puits mesure encore 0 m. 90 cent. de largeur et le fond n'est pas encore complètement mis à jour.

Puits n° 8. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 4 m. 15 cent. et, de l'est à l'ouest, 3 m. 40 cent. (fig. 2). Un second puits prend naissance à l'intérieur et se prolonge à la profondeur de 8 m.

30 cent. Nous commençâmes la fouille dans le grand puits le 12 juin 1911, et le 30 du même mois nous atteignîmes la profondeur de 10 m. 60 cent. avec un fond large de 2 m. 72 cent. A ce point, nous rencontrâmes un troisième puits dont l'ouverture mesure, du nord au sud, 0 m. 80 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 05 cent. Nous continuâmes la fouille jusqu'au 5 juillet 1911 et nous atteignîmes, dans le grand puits, une profondeur de 15 m. 70 cent.; sa largeur, à ce point, est de 2 m. 35 cent. Là, le puits se sépare en deux, du nord au sud. La partie est mesure, du nord au sud, 0 m. 47 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 30 cent. La partie ouest mesure, du nord au sud,

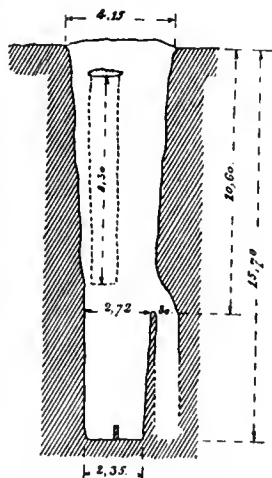


Fig. 2.
Coupe du puits n° 8.

0 m. 47 cent. et, de l'est à l'ouest, 1 m. 07 cent. Le 7 juillet 1911 la profondeur de la fouille dans la partie est atteint 2 m. 30 cent.; la largeur du puits, à ce point, est de 0 m. 70 cent. du nord au sud et de 0 m. 80 cent. de l'est à l'ouest. Dans la partie ouest la fouille atteint une profondeur de 0 m. 50 cent. sur une largeur de 0 m. 35 cent. du nord au sud et de 0 m. 80 cent. de l'est à l'ouest. Le déblaiement est demeuré inachevé.

Puits n° 30. — L'ouverture mesure, du nord au sud, 3 m. 30 cent. et, de l'est à l'ouest, 2 m. 70 cent. Nous y fouillâmes du 12 au 14 juin 1911.

Ayant besoin des hommes à un autre point j'arrêtai le travail à 0 m. 90 cent. de profondeur; à ce point le fond a les mêmes dimensions que l'ouverture.

Puits n° 31. — L'ouverture de ce puits mesure, du nord au sud, 2 m. 70 cent. et, de l'est à l'ouest, 2 m. 95 cent. La fouille, commencée le 12 juin, fut suspendue le 17, les hommes ayant été requis pour un autre travail. La profondeur atteinte était de 3 m. 30 cent.

Puits n° 32. — L'ouverture mesure 1 m. 48 cent. du nord au sud et 2 m. 30 cent. de l'est à l'ouest. Ayant commencé la fouille le 19 juin, nous atteignîmes la roche vierge le 21 du même mois, à la profondeur de 2 m. 60 cent.

Au total, nous fouillâmes douze puits dont plusieurs, déblayés complètement, nous ont mené à la roche vierge. En ce qui concerne les puits n°s 9; 10, 11, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28 et 29, je me suis contenté d'en découvrir les ouvertures sans y pratiquer des fouilles.

Je pense que tous ont été creusés par les anciens Égyptiens et que quelques-uns d'entre eux doivent renfermer des objets antiques. J'estime qu'il y aurait lieu de continuer les travaux entamés.

Agréez, je vous prie, M. le Directeur général, les expressions de mon respectueux dévouement,

HASSAN HOSNI.

FOUILLES

DE ZAOUIÉT EL-ARYÂN

(1911-1912)

PAR

M. ALEXANDRE BARSANTI.

Monsieur le Directeur général,

Les travaux de Zaouiét el-Aryân, que nous avons dû interrompre il y a quelques années, ont recommencé enfin le 27 novembre 1911. Il s'agissait de trouver le mot de l'énigme que nous a proposée le monument découvert par moi en 1905, et, tout en ne laissant aucune de ses parties inexplorée, d'agir de telle sorte que, une fois l'exploration terminée, nous pussions replacer les blocs dans leur position première. Le procédé était d'autant plus difficile à trouver que, non seulement les blocs employés étaient très volumineux, mais qu'ils étaient serrés étroitement l'un contre l'autre et contre le rocher qui les enveloppe de toute part à vingt-six mètres de profondeur. Il fallait donc, avant tout, trouver un endroit où emmagasiner les blocs que l'on détacherait. Comme, du côté de l'escalier, la place était déjà prise, en partie, par les énormes monolithes de granit dont il a été question dans mon rapport précédent, je n'avais plus qu'à transporter une partie des pierres au dehors, puis à me servir du vide ainsi obtenu pour chasser les autres blocs. C'est à cette solution que je m'arrêtai.

Je m'étais rendu sur les lieux dès le 26, accompagné du chef menuisier Mahmoud Mohamed et de l'aide-raïs Hassanéin Dessouki. Aussitôt notre campement installé, je donnai aux tailleurs de pierre l'ordre de procéder à l'enlèvement et au transport, hors de l'excavation, des blocs en calcaire qui avaient été placés par les anciens Égyptiens dans la partie est du monument. Cela devait me permettre d'obtenir, non seulement l'emplacement qui m'était nécessaire pour y ranger les blocs de granit, mais aussi l'espace dont mes hommes avaient besoin pour manœuvrer sans trop

de danger. Tandis qu'ils commençaient ce travail, j'employai une autre équipe d'ouvriers à enlever le sable que le vent avait accumulé, durant les années d'abandon, sur le palier inférieur du grand escalier. Il y en avait plus de trois mètres de hauteur, dont je dus me débarrasser avant de procéder au déplacement des blocs de granit. Le sable parti, le menuisier Mahmoud Mohamed se chargea, avec une ardeur et un courage rares, de soulever les blocs d'après mes indications, et de les monter sur les rouleaux. Une fois qu'ils y étaient montés, ils passaient aux mains du raïs Aly El-Chachai qui, secondé par de solides portefaix, les transportait à la place que je leur avais assignée dans le couloir. Si l'on songe que l'un d'eux pèse à lui seul quarante-trois tonnes, on comprendra combien le travail fut pénible. Néanmoins, grâce à la bonne volonté de tous et à la parfaite homogénéité de mes équipes, je pus transporter dans le couloir, en un mois de temps, une série de sept blocs de granit pesant ensemble 231 tonnes. D'autres, d'un poids approximatif de 134 tonnes, furent détachés ensuite. Jusqu'à ce jour, j'ai réussi à déplacer plus de 426 tonnes de granit en blocs qui pèsent en moyenne un peu plus de huit tonnes chacun. Et cependant l'équipe des manœuvres procédait, sous la surveillance du raïs Ibrahim Fayed, à l'enlèvement du sable qui encombrait toujours la moitié de l'escalier sur ces 120 mètres de longueur. Ce déblaiement est maintenant terminé.

Dès que les blocs en calcaire de la partie centrale est du monument furent enlevés, je fis ériger, au-dessus du vide obtenu, un échafaudage solide qui servit et qui me sert encore à transporter les blocs de granit de l'ouest à l'est, en arrière de leur position primitive, puis à les disposer les uns sur les autres, en cinq rangées dont la première repose sur le rocher, à cinq mètres de profondeur. En prévision des critiques que cette opération pourrait soulever, et aussi pour faciliter la remise en place des parties déplacées, je me suis imposé de relever méticuleusement, au fur et à mesure, le plan de situation de chaque rangée. Reprenant le système qui m'a si bien réussi à Edfou, je numérote les blocs aussitôt détachés, et j'indique sur mon plan la place qu'ils occupaient dans le monument, ainsi que leurs dimensions et leur poids. En vue d'éviter toute confusion, j'emploie, en outre, une couleur différente pour le numérotage de chacune des quatre rangées. De cette façon le remontage pourra être fait sans hésitations

aucune et sans crainte d'erreur. C'est ainsi que, dès les premiers jours de janvier, je poursuivis méthodiquement le déplacement des blocs de granit de la première rangée jusqu'à trois mètres en avant de la cuve, puis je procédai au descellement et au transport de ceux de la deuxième rangée, cela dans l'intention d'opérer le dégagement d'un énorme quartier de granit, pesant environ 45 tonnes, qui semblait avoir été posé au centre de la construction pour masquer une ouverture. Le travail fut des plus pénibles, car nos gens, manquant de place, ne pouvaient manœuvrer à leur aise et leurs efforts n'aboutissaient que lentement. Le descellement des blocs fut particulièrement difficile : coins en fer et en acier, crics, leviers, vérins, rouleaux de fer et de bois, tout y passa, tant le ciment était tenace et formait corps avec le granit. Arrivé au point voulu, je m'aperçus que le bloc de granit ne bougerait pas tant que la troisième rangée demeurerait en place : je l'attaquai donc, et, par la même occasion, j'entrepris de dégager les blocs placés au nord un peu en avant de la cuve, puis je revins au bloc. Il était si bien coincé entre quatre autres blocs que, faute de prise, je dus renoncer momentanément à mon projet et en renvoyer l'exécution au jour où j'aurais enlevé les blocs qui faisaient obstacle. Je n'arrivai à ce résultat qu'en continuant le descellement et l'écart d'une bonne partie de ceux qui se trouvaient aux côtés nord et sud. Malheureusement l'opération (pl. I-III), achevée vers les derniers jours de février, ne donna pas ce que j'en attendais : un nouveau bloc, placé derrière le premier et plus difficile encore à dégager, m'empêcha de continuer ma recherche. Le crédit que vous aviez bien voulu mettre à ma disposition étant épuisé, j'en demeurai là, après avoir examiné un à un les quatre cinquièmes des blocs. Sur 390 mètres carrés de superficie, il ne m'en reste plus que 72 à explorer.

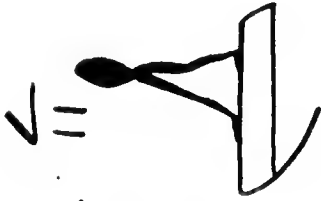
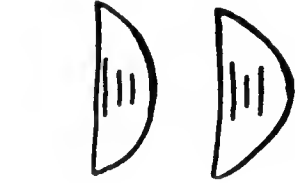
De ce qui précède, vous avez pu voir, Monsieur le Directeur général, combien la tâche est pénible. Évidemment, les constructeurs ont employé tous les moyens dont ils disposaient pour rendre inviolable l'accès de l'endroit où doit se trouver le corps royal : plan différent pour chaque rangée, assemblage combiné de façon à empêcher l'enlèvement de plus de l'un des blocs sans avoir à remuer presque tout l'ensemble, enfin scellement parfait des masses de granit entre elles. Quelques détails me semblent tendre à démontrer que le sarcophage doit se trouver, sinon



5.



7.



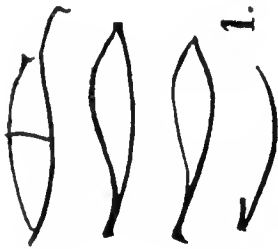
4.



11.



13.



1.



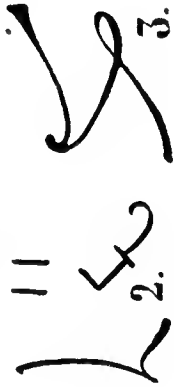
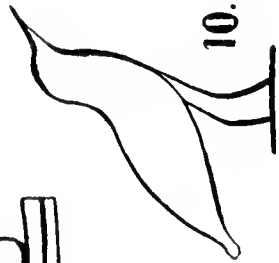
14.



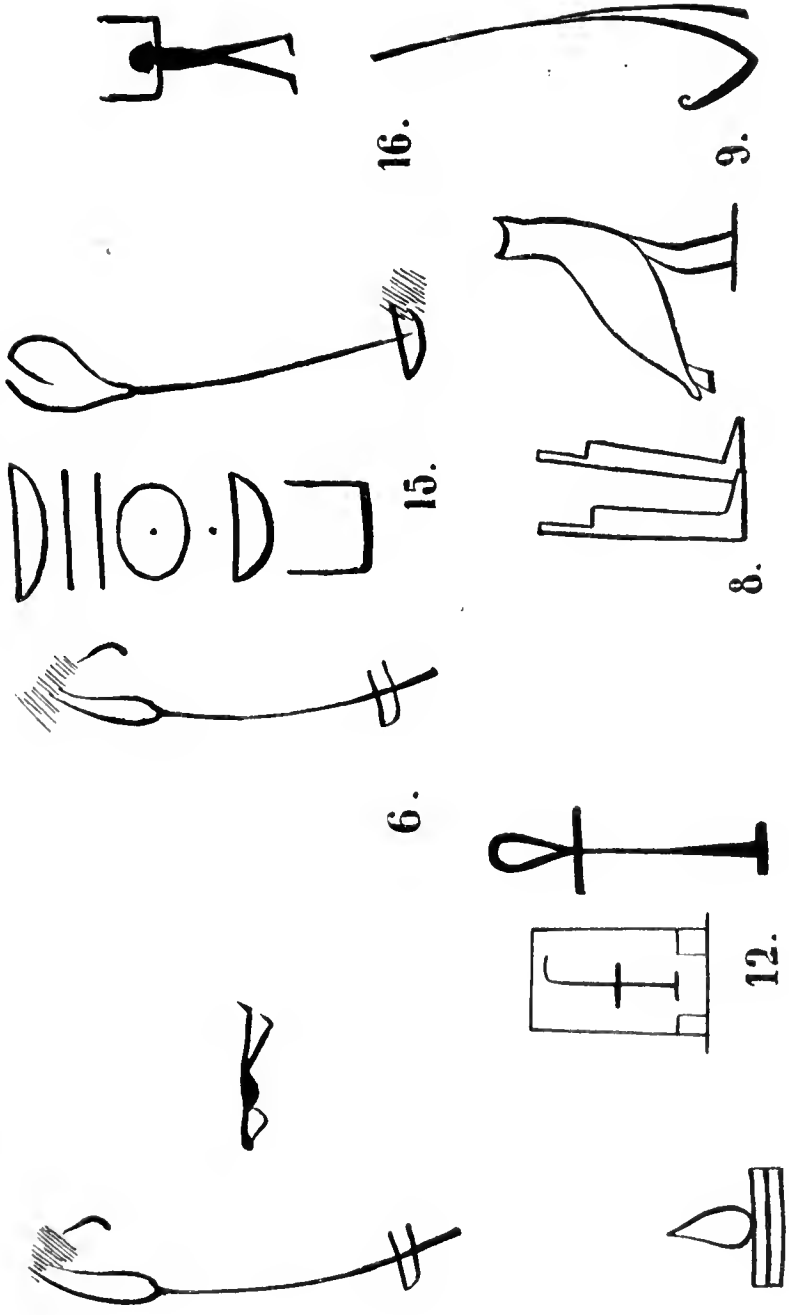
3.



10.




2.


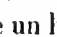
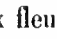
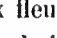
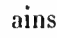
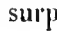


au-dessous de la grande cuve, comme je l'ai toujours pensé, du moins du côté ouest de l'édifice. Ce sont, en premier lieu, les échancrures (pl. I) que portent, à leur base et du côté est, presque tous les blocs du centre et ceux du nord et sud; ils ont été poussés de l'est à l'ouest, à l'aide de leviers, pour masquer quelque cachette. Ajoutons, à l'appui de cette déduction, que les parties du monument qui s'appuient contre les parois du rocher ont été également construites de manière à serrer le plus fortement possible la portion centrale ouest. A côté de faits se rapportant à l'architecture de l'édifice, permettez-moi de citer maintenant les inscriptions que j'ai relevées sur les blocs.

La plus importante est celle qui donne le nom de roi  de la troi-

sième dynastie. Tracée au rouge sur un bloc de la troisième rangée attenant à la pierre située en dessous de la cuve et du côté de celle-ci, c'est à peine si elle s'estompait sous une légère couche de plâtre. Lorsque j'eus fait tomber celle-ci elle apparut nette et précise, telle qu'elle est sur mon fac-similé (n° 15). Pour la quatrième fois, nous nous trouvons donc en présence d'un nom qui peut être celui du souverain pour lequel le tombeau

fut construit. Une autre inscription à la couleur rouge  (n° 13) est

trois fois répétée, sur trois des côtés d'un bloc de la première rangée attenant directement à la cuve : elle me paraît montrer que la cuve n'est pas un sarcophage, ainsi qu'on l'a dit, mais un récipient à libation, dont le couvercle servait de table d'offrande. Les autres signes que j'ai relevés sont des marques de carrière ou d'ouvriers, sauf peut-être ceux qui sont numérotés 5, 6, 8, 16. Le premier représente les deux signes  accompagnés du  *hek* ou de *l'ouas* . Le second (n° 6) représente un homme couché  à la droite et à la gauche de qui se dressent deux fleurs de lotus; il est tracé sur un bloc de la rangée supérieure, lequel touchait au côté est de la cuve, et il est assez significatif par lui-même pour qu'il n'y ait pas besoin d'en souligner la valeur. Quant au n° 8  , isolé ainsi, la signification en est assez douteuse : toutefois je ne serais pas surpris s'il était

reconnu un jour qu'il nous donne le nom du monument. Le graffito n° 16, que j'ai relevé sur un bloc de la troisième rangée non déplacé, assure encore mieux à l'édifice le caractère sépulcral que je n'ai cessé de lui prêter. Nous nous sommes arrêtés, faute d'argent, à deux doigts du but, au moment même où nous achevions nos travaux d'approche. La phase de préparation est terminée, et maintenant, derrière chacun des blocs demeurés en place, nous avons toute chance de trouver enfin ce que nous cherchons, c'est-à-dire les restes du personnage pour lequel une construction aussi gigantesque a été entreprise. Je conserve, quant à moi, le meilleur espoir dans le résultat de la fouille. En effet, au cas où il s'agirait là d'une construction inachevée, il y aurait à expliquer pourquoi on a apporté tant de soin à rendre inviolable la partie ouest de l'édifice, à protéger la cuve à libation, à crépir le rocher. Je me permettrai donc de vous demander, Monsieur le Directeur général, de vouloir bien m'autoriser à reprendre un jour l'exploration aussitôt que nos ressources le permettront.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur général, l'expression de mon respectueux dévouement,

Le Directeur des travaux,

A. BARSANTI.

Le 30 mars 1912.

LES
CERCUEILS ROYAUX DE GOURNAH

PAR

M. GEORGES DARESSY.

J'ai publié dans les *Annales*⁽¹⁾ les inscriptions d'un cercueil au nom du roi Kamès exposé jusque-là simplement comme type de cercueil *richi*. La date d'entrée au Musée de ce sarcophage était inconnue, car il n'a pas été inscrit sur les registres; le seul point certain était qu'il faisait partie des collections depuis longtemps et avait été inventorié à Boulaq par M. Maspero sous le n^o 4944. Je me demandais si les bijoux de la reine Aah-hotep ne proviendraient pas de deux cercueils trouvés simultanément, celui d'Aah-hotep et celui de Kamès, les ouvriers arabes en l'absence de Mariette ayant mis dans une seule cuve les ornements des deux momies.

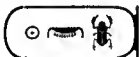



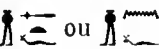

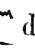
J'ai trouvé depuis quelques indications qui n'éclaircissent pas entièrement la question, mais semblent mettre tout au moins sur la voie dans laquelle on doit guider les recherches.


Dans la lettre de Mariette à M. de Rougé sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Égypte⁽²⁾ on remarque le passage suivant (p. 28) : « J'ai reconnu à Drah-abou-neggah l'emplacement de sept tombes royales qui sont : — celles des rois Ra-noub-kheper-Entef et Sevek-em-saf, creusées à l'ouest de la plaine, dans les flancs d'une colline; la tombe du premier de ces rois est un héli-spéos, et la façade était ornée de deux obélisques; — celles des rois Entef II, Entef III et Entef IV, qui étaient des constructions élevées dans la plaine, avec portes toujours praticables; la tombe d'Entef IV était une pyramide non orientée; la porte donnait accès dans un couloir qui lui-même conduisait à une chambre dans laquelle la

⁽¹⁾ *Annales*, 1908, p. 61. *Le cercueil du roi Kamès*.

⁽²⁾ *Rev. Arch.*, 1860, p. 17. *Lettre de M. Aug. Mariette à M. le vicomte de Rougé*.

« momie royale a été déposée; au fond de cette chambre est encore debout
 « une stèle qui nous montre le roi suivi, non pas, comme l'En-aa du papyrus,
 « de son chat *Buhaki*, mais de ses quatre chiens *Behkaa*, *Abakaro*, *Pektès*
 « et *Takro*; — celle d'un roi Ahmès qui n'est ni l'Amosis de Manéthon, ni
 « l'Ahmès *Si-pe-ar* du papyrus, ainsi que celle de la reine Aah-hotep, toutes
 « deux arrangées selon le quatrième système, c'est-à-dire que les momies
 « royales enfermées dans leur cercueil avaient été confiées à la terre sans au-
 « cun signe extérieur qui en révélât la présence. »

Mariette ne semble pas, dans ce passage, avoir cherché à classer les Antef. Ses trois premiers rois de ce nom sont aujourd'hui reportés à la fin du Moyen Empire. Le premier est  dont les obélisques sont maintenant au fond du Nil; les deux suivants sont apparemment les deux frères dont le Musée du Louvre conserve les cercueils, qui ont comme prénoms  et , enfin le quatrième est celui dont la pyramide est tout au nord-est de la nécropole, près du canal⁽¹⁾. Ce  ou  ou  dont le cartouche-prénom est inconnu, qui a  pour nom de *ka*, est le seul de la série qu'on classe encore dans la XI^e dynastie. Il ne devait pas rester de traces de son cercueil : placé dans la chambre centrale de la pyramide, devant la stèle aux chiens, il a dû disparaître depuis longtemps.

Il ne semble pas que Mariette ait retrouvé la tombe d'où provient le sarcophage doré de l'Antef conservé au Musée Britannique. Découvert par les Arabes en 1827 à Drah-abou'l-Neggah dans une cuve en pierre taillée à même le roc, dans la colline, la tradition de l'emplacement du tombeau était déjà perdue à l'époque des fouilles de Mariette; mais ce renseignement est suffisant pour montrer qu'il n'était pas dans la pyramide d'Antef .

Pour Sebek-m-saf il ne paraît pas non plus que le cercueil ait été mis au jour; du moins il n'y en a pas de signalé portant le nom de ce roi dans les musées. La caisse à canopes seule fait partie des collections du Musée de Leyde après avoir été dans la collection d'Anastasi. Le tombeau était

⁽¹⁾ Sur la carte des *Denkmäler* de Lepsius l'emplacement de la pyramide serait à marquer en S. IV, juste au-dessous de

l'endroit où l'on voit les terres cultivables pénétrer à l'intérieur d'une grande cour entourée de piliers sur trois côtés.

donc vidé dès la première moitié du XIX^e siècle et Mariette en a seulement reconnu le site⁽¹⁾.

Restent deux tombes, celles d'Aah-hotep et d'Aahmès. Pour la première je n'ai rien à ajouter à tout ce qui a été déjà écrit sur la reine aux bijoux dont le sarcophage doré fut trouvé dans une fosse recouverte de cinq à six mètres de sable, à mi-côte de la colline de Gournah.

Pour le cercueil d'Aahmès nous avons les renseignements donnés par Vassalli⁽²⁾ : « Le tombe di Gurnah sono scavate parte nella collina e parte « nella pianura. Alcune delle ultime hanno il pozzo verticale che conduce « alla camera sepolcrale, ma la maggior parte ne sono prive. Fu in una di « queste che il signor Mariette anni sono scoprì un sarcofago inviolato, « aperto il quale vi trovò sul petto della mummia un cartello reale portante « il nome di *Ahmes* re della XVIII^a dinastia. Questo cartello è lavorato con « fili d'oro ed intarsiature di pietra di un lavoro finissimo. Un magnifico « pugnale, vari amuleti, uno scarabeo e due lioncini d'oro col cartello reale « d'*Ahmes* inciso, furono il frutto di questo trovato che ora figura nella « collezione di S. A. il principe Napoleone. »

Un autre récit de la découverte est dû à M. Matthey⁽³⁾ : « Dans le même « district de la nécropole de Thèbes où il avait trouvé la momie de la reine « Aah-hotep, M. Mariette fit une autre découverte digne du plus haut inté- « rêt; ce n'est rien moins qu'un cercueil renfermant le corps du célèbre fils « de cette reine.

⁽¹⁾ Cette tombe, « creusée dans les flancs d'une colline », n'est apparemment pas la même que la pyramide ruinée en briques crues située à Drah-abou'l-neggah au-dessus de la tombe de Neb-amen, près du Deir el-Bakhit, que les fouilles du Marquis de Northampton ont montré être celle du roi Sebek-m-saf mentionnée au papyrus Abbott.


Il est à noter que les cercueils des Antef du type *richi*, de Sebek-m-saf, d'Aah-hotep, d'autres personnages de la XIII^e à la XVII^e dynastie ont été trouvés à Gournah et Drah-abou'l-neggah, au



sud de l'entrée de la Vallée des Rois, tandis que la pyramide de l'Antef aux chiens et les diverses stèles thébaines de la XI^e dynastie proviennent de la région au nord de cette vallée, vers ce qu'on appelle Kom-el-Hekal. La nécropole de ces deux époques occupe donc des places différentes et l'on aurait pu tenir compte de ce fait pour la classification des Antef.

⁽²⁾ L. VASSALLI, *I monumenti istorici egizi*, p. 128.

⁽³⁾ A. MATTHEY, *Explorations modernes en Égypte*, p. 162.

« Chose singulière et inexplicable, ce cercueil fut trouvé dans une masse
 « de matériaux au milieu desquels il semblait avoir été déposé pêle-mêle. Il
 « était couché sur le côté droit, et néanmoins ce cercueil n'avait pas été
 « violé. Au bras gauche de la momie royale était passé, en forme d'anneau,
 « une corde de papyrus bien tressée, dans laquelle se tenait, selon la mode
 « nubienne, un beau poignard à lame de bronze emmanchée dans une
 « poignée enrichie d'or et d'argent. M. Mariette, après avoir levé les dernières
 « bandelettes, fouilla dans le corps de ce roi enseveli depuis trente-six
 « siècles, et en retira un scarabée, des amulettes et deux petits lions d'or
 « couchés, la gueule fermée. Entre ces lions fut trouvé un cartouche royal
 « qui mettait fin à tous les doutes en révélant le nom et la qualité du défunt.
 « Ce cartouche portait écrit, avec des fils d'or incrustés, le nom du roi
 « Ahmès, le vainqueur des Pasteurs. Les objets d'or trouvés dans la momie
 « sont conservés dans la collection du prince Napoléon. »

J'ignore où M. Matthéy a puisé les renseignements qu'il donne, s'il les tenait de Mariette ou de Vassalli, ou s'il les a pris dans un mémoire contemporain de la trouvaille dont je n'ai pas connaissance, mais il semble assez bien documenté sur la découverte. Or son article laisse voir l'indécision dans laquelle était Mariette sur l'identité du personnage; il n'a pas trouvé le nom sur le cercueil et c'est le cartouche d'Ahmès figurant sur le diadème qui lui donne seul une indication. Au premier moment, vu la forme  du nom, il n'ose croire qu'il a sous les yeux la momie du vainqueur des Pasteurs, ce n'est que plus tard qu'il se décide à y voir le premier roi de la XVIII^e dynastie. Nous savons maintenant cette identification fautive puisque le corps d'Amosis a été retrouvé en 1881 dans la cachette des momies royales de Deir-el-Bahari.

Je crois bien que ce cercueil d'Ahmès est en réalité celui de Kamès. L'inscription sur le corps est tellement effacée que Mariette n'aura pu la déchiffrer; sous les pieds, la forme anormale , avec  tracé en dehors de la bande, l'aura dérouté, et il aura adopté la lecture incontestable que présentait la couronne sans se rendre compte que les bijoux ne sont pas nécessairement au nom du mort.

Les objets qui étaient dans le cercueil prirent le chemin de l'Europe. Le cartouche et les deux lions furent acquis par le Louvre après la vente de la collection du prince Napoléon et sont catalogués sous le n^o 690

dans la salle historique⁽¹⁾. Dès 1859, Mariette avait remis à Devéria pour être déposé au Louvre un miroir trouvé dans le cercueil et dont il n'est pas fait mention autre part. Je ne sais ce qu'est devenu le poignard. Le cercueil seul resta à Boulaq, oublié, et le couvercle séparé de la cuve fut exposé, anonyme, comme type de sarcophage de la XVII^e dynastie.

La mention que la momie de Kamès était intacte lors de son arrivée au Musée infirme la supposition que j'avais faite d'un mélange possible des objets au moment de la découverte simultanée des cercueils d'Aahhotep et Kamès. La théorie qui fait de Kamès un frère aîné d'Aahmès ayant régné peu de temps est celle qui expliquerait le mieux pourquoi des objets précieux au nom de ces deux souverains avaient été donnés à leur mère Aahhotep, puis déposés dans son sarcophage. C'est grâce aux voleurs antiques qui avaient enlevé les cercueils d'Aahhotep et de Kamès et n'eurent pas le temps de profiter de leur larcin que nos musées se sont enrichis de chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, alors que les corps des autres souverains, notamment d'Aahmès, restés sous la surveillance des prêtres et qui furent déposés dans la cachette de Deir el Bahari, ont été dépouillés de tous leurs ornements précieux sans doute par leurs propres gardiens. Étrange destinée que celle des plus vénérés ancêtres des Pharaons les plus puissants!

G. DARESSY.

⁽¹⁾ Ils sont figurés dans F. VON BISSING, *Ein thebanischer Grabfund*, pl. VIII.

FOUILLES

EXÉCUTÉES PRÈS D'EL-KANTARA

PAR

MOHAMMED EFFENDI CHABÂN.

Il y a en face du village d'El-Kantara, sur la route de Port-Saïd et à un demi-kilomètre au delà du Canal de Suez, un cimetière de l'époque ptolémaïque et romaine. Il est limité, à l'ouest, par les locaux du Gouvernement, bureaux de la Police, bureaux des transports militaires, lazaret, Caserne des gardes-côtes, et à l'est, par un Tell connu sous le nom de Tell Abou-Séïf ou Tell El-Ahmar. Il s'étend du nord au sud sur une longueur de trois kilomètres et il contient quantité de tombeaux de formes différentes, que je diviserai en six catégories.

I. — La première catégorie comprend des tombeaux en briques cuites,

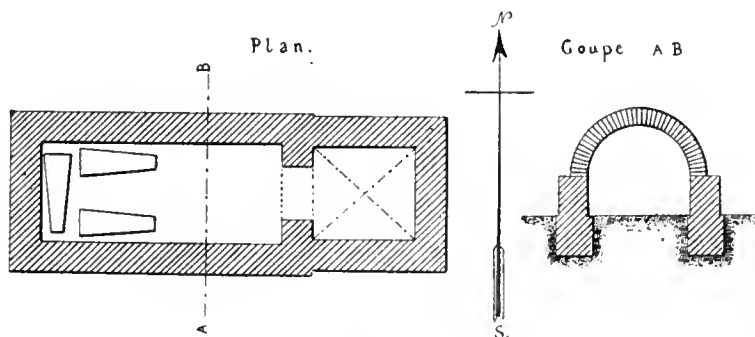


Fig. 1.

de figure rectangulaire avec voûtes en briques. La porte ouvre sur la face sud, cintrée à la partie supérieure. Elle donne accès sur une sorte de courette à ciel ouvert, par laquelle on amenait les sarcophages dans le tombeau. Cette porte était ensuite fermée de gros blocs de pierre. A l'angle sud-est, les ouvriers avaient pratiqué dans les deux murs des trous, dont ils se servaient pour descendre dans la courette.

Nous avons déblayé quatre tombeaux de cette catégorie.

Le premier (fig. 1) est situé près du bureau quarantenaire. Il contenait

trois sarcophages en calcaire blanc violés de vieille date. Seul, celui du côté nord renfermait une momie qui n'était pas trop endommagée, et autour de laquelle étaient placés des amulettes, le bœuf Apis, Thot, Horus. Les autres étaient vides et ils ne portaient aucune décoration non plus que les parois de la chambre.

Le second (fig. 2) est situé à un kilomètre vers l'est du Lazaret. Ismaïl effendi El-Moufti, Nazir des travaux du Sinaï, y découvrit un sarcophage

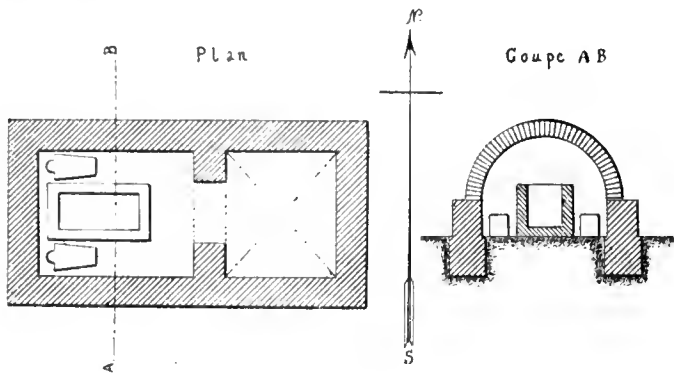
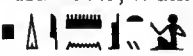
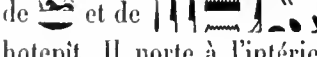


Fig. 2.

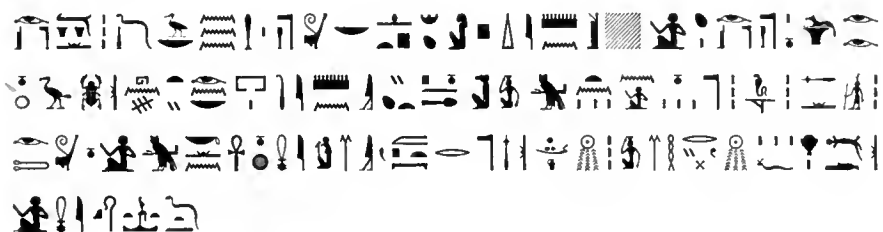
de calcaire blanc en juillet 1911, tandis qu'il faisait extraire des matériaux destinés à la construction d'un local pour le Service des transports militaires. Il en avisa le Musée qui me chargea de vérifier la trouvaille.

A la suite de cet examen, le sarcophage fut transporté au Caire, grâce au concours bienveillant de Mohammed effendi Hassan El-Hamouli, mamour de la Douane d'El-Kantara. Il appartient à un certain  fils de , premier prophète de l'Horus local et de Neb-hotepit. Il porte à l'intérieur des inscriptions et des figures de divinités. Sur la face ouest sont gravés le jugement d'Osiris et les images des jurés de l'enfer qui tiennent chacun un couteau en main. Il y avait à côté de lui deux autres sarcophages de la même matière; dans l'un, je recueillis un gros scarabée, puis deux autres scarabées plus petits. La momie n'existe plus : elle avait été retirée de longue date par une brèche pratiquée dans le couvercle, du côté nord. Elle était probablement dorée, car des parcelles de stuc doré étaient mêlées au sable qui remplissait à moitié le sarcophage.

Les tableaux ne méritent pas une reproduction spéciale. On lit à l'intérieur, au haut de la face sud, en une seule ligne horizontale : (→)




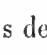

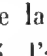
puis au haut de la face nord : (→)

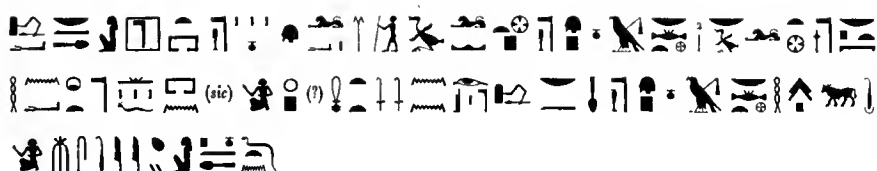


Enfin, on lit autour de la scène du jugement les inscriptions suivantes :



Le troisième tombeau est situé un peu au nord du précédent (fig. 3). Il avait un plafond en briques cuites, écroulé aujourd'hui : les briques mesurent 0 m. 25 cent. de longueur, sur 0 m. 12 cent. de largeur et 0 m. 06 cent. d'épaisseur.

Il contenait douze sarcophages dont six posés sur le sol et six sous les premiers : seuls le second et le troisième portent des inscriptions. Ils portent l'un et l'autre les légendes de : 1°  fils de la dame ; 2° au fils de ce même  né de la dame . Ils avaient été violés tous les deux dans l'antiquité. J'ai ramassé dans le sarcophage n° 1, quelques scarabées de différentes dimensions, et au bas



Le quatrième tombeau est situé au sud-est du Lazaret. Il mesure 5 m. 30 cent. de longueur sur 2 m. 30 cent. de largeur. Le plafond en était en briques cuites de 0 m. 25 cent. \times 0 m. 12 cent. \times 0 m. 06 cent., mais il

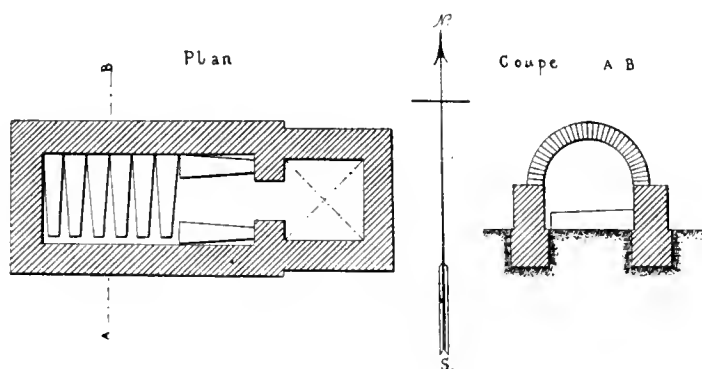


Fig. 4.

s'est écroulé il y a longtemps. On y accède à l'est par une courette en contre-bas de forme carrée, qui a 2 m. 10 cent. de longueur sur 2 m. 10 cent. de largeur (fig. 4). Il renferme huit sarcophages dont un immédiatement à droite et un immédiatement à gauche de l'entrée, les autres rangés dans le fond. Les têtes des momies sont orientées vers l'ouest dans les deux premiers, vers le nord dans les autres. Les couvercles avaient été brisés et les morceaux jetés pêle-mêle dans les cuves : celles-ci ne contenaient plus que des ossements pourris. Aucune inscription.

II. — Les ensevelissements du second type ne comportent aucune construction, mais les sarcophages en pierre composés chacun de plusieurs pièces ont été déposés à même le sable. Les couvercles sont en plâtre friable. Les momies n'ont pas de linceuls et quelques-unes seulement portent des masques. Plusieurs avaient été revêtues entièrement d'une couche de plâtre

sur laquelle on avait peint des figures de divinités. L'une d'elles avait les

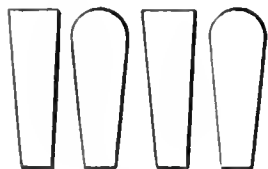


Fig. 5.

oreilles dorées. Le chevet est tantôt arrondi tantôt coupé droit, comme le montre la figure 5. Tous les cercueils sont orientés la tête à l'ouest. Le plâtre employé paraît provenir de l'emplacement situé à l'ouest de la gare d'El-Ballâl, n° 54. Il y a actuellement à El-Ballâl une usine établie par M. A. Eddé pour l'exploitation de la

Pierre et la fabrication du plâtre.

III. — Le troisième type comprend des sarcophages en pierre, placés à même le sable, sans chambre funéraire; les couvercles sont de pierre comme la cuve. La plupart des momies qui s'y trouvent sont dorées; la dorure recouvre complètement le crâne. Elles ne sont pas bien embaumées; elles sont noires, tombent en pièce facilement, et les os en sont décomposés. Elles n'ont ni cartonnages ni linceuls, mais on les couchait nues dans le sarcophage que l'on remplissait de sable jusqu'au bord, et l'on plaçait le couvercle. Les sarcophages sont des formes suivantes (fig. 6) :

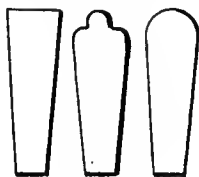


Fig. 6.

IV. — La quatrième catégorie nous montre non pas des sarcophages

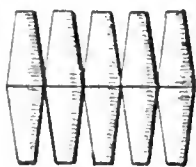


Fig. 7.

mais des sortes de cercueils formés de deux immenses jarres oblongues en terre cuite, ajustées ouverture à ouverture et scellées au plâtre. Les momies y sont nues, sans linceuls; elles ont les têtes dirigées vers l'ouest, comme c'est l'usage dans ce cimetière. Elles sont en général couchées par cinq l'une à côté de l'autre (fig. 7); quelquefois pourtant elles vont par deux.

V. — La cinquième catégorie ne comprend qu'un tombeau en briques cuites, long de 2 m. 15 cent. sur 1 m. 40 cent. de large et sur 1 m. 20 cent. de haut avec voûte également en briques. Il renfermait six momies couchées l'une à côté de l'autre, trois avec les têtes à l'ouest et trois avec la tête à l'est.

La sixième classe est une sorte de fosse commune, creusée en plein sable, où les momies sont placées en couches superposées les unes à côté des autres. Chaque couche occupe une aire de 4 mètres \times 4 mètres que recouvre un lit de terre haut d'environ 0 m. 30 cent.; une seconde couche de momie repose sur ce lit, et elle est recouverte elle-même d'un second lit de terre, et ainsi de suite jusqu'au niveau du sol. Elles sont nues, sans cartonnages ni linceuls, et aucun objet ne les accompagne : les gens qui sont enterrés là appartenaient à la classe pauvre de la population.

MOHAMMED EFF. CHABÂN.


NOTE ON THE PRECEDING REPORT

BY

M. C. C. EDGAR.

There is a short account of this cemetery by Mr. Griffith in *Tanis II*, p. 99, which may be compared with the above report of Mohamed Effendi Chabân. It appears that the ordinary method of burial at Qantara, in the Roman age, was to lay the body in a coffin of gypsum or earthenware, or in a couple of jars, just below the surface of the desert. The coffins and jars are usually found in rows of half a dozen or so, and sometimes coffins and jars occur side by side in the same row. But, instead of being laid in the bare sand, the coffins were sometimes lodged in vaulted tombs of baked brick as described above. These vaulted tombs contain coffins both of gypsum and of limestone, a few of the latter being inscribed.

In several coffins, both in the tombs and in the sand, some fragments of plaster masks were picked up, and also some remains of plaster-covered shrouds with funerary scenes in relief. The masks had been painted naturalistically and the scenes were gilded. The few fragments which I saw were of the first or second century A. D. In fact all the tombs belonged to the Roman age, and if there is an earlier cemetery it has got to be discovered.

The site of the town to which the cemetery belongs is called Tell el Almar, or Tell Abou Sefa, and lies about half an hour east of Qantara. Here also Mr. Griffith has noted that, with the important exception of two Ramesside monuments, the ruins are of late date : « nearly all is Roman, so « the previous occupation must have been very short indeed ». The fact that there are such scanty traces of an early inhabitation of the site is the only objection against the identification of Qantara with , the capital of the fourteenth nome. The concordance between this name and the Greek *Sile*, *Sele*, which is fixed near Qantara by the *Itinerarium Antonini*, the position of the town on the edge of the desert, and the inscriptions on the Ramesside monuments and on the newly found coffins are all in favour of the identification. The arguments for it have been well stated anew by C. KÜTHMANN, *Die Ostgrenze Aegyptens*, p. 38-49. Griffith on the other hand (*Tanis II*, p. 106; cf. also J. DE ROUGÉ, *Géographie*, p. 95) draws a distinction between the fortress of Zarou, which he places at Qantara, and the city of Zarou, for the site of which he suggests Tell Belim = Tell Sherig, on the edge of Lake Menzaleh.

C. C. EDGAR.

SUR UN ACTE DE VANDALISME COMMIS DANS LE TEMPLE DE RAMSÈS II À ABYDOS

NOTE PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

Dans la nuit du 21 au 22 mai 1912, un malfaiteur, trompant la vigilance des gardiens et profitant d'une tempête de sable et de vent, escalada les murs de clôture du temple de Ramsès II, à Abydos, et barbouilla d'encre les parois de cinq salles ou chambres de ce monument. Un ancien ghaïr du temple, licencié de la veille même, contre lequel existaient de fortes présomptions, fut aussitôt arrêté, et l'enquête judiciaire commencée sans retard par le māmour du Markāz de Baliana. L'accusé doit comparaître le 27 juin devant le tribunal de Girgéh.

Ces dégradations concernent d'abord la première salle hypostyle (marquée B sur le plan de Mariette) : les cartouches et protocoles de Ramsès II, décorant le montant de droite de la porte qui de cette salle mène à la chambre I, ainsi que neuf des « Nils » des nomes, dont la procession aux couleurs si fraîches orne le registre inférieur de la paroi nord, furent sérieusement barbouillés d'encre; barbouillages identiques sur cinq des « Nils » de la paroi est. Passant ensuite dans la chambre I, le vandale s'attaqua de même façon aux quatre lignes verticales d'inscriptions gravées sur la feuillure interne du côté gauche de la porte, et un peu aux peintures du mur ouest. S'enfonçant plus avant, il pénétra dans les chambres J et K : chambre J, il promena son pinceau sur les tableaux du mur est et frotta vigoureusement cinq des cartouches de la feuillure interne du côté droit de la porte, puis, se retournant, il traita de même la feuillure de gauche et le mur ouest; chambre K, il n'épargna rien, ni les cartouches et les inscriptions des feuillures de droite et de gauche de la porte, ni les peintures et les

figures des parois est, ouest et nord. Enfin, il sortit dans la seconde salle hypostyle (C du plan de Mariette), barbouilla encore légèrement les murs nord et est de la salle, et écrasa contre la pierre son pot d'encre, qui s'étala, en une énorme tache, sur le corps d'une déesse de la paroi est.

Si l'encre employée avait été à base de sulfate de cuivre, comme nous le craignîmes tout d'abord, le mal aurait été irréparable. Mais l'analyse montra qu'il ne s'agissait heureusement que d'encre indigène, à base de noir de fumée. Des fragments de calcaire, tachés d'encre, recueillis au bas des murs, et de petits caillots d'encre prélevés sur la paroi est de la seconde salle hypostyle, furent soumis par M. Maspero à l'examen de M. le docteur Bay, qui en fit une soigneuse analyse, dont il voulut bien consigner les résultats dans la note que voici :

NOTE DU DOCTEUR BAY

SCIENTIFIC ASSISTANT TO GENERAL MANAGER E. S. R.

Cher Monsieur Maspero,

J'ai fait un premier examen très sommaire des fragments de calcaire que vous m'avez envoyés et qui proviennent du Temple d'Abydos, ainsi que des caillots de la substance qui a servi à barbouiller les peintures. Voici le résultat de ce premier examen :

1° J'ai soumis les parcelles de caillots à un grillage sur platine à la flamme d'un brûleur Bunsen. J'ai observé que la partie noire de ces parcelles brûlait complètement sans faire de flamme ni répandre d'odeur, mais à la manière du noir de fumée ou de la suie, en formant une braise incandescente pendant quelques instants. Le reliquat laissé sur la lame de platine après la combustion est une poudre analogue à l'ocre rouge, d'où je conclus que la substance employée par le criminel est un mélange de poudre inerte avec du noir de fumée ou de la suie.

2° J'ai pris un des fragments de calcaire taché très largement et j'ai fait une coupe perpendiculaire à la surface barbouillée, ce qui m'a permis de

constater que la substance noire n'avait pas pénétré dans le calcaire par capillarité, ce qui n'eût pas manqué de se produire si la substance employée eût été de l'encre.

3° Enfin, j'ai soumis un des caillots barbouillés à un lavage ne portant que sur la moitié de la tache. J'ai constaté que cette tache disparaissait très rapidement sous l'action de l'eau additionnée d'une faible proportion de sous-carbonate de soude (solution à environ 5 millièmes).

En résumé, je crois que la substance employée, n'ayant pas pénétré dans le calcaire, pourra être enlevée avec des lavages à une eau légèrement alcaline. Ces lavages devront être pratiqués au blaireau et à l'éponge.

Un essai fait sur une petite surface permettra de dégager la technique générale nécessaire pour pratiquer cette opération en grand.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

D^r BAÿ.

Nous conformant aux indications données par le D^r Baÿ, nous entreprîmes, M. Oropesa et moi, de faire disparaître les traces de cet acte criminel. Nous ne procédâmes pas partout de même façon. Nous avons remarqué, en effet, que plus la couche noire était épaisse, plus il était aisé de l'enlever. Au contraire, quand de l'encre même il ne restait qu'une couche légère, il était moins facile d'effacer la trace jaunâtre laissée par la graisse que renferme le noir de fumée. Ainsi, le barbouillage de la feuille gauche de la porte menant à la chambre K fut lavé à l'eau simple, avec plein succès; la grosse tache de l'hypostyle C disparut presque entièrement par un traitement analogue. Cependant, d'une façon générale, le carbonate de soude seul eut raison de ce composé gras; et lorsqu'il s'agissait de tableaux aux couleurs délicates, nous y eûmes recours d'autant plus volontiers qu'un frottis assez léger dissolvait la graisse et emportait le noir de fumée, sans risque sérieux pour la peinture. Nous nous servîmes toujours d'éponges, jamais de brosses ni de pinceaux, et nous employâmes le carbonate à raison de 1 kilog. par *safé* d'eau d'une contenance de 20 litres environ.

Les résultats furent dans l'ensemble satisfaisants. Dans la salle hypostyle B, peu de traces subsistent sur la paroi est; il en reste un peu plus sur la paroi nord, et les couleurs m'ont paru, après l'opération, légèrement défraîchies (voyez photos 1 et 2). Salle I, le noir disparut complètement et les couleurs ont reparu intactes. La grosse tache de l'hypostyle C a laissé une légère trace jaunâtre que le soleil, je pense, achèvera de manger (voyez photos 3 et 4). La salle J nous donna beaucoup de peine, cependant l'encre a partout disparu, et les couleurs sont bien conservées. Bon succès, salle K, pour tous les murs, excepté pour la feuillure droite de la porte, où les couleurs ont faibli (voyez photos 5 et 6).

En général, on peut dire que le procédé recommandé par le Dr Baÿ s'est révélé, à l'épreuve, excellent. Tous ces affreux barbouillages ont disparu. Les traces jaunâtres qui subsistent de-ci de-là, comme aussi la dégradation des couleurs en quelques endroits, ne sont vraiment sensibles que pour un œil prévenu; et de toute cette *noirceur* il ne restera, en somme, que le souvenir des émotions qu'elle causa à ceux qui ont la charge de protéger et de conserver les précieux monuments d'Abydos.

Assiout, 25 juin 1912.

G. LEFEBVRE.

A TRAVERS LA MOYENNE-ÉGYPTE

DOCUMENTS ET NOTES

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE

INSPECTEUR EN CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS.

§§ I-VIII.

§ I. — CHEIKH MOBADER.

Un notable de Baliana ayant obtenu, en mai 1911, l'autorisation de faire des recherches dans la montagne est, près du village de Cheikh Mobader, à la limite méridionale de la province de Sohag, je fus chargé de la surveillance générale de ces fouilles. En face de Cheikh Mobader, le long des pentes de la chaîne arabique, s'étendent de vastes nécropoles, qui sont probablement celles de l'antique *Samhudli* (copte *Semhóout*), représentée par le bourg moderne de Samhúd, sur la rive ouest du Nil⁽¹⁾. Ces nécropoles ont été souvent fouillées dans les temps modernes, d'abord par les pilliers ordinaires de cimetières qui semblent y être revenus maintes fois, puis, il y a une vingtaine d'années, m'a-t-on dit, par un inspecteur indigène du Service des Antiquités. C'est là cependant que notre notable de Baliana voulut tenter la chance. Il n'eut pas grand succès, et fit à peine ses frais.

⁽¹⁾ On a de nombreux exemples de villes antiques situées sur la rive ouest et qui enterraient leurs morts de l'autre côté du Nil; ainsi, un peu au nord du site qui





nous occupe, les cimetières de Naga-ed-Deir sont apparemment l'une des nécropoles de cette This que recouvre le village moderne d'El-Birbéh.






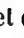
Le travail fut mené assez méthodiquement, du moins tant que je fus sur les lieux. On reprit les tombes précédemment fouillées, et on en ouvrit qui *a priori* paraissaient avoir échappé à la cupidité des modernes. Les résultats dans les deux cas furent à peu près aussi décevants et aussi peu fructueux. Les tombes que l'on était fondé à croire intactes semblent en effet avoir été pillées dès l'antiquité, saccagées par des gens qui détruisaient pour détruire, et pour ainsi dire avec l'intention d'insulter les morts. Les indigènes accusent de ce méfait les *Reqeyby* (رقبيبي), et j'ai retrouvé sur d'autres points de l'Égypte cette légende, sans qu'on puisse d'ailleurs m'expliquer quel peuple ou quels individus l'on entend désigner sous ce nom. Les puits funéraires sont creusés très régulièrement et à une profondeur de 3 m. 50 cent. à 4 mètres. Au fond du puits s'ouvrent, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, deux chambres dont l'entrée était primitivement fermée par un mur en briques crues. A l'intérieur des chambres, ce n'est que pillage et désolation : ossements dispersés, cadavres mis en pièces; des sarcophages en bois il ne reste que des fragments insignifiants et nous n'en avons rien pu recueillir. Seuls les petits objets ont été, en partie du moins, épargnés : et tout le produit de ces fouilles, tant dans les tombes soi-disant intactes, que dans celles qu'ont imparfaitement explorées les chercheurs modernes, a consisté en scarabées, petits vases, amulettes de toute sorte, dont une vingtaine présentent quelque intérêt et permettent au moins de dater la nécropole, qui est du Nouvel Empire.

Voici la liste des objets qu'au moment du partage j'ai retenus pour le Musée; elle donnera une idée du contenu de ces tombes.

a. Vases : une grande ampoule, à couverte bleue vernissée, d'un travail excellent; un vase en albâtre ●; un plat creux en albâtre. Tous ces objets intacts.

b. Un grand *oushabti*, en calcaire.




c. 1° Un anneau en ivoire : sur le chaton une grenouille; 2° un gros scarabée blanc-vert : au revers, un taureau; au-dessus de lui le cartouche de ; devant lui ; derrière lui ; 3° un autre scarabée de taille moyenne, vert : sur le plat, une uræus ailée et un scarabée ailé encadrent le cartouche de ; 4° un petit scarabée vert portant

simplement les mots ; 5° un beau scarabée vert : au revers le cartouche de ; 6° un petit scarabée bleu portant le dessin d'un poisson; 7° un petit scarabée en calcaire blanc portant le nom de ; 8° un amulette de forme ovale présentant d'une part le cartouche de , et d'autre part ce même cartouche flanqué des deux côtés d'un luth  et d'une plume ; 9° un autre amulette ovale, bleu : d'un côté deux lézards, de l'autre le Roi, casqué, armé du crochet, précédé de son cartouche (Thoutmosis III);



10° encore un amulette, vert, de même forme ovale : d'un côté le Roi donnant la main à Horus, de l'autre le cartouche de :

Parmi les nombreux petits objets laissés au fouilleur, je signalerai seulement comme intéressants :

- 1° Un bras, en bois de palmier dôm, portant au poignet une tête d'Hathor (o m. 28 cent. de long);
- 2° un poisson en stéatite;
- 3° un scarabée blanc, portant la légende : ;
- 4° un amulette en forme de cartouche avec l'ébauche des noms de Thoutmôsis III : d'un côté  et de l'autre .

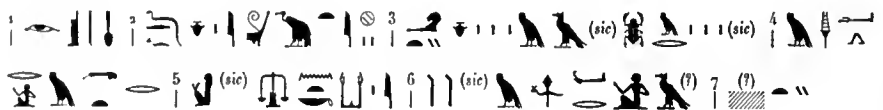
§ II. — ARABÉT-BI'L-SOHAG.

Arabét-bi'l-Sohag est un village de Bédouins, établi à la lisière du désert, à quelque cinq kilomètres au nord du célèbre *Couvent Rouge*. Il est plus généralement connu sous le nom d'Arabét-abou-dahab, vocable singulièrement suggestif pour les modernes Égyptiens, qui croient volontiers que les sites confiés à notre garde sont des cachettes toutes remplies d'or (*dahab*). Un particulier de Sohag se vit au comble de ses vœux quand M. Maspero lui accorda l'autorisation, qu'il sollicitait depuis longtemps, de faire pendant dix jours, sous la surveillance de notre Service, des fouilles dans le désert avoisinant ce village. Il m'avait été facile de reconnaître, à l'examen des vallonnements du sol, qu'il y avait là une nécropole : mieux valait donc qu'elle fût fouillée en notre présence.

Les résultats furent décevants tant pour le chercheur de trésors que pour nous. Toutes les tombes qui furent ouvertes avaient été pillées dès

l'antiquité : c'étaient des puits profonds, atteignant jusqu'à douze mètres : au bas, la chambre funéraire. Rien n'y avait été laissé, pas un vestige de sarcophage, aucune stèle, aucune statuette; par contre, ce qu'on trouve toujours et partout en Égypte, des vases en terre cuite, très ordinaires, mais relativement si nombreux que notre fouilleur, plaisantant sur sa malchance, me fit remarquer que le nom qui convenait à ce site n'était pas *abou dahab* (le père de l'or) mais plutôt *oumm-el-gaab* (la mère des pots). Toutefois, en criblant la poussière, on retira trois ou quatre petits amulettes que j'abandonnai au concessionnaire de la fouille, et un gros scarabée que je retins pour la part du Musée.

Le scarabée est en pierre dure et mesure 0 m. 055 mill. sur 0 m. 04 cent. Il n'est pas le moins du monde artistique; le seul intérêt, très médiocre, qu'il présente, est que sur le plat a été gravé un vague extrait du chapitre xxx du *Livre des Morts* : la gravure est mauvaise; quant au texte, il est très corrompu et il ne présentait certainement aucun sens à celui qui l'a gravé : à partir de la ligne 5, ce n'est plus que confusion. Cet amulette est d'époque saïte, peut-être d'époque ptolémaïque. L'inscription est disposée sur sept lignes horizontales, se lisant de droite à gauche : je les reproduis à simple titre de curiosité. On notera que le nom du propriétaire de l'objet n'a même pas été gravé : (→)



§ III. — UN SARCOPHAGE PTOLÉMAÏQUE DE QÂOU-EL-KÉBIR.

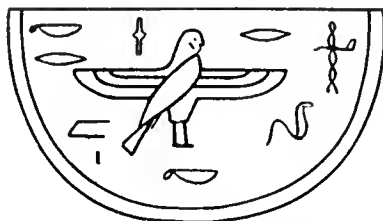
Sarcophage anthropoïde (couvercle et cuve), en fin calcaire, au nom de *Paourdoua*, prêtre d'Osiris, fils du prêtre *Hovoudja* et de la dame *Senhemâouit*. Époque ptolémaïque. — Musée du Caire, juin 1912.

Il a été découvert en mai 1912 par des voleurs à Qâou-el-Kébir, dans la nécropole jadis fouillée par Schiaparelli. Le couvercle mesure 2 mètres en longueur; sa largeur est de 0 m. 75 cent. aux épaules, 0 m. 42 cent. aux pieds.

La tête était revêtue d'une mince couche d'or, encore visible par endroits;

A gauche les dieux : (↔)  = .

4° Au-dessous un plastron, richement et diversement orné. Tout en haut, dans un demi-cercle, l'âme à corps de faucon, ailes éployées, tête humaine, avec la légende « Que ton image † soit à côté de toi pour tes membres », ainsi disposée :






Le plastron se développe sur la poitrine en huit rangs concentriques ornés de perles rondes, triangles allongés, corolles campanulées, triangles encore, étoiles, triangles de nouveau, perles rondes et perles piriformes.

5° Le reste du corps est partagé, dans le sens de la longueur, en trois parties :

a. A gauche, une bande formée de cinq registres horizontaux, superposés.

b. Au centre, trois longues lignes verticales d'héroglyphes.

c. A droite, une autre bande également formée de cinq registres horizontaux superposés.



a. La bande de gauche est surmontée d'une uræus lovée, coiffée du , munie de bras tenant le sceptre *uas*, précédée du signe  et enfin de son nom d'Isis (↔) .

Premier registre, surmonté du signe du ciel —.

Amsiti, à tête humaine, tenant à deux mains une bandelette (bandelette blanche). Devant lui, en deux colonnes verticales : (↔)



Deuxième registre, surmonté du signe du ciel —.

(¹) Sur cette bandelette, cf. les termes du *Rituel*, XXVII, 10 et XXVIII, 1 (MORET, p. 179 : ). — (²) Corriger : .

Douamaoutef, à tête de chacal, tenant une bandelette (bandelette verte).
Devant lui, en deux colonnes verticales : (•→)



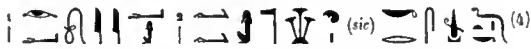
Troisième registre, surmonté du signe du ciel —.

La déesse Heket, à tête humaine, le sceptre *uas* d'une main, la croix ansée de l'autre. Devant elle, en deux colonnes : (•→)



Quatrième registre, surmonté du signe du ciel —.

Le génie Eierâouîâ, à tête humaine, tenant d'une main le sceptre *uas*, de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (•→)



Cinquième registre, surmonté du signe du ciel —.

Le génie Kherbakef, à tête d'ibis, tenant d'une main le sceptre *uas*, de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (•→)



Je décris tout de suite la bande de droite *c*), parallèle à la bande *a*).

c. La bande de droite est surmontée d'un vautour, devant lequel est incliné un sceptre *uas* muni d'un disque à mi-hampe.

Premier registre, surmonté du signe du ciel —.

Hâpi, à tête de cynocéphale, tenant une bandelette (bandelette bleue).
Devant lui, en deux colonnes verticales : (←•)



(1) Cf. *Rituel*, XXIX, 2 (MORET, p. 184 : «pour permettre que tu saisisse ton ennemi»).
(2) Corriger [Heket] [sceptre] [croix].
(3) — (comme plus loin) = — [Heket] [sceptre] [croix].
(4) [Heket] [sceptre] [croix] au lieu de [Heket] [sceptre] [croix] («mes deux mains sont derrière toi pour protéger ton corps»).

Deuxième registre, surmonté du signe du ciel —.

Kabhesnéouf, à tête de faucon, tenant la bandelette *adema* ⁽¹⁾. Devant lui, en deux colonnes verticales : (↔)



Troisième registre, surmonté du signe du ciel —.

Le génie Eiaratef, à tête humaine, tenant d'une main le sceptre *uas*, de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (↔)




Quatrième registre, surmonté du signe du ciel —.

Le génie Eirensafjesef, tenant d'une main le sceptre *uas*, de l'autre la croix ansée. Devant lui, en deux colonnes verticales : (↔)



Cinquième registre, surmonté du signe du ciel —.

Un génie, à tête de faucon, l'*Horus aveugle* . Devant lui, en deux colonnes verticales : (↔)



b. Bande centrale : trois lignes verticales d'hiéroglyphes : (↔)



A la base de la bande centrale et lui faisant face, sur les pieds, deux

⁽¹⁾ Cf. *Rituel* (MORET, p. 187).

chacals affrontés, fouet au dos, allongés sur un naos unique. Au-dessus d'eux, cette double légende :

1. (→) |  .

2. (→) |  .

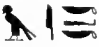
B. — LA CUVE.

La partie supérieure est couverte d'une longue inscription disposée d'un bout à l'autre sur trois colonnes verticales : (→)

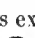



§ IV. — DÉCOUVERTE D'UN TEMPLE À CKG2T.

Apollonos Minoris — Ἀπόλλων μικρός, Ἀπολλώνεια — ne nous est connue que par des textes très tardifs, l'*Itinerarium Antonini*, Hiéroklès et certaines listes d'évêchés⁽⁴⁾. Le nom égyptien de la ville est, en caractères coptes, CKG2T⁽⁵⁾; il ne nous est pas jusqu'à présent parvenu sous sa forme

⁽¹⁾ Le membre de phrase  est évidemment intercalé, par une erreur de lapicide, dans la série des titres d'Osiris.

⁽²⁾  pour  cf. plus haut, p. 87.

⁽³⁾ Les exemples de cette curieuse variante d' sont rares. Voyez cependant

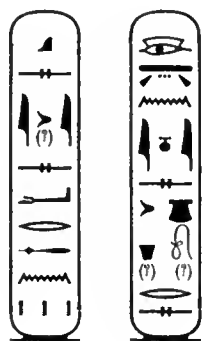
LEFÉREUR, *Le Mythe Osirien*, II, p. 131-132, pour les formes du nom d'Osiris commençant par .

⁽⁴⁾ Cf. PARTHEY, *Zur Erdkunde des alten Aegyptens*, 1858.

⁽⁵⁾ Cf. AMÉLINEAU, *La Géographie de l'Égypte*, p. 463 (qui identifie à tort CKG2T avec Sedfa).

hiéroglyphique. Crum a déjà ⁽¹⁾ identifié ce site avec le petit bourg moderne de Kôm Isfaht (moudiriel d'Assiout, markaz d'Aboutig, à trois quarts d'heure environ à l'ouest de Sedfa). *Apollonos Minoris* aurait donc été une ville très vivante, très prospère, à l'époque impériale et à l'époque byzantine, à en croire les documents précités.

Or, une toute récente trouvaille vient confirmer ces témoignages écrits.



Un paysan de Kôm Isfaht, fouillant le sol de sa maison il y a quelques jours (mai 1912), découvrit d'énormes blocs de grès, restes d'un très grand temple d'époque romaine, dont les ruines doivent se trouver sous l'îlot de maisons qui forme la partie nord-ouest (la plus élevée) du village. J'ai pu voir, au fond d'un trou, la face de deux linteaux encore à demi enfouis : ils portent l'un et l'autre, plus ou moins bien conservés, les très curieux cartouches d'Antonin dont voici une copie provisoire : (→)

A gauche des cartouches, un énorme épervier aux ailes éployées; à droite, une Hathor dans un disque. Peut-être sur l'autre face des linteaux, ou sur quelque autre bloc trouverons-nous le nom hiéroglyphique de la ville. Nous verrons s'il est possible d'acquérir pour le Musée du Caire une partie de ces monuments, qui, sortis de leur trou, se laisseront copier et étudier plus aisément.

§ V. — UN SARCOPHAGE DU MOYEN EMPIRE D'ASSIOUT.

Sarcophage rectangulaire au nom de Ani (𓂏𓂐𓂑). — Bois. — Hauteur 0 m. 50 cent.; long. 2 mètres; larg. 0 m. 52 cent. — Il a été découvert par des voleurs dans une tombe située au nord de la nécropole de la montagne d'Assiout, sur la bordure ouest du cimetière musulman, en

⁽¹⁾ Dans *Gizeh and Rifeh*, p. 39. On est assez étonné de trouver encore dans *Murray's Handbook Egypt*, 11^e éd., 1907, la vieille légende, qui remonte à Champollion, de l'identité d'*Apollonos Minoris* et de l'ancienne ΚΟΚΚΑΜ. J'ajoute qu'il n'y

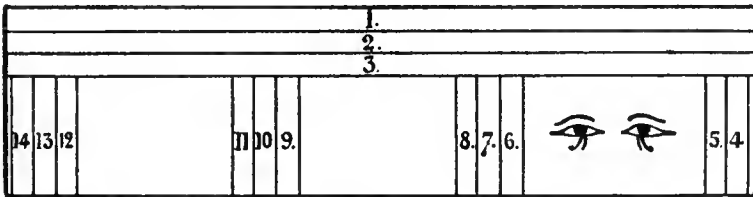
a ni en cette région, ni ailleurs en Égypte, de village moderne appelé *Kûs-Kam*. Les voyageurs chercheraient donc vainement ce village « on the W. bank between Abûtig and Kaû el-Gharbiya », ainsi qu'il est dit dans le *Handbook*, p. 344.


septembre 1911. Le couvercle manque; la caisse elle-même est en très mauvais état. — Musée du Caire, juin 1912.

Les deux grands côtés sont décorés de trois lignes horizontales d'hiéroglyphes encadrées de traits bleus. Au-dessous, quatre colonnes verticales, chacune de trois lignes, excepté la première colonne du côté nord qui ne comporte que deux lignes. Les hiéroglyphes sont peints en bleu, sur fond jaune. Les yeux (entre les première et deuxième colonnes du côté nord) sont dessinés à l'aide de lignes noires, la prunelle est noire, le globe blanc. La disposition des deux petits côtés est reproduite ci-dessous : leur décoration est identique à celle des grands côtés.

GRANDS CÔTÉS.

Côté nord. — Trois longues lignes horizontales, qui se lisent de droite à gauche (1-3), puis quatre colonnes, la première (à droite) de deux lignes, les trois autres chacune de trois lignes verticales (4-14) : (→)

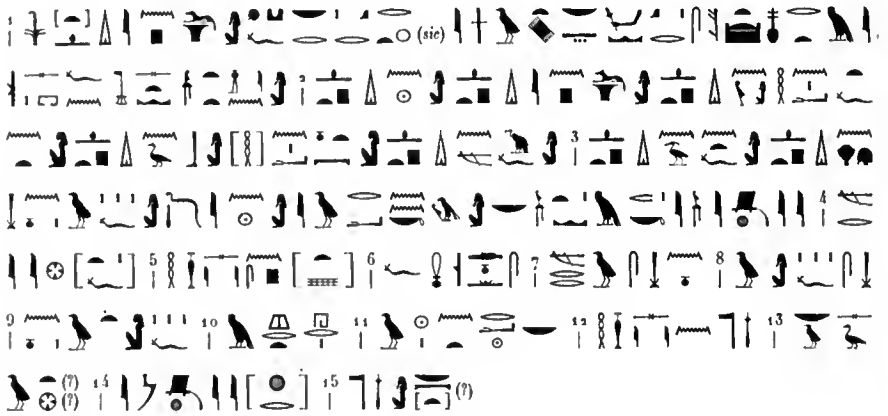


(1) Partout ailleurs sur ce sarcophage l'orthographe de cette préposition est .

(2) Lire .

Côté sud. — Trois lignes horizontales, se lisant de gauche à droite (1-3), puis quatre colonnes, chacune de trois lignes verticales (4-15) :

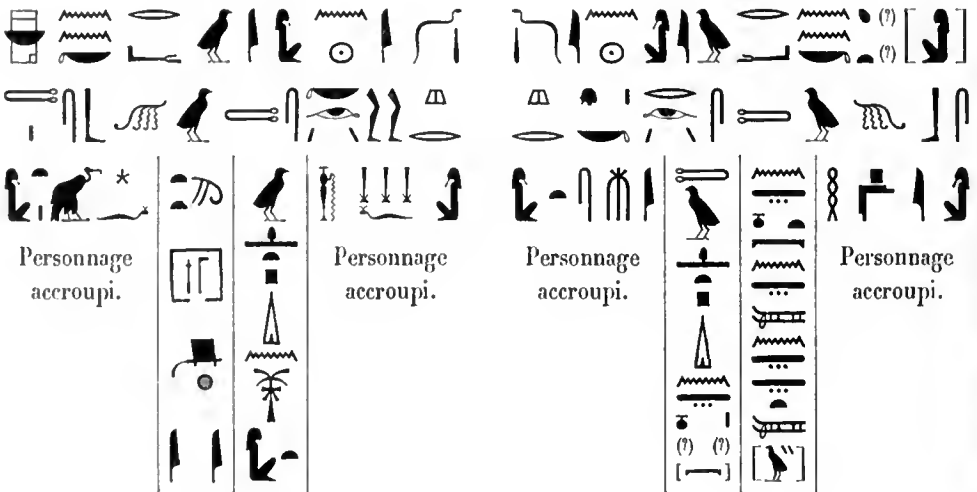
1.														
2.														
3.														
4. 5. 6.			7. 8. 9.			10. 11. 12.			13. 14. 15.					



PETITS CÔTÉS.

Côté est :

Côté ouest :



LES BÉNITIERS À TIRELIRE ET À TOURNIQUET DANS LES TEMPLES DE L'ANCIENNE ÉGYPTE

PAR

M. A. DE ROCHAS⁽¹⁾.

On trouve dans *la Nature* (n° 209 du 2 juin 1877, p. 18) la description d'une tirelire américaine qui distribuait automatiquement aux visiteurs de l'Exposition de Philadelphie des photographies d'hommes célèbres, sous

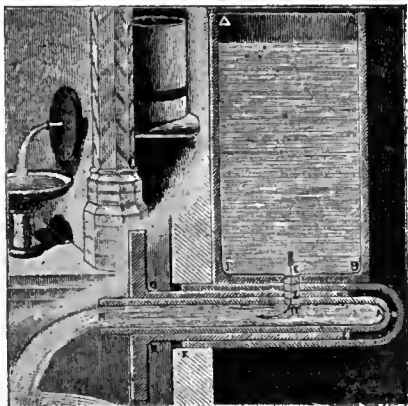
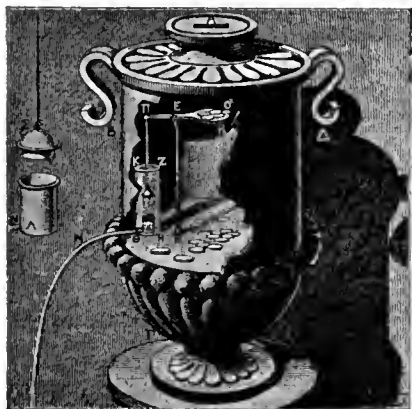


Fig. 1. — Bénitier à tirelire, d'après Héron.

Fig. 2. — Bénitier à tourniquet, d'après Héron.

la condition d'y déposer un certain nombre de pièces de cinq cents. C'était là une invention renouvelée des prêtres égyptiens, qui vendaient, il y a deux mille ans, de l'eau bénite aux fidèles par un procédé analogue. Voici comment Héron d'Alexandrie décrit la tirelire dans son *Traité des Pneumatiques* :

« Il y a des vases à ablutions tels que, si l'on y jette une pièce de cinq drachmes, il s'en écoulera de l'eau pour les ablutions (fig. 1).

« Soit un vase à ablutions ou un coffre $AB\Gamma\Delta$ dont l'orifice A s'ouvre à la partie supérieure. Dans ce coffre se trouve un vase $ZH\Theta K$ contenant de l'eau

⁽¹⁾ Cet article a été publié dans *la Nature* en 1882, p. 269-270, et il y était perdu pour les Égyptologues. Je crois

leur rendre service en l'en retirant pour le leur communiquer. — G. M.

et un petit cylindre Λ , fermé par le bas, d'où part un tuyau ΛM qui débouche à l'extérieur. Près de ce vase on place une règle verticale $N\Xi$ autour de l'extrémité supérieure de laquelle se ment une autre règle OII terminée en O par un plateau R parallèle au fond du vase. A l'autre bout II est suspendu un couvercle Σ qui s'ajuste au cylindre Λ de manière à empêcher l'eau de couler par le canal ΛM . Il faut que ce couvercle soit plus lourd que le plateau R mais plus léger que le plateau et la pièce de monnaie.

« Quand on jette une pièce par l'orifice A elle tombe sur le plateau et son poids fait incliner la règle OII , ce qui fait soulever le couvercle et couler l'eau; mais, la pièce coulant ensuite au fond, le couvercle bouche de nouveau le cylindre et arrête l'écoulement ».

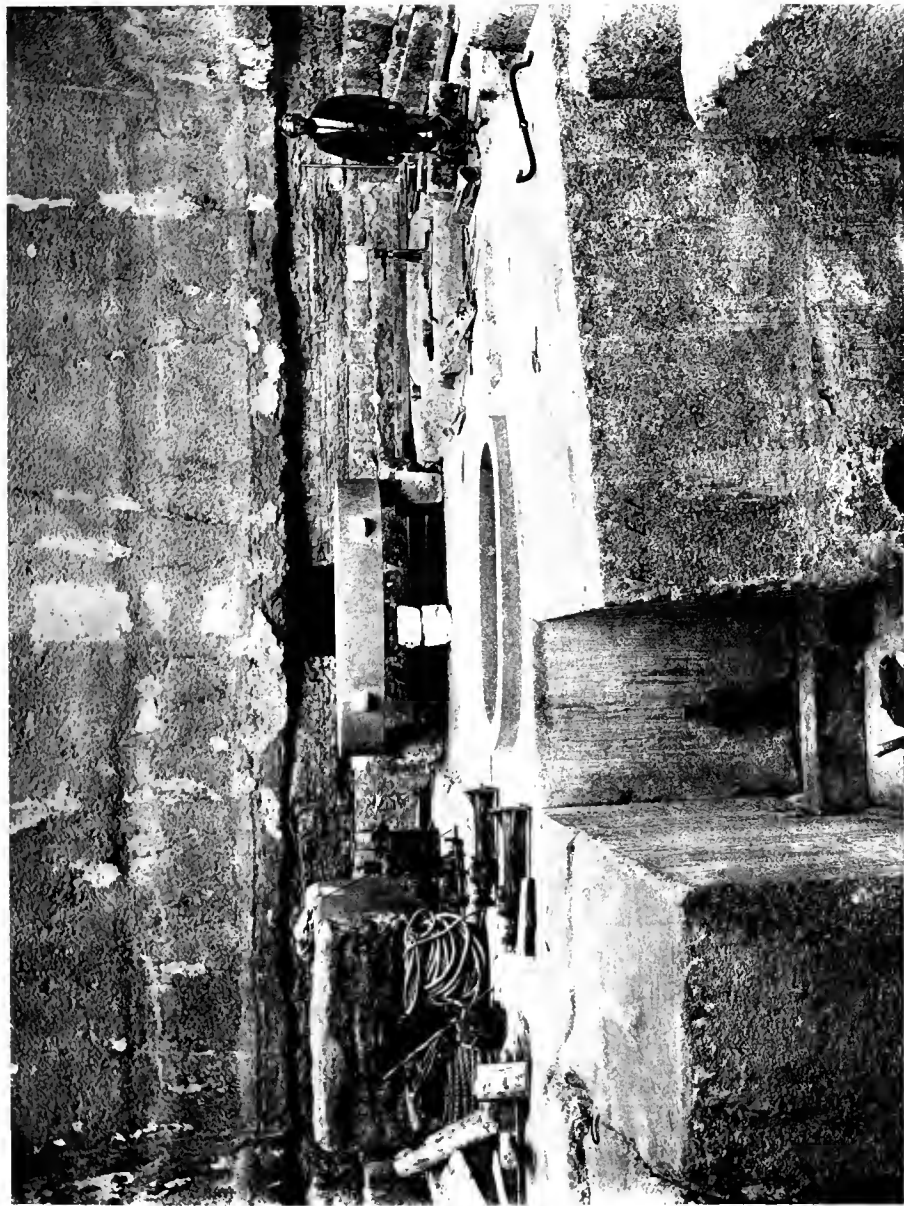
Il y avait encore d'autres bénitiers qui étaient à tourniquet. Voici ce qu'en dit l'ingénieur alexandrin :

« On place dans les sanctuaires égyptiens près du portique des roues de bronze mobiles que ceux qui entrent font tourner parce que l'airain passe pour purifier. Il convient de les disposer de telle manière que la rotation de la roue fasse couler l'eau pour l'ablution dont on vient de parler.

« Soit $AB\Gamma\Delta$ un vase à eau, caché derrière un des jambages de la porte d'entrée (fig. 2). Ce vase est percé au fond d'un trou E et sous ce fond est fixé un tuyau $ZH\Theta K$ ayant également un trou en face de celui du fond et dans lequel on place un autre tuyau ΛM fixé en Λ à ce même tuyau $ZH\Theta K$; le tuyau ΛM est percé d'un trou II en regard du trou E . Entre ces deux tuyaux, on en adapte un troisième $NEOR$ mobile à frottement sur chacun d'eux et qui a un trou Σ en regard de E .

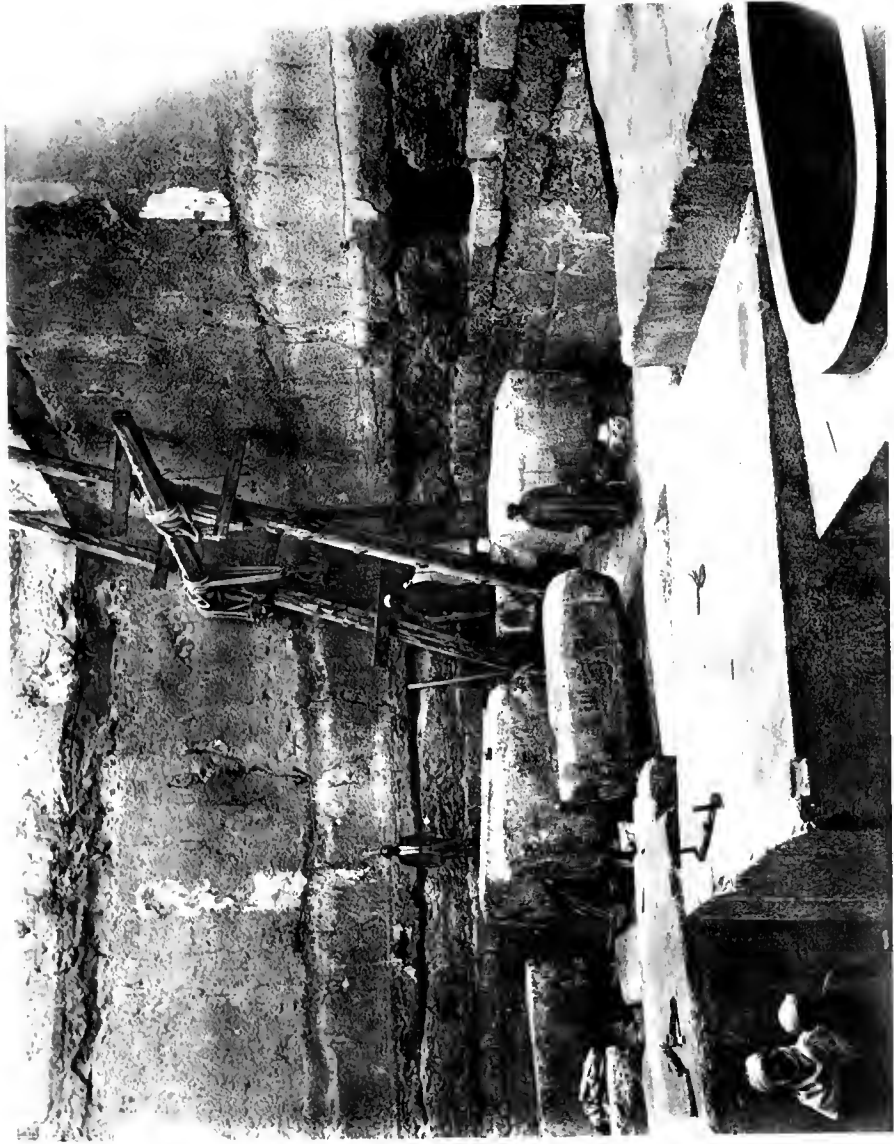
« Si ces trois trous se trouvent en ligne droite, quand on versera de l'eau dans le vase $AB\Gamma\Delta$, elle coulera par le tuyau ΛM ; mais si on fait tourner le tube $NEOR$ de manière à déplacer le trou Σ , l'écoulement cessera. Il suffit donc de fixer la roue $NEOR$ pour qu'en la faisant tourner, l'eau coule ».

Cet ingénieux système de robinet à plusieurs entrées a été reproduit au seizième siècle par JACQUES BESSON dans son *Theatrum instrumentorum et machinarum*. Besson l'appliquait à un tonneau muni de cloisons qui donnait à volonté des liqueurs diverses par le même orifice. Quelques années plus tard, DENIS PAPIN le proposait pour les machines à vapeur à haute pression; en se perfectionnant il est devenu le *tiroir de Watt*.



Fouilles de Zaouïet-el-Aryân. — Déplacement des blocs de granit.

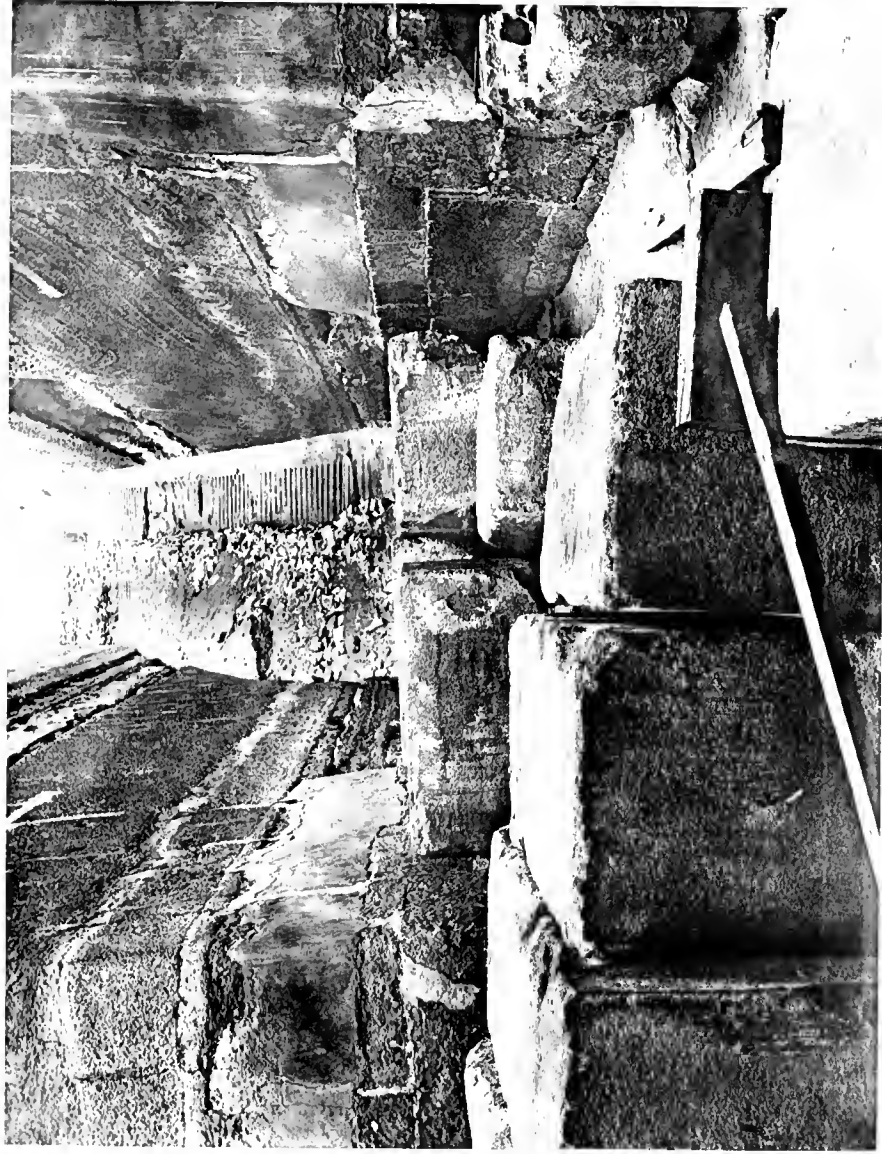




Cliché Oréjess.

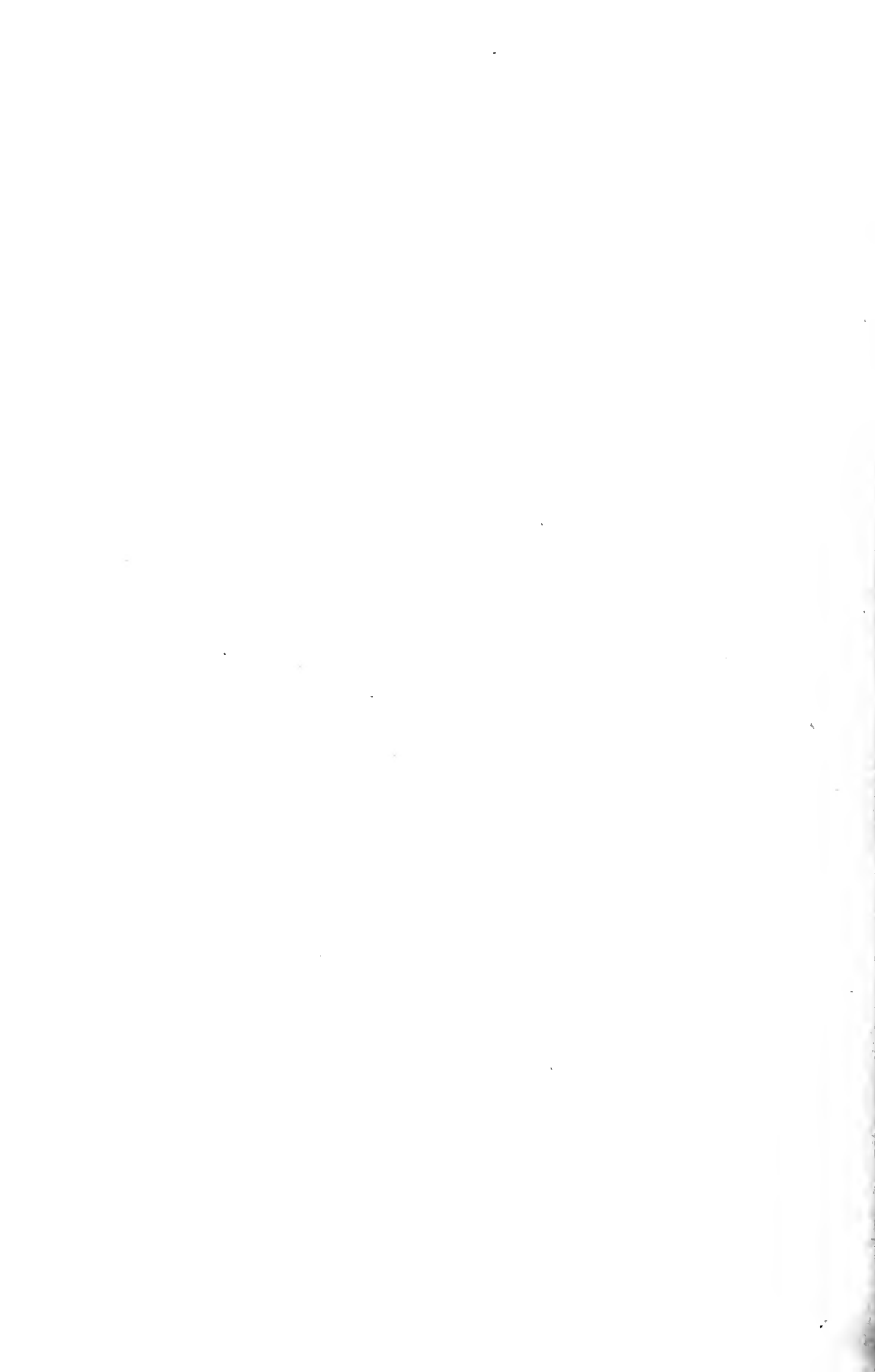
Fouilles de Zaouït-el-Aryân. — Déplacement des blocs de granit.
(Février 1912).

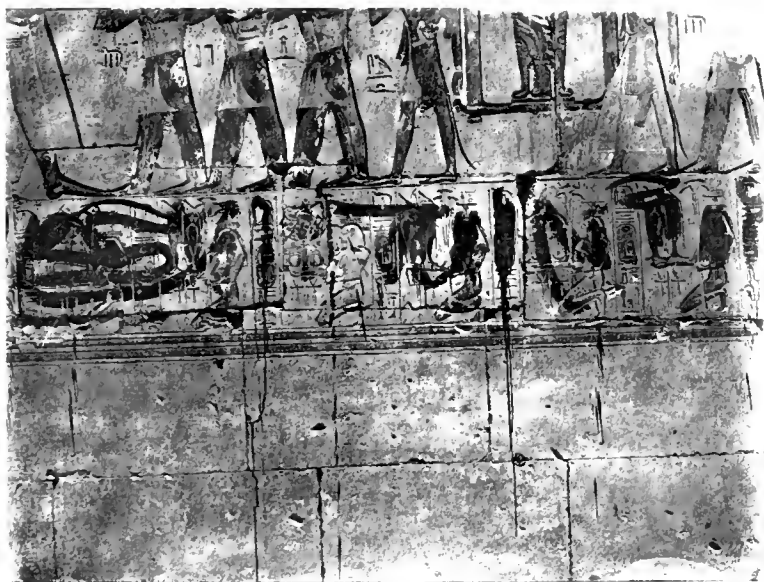




Cliché Oropesa.

Fouilles de Zaouiét-el-Aryân. — Déplacement des blocs de granit.
(Février 1912).



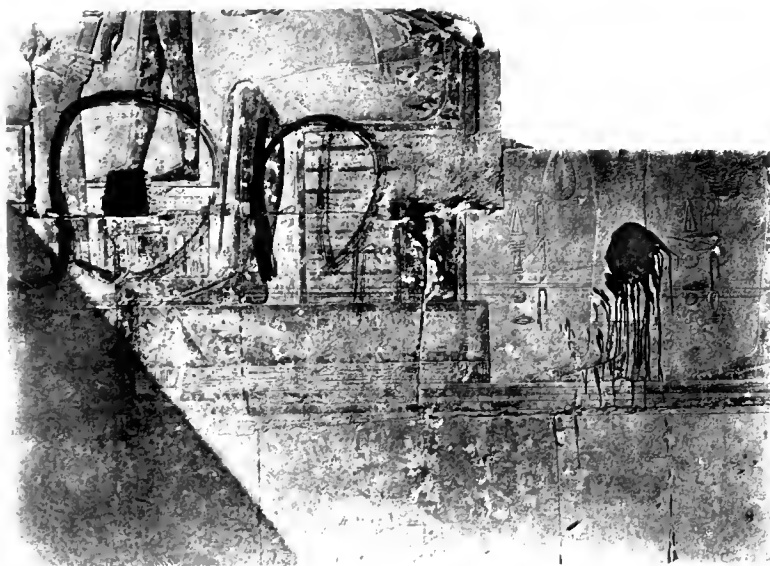


N° 1. — Avant le nettoyage.
Hypostyle B.

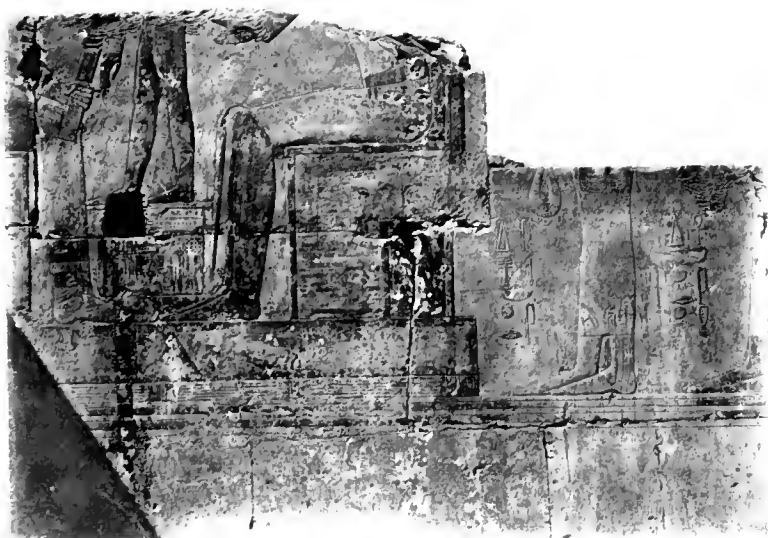


N° 2. — Après le nettoyage.
Hypostyle B.





N° 3. — Avant le nettoyage.
Hypostyle C.



N° 4. — Après le nettoyage.
Hypostyle C.





N^o 5. — Avant le nettoyage.
Salle K.



N^o 6. — Après le nettoyage.
Salle K.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES EXÉCUTÉES DANS LA ZONE COMPRISE

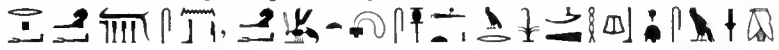

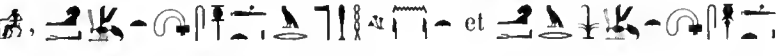

ENTRE


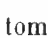
DÉÏROUT AU NORD ET DÉÏR-EL-GANADLAH, AU SUD





PAR

AHMED BEY KAMAL.

(Suite)

Les fouilles recommencèrent à Méir le 19 septembre 1910, dans la même partie de la nécropole que l'an passé, au monticule où les princes féodaux    et  avaient creusé leurs puits funéraires. Elles produisirent les résultats suivants :

1° Calcaire, longueur 0 m. 17 cent. — Trois fragments formant la partie cintrée d'une stèle funéraire au nom de  fils de . Ils ont été recueillis à l'entrée d'une tombe anciennement violée. Ils contiennent treize colonnes d'héroglyphes remplissant le cintre, et sous lesquelles on lit trois lignes horizontales de proscynème : (→)





 (homme debout et tenant une oie) ¹¹  ¹²  ¹³  ¹⁴ 

6° Une branche de cerisier taillée en pointe aux deux extrémités.


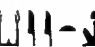

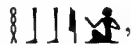
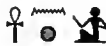
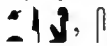

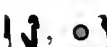








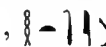

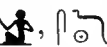

7° Une canne en bois de mûrier, longue de 1 m. 02 cent. et fourchue à l'extrémité.

8° Un modèle de grenier en bois, rectangulaire, de 0 m. 28 cent. × 0 m. 25 cent. de côté et de 0 m. 13 cent. de hauteur. Les quatre angles se relèvent en pointe comme autant d'encoignures triangulaires. La porte ouvre à l'extrémité gauche de l'un des murs : 0 m. 07 cent. de haut sur 0 m. 06 cent. de large. On voit dans l'enceinte la cour habituelle et les trois chambres à grains : un escalier, placé en face de la porte d'entrée, conduit au-dessus des chambres. Il y a trois personnages dans la cour : le maître debout une canne à la main, un boisseleur qui mesure l'orge répandu sur le sol, et derrière le maître, un manœuvre, le sac plein sur l'épaule, se prépare à monter l'escalier et à décharger l'orge dans les chambres. Sur la terrasse un scribe écrit sur sa tablette les quantités emmagasinées.

9° Une brasserie en bois (long. 0 m. 46 cent., larg. moy. 0 m. 19 cent.), avec six ouvriers et la proportion ordinaire de cruches et de jarres. Le premier ouvrier, qui est assis et vêtu d'un pagne, tient à la main gauche un pilon avec lequel il écrase le grain dans un mortier. Il a devant lui une cruche et trois jarres; entre les cruches et les deux premières jarres, un morceau de bois placé à terre simule une caisse de forme rectangulaire. Un homme se tient debout près de la caisse, la main gauche posée sur la jarre et la main droite tendue vers la caisse. Un autre ouvrier est debout derrière la cruche qui accompagne les trois jarres, et il pose les deux mains sur elles. Derrière ces personnages, on voit un groupe de deux hommes, dont le premier porte du bois suspendu à la bricole, tandis que l'autre brasse la pâte à deux mains. Le dernier des ouvriers porte deux jarres à la bricole. Facture grossière.

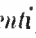
10° Une barque en bois peinte en jaune ; long. 0 m. 90 cent., larg. 0 m. 15 cent. Le pilote de proue tend le bras pour montrer le chenal; les deux timoniers sont accroupis à la poupe. L'équipage se compose de huit rameurs rangés deux à deux sur le pont.

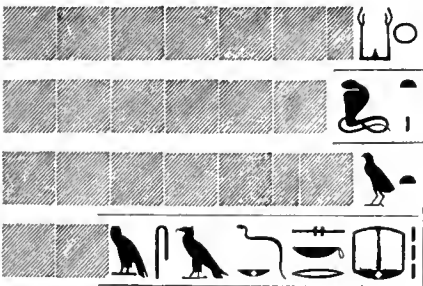
11° Autre barque de même forme (longueur 1 m. 05 cent., largeur 0 m. 18 cent.), peinte en jaune. A l'avant, le pilote, puis deux guerriers debout et armés chacun d'un bouclier et d'un casse-tête recourbé à l'extrémité. Derrière eux, le mât se dresse voile déployée, et six matelots travaillent à la manœuvre. Sur la poupe le timonier dirige les deux gouvernails.

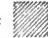


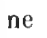
12° Quelques pièces de linge trouvées sur le cercueil de la femme  portent les noms de plusieurs personnages, probablement des parents ou des amis qui avaient assisté à l'enterrement. J'y lis :  et  sur une même pièce, puis , , , , , , , , , , , , , , , , .

J'ai de plus recueilli, parmi les restes des fouilles anciennes : un poinçon en bronze ou en cuivre avec un manche en bois, longueur 0 m. 17 cent., puis une stèle rectangulaire en calcaire (hauteur 0 m.



80 cent., largeur 0 m. 44 cent.), brisée en trois fragments dont deux seuls ont été retrouvés. Elle portait au sommet quatre lignes en hiéroglyphes gravés en creux, suivies d'une figure représentant un homme debout tenant un bâton, coiffé d'une perruque , vêtu d'une *shenti*; il avait devant lui une ligne en hiéroglyphes mutilée dont on ne voit



que    . Il ne reste des quatre lignes qui occupaient le bas de la stèle que quelques débris : (→)

Outre les barques ci-dessus mentionnées, plusieurs barques furent ramassées sans équipage dans les décombres. Elles furent attribuées à Saïd bey Khashaba; il les garnit

de figures de rameurs en bois recueillies de différents côtés. En voici la liste que je donne, en avertissant le lecteur que les restaurations, opérées par un homme mal informé de l'archéologie, sont souvent fantastiques. Je n'ai d'ailleurs retenu aucune de ces pièces pour le Musée.

1° Barque de 0 m. 75 cent. de longueur; quinze matelots assis sur des bancs; ni mâture, ni cordage.

2° Barque en bois, peinte en rouge. Sur le pont du côté de la poupe, un dais orné de boucliers peints. Sept hommes d'équipage, dont six debout et le septième assis sur le dais. Ni mâture, ni cordage.

3° Barque en bois, peinte en rouge; le pont est divisé en compartiments par des lignes rouges. Elle a un équipage de six hommes debout et elle mesure 0 m. 68 cent. de longueur.

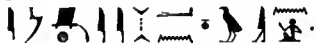
4° Barque en bois, peinte en jaune, longue de 0 m. 85 cent. Le pont est divisé en dix-huit compartiments, qui sont occupés actuellement par autant de rameurs rapportés.

5° Barque en bois, longue de 0 m. 80 cent. Elle a un équipage de six rameurs assis.

6° Barque en bois, longue de 0 m. 83 cent., avec pont partagé en compartiments par des traits rouges. Le mât et les mâtereaux du gouvernail sont encore debout à leur place.

Outre ces barques, nous recueillîmes, dans les rebuts des fosses fouillées précédemment et dans ces fosses elles-mêmes, un socle en bois et des greniers plus ou moins endommagés.

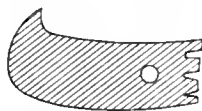
a. Le petit socle en bois (long. 0 m. 115 mill., larg. 0 m. 05 cent.) portait une statuette aujourd'hui disparue. On y lit en creux sur le devant :



b. Grenier en bois trouvé dans une tombe anciennement violée. Il est en bois, peint en rouge et mesure 0 m. 23 cent. de longueur sur 0 m. 22 cent. de largeur. Il renferme une cour, un escalier et trois dépôts. C'est la forme ordinaire adoptée pour la plupart de ces anciens magasins.

c. Les autres greniers étaient de la forme usuelle, à trois compartiments avec maître, boisseleur, scribe enregistreur, porteurs de sacs. Ils étaient au nombre de quatre, variant en dimensions de 0 m. 22 cent. × 0 m. 23 cent. à 0 m. 24 cent. × 0 m. 26 cent., et incomplets. Je les ai laissés aux concessionnaires de la fouille, qui les ont malheureusement complétés avec des éléments recueillis au hasard. Ils en ont agi de même pour des scènes

de labourage, de cuisine et de fabrique de bière, ce qui leur a enlevé toute leur valeur archéologique. De tous ces débris, je n'ai retenu qu'une lame en bronze de la forme (long. 0 m. 21 cent., larg. 0 m. 10 cent.), et un morceau de toile stuquée provenant probablement d'un masque, sur laquelle est tracée une ligne verticale à l'encre noire :


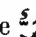


(→) . Moyen empire.

7° Simulacre de chaise en bois peint, longueur 0 m. 045 mill., largeur 0 m. 45 cent., hauteur du côté du dossier 0 m. 055 mill.; le dossier forme une pièce séparée qui est attachée au siège par une ficelle et fixée par des chevilles en bois.


8° Sabre de bois droit, effilé et tranchant d'un seul côté avec dos arrondi, long. 0 m. 72 cent., larg. au milieu 0 m. 05 cent., au manche 0 m. 055 mill. La soie qui le fixait à la poignée s'est brisée et la poignée est perdue. Moyen empire.

9° Un autre sabre en bois, tranchant d'un seul côté, avec dos arrondi. Il a la même forme que le précédent; long. 0 m. 69 cent., larg. vers la pointe 0 m. 25 cent., vers le milieu 0 m. 03 cent., vers la poignée 0 m. 035 mill. Le tranchant est ébréché vers la pointe. Moyen empire.


10° Tranchant de houe, en bois compact; long. 0 m. 29 cent., y compris le tenon qui s'emboîtait dans le manche, et qui mesure 0 m. 05 cent. de longueur. Il est percé de deux trous contigus par lesquels passaient les liens qui le tenaient fixe au manche. Le nom de cet instrument  s'est conservé sous la forme  *mar* dans l'arabe d'Égypte.



11° Autre tranchant en bois compact, de même forme que le précédent; long. 0 m. 29 cent. y compris le tenon.

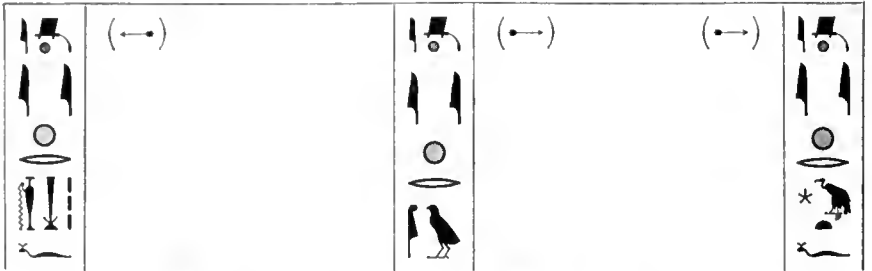
12° Passoire en terre cuite (haut. 0 m. 08 cent.) avec fond percé de trous. La partie du haut représente une femme embrassant son enfant. La tête de la femme, qui formait goulot, a disparu, mais on voit encore les deux bras autour de la panse : l'un embrasse le corps de l'enfant qui paraît être endormi et qui serre la taille de la mère entre ses jambes, l'autre tient le pied gauche de l'enfant. Travail grossier de l'époque gréco-romaine.



13° Cercueil en bois, peint en jaune, au nom de , long. 1 m. 26 cent., larg. 0 m. 32 cent., haut. 0 m. 33 cent. Pas de couvercle.

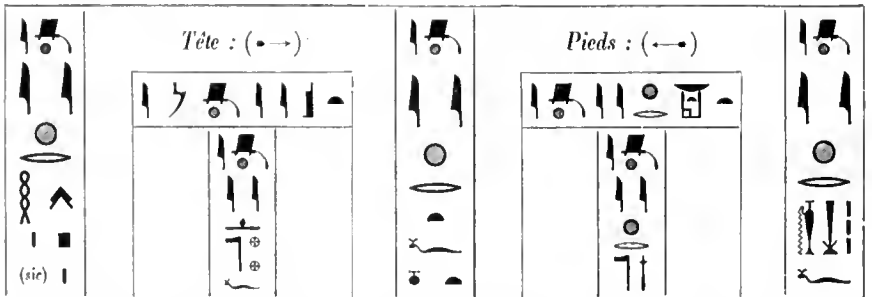
CUVE.

Côté des deux yeux : .

(→) 




(→) 




Pas d'inscriptions à l'intérieur : la momie manque. Les signes sont tracés à l'encre noire et relevés de couleur. Moyen empire.



14° Sorte de crochet en bois fait d'une branche d'arbre fourchue et pliée en deux en forme d'hameçon, long. 0 m. 27 cent.

15° Maillet en bois compact, usé par l'usage, long. 0 m. 23 cent. Moyen empire.



16° Panier en bois, peint en jaune et rayé de traits noirs dans le sens vertical, avec deux trous où passe la corde qui le tenait suspendu au bras d'une figure aujourd'hui perdue. Il s'est fendu par la chaleur. Hauteur 0 m. 05 cent., diamètre 0 m. 055 mill.



17° Statuette de femme en bois, peinte en jaune; haut. 0 m. 13 cent. Elle est debout et lève les bras, la paume des mains en l'air; figure sauvage; seins pointus et droits. Elle est vêtue d'une robe collante, attachée sur l'épaule gauche par une seule bretelle. Les cheveux descendent jusque sur le dos. Les deux pieds sont rapprochés, mais elle a perdu le socle sur lequel elle était fixée. Moyen empire.

18° Statuette d'homme en bois, peinte en rouge. Il est vêtu de la *shenti* et coiffé de la perruque courte, les pieds rapprochés, les bras ballants; les mains fermées tenaient des objets qui ont disparu. Hauteur 0 m. 12 cent. Moyen empire.

19° Petit sarcophage rectangulaire, en bois (long. 0 m. 09 cent., larg. 0 m. 025 mill., haut. 0 m. 025 mill., y compris les pieds); il est peint en damier noir et blanc, et muni d'une oreillette et de quatre pieds. Il provient d'une barque votive représentant le transport du mort au tombeau.

20° Petit peloton de fil de lin.

21° Corde de lin composée de deux grands brins et chaque brin de plusieurs fils, probablement huit fils par brin. Moyen empire.


22° Petit panier en feuilles de palmier, diamètre 0 m. 065 mill., haut. 0 m. 04 cent. Moyen empire.

23° Bras en ébène (long. 0 m. 25 cent. y compris le pouce) détaché d'une statuette aujourd'hui perdue. Il s'adaptait au corps par le moyen d'un tenon. La main tenait probablement la croix ansée, et le fil de bronze qui la fixait est partiellement conservé.





24° Petit poignard, en bois, brisé et recollé; long. 0 m. 26 c.

Il était dans une gaine de la même matière peinte en noir et qui mesure 0 m. 19 cent. Elle consiste de deux pièces collées l'une à l'autre. Moyen empire.

25° Canope en bois formé de deux pièces collées puis stuquées : hauteur 0 m. 35 cent. Il porte la légende suivante, écrite à l'encre noire en une seule ligne verticale : 

26° Trois yeux en albâtre dont la pupille est perdue; long. 0 m. 095 mill., 0 m. 011 mill. et 0 m. 11 cent. Ils proviennent de masques détruits anciennement.

27° Répondant en bois (haut. 0 m. 29 cent.) sans inscription. Il consiste en trois morceaux réunis par trois chevilles en bois; le dos est d'une seule pièce sur toute sa longueur. La seconde pièce forme les pieds, la troisième le devant du corps et la tête.

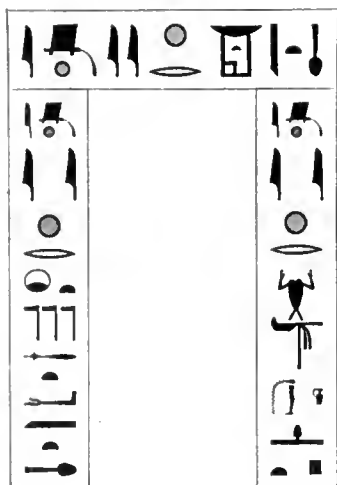
28° Cercueil en bois, au nom de  fils de . Il est peint en jaune avec bandes d'hieroglyphes en bleu; long. 2 m. 10 cent., larg. 0 m. 425 mill., haut. 0 m. 60 cent. y compris le couvercle. Pas d'inscriptions à l'intérieur. Voici les légendes de l'extérieur :

COUVERCLE.

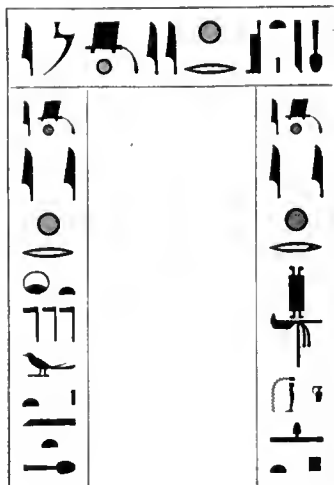


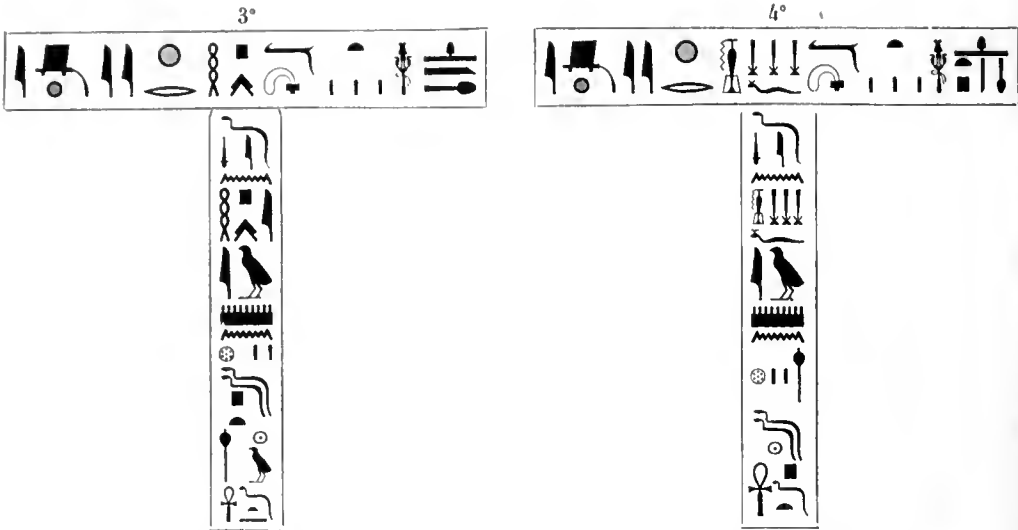
CUVE.

Tête : (→)



Pieds : (→)






A l'intérieur, au-dessus des quatre compartiments qui renfermaient les viscères, on lit les quatre légendes suivantes : (←→)

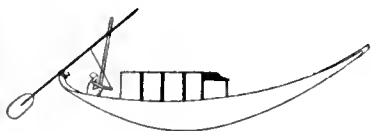
- 1° *
- 2°
- 3°
- 4°

Les compartiments renferment plongés dans la sciure de bois les viscères enveloppés de bandelettes.

3° Barque en bois peinte en jaune, avec cabine sur le pont. La cabine est précédée d'une véranda soutenue par deux colonnes, comme on voit sur les barques des Barbarins de nos jours (long. 0 m. 44 cent., larg. 0 m. 12 cent.). Elle n'a point de fenêtres, mais seulement une porte percée sur le devant sous la véranda. Derrière elle, est planté un mâtériau auquel est attachée la rame-gouvernail, qui est liée à la poupe par un cordage; un crochet de fer le maintient à sa place, et, à quelque distance du mâtériau, une tige en bois fixée sur la pale permettait au timonier accroupi de faire


(1) Ici comme dans plusieurs autres endroits le  de ce nom est le caractère hiéroglyphique un peu rectifié.

manœuvrer l'ensemble. L'avant est arrondi, mais il s'en détache une sorte de beaupré pointu long de 0 m. 02 c. Un bordage haut de 0 m. 01 c. garnit les deux côtés. La véranda et ses deux colonnes sont peintes en noir, la cabine est jaune; mais les côtés en sont divisés en quatre panneaux par quatre traits noirs tracés verticalement.



4° Petite barque en bois (0 m. 39 c.

× 0 m. 06 cent.) de forme inusitée.


Elle est peinte en vert, et le bordage est orné sur sa longueur d'un gros trait jaune flanqué de deux lignes noires. Les deux avancées d'avant et d'arrière sont peintes en jaune et ornées de traits verts. A l'avant est tracé en vert, de chaque côté, l'image de l'œil mystique  destiné à écarter le mauvais œil. Les deux barques précédentes et une troisième qui n'est



qu'un morceau de bois grossièrement taillé, étaient placées sur le couvercle du cercueil d'Oukhou-hotpou, dans le but de faciliter à l'âme son voyage vers Abydos.



En examinant la momie, j'y ai trouvé:

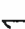
5° Un sceptre en bois de la forme , long de 0 m. 55 cent.


6° Un poignard en bois, long de 0 m. 21 cent. (longueur de la lame 0 m. 15 cent.). Il est peint en jaune et orné longitudinalement en son milieu de six lignes rouges. Le manche est peint en noir, avec pointillé en


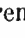


jaune, sauf à l'extrémité qui conserve la couleur naturelle du bois.



7° Un sceptre *nekhekh* avec manche en bois et trois franges en toile. Le manche qui mesure 0 m. 33 cent. de long a la forme  et les trois franges qui en pendent, ont 0 m. 27 cent. de long. C'est un symbole de résurrection, si l'on tient compte de la croyance égyptienne.

8° Trois disques en bois, de 0 m. 08 cent. chacun de diamètre, pour miroirs fictifs. Un quatrième, également en bois (0 m. 09 cent. de diamètre), est placé sur son support sur lequel figure l'œil .

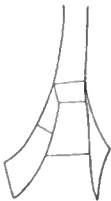
9° Une fabrique de bière complète, sur une planchette de 0 m. 47 cent. de long. sur 0 m. 14 cent. de larg. et 0 m. 025 mill. d'épaisseur. Un homme est debout devant une grande jarre de la forme  et brasse la bière à deux mains. Il avait été brisé dans l'antiquité à la hauteur du pied, et il fut raccommodé avec une ficelle qui le maintient encore à sa place. Tout près de lui, quatre cruches de la forme  et de différentes grandeurs sont placées en ligne à gauche de la première, et en face de l'ensemble, on voit un plateau qui porte deux grands morceaux de pâte. A la suite, et sur la même ligne que le plateau, on voit une grande jarre que surmonte une petite cruche posée sur son ventre; une autre petite jarre en forme de tonneau termine la série. Entre les jarres sont jetées par terre dix rames et deux barres en bois de 0 m. 11 cent. chacune de longueur.

10° Deux sandales en bois de 0 m. 26 cent. de long.; une cheville plantée à l'extrémité passant entre le pouce et le doigt suivant, débris de lanières subsistent à côté du talon.

Objets recueillis au hasard dans les décombres.

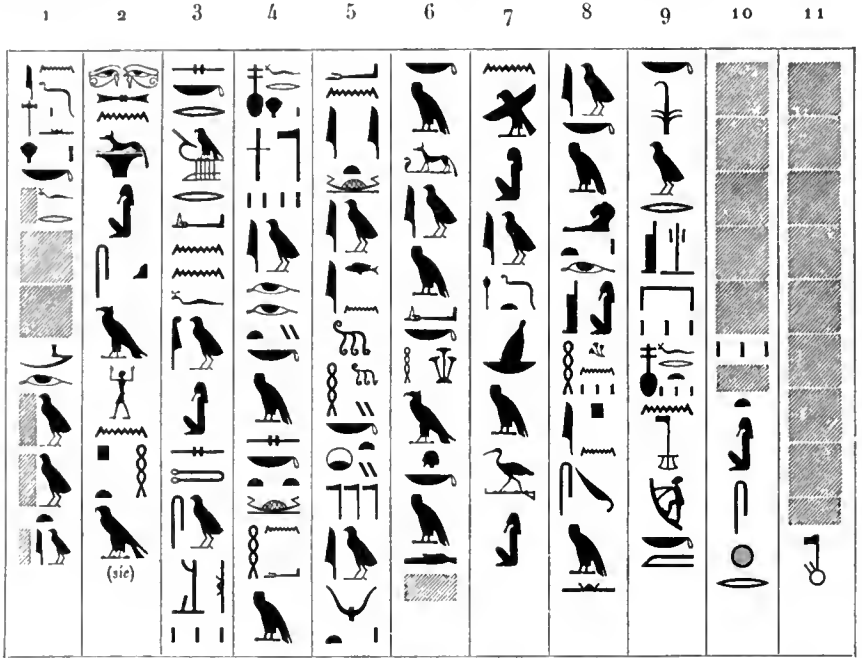
1° Une colonnette en bois (haut. 0 m. 34 cent.) peinte en vert; les liens et les fleurs sont en jaune.

2° Deux petites sandales en cuir tanné (long. 0 m. 14 c.), garnies de lanières formées de quatre brins de cuir tressés. Les principales passent longitudinalement sur le cou-de-pied et autour de la cheville. Le nœud qui fixe la lanière longitudinale à la semelle, est un nœud plat; la lanière elle-même traverse la semelle et va s'attacher à une seconde lanière qui entoure le tibia par un nœud de la forme ci-contre. Cette seconde lanière passe dans deux oreillettes, formées chacune d'un seul morceau détaché de la semelle et replié en anse. Premier âge thébain.

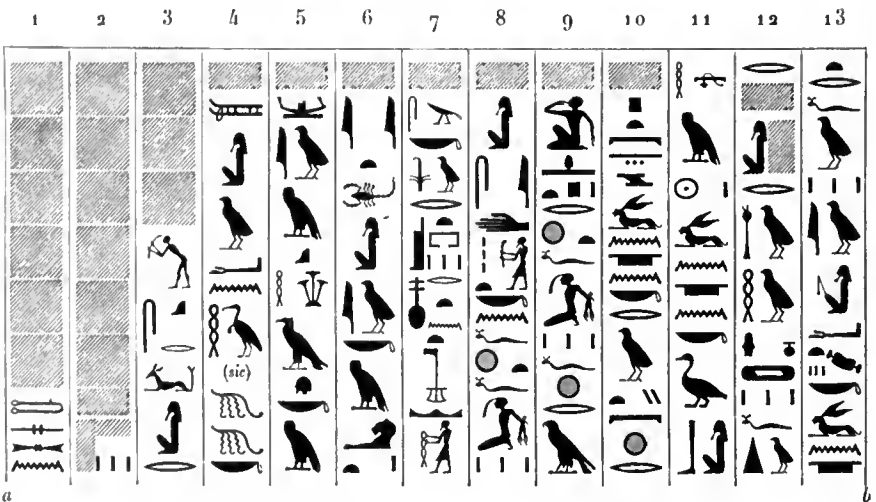


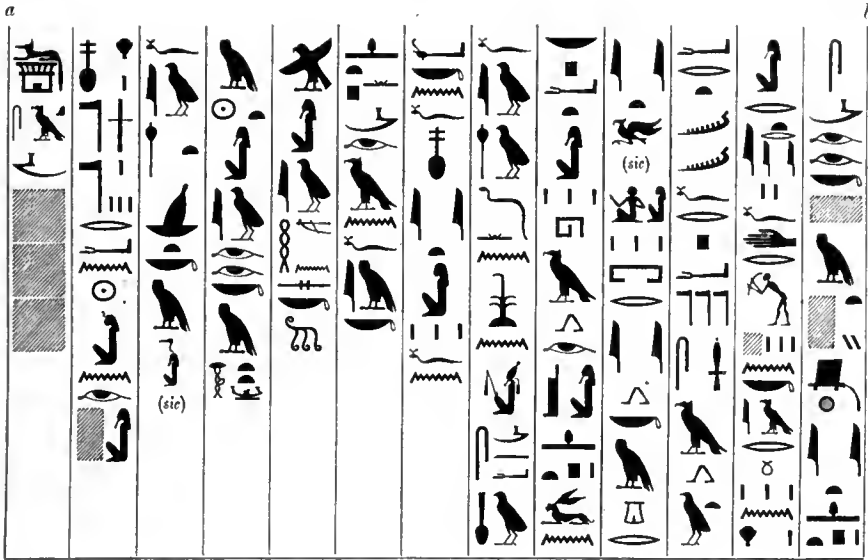
3° Bœuf en bois stuqué et peint en bleu avec taches noires (long. 0 m. 22 c.). Il est couché par terre, la tête allongée, le stuc est tombé par places.

5° Cartonnage de toile, en très mauvais état, portant un grand collier *ousekh* et, au-dessous, les restes d'un long texte de onze lignes :



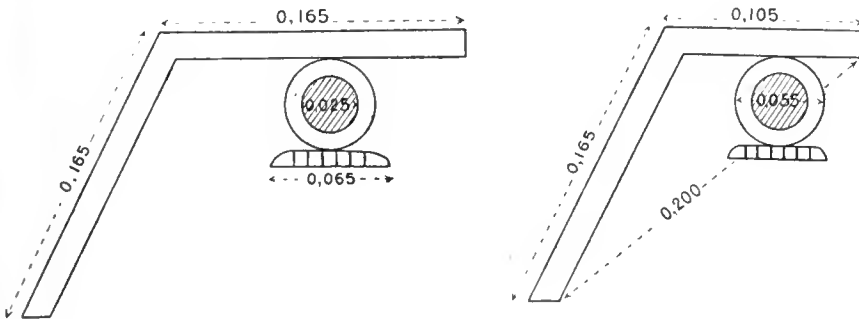
6° Cartonnage en toile stucquée, au nom de 𓆎 . Sous un grand *ousekh* treize colonnes sont tracées à l'encre noire.





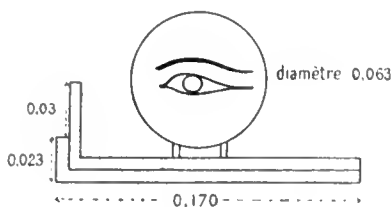
Le nom du défunt a été effacé dans quatre endroits et remplacé par un nom nouveau $\frac{\text{I}}{\text{II}}$ écrit grossièrement d'une encre plus noire que celle du texte.

7° Un vase $\frac{\text{I}}{\text{II}}$ en bois (haut. 0 m. 165 mill.) avec légende effacée; la panse est fendue.



8° Deux grands signes en bois, recueillis dans le tombeau de $\frac{\text{I}}{\text{II}}$, et employés à l'ordinaire comme déterminatifs du mot $\frac{\text{I}}{\text{II}}$, $\frac{\text{I}}{\text{II}}$, $\frac{\text{I}}{\text{II}}$, $\frac{\text{I}}{\text{II}}$, $\frac{\text{I}}{\text{II}}$.

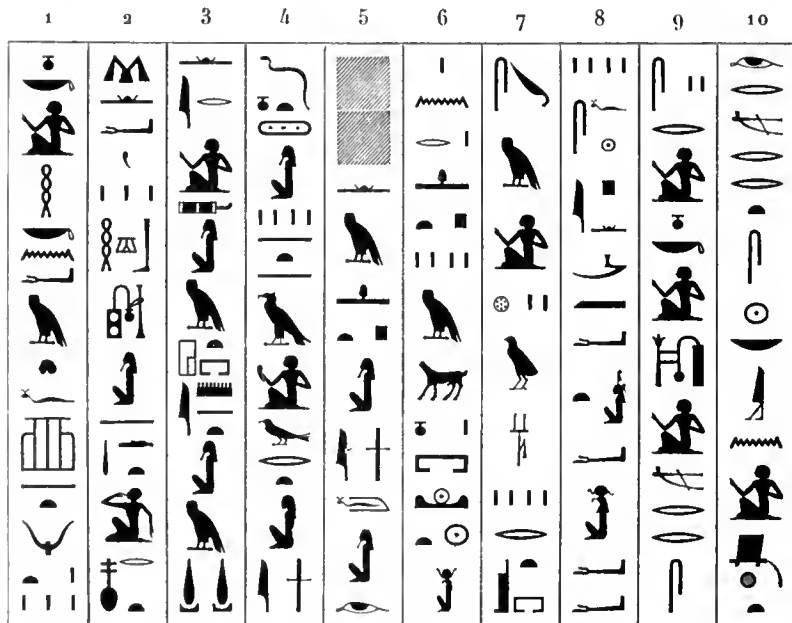
9° Fragment de miroir votif, en bois de la forme ci-dessous, avec le disque posé sur un support sans manche, et l'œil avec sourcil inscrit sur la face du disque.





C'est le second de cette forme que je rencontre à Méir, l'autre a été recueilli dans le tombeau de $\text{𓆎} \text{𓆏}$. Il ne faut pas oublier que le miroir

paraît n'avoir été inventé ou introduit en Égypte que dans l'espace de temps qui sépare la VI^e de la XI^e dynastie. Nous ne devons donc pas nous étonner s'il y a eu quelques variétés dans sa forme, et si l'on rencontre au début des combinaisons des parties différentes de celles auxquelles les époques postérieures nous ont accoutumés.

10° Planchette peinte en jaune, qui mesure 0 m. 37 cent. de long. sur 0 m. 18 cent. de larg. Elle porte un texte de dix lignes verticales écrites à l'encre noire : (↔)



11° J'ai découvert côte à côte dans un même caveau, qui les contenait bien juste, trois cercueils aux noms de trois : $\text{𓆎} \text{𓆏}$, $\text{𓆎} \text{𓆏}$ et $\text{𓆎} \text{𓆏}$. Le



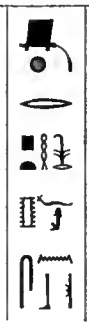




premier au nom de  est usurpé par un autre  (long. 2 m. 01 cent., larg. 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 59 cent., y compris le couvercle). Il est en couleur naturelle, mais orné des bandes en gros hiéroglyphes écrits en bleu sur fond jaune, et flanquées de deux traits un blanc et un bleu.

COUVERCLE.








(→) 


CUVE.

Côté droit : (→) 

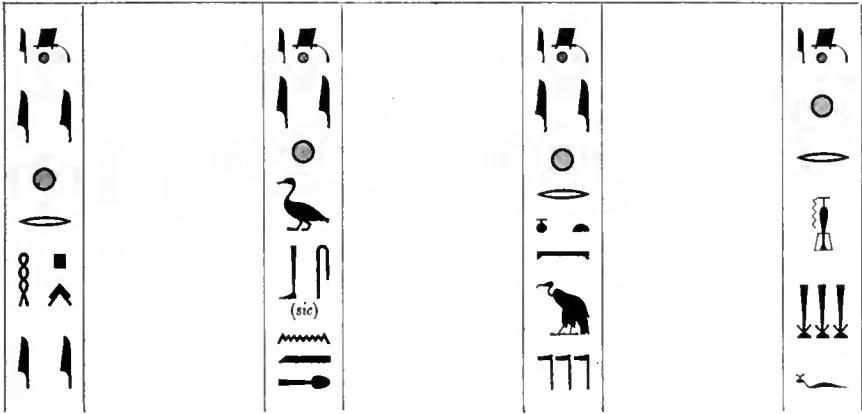
						
---	--	--	--	--	--	--

Côté gauche : (→) 

						
--	---	---	---	---	---	---

(1) Le signe  est en hiératique dans l'original.

Côté gauche : (←→) 


Côté de la tête.



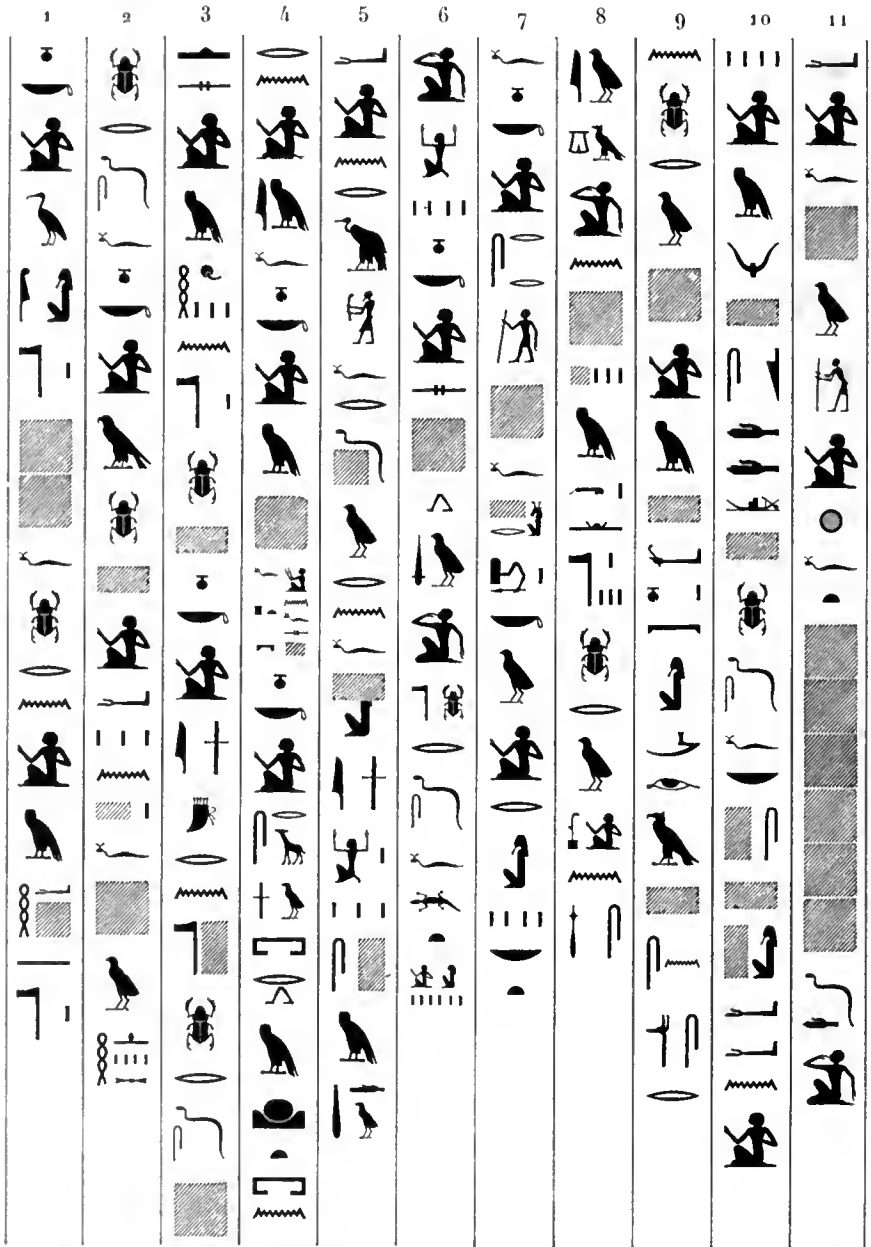
Côté des pieds.

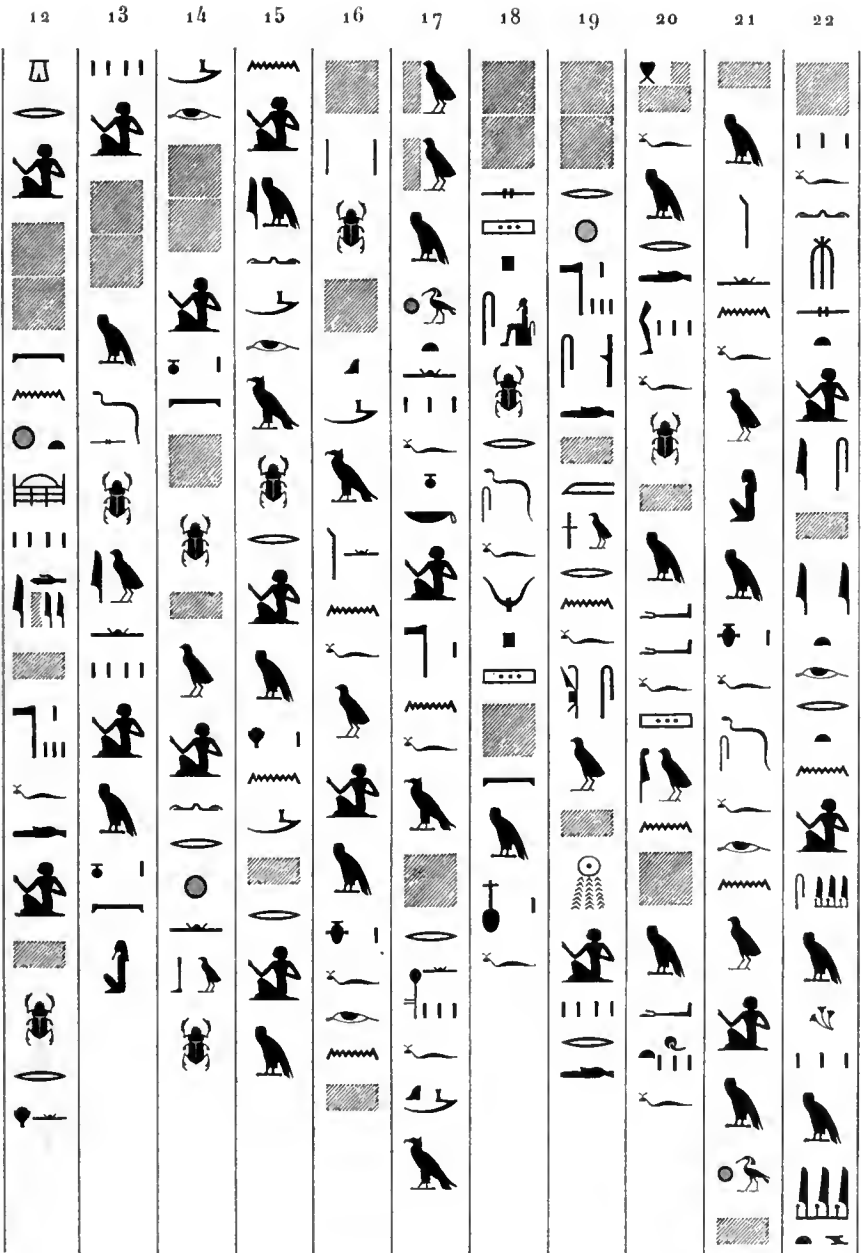


Point d'inscription à l'intérieur.

Le troisième cercueil en bois épais au nom de , ne portant sur le couvercle qu'une bande d'inscription en vert très foncé sur fond blanc; la bordure est en vert. Les quatre faces de la cuve sont ornées de portes de maisons multicolores. Les dimensions sont identiques à celles des quatre précédents.

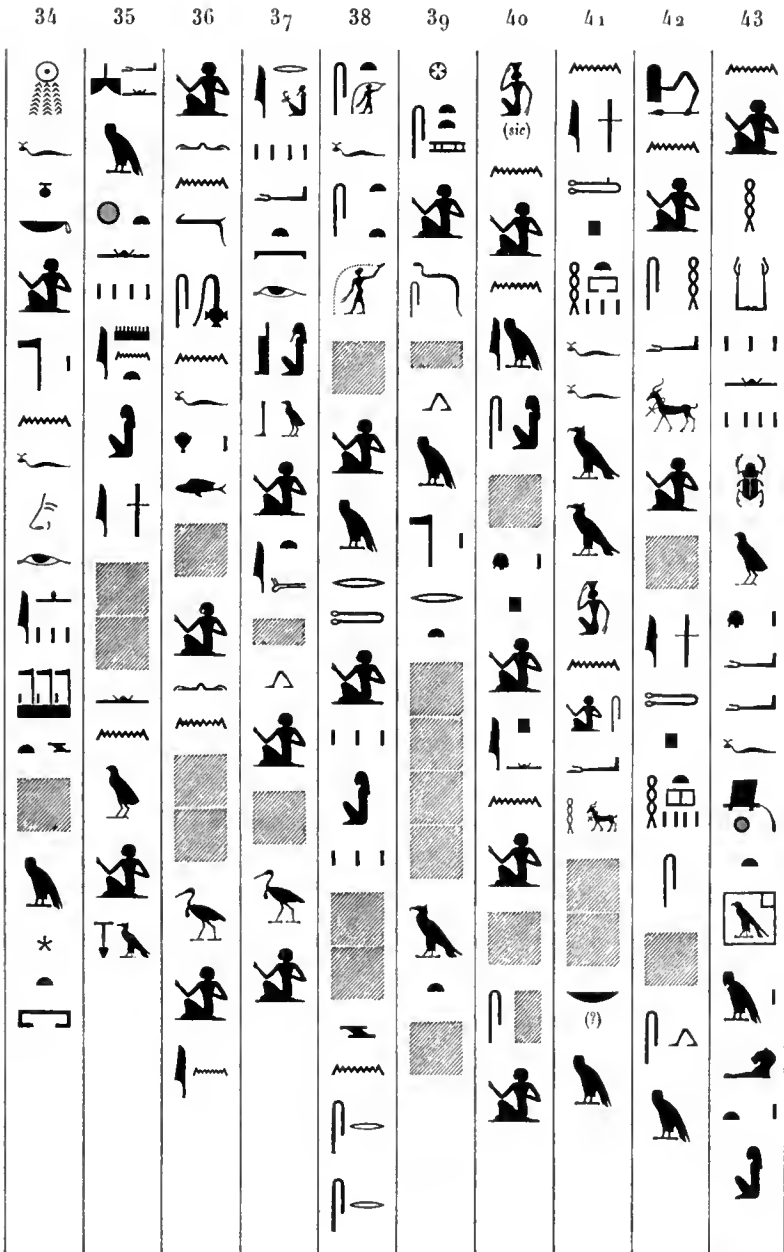
La paroi des pieds a été détruite par les voleurs anciens. L'intérieur du cercueil est en hiéroglyphes cursifs, et voici ce que je lis sur la paroi du fond : (—)





23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33

(sic)



A. KAMAL.

Le 28 novembre 1910.

FOUILLES


À DARA ET À QOÇÈÏR EL-AMARNA

PAR

AHMED BEY KAMAL.

I

FOUILLES DE DARA.

La nécropole de Dara est située dans le désert libyque en face de Manfalout, à une heure et quart de distance de la voie ferrée. Elle se groupe au pied d'un Mastaba en briques crues, étayé extérieurement de cinq en cinq mètres par des contre-forts également en briques. Les fouilles, commencées le 4 avril 1911, ont semblé montrer qu'il fut occupé par un roi jusqu'ici inconnu dans l'histoire; un certain  que je classe dans la VI^e dynastie sur le témoignage de quelques objets trouvés dans les tombeaux voisins. Le plan ne diffère pas de celui qu'on rencontre dans les pyramides de l'Ancien Empire. La base est un carré qui mesure 130 mètres de côté, et la hauteur actuelle est de 4 mètres au plus haut point. La porte ouvre dans la face nord; elle est cintrée (fig. 1) et elle donne accès à une sorte d'antichambre-couloir, large de 2 m. 45 cent., dont le sol descend en pente

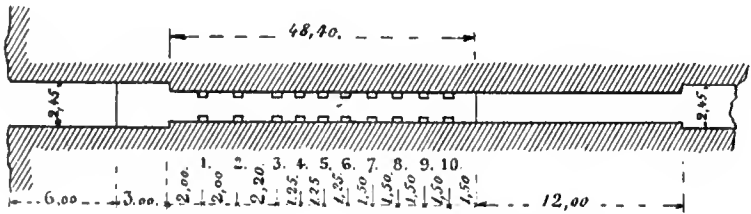


Fig. 1. — Couloir, corridor et chambre sépulcrale.

douce sur une longueur de 6 mètres, puis se relève et court horizontal sur une longueur de trois mètres. A ce point, c'est-à-dire à 11 mètres de

l'entrée, le couloir se resserre à la largeur de 1 m. 75 cent. et descend de nouveau en pente sur une longueur de 48 m. 40 cent., après quoi, il reprend la direction horizontale sur une longueur de 12 mètres, et il aboutit à une porte en calcaire encadrée d'un tore en saillie de 0 m. 195 mill. sur le plan de la paroi. Elle mesure 2 m. 165 mill. de haut sur 1 m. 90 cent. de large. A ce point, la chambre est à 8 m. 50 cent. de profondeur sous la surface actuelle du mastaba (fig. 2). Elle mesure 2 m. 94 cent. de haut; elle est bâtie en calcaire, et l'on y voit dans le fond

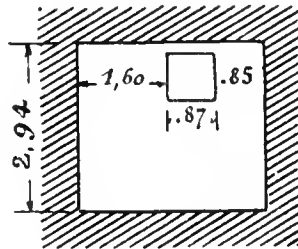


Fig. 2.

une niche carrée destinée à recevoir les vases funéraires. La fouille s'est arrêtée à cette chambre, mais on aperçoit au delà, à 3 mètres de distance dans la partie qui reste inexplorée, un mur en briques crues qui court de l'est à l'ouest. Disons pour en finir que le corridor est garni de dix contre-forts arqués qui servaient à retenir les murs latéraux. Chacun d'eux a 0 m. 70 cent. d'épaisseur, le septième excepté, qui n'a que 0 m. 30 cent. d'épaisseur. Le sol en est dallé de bloes à peine dégrossis, parmi lesquels on rencontre des fragments de monuments ou même des monuments complets enlevés à des tombeaux de la nécropole. Voici ceux que j'ai pu noter :

1° Calcaire : long. 0 m. 50 cent. Fragment d'une table d'offrandes de la VI^e dynastie (fig. 3). Travail grossier : (→)

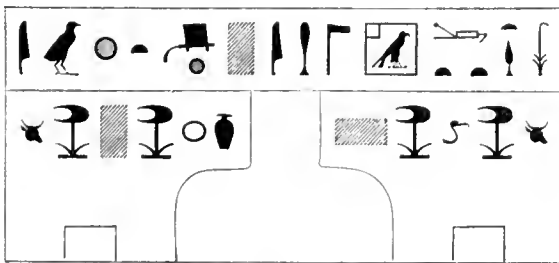





Fig. 3.

2° Calcaire : long. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 35 cent. Table d'offrandes consacrée à   , chef de la lingerie, et à sa femme dont le nom est

mais l'autre côté est presque entièrement détruit. Les inscriptions sont rehaussées de bleu. — VI^e dynastie.

5° Calcaire friable : long. 0 m. 94 cent., larg. 0 m. 46 cent. Stèle brisée en plusieurs endroits (fig. 6) :

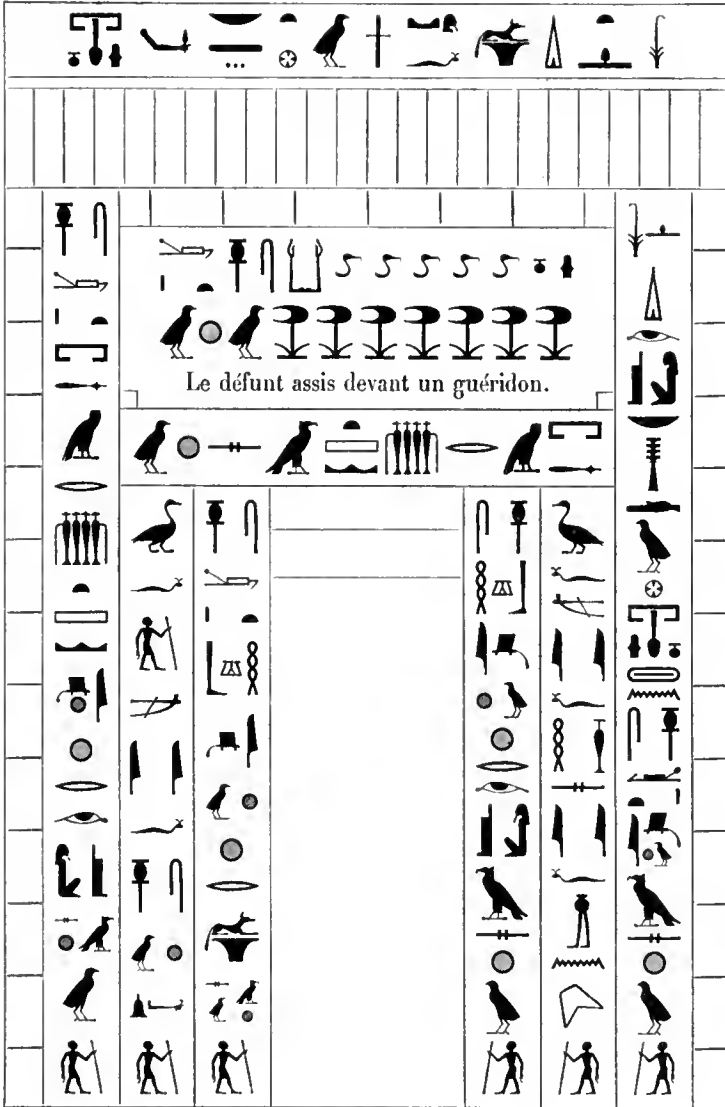


Fig. 6.

Elle était consacrée, comme on voit, au favori unique du Pharaon, le chef du jardin au plantation d'arbres, Asekhou. — VI^e dynastie.

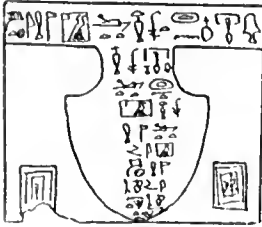










Fig. 7.

6^o Calcaire : long. 0 m. 54 cent., larg. 0 m. 40 cent. Table d'offrandes de    (fig. 7), favori unique du roi et prophète de Hathor. — Ancien Empire.

7^o Calcaire friable : long. 0 m. 39 cent., larg. 0 m. 14 cent. Table d'offrandes de   (fig. 8), garde sceau et favori unique. — VI^e dynastie.

Ces sept monuments sont en mauvais état. Le nom de    y est répété une fois dans la première table, une autre fois dans la septième. Il revient sur d'autres monuments que j'ai recueillis dans une tombe en briques crues, située au sud du Mastaba royal, et, qui possède un seul puits desservant un caveau unique. Elle avait été violée dans l'antiquité comme toutes les tombes de cette Nécropole; j'y ai trouvé pourtant les objets suivants :

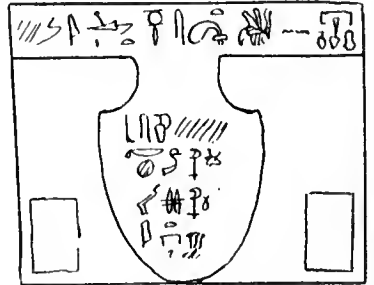


Fig. 8.

objets suivants :

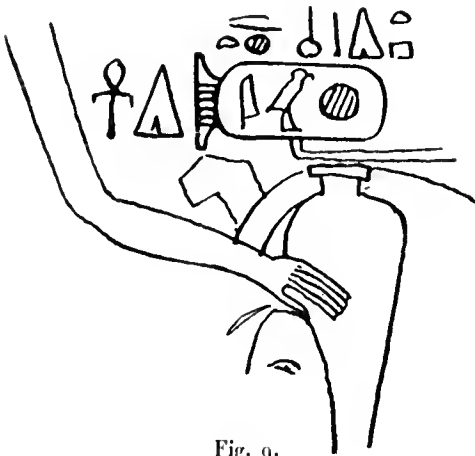

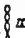




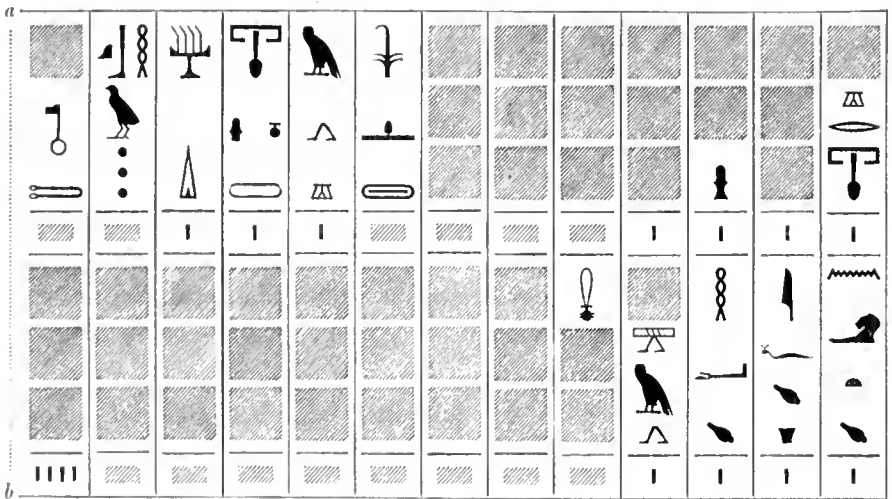
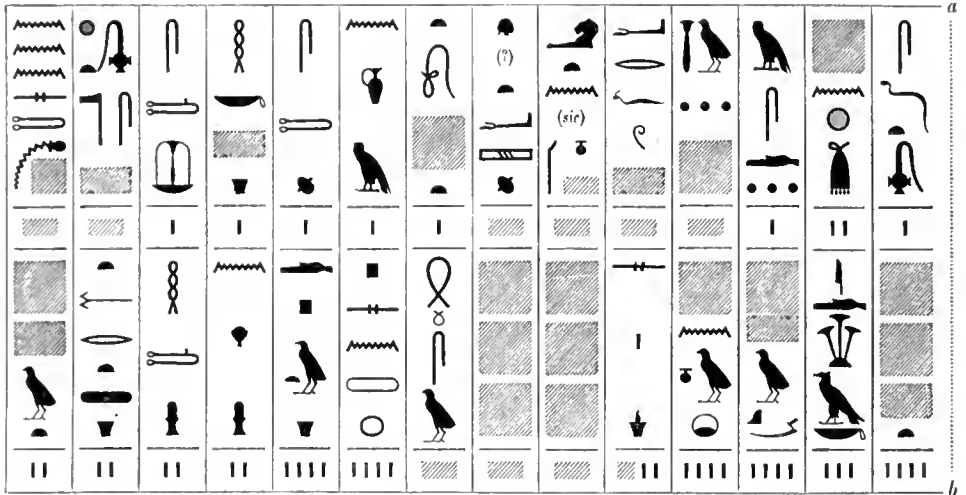
Fig. 9.

1^o Morceau de bois de 0 m. 11 cent. de longueur sur 0 m. 02 cent. de largeur. On y lit, en une seule ligne verticale, la légende suivante:    .

2^o Petit fragment d'un bas-relief en calcaire (fig. 9), sur lequel sont gravés en haut-relief les détails suivants :

Il est actuellement au Musée du Caire, et c'est le seul sou-

La liste d'offrandes de la paroi gauche est à peu près conservée, mais les scènes de la paroi du fond sont entièrement détruites, et on n'aperçoit plus



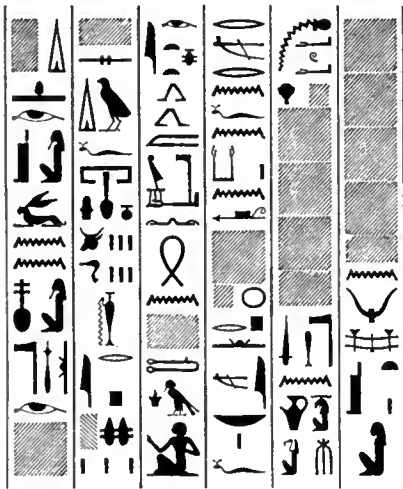
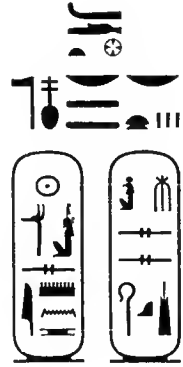
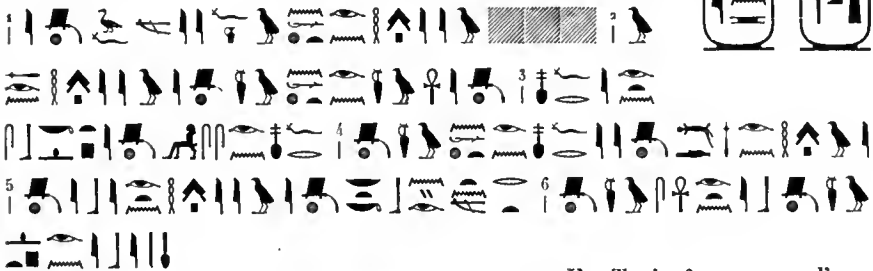
sur la paroi droite que des morceaux d'offrandes, vases de différentes formes, sandales et ainsi de suite, le tout jadis peint de couleurs éclatantes.

On me permettra de joindre ici la description de plusieurs monuments qui appartiennent à des particuliers :

1° Fragment d'une grande stèle arrondie, appartenant à Saïd bey Kha-chaba et provenant, à ce qu'il m'a dit, de la montagne de Siout. On y voit, sous le disque ailé, les cartouches de Ramsès III :

2° Fragments appartenant au sieur Tokéïl, de Dér-Rifé et trouvés par lui dans la nécropole de cette localité :

I. Partie inférieure d'une stèle funéraire, en calcaire, largeur 0 m. 35 cent., longueur actuelle 0 m. 20 cent. Elle porte six lignes horizontales séparées par des traits, gravées en creux et allant de droite à gauche. Premier Empire thébain : (→)



Reste d'un personnage debout et vêtu d'un pagne ample.

II. Trois fragments d'une autre stèle cintrée, en calcaire. On y voit au sommet la formule ordinaire :

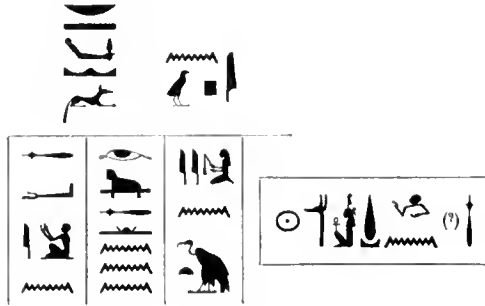
et au-dessous, les quatre génies funéraires accroupis et accompagnés de leurs noms :

1° [shabti]; 2° [shabti] à tête de cynocéphale; 3° [shabti] à tête d'épervier; 4° [shabti] à tête humaine; vient ensuite la triade osirienne Isis : (→)

[shabti] est représentée debout, et à côté d'elle, Nephthys : (→) [shabti] également debout. Elles couvrent de leurs bras étendus Osiris dont il ne reste que la partie supérieure : (→) [shabti]. On lit sur deux autres fragments : (→)



[shabti] est représentée debout, et à côté d'elle, Nephthys : (→) [shabti] également debout. Elles couvrent de leurs bras étendus Osiris dont il ne reste que la partie supérieure : (→) [shabti]. On lit sur deux autres fragments : (→)

III. Fragment d'une stèle cintrée en calcaire, de même provenance que la précédente. On y distingue les restes de légendes suivantes :



H

FOUILLES DE QOÇÉÏR EL-AMARNA.

Au sud du tombeau du , on rencontre un autre tombeau au nom de ,

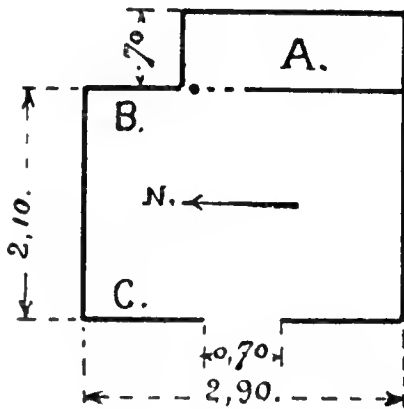



Fig. 10⁽¹⁾.

tout au haut de la falaise au pied de laquelle les habitants du village actuel de Qoçéïr el-Amarna ont établi un petit cimetière. Ce tombeau, dont voici le plan (fig. 10), consiste en une petite chambre ornée de représentations et d'inscriptions peintes vers le commencement du moyen Empire. La porte ouvre à l'ouest, et, immédiatement en entrant sur la gauche, on rencontre une stèle et une table d'offrandes taillées à même le rocher. Passant à la paroi nord, on aperçoit le défunt assis devant

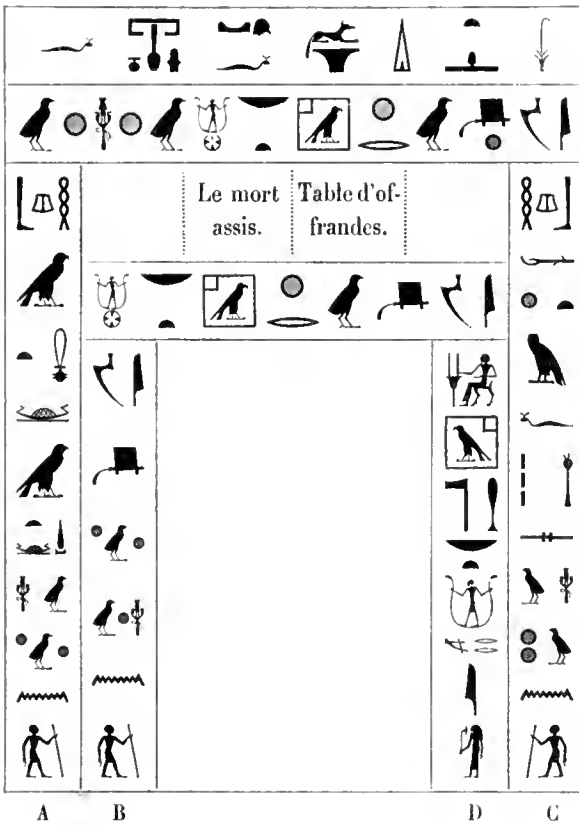
une table d'offrandes, le rouleau à la main droite, et la main gauche tendue vers les offrandes entassées sur la table; il est vêtu d'un pagne et coiffé

(1) Les mesures données sont approximatives.

d'une perruque rase. Un de ses parents, nommé , brûle de l'encens devant lui. Sur la paroi est, en face de la porte, on voit d'abord, à gauche, deux statues taillées dans la roche qui représentent le défunt et sa femme assis à côté l'un de l'autre, puis l'entrée du caveau funéraire, enfin une longue liste contenant la pancarte habituelle; à droite de l'ouverture du petit caveau, sous la liste, se déploie la série des porteurs d'offrandes. Sur la paroi sud, une statue du défunt est taillée dans le rocher. Il est debout, les bras ballants, vêtu d'un pagne, paré de deux colliers, mais le nez et les yeux sont brisés. A droite de cette statue, deux personnages sont assis devant une table avec leur légende; à gauche, une procession de porteurs d'offrandes. Enfin, au côté droit de la porte d'entrée, une scène de pêche est figurée.

Tels sont les tableaux et statues qu'on voit au tombeau d'*Oux-Xoumi*. Il faut maintenant donner les inscriptions qui les accompagnent.

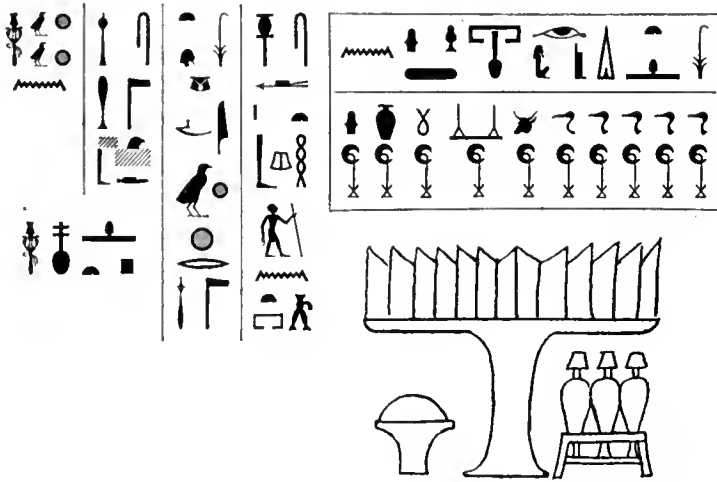
1° La stèle est ainsi conçue :



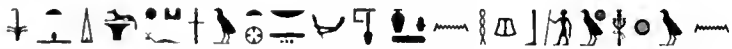
En A B C le mort est debout la canne à la main; en D une femme debout respire une fleur de lotus.

La table a la forme \perp *Hotep*, à deux bassins rectangulaires; elle ne porte aucune inscription.

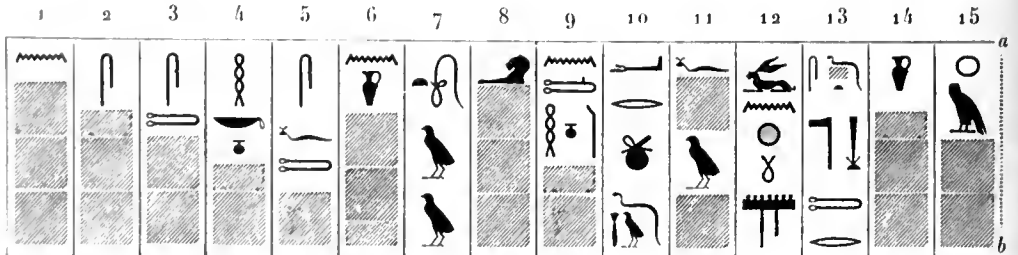
PAROI NORD. — Le défunt est assis sur une chaise devant un guéridon, et son parent *Oukkhou Nofer-hotep*, debout, l'encense. Les légendes sont ainsi conçues : (→)



PAROI EST. — Les inscriptions y sont divisées en deux parties par l'ouverture du caveau. A gauche, c'est un proseynème adressé à Anubis tracé en gros caractères sur une seule ligne horizontale : (→)







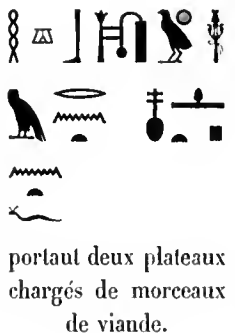

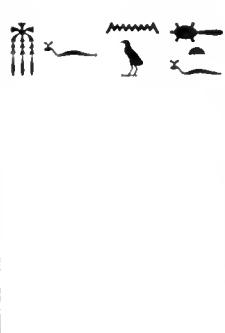
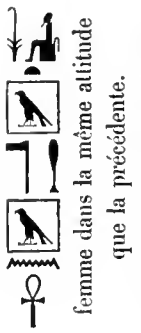

et au-dessous la pancarte, en partie détruite, sur trois registres superposés : (→)



A droite le défunt est assis sur une chaise devant une table d'offrandes, et on lit au-dessus de lui, en une ligne horizontale, la légende qui se complète : (→) . Derrière lui, en une ligne verticale : (→) .

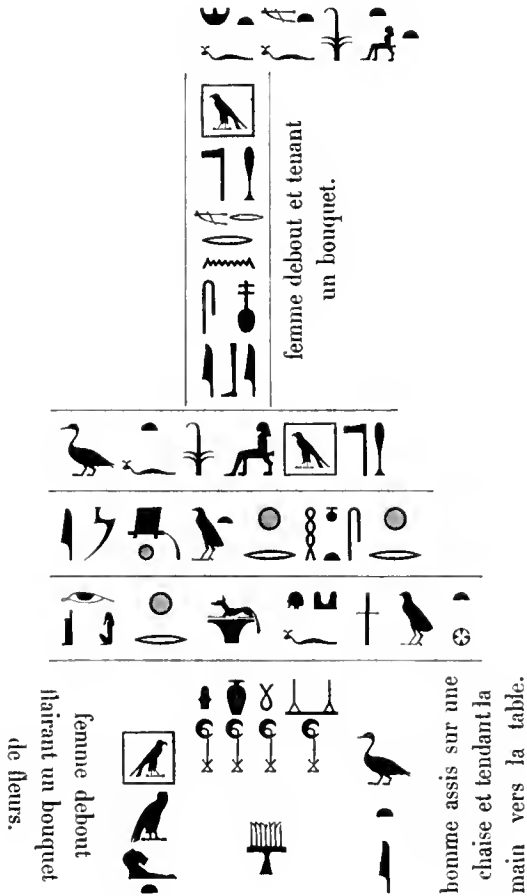
Au-dessus des porteurs d'offrandes court une légende en une seule ligne horizontale : (→) .




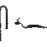













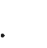




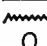










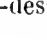
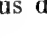
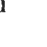


















































































































































































































































































































Chacun de ces individus est accompagné de ses légendes : (→)

1°	2°	3°	4°	5°
 <p style="text-align: center;">portant une cuisse.</p>	 <p style="text-align: center;">portant une cuisse.</p>	 <p style="text-align: center;">portant une oie.</p>	 <p style="text-align: center;">portant une botte d'oignons, un bouquet de fleurs et deux plateaux chargés.</p>	 <p style="text-align: center;">portant deux plateaux chargés de morceaux de viande.</p>
6°	7°	8°	9°	
 <p style="text-align: center;">portant une oie.</p>	 <p style="text-align: center;">femme tenant un bouquet de fleurs.</p>	 <p style="text-align: center;">femme dans la même attitude que la précédente.</p>	 <p style="text-align: center;">femme dans la même attitude.</p>	

PAROI SUD. — Statue. Elle représente le défunt debout, les bras ballants, avec, à sa droite, une ligne verticale en couleurs, suivie comme sur la paroi opposée de quelques lignes horizontales. Sous cette figure, il est assis avec

sa femme devant un guéridon chargé d'offrandes, le tout disposé comme il suit : (←→)



A gauche de la statue, un personnage : (←→)         , porte un plateau chargé d'offrandes et conduit une gazelle. Sous lui un second personnage fait de même : c'est le (←→)                                                 

                                                           

                                                           

                                                           

                                                           

                                           

PIERRE-TALISMAN D'EDFOU.

PAR

M. GEORGES DARESSY.

M. Maspero a rapporté au Musée un petit objet trouvé à Edfou dans le sébakh et qui est intéressant à signaler comme échantillon de talisman⁽¹⁾. C'est une briquette de calcaire de 0 m. 048 mill. à 0 m. 05 cent. de côté, épaisse de 0 m. 028 mill. à 0 m. 03 cent., portant sur chaque face une figure d'animal malfaisant ou réputé tel, gravée assez profondément.

Le carré du dessus a une tortue tournée à gauche (fig. 1), le dessous porte un homme à tête d'âne agenouillé⁽²⁾, les bras liés derrière le corps (fig. 2). Sur les côtés figurent : 1° une tortue semblable à celle du des-

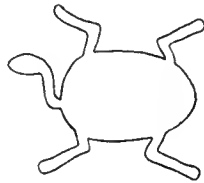


Fig. 1.

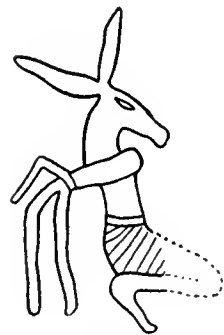


Fig. 2.

sus, mais le corps quadrillé; 2° un serpent tourné à droite; sur sa tête posée à terre et en haut de chacun de ses trois replis est enfoncé un couteau †; 3° un serpent plus petit, tourné à gauche et également percé de couteaux; enfin 4° un crocodile placé sur le dos —.

On ne voit pas ordinairement la tortue, en tant qu'animal, figurer dans la liste des bêtes à redouter, elle n'est pas sculptée sur les cippes d'Horus entre les mains ou sous les pieds du dieu; c'est plutôt à titre de symbole qu'elle est gravée ici. On connaît la formule ♀ ♂ ♂ ou ♀ ♂ ♂ si fréquemment gravée sur les sarcophages de la XVIII^e dynastie, dans laquelle la tortue paraît symboliser le mal, l'obscurité, en opposition avec le soleil; il est probable que le trionyx figure ici à ce titre.

⁽¹⁾ Numéro d'entrée 43014. — ⁽²⁾ Un éclat a enlevé les genoux du personnage. La pierre est gercée, comme éclatée à la chaleur.

Quant à la figure de la face opposée, pas n'est besoin d'expliquer à nouveau l'emblème connu depuis longtemps. L'âne est consacré à Set, et c'est ainsi que sur la stèle de Metternich, tableau 3, dernière ligne, on voit Horus monté sur un âne qu'il perce de sa lance. Leemans, dans sa publication des papyrus de Leyde⁽¹⁾, a représenté un personnage à tête d'âne sur la poitrine duquel est écrit $\text{CE}\Theta$; enfin dans le temple de Dendérah⁽²⁾ on voit un individu à tête d'âne agenouillé et lié au poteau Υ , le corps percé de trois couteaux par Horus en présence d'Osiris.

La différence entre ce petit objet et les stèles d'Horus sur les crocodiles est que ces dernières ne semblent avoir de vertu que contre les animaux malfaisants tandis que la pierre d'Edfou ajoute à cela une protection contre les maléfices de tout ordre.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ Papyrus A. 65, tableau 7, fig. 69. — ⁽²⁾ MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. 50.

FOUILLES À QASR-GHEIT

(MAI 1911)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

La forteresse qui fait l'objet de cette étude est située non loin de Qatieh, la principale et première étape des caravanes, que l'on trouve sur la route de Syrie en venant d'Égypte, après avoir quitté El-Kantarrah sur le canal maritime de Suez. Elle n'est distante de Qatieh que de deux heures et demie de marche à chameaux, dans la direction sud-est. Ordinairement les bédouins désignent ce lieu sous le nom de Qasr-Gheit قصر غيط⁽¹⁾; celui de Oqtahieh اقتاحيه qui se lit sur la carte de l'Expédition d'Égypte est moins connu aujourd'hui ou du moins paraît être d'un emploi moins fréquent chez les bédouins actuels. Hors la mention du nom sur les cartes, aucun travail n'a été entrepris sur les ruines de cette antique localité.

Qasr-Gheit est le point terminus, à l'ouest, d'une petite vallée étroite et verdoyante, s'appuyant du côté sud contre une longue dune de sable escarpée et entièrement dénudée. Une série de petites palmeraies, se développant de l'est à l'ouest, séparées les unes des autres de quelques centaines de mètres seulement, couvrent cette vallée; elles sont, en venant de l'est, connues sous les noms de *el-Dheish* الدهيش; en ce lieu le sol est fortement recouvert de débris de poteries antiques paraissant appartenir à l'époque romaine; *el-Farch* الفرش, *el-Hasouah* الحصوة, *el-Sagieh* السجيه, puis enfin Qasr-Gheit qui est la plus importante. A ce point la dune fait un coude, remontant vers le nord, barrant la vallée du côté occidental.

Entre les palmeraies de Qasr-Gheit et de *el-Sagieh*, séparées d'une centaine de mètres, on trouve à droite une nécropole romaine et à gauche un petit

⁽¹⁾ Les bédouins emploient plus généralement la forme altérée قصر وبت *Qasr-Oueit*. La carte de Linant de Bellefonds donne à ce lieu le nom de *Aetameh*. Chez

les indigènes je n'ai retrouvé aucune trace de ce nom. Peut-être est-ce une faute du graveur pour Octahieh? La carte de Linant est pleine de fautes de ce genre.

monticule sablonneux sur le versant oriental duquel sont encore des vestiges de constructions détruites jusqu'aux soubassements. Les recherches sur ce point n'ont apporté aucun résultat. Si de la nécropole l'on se dirige vers le sud, on arrive peu après au milieu d'une vaste dépression, ayant l'apparence d'un immense cirque, et occupé dans la région centrale par un mamelon de sable dont la formation récente semble recouvrir une partie de la ville. C'est ce lieu que choisirent les Romains pour établir l'une des nombreuses stations militaires qui protégeaient la route d'Asie contre les invasions, assuraient la tranquillité du pays peuplé comme au temps des Shasous de populations arabes nomades ayant les mêmes mœurs et les mêmes coutumes.

Par l'étendue et l'importance de ses ruines, la station de Qasr-Gheit a dû jouer dans l'antiquité un rôle assez important dans l'isthme. Sa position en dehors de la grande route de Syrie, au fond d'une petite vallée semée d'oasis verdoyantes, où l'on ne pouvait atteindre que de deux côtés seulement, rendirent cette localité également propice au commerce puisque nous y trouvons établie une colonie de nabatéens qui semble avoir eu une certaine importance. Les fouilles pratiquées jusqu'à ce jour n'ont donné que des indications vagues, et les inscriptions qui auraient pu nous renseigner font absolument défaut; les pierres sur lesquelles elles étaient gravées ont été arrachées de leurs places primitives et emportées; de ces inscriptions je n'ai retrouvé que quelques débris de plaques de marbre sans importance et ne pouvant être d'aucune utilité.

C'est par le style seul et par rapprochement avec d'autres monuments analogues que l'on peut fixer une date approximative de ces ruines. A mon avis, on ne peut les faire remonter au delà du premier siècle de notre ère⁽¹⁾. Dès le début une forte colonie nabatéenne paraît s'y être fixée; mais son existence, comme celle de la ville du reste, dura peu si l'on en juge par le style des monuments qui nous sont parvenus; l'une et l'autre disparurent peu de temps après la fondation de la ville. De celle-ci nous ne savons rien. Du reste, il est bien difficile dans l'état actuel de nos connaissances de la géographie de l'isthme, de fixer un nom, — et ce ne serait qu'une

⁽¹⁾ L'écriture de l'inscription nabatéenne gravée sur le petit autel (voir plus

loin) semblerait d'une date antérieure à celle que je donne.

hypothèse — à ces ruines antiques. Le nom actuel ne peut nous fournir aucun renseignement; les données géographiques que nous ont laissées de cette région les auteurs anciens sont trop imprécises pour nous aider dans nos recherches; enfin la présence, non loin de là, des ruines considérables de Catieh rend, en outre, la solution du problème fort discutable⁽¹⁾.

Le camp ne semble pas avoir été défendu par des murailles; l'enceinte de sable qui l'encerclait devait suffire à cela. De la ville antique qui se développait du côté ouest il ne reste que peu de choses. Les constructions en briques crues fabriquées avec l'argile sablonneuse du pays se confondent facilement avec celui-ci une fois pulvérisées ou même simplement brisées et renversées à terre; un séjour à l'air un peu prolongé, une simple pluie suffit à réduire ces briques en poussière. Quelques-unes de ces constructions mieux soignées, reposaient sur un soubassement en blocs de gypse, rarement appareillés mais toujours soigneusement assujettis par un mortier de plâtre; ce sont généralement les seuls restes des habitations privées qui soient arrivés jusqu'à nous. Les recherches faites de ce côté n'ont donné que de faibles renseignements et les quelques objets trouvés, petites lampes et figurine de terre cuite, ne donnent pas davantage d'indication.

L'intérêt du site se borne donc aux nécropoles et aux édifices placés sur un plateau sablonneux, sorte d'acropole, à l'extrémité nord-ouest de l'enceinte, près d'un débouché par où l'on pouvait pénétrer dans la cité. Ce plateau forme un carré de soixante mètres environ de côté. Sur trois faces il est indiqué par un fort talus de plusieurs mètres de hauteur; le quatrième côté,

⁽¹⁾ A Catieh sont des ruines considérables enveloppées par les sables. A ma connaissance, elles n'ont été ni signalées, ni étudiées. On voit sur les lieux des blocs d'architecture en granit. Des colonnettes de marbre et autres fragments sculptés d'époques romaine et byzantine décorent ou ont servi à la construction du ouély, nommé *Amzaïen* المزيي, placé au sommet d'une butte de ruines, que les bédouins désignent sous le nom de *Tell-el-Kénisseh*

«la colline de l'Église». D'après mon inspection il semble que cette ancienne localité cache sous les sables des monuments d'époques romaine, byzantine et arabe. Je n'ai trouvé aucune trace d'une civilisation antérieure; dans la construction du ouély on remarque deux anciennes stèles arabes en caractères coufiques. Ces stèles, prises à un autre monument, ont servi à la construction de cet édifice; l'une d'elles est renversée.

celui nord, s'appuie sur un point de la dune qui forme l'enceinte. Sur le flanc de cette dune quelques constructions en briques crues sont encore visibles de ce côté.

Ce plateau est tout simplement artificiel. Il est le résultat de l'ensablement des monuments groupés sur ce point et dont deux seulement apparaissaient à peine au-dessus du sol lorsque je visitai les ruines pour la première fois (pl. I). Pour avoir pris cette forme rectangulaire il faut que ces sables cachent ou d'autres constructions ou tout simplement une muraille, non visibles, que je n'ai pas eu le temps d'explorer dans cette première campagne.

Les deux édifices étaient ensablés jusqu'au sommet des murailles, c'est-à-dire jusqu'à l'architrave qui subsistait encore dans le grand édifice, ne laissant voir que quelques coins d'angle d'où le vent avait chassé le sable (pl. I). N'ayant plus ni toiture, ni porte pour le retenir, le sable avait pénétré peu à peu l'intérieur et noyé entièrement la construction.

Le grand édifice, qui paraît avoir été le plus important, ne put être déblayé entièrement; je fus obligé de cesser les travaux bien avant d'avoir reconnu sa destination. Le mauvais état de la construction, les murs soulagés des poutres et des linteaux de bois qui assuraient un lien entre les différentes parties, avaient amené de profondes et larges fêlures particulièrement aux ouvertures, points les plus faibles de l'édifice. Certaines parties n'étant plus soutenues, n'avaient pu résister et s'étaient écroulées bien avant l'ensablement total (pl. II).

Le second édifice, plus petit, n'est qu'à deux mètres de distance à l'ouest du premier, et élevé sur le même axe. Il fut entièrement débarrassé, à l'intérieur, de ses sables, et la porte, à l'extérieur, ne le fut qu'avec beaucoup de peine par suite du gros volume de sable à enlever qui eût certainement mis à découvert le front occidental du grand édifice et entraîné probablement sa chute. Grâce à un petit autel en albâtre, je reconnus dans cette autre construction les restes d'un sanctuaire nabatéen. C'est le premier exemple qui nous soit parvenu aussi bien conservé, avec son appareil cultuel tout à fait particulier, qui sera décrit plus loin (pl. II).

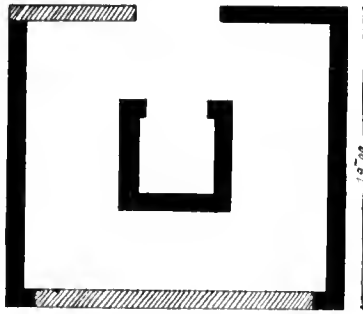
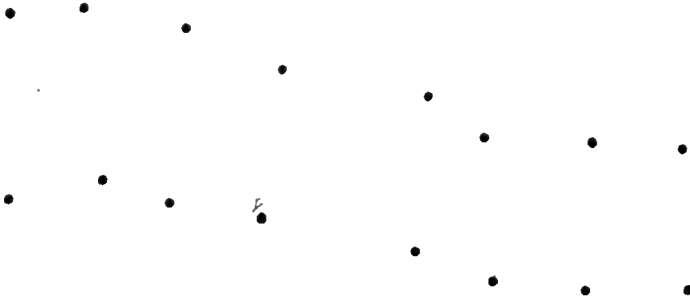
De la disposition générale de ces deux constructions il semble bien qu'il y ait eu une relation étroite entre elles. Dans la grande on pourrait également y voir un autre édifice nabatéen, probablement plus important

que le sanctuaire, mais certainement plus riche dans son architecture et aussi dans son décor. Il serait intéressant de poursuivre les fouilles de ce côté ⁽¹⁾.

Les murs des constructions à Qasr-Gheit sont sans exception formés de blocs de gypse bien travaillé, malgré la mauvaise qualité de la matière, scellé avec un mortier de plâtre dont la consistance est telle que la séparation des blocs est à peu près impossible. L'appareil est en général parfaitement régulier; cependant certaines parties de l'édifice ont été construites en appareil alterné, ainsi qu'on peut s'en rendre compte à la partie supérieure du grand édifice, au-dessus de la corniche de la façade orientale. On remarquera également l'absence totale de toute ornementation. Mais, soit dans le sable, soit fixés dans les murs, j'ai trouvé de nombreux clous en fer, indiquant qu'autrefois le parement des murailles était revêtu d'une décoration polychrome en marbre ou tout au moins de stuc peint. Tous ces matériaux décoratifs ont été arrachés et probablement emportés, car la fouille ne m'a donné que de rares débris de ces plaques de marbre; ils sont généralement blancs ou rouges. Je dois encore ajouter qu'à la suite d'un examen très sérieux de toutes les murailles cette décoration n'existait vraisemblablement que sur les parois extérieures et principalement sur les façades des deux édifices; ceux-ci étaient couverts par une toiture plate en terrasse. La disposition générale ne laisse aucun doute à ce sujet, d'autant plus que dans le grand édifice il nous est resté, par bonheur, une partie de cette terrasse, avec tous ses éléments de construction. La charpente construite en bois de palmier s'est pourrie sur place et la terrasse n'étant plus soutenue s'est affaissée sur le sol. Le sable à ce

⁽¹⁾ Au lieu d'un camp retranché, on pourrait admettre l'hypothèse d'un centre nabatéen, un entrepôt de commerce par exemple, établi aux frontières de l'Égypte pour faciliter les relations commerciales. Il serait donc intéressant de poursuivre les fouilles, car ce serait, je crois, la première fois que nous nous trouverions en face de ruines assez importantes pour

nous donner une idée de ce que pouvait être une ville nabatéenne à l'époque impériale. Pétra et Médain-Saleh, les deux grands centres nabatéens, ne nous ont guère fait connaître que des édifices funéraires. Dans le grand édifice de Qasr-Gheit, nous pourrions peut-être y voir un monument civil, un château par exemple.



9



Fig. 1.

moment avait envahi complètement le grand édifice, lorsque la charpente céda. Aussi, celle-ci se trouvait-elle à peu près en place au moment du déblaiement.

Le grand édifice n'ayant pas été entièrement déblayé, j'attendrai, pour en donner une description détaillée, que ce travail soit achevé, car dans les conditions où ont été laissés les travaux il ne serait d'aucun intérêt archéologique de faire connaître le résultat de ces travaux préliminaires. Je dirai simplement en passant que la construction forme un carré parfait de 19 mètres de côté. La porte percée au centre de la paroi est, donne accès dans une cella de 7 mètres de côté qui occupe le centre de l'édifice. L'intérieur de la cella était muni, sur chacune de ses faces, sauf sur la face est, où se trouve la porte, de niches placées au centre des parois. La porte comme les niches étaient encadrées de pilastres surmontés d'un fronton triangulaire brisé⁽¹⁾.

Avant de passer à l'étude du sanctuaire nabatéen, je signalerai encore, en avant du grand édifice, l'existence de seize colonnes cylindriques, construites en blocs de gypse. Ces colonnes, disposées irrégulièrement sur deux rangs, forment deux groupes de huit colonnes chacun; les bases de ces colonnes sont à des niveaux variables. La partie supérieure manque et je n'ai trouvé à terre aucun débris permettant de faire la restitution du sommet de ces colonnes dans leur état primitif, ni même savoir si elles supportaient un chapiteau. Enfin autour de la colonne indiquée sur le plan par le numéro 1 j'ai trouvé tout autour et sans ordre apparent des débris d'architecture, empruntés probablement aux édifices voisins. Quelle était la fonction de cette colonnade? Je ne saurais le dire. Il est à espérer que les fouilles prochaines nous livreront ce petit problème (pl. I).

LE SANCTUAIRE NABATÉEN.

Ce sanctuaire est placé sur le même axe et à l'ouest du grand édifice (fig. 1); la distance entre eux n'est que de 2 m. 50 cent. Sa forme est des plus simples : c'est un rectangle de 13 mètres de longueur, 6 mètres de largeur et une épaisseur de muraille de 0 m. 60 cent. Les parois sont

⁽¹⁾ La construction de cet édifice est plus soignée que celle du sanctuaire nabatéen.

absolument nues, il ne reste aucune trace de décoration; les bois ou ferrures qui avaient servi à la construction ont été arrachés. Le sol du temple primitivement, paraît avoir été en terre battue (fig. 2)⁽¹⁾.

Au centre de la paroi Est une porte de style égyptisant encadre une baie percée dans le mur; elle forme un avant-corps simplement appliqué

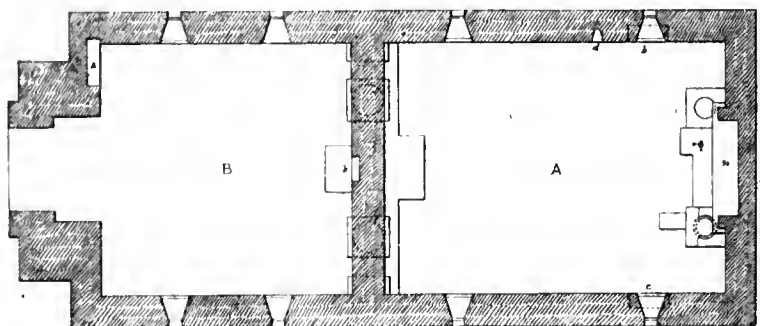


Fig. 2.

contre la muraille; elle mesure 1 m. 20 cent. d'épaisseur, 4 m. 25 cent. de largeur et 1 m. 50 cent. d'ouverture. Deux salles d'inégales dimensions divisent l'intérieur; elles sont séparées par un portique supporté par quatre colonnes, dont deux engagées. La première salle, le vestibule, a 4 m. 80 cent. de profondeur; la seconde, la nef, a 6 m. 55 cent. Chacune de ces salles était éclairée par quatre fenêtres en abat-jour, disposées symétriquement sur les parois nord et sud. Dans la chambre B elles sont à 4 mètres de hauteur au-dessus du niveau du sol; dans la chambre A la hauteur est de 4 m. 40 cent. Chacune de ces fenêtres, d'égales dimensions, mesure, à l'intérieur 0 m. 60 cent. de hauteur et 0 m. 58 cent. de largeur; à l'extérieur l'ouverture n'est plus que de 0 m. 15 cent. pour la hauteur et

⁽¹⁾ Près de l'autel, dans le bas des murs, on remarque des arrachements qui pourraient faire admettre l'hypothèse que primitivement un dallage en stuc ou autre matière recouvrait le sol. Toutefois cela n'est pas certain car je n'ai trouvé aucun des débris de ce dallage; tandis que de nombreux détritrus, os ou matières calci-

nées ont été recueillis sans interruption et sans aucune apparence d'interruption dans le dépôt, au-dessous aussi bien qu'au-dessus du niveau de cet arrachement de pierres. Je pense que ce sont là les dernières traces laissées, après leur chute, par les enduits qui recouvraient les parois de murailles.

0 m. 25 cent. en largeur; la partie supérieure de la face interne était surmontée d'un linteau de bois de 0 m. 15 cent. de hauteur, qui s'engageait dans la construction sur une profondeur de 0 m. 45 cent. (fig. 5).

Le portique qui sépare le vestibule de la nef est supporté par quatre

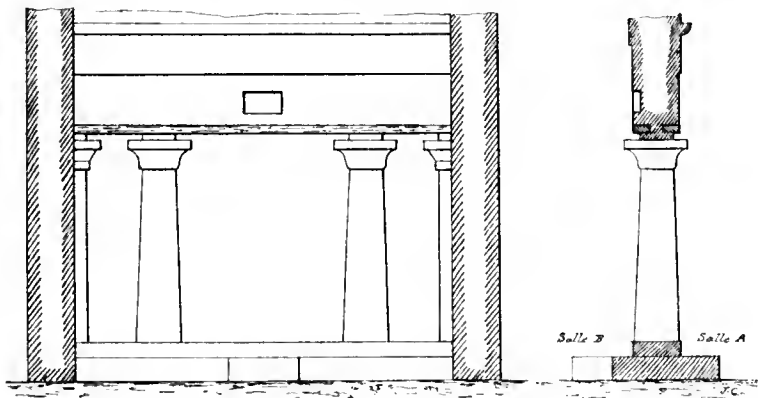


Fig. 3.

colonnes à chapiteaux campaniformes de style égyptien. Sur la face est de l'entablement, on remarque une cavité rectangulaire de 0 m. 48 cent. \times 0 m. 26 cent. \times 0 m. 14 cent. qui a dû recevoir probablement une plaque de marbre, sur laquelle était tracée une dédicace, peut-être celle du sanctuaire; mais cette plaque a été arrachée avec les autres matériaux et n'a pas été retrouvée (fig. 3).

Dans l'angle sud-est de la paroi sud du vestibule est une niche rectangulaire surmontée d'un plein cintre; elle mesure 1 m. 25 cent. pour la hauteur, 1 m. 30 cent. pour la largeur et 0 m. 25 cent. en profondeur (fig. 4).

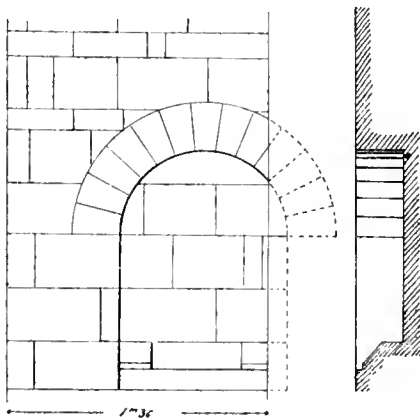


Fig. 4.

Dans le fond de la niche a été construit en maçonnerie une sorte de socle terminé à chaque extrémité par un dé cubique. Le socle mesure 0 m. 25 cent. de hauteur

et 0 m. 11 cent. de profondeur; les dés sont un peu plus grands que le socle. Aucun objet n'a été trouvé dans cette niche.

Dans la nef, qui est la partie la plus importante de l'édifice, les regards sont attirés, tout d'abord par trois grandes niches rectangulaires disposées

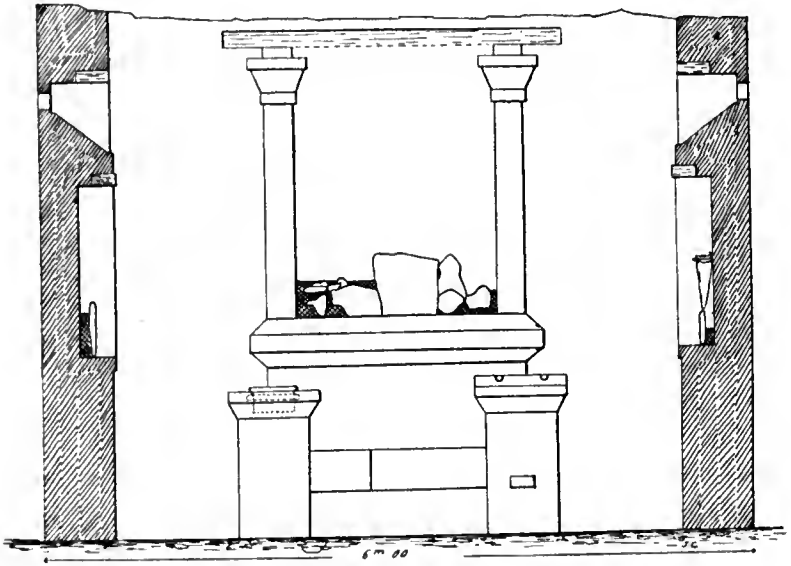


Fig. 5.

régulièrement dans le fond de la salle. L'une encadrée de deux pilastres est la plus grande; elle occupe le centre de la paroi ouest; ses dimensions sont de 3 m. 40 cent. pour la hauteur, 1 m. 75 cent. de largeur et 0 m. 30 cent. de profondeur. Elle est supportée par une sorte d'avant-corps rectangulaire de 0 m. 27 cent. d'épaisseur, orné lui-même d'un entablement biseauté servant également d'appui à la niche. Les pilastres surmontés de dés rectangulaires supportaient un grand linteau de bois (fig. 5).

Les deux autres niches sont ménagées dans les parois nord et sud à 0 m. 90 cent. de l'angle ouest. Intérieurement elles mesurent 1 mètre de hauteur, 0 m. 73 cent. pour la largeur et 0 m. 27 cent. en profondeur. Elles sont encadrées par un bandeau de 0 m. 20 cent. de largeur sur les côtés. Les bandeaux reposent sur un appui de 0 m. 12 cent. d'épaisseur

(fig. 6 et 7). Un linteau en bois, qui était probablement en saillie, surmonte la niche. Une petite cavité de 0 m. 26 cent. de hauteur et 0 m. 17 cent. de largeur, a été creusée à 0 m. 30 cent. à gauche de la niche de la paroi sud. J'ai recueilli à l'intérieur une petite lampe en terre cuite, sans ornement et en fort mauvais état (voir le plan, fig. 2, en *d*).

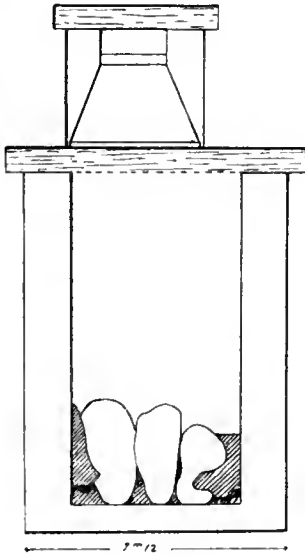


Fig. 6.

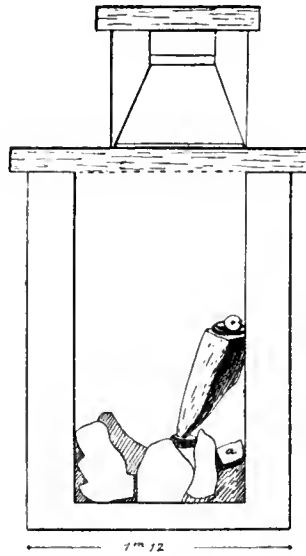


Fig. 7.

Devant la grande niche, paroi ouest, s'élève un autel construit en gypse; il est composé d'une sorte de table rectangulaire accostée de deux piliers carrés ornés d'un chapiteau très simple (fig. 5, cf. le plan fig. 2). La table qui forme un retour à angle droit du côté gauche, mesure 1 m. 50 cent. de longueur et 0 m. 50 cent. de largeur (fig. 2). Au point *e* du plan on a creusé dans la pierre une petite cupule. Les piliers ont 0 m. 60 cent. de côté avec une hauteur totale de 1 m. 15 cent. Devant le pilier droit, à hauteur de la base de la table, j'ai trouvé posée sur le sable une dalle rectangulaire en pierre de 0 m. 30 cent. de largeur, 0 m. 50 cent. de longueur avec une épaisseur de 0 m. 10 cent. Cette dalle s'appuyait simplement contre la face du pilier. Sur le pilier gauche j'ai trouvé scellé avec du plâtre un socle en bronze. C'est un double tore séparé par une gorge de 0 m. 40 cent. de diamètre. Sur la face supérieure on remarque quatre petits trous triangulaires

disposés régulièrement en cercle. Ces quatre trous servaient à fixer un objet cultuel qui a été enlevé⁽¹⁾. Sur le pilier droit était posé vraisemblablement un objet analogue; de celui-ci je n'ai retrouvé seulement que les marques laissées par le bronze qui était comme le précédent fixé dans la pierre. Il n'y avait sur ce socle de bronze ni inscription, ni marque quelconque.

Dans chacune de ces trois niches sont disposés des galets plats, de formes irrégulières, recueillis et apportés de la mer; ils sont au nombre de trois par niche. Ces galets sont plantés debout l'un à côté de l'autre, sur la même ligne, à quelque distance du fond de la niche. Ils étaient maintenus dans cet état à l'aide de plâtre — indiqué par des hachures dans le dessin — coulé entre le fond de la niche et les galets. J'ajouterai que j'ai trouvé dans la niche centrale des galets supplémentaires, plus petits et mêlés au plâtre sans ordre apparent et en dehors de l'alignement des trois autres galets⁽²⁾. Cette disposition par trois rappelle les trois stèles que l'on trouve si fréquemment sculptées dans les niches de Médain-Saleh⁽³⁾ par exemple. Dans la niche nord (fig. 7), angle droit, on remarquait encore en place, au moment du déblayement, posé entre deux galets, un bloc de gypse non travaillé affectant très grossièrement la forme d'un pain de sucre la pointe tournée en bas, reposant sur un tesson de poterie; sur la base de ce cône était posée une petite lampe en terre cuite placée elle-même sur des tessons de poteries au lieu de reposer directement sur le bloc de gypse. Le bec de la lampe, les morceaux de poteries, le bloc de pierre ainsi que les parois de la niche étaient noircis par le feu, par l'écoulement des huiles et par la fumée de la lampe. Ces observations montrent que cette disposition était déjà ancienne. La lampe ainsi posée remplissait peut-être la même fonction que celle trouvée dans la cavité à gauche de la niche de la paroi sud. La lampe, en terre jaune, a une longueur, y compris le bec, de 0 m. 10 cent.; son diamètre est de

⁽¹⁾ L'existence de quatre trous fait rejeter immédiatement l'idée qu'il pouvait y avoir sur ce socle une statue. J'inclinerai pour ma part, à croire qu'il servait de piédestal à un brûle-parfums, un réchaud ou bien encore à un vase, servant aux sacrifices qui se faisaient sur l'autel.

⁽²⁾ A droite des trois galets de la niche

nord il y avait scellé dans le plâtre un morceau de brique cuite (*a* de la fig. 7); je pense qu'il se trouvait là accidentellement.

⁽³⁾ Voir, pour ce rapprochement, le bel ouvrage des P. P. JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéologique en Arabie*, 1909, fig. 205 et suivantes.

0 m. 074 mill. Le trou d'évent est entouré de figures géométriques. Le revers porte en relief une palme.

Devant la grande niche j'ai recueilli les morceaux d'un petit autel en albâtre en forme de colonnette. Taillé grossièrement dans un bloc veiné, les parties se sont disjointes et séparées en trois morceaux; l'un d'eux, celui qui portait la fin de l'inscription, n'a pas été retrouvé malgré le soin que j'ai apporté à sa recherche. Il ne mesure dans sa hauteur totale que 0 m. 32 cent.; le fût cylindrique, hauteur 0 m. 17 cent., diamètre 0 m. 205 mill., repose sur une base carrée de 0 m. 25 cent. de côté et 0 m. 075 mill. de hauteur; le chapiteau, dont il manque une partie, est à plan octogonal et, comme la base, a 0 m. 075 mill. de hauteur. Le travail est assez grossièrement exécuté et les moulures ont des contours mous et imprécis sans aucun caractère. L'inscription gravée à la pointe dans la partie supérieure du fût, se lit ainsi⁽¹⁾ (fig. 8) :

. הוירר בר זכס לאלה « Haoueirou fils de Zakem au dieu de »

Le nom de הוירר est un diminutif de הורר, que l'on rencontre fréquemment dans les inscriptions provenant du Sinaï, et de הרר, forme que l'on trouve une fois à Médain-Saleh⁽²⁾. Le nom de זכס est nouveau dans l'onomastique nabatéenne.

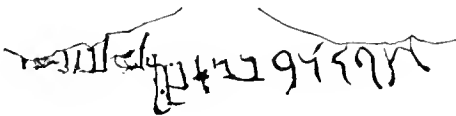


Fig. 8.

Le nom du dieu de . . . ici invoqué est mutilé dans l'inscription. La fin même du nom était gravée dans le morceau manquant. M. de Vogüé pense que ce nom était celui de רבאל Rabel ou d'un autre roi de nom analogue.

Une seconde colonnette a été trouvée également dans la même salle. Elle est en calcaire et plus grossièrement travaillée que la précédente; le

(1) Je dois à la bienveillance de M. de Vogüé les notes relatives à cette inscription. Je suis heureux de pouvoir lui témoigner ici toute ma reconnaissance. C'est grâce à son aimable obligeance qu'il me sera possible, dès que le temps me le

permettra, de poursuivre les fouilles que je n'ai fait que commencer dans cette localité si intéressante.

(2) P. P. JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission archéologique en Arabie*, p. 192, inscription n° 31, l. 4.

fût est mal arrondi; la base et le chapiteau affectent une forme carrée mal épannelée. Sur le sommet du chapiteau et au centre a été taillé une sorte de bouton plat de 0 m. 09 cent. de diamètre et 0 m. 025 mill. de hauteur. La colonne a 0 m. 62 cent. de hauteur, 0 m. 27 cent. à la base et 0 m. 22 cent. au sommet. Elle ne porte aucune trace d'inscription.



Fig. 9.

Un seul objet ayant servi vraisemblablement au culte a été trouvé sur le pilier droit de l'autel. C'est un fragment de poterie rouge, coupé en forme de fuseau de 0 m. 155 mill. de longueur et 0 m. 03 cent. dans sa partie la plus large. Les extrémités se terminent en pointes très aiguës.

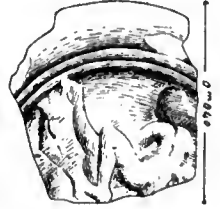


Fig. 10.

De nombreux fragments de vases et lampes en terre cuite ont été ramassés autour de la niche nord. Un fragment de ces lampes nous montre en buste Zeus-Sérapis coiffé du calathos; un second une femme nue, couchée à terre; un personnage (?) mal indiqué par l'empreinte, est placé debout devant elle. Une seule monnaie a été trouvée au même point, mais malheureusement dans un tel état de conservation qu'il ne m'a pas été possible de tirer parti de ce document.

Pour terminer la description de cet édifice je dois signaler les dépôts de matières grasses et brûlées qui s'accumulaient peu à peu autour de l'autel ou bien encore devant la niche de la salle B. Parmi les matières brûlées je n'ai reconnu que des ossements en général calcinés et appartenant à de petits animaux. Lorsque ces résidus de sacrifices encombraient l'autel, ils étaient ramassés et ensuite apportés dans l'angle nord-est de l'édifice où je les ai trouvés. Mais dans ce dépôt je n'ai recueilli aucun objet instructif ou pouvant nous apporter quelques éclaircissements nouveaux.

NÉCROPOLES.

Les morts ont été ensevelis sur plusieurs points de la localité. Toutefois les tombes se divisent en deux groupes principaux : l'un situé au nord-est, près de la palmeraie; l'autre à l'ouest, près des édifices. Le premier groupe ne comprend que des sépultures individuelles; le second, au contraire, ne ren-

ferme que des mausolées réservés en général à une famille ou à plusieurs morts.

Les tombes rencontrées à Qasr-Gheit sont de trois types :

1° Simple fosse creusée dans le sol à peu de profondeur; dans le nombre de tombes ouvertes aucune n'atteignait un mètre; quelquefois même le trou était si peu profond que le corps était à peine recouvert par le sable.

2° Le mort est déposé dans une sorte de sarcophage sans fond, avec un couvercle formé de dalles de gypse, liées ensemble avec du plâtre. La cuve intérieurement affecte grossièrement la forme des sarcophages anthropoïdes égyptiens⁽¹⁾. Quelques-unes de ces tombes ont les parois latérales construites en briques cuites et un couvercle le plus fréquemment en briques crues.

Dans les deux cas je n'ai pas eu lieu de remarquer la présence de stèle ou cippe désignant le nom du mort ou même indiquant la présence d'une tombe.

3° C'est un mausolée avec un caveau creusé dans le sol; il est entièrement construit en pierre de taille. Une seule de ces sépultures a conservé, jusqu'à ce jour, son caveau intact avec son plafond en voûte surbaissé. Aucune des chambres supérieures n'existaient, toutes avaient été détruites.

Toutes les tombes du troisième type ont été, sans exception, violées et pillées; la plupart des autres moins visibles et aussi moins riches ont pu arriver jusqu'à nous à peu près intactes. Dans tous les cas observés le mort est couché sur le dos, le regard tourné vers l'orient. Presque toujours le corps est réduit à l'état de poussière formant une couche de couleur rouge-brun, se détachant en sombre dans le lit de sable jaune clair dans lequel il a été déposé; aucun corps n'a été trouvé dans un état complet de conservation. Peu d'objets ont été recueillis auprès du mort; le plus fréquemment ce sont des bijoux en or ou en argent qui nous sont parvenus. Tous proviennent des tombes appartenant aux deux premiers types. Dans aucun cas, de ces trois types de sépultures je n'ai trouvé aucune trace d'inscription ou de nom de personne.

Tombe 1. — Cuve 1 m. 95 cent. de longueur; 1 m. 60 cent. environ de largeur à la tête. Le corps complètement détruit, était celui d'une femme. On a trouvé à leur place : à l'endroit des oreilles deux boucles; au cou un

⁽¹⁾ Dans les fouilles que j'ai exécutées de trouver un grand nombre de tombes à Mahemdiah (Cassios), j'ai eu l'occasion de ce type.

collier de perles en verres bleues, vertes et dorées. Ces dernières seules ont résisté à l'air, les autres se sont immédiatement réduites en poussière; à l'un des doigts de la main un petit anneau en argent, très oxydé, s'est brisé à l'air.

Deux boucles d'oreilles semblables :

1° Or et cornaline. Longueur 0 m. 032 mill. Poids, 3 gr. 15 centigr. et 3 gr. 70 centigr. Le corps est formé par une cornaline oblongue; aux extrémités s'attache d'un côté une tête de lion ornée d'un collier décoré; de l'autre un second collier identique auquel s'attache une barette rigide qui s'agrafe à un petit anneau fixé au museau de l'animal. La barette, plus forte à la base, est en forme de tresse. Travail de style persan (pl. III, n° 1 et 2).

2° Deux boucles d'oreilles avec pendeloque. Or et malachite. Hauteur 0 m. 032 mill. Poids, 0 gr. 03 centigr. et 0 gr. 50 centigr. Un anneau formé d'un fil fuselé supporte une pendeloque mobile en forme de lyre étranglée au sommet. Dans un fil qui passe dans l'axe de la lyre est passée une perle cylindrique. L'une des boucles a perdu sa perle (pl. III, n° 3 et 4).

Tombe 2. — Le sarcophage a été violé dans l'antiquité⁽¹⁾. Les voleurs ont oublié deux boucles d'oreilles semblables en or. Hauteur totale 0 m. 032 mill. Poids, 4 gr. 70 centigr. chacune. La boucle est composée d'un anneau creux fuselé dont les extrémités se croisent. Une pyramide triangulaire renversée (hauteur et base 0 m. 014 mill.) est fixée à l'anneau. Au sommet de la pyramide sont attachées trois perles en enfilage qui vont en grossissant de la première à la dernière. Les faces de la pyramide sont formées de perles régulièrement disposées horizontalement sur la plaque de fond. Les perles qui forment les lignes d'angles sont d'un modèle plus gros que les autres et vont en augmentant de grosseur en allant vers la base (pl. III, n° 5 et 6).

Tombe 3. — Tombe violée appartenant à une jeune fille. Deux petits bracelets en argent ont été recueillis. 1° diamètre, 0 m. 04 cent. Forme fuseau. L'une des pointes manque; elles se rejoignent en se croisant l'une sur l'autre. Poids, 4 gr. 80 centigr. 2° diamètre, 0 m. 043 mill. Même forme, seulement les extrémités étaient droites et ne se croisaient pas. Poids, 3 gr. 70 centigr (pl. III, n° 7 et 8).

⁽¹⁾ Toutes les tombes violées du 2° type ont un trou percé à la hauteur de la tête. Ce procédé avait l'avantage de ne

pas attirer l'attention par un trop gros travail et d'avoir immédiatement les bijoux que pouvait porter le mort.

Tombe 4. — Non violée. A la hauteur du genou gauche a été trouvé un anneau en fer brisé en trois morceaux. Longueur 0 m. 108 mill.; largeur 0 m. 09 cent.

Tombe 5. — Non violée. Un seul petit vase en verre blanc, laiteux sur les bords, a été trouvé dans cette tombe. Hauteur 0 m. 044 mill. (fig. 11).



Fig. 11.

Tombe 6. — Tombe d'enfant. Elle était violée. Un seul pendant d'oreilles abandonné par les voleurs a été trouvé dans le sable, près du mort. Il est identique à ceux à tête de lion trouvés dans la tombe 1. Longueur 0 m. 031 mill. Poids 3 gr. 17 centigr. État de conservation assez médiocre (pl. III, n° 9).

Les mausolées, bien que peu nombreux, se déploient sur une vaste superficie de terrain à l'ouest et au sud-ouest des grands édifices. Trois de ces tombes ont été entièrement déblayées. Le caveau qui était construit dans le sol nous est seul parvenu; la partie supérieure ayant disparu, l'on ne peut dire avec certitude si cette partie était pleine ou évidée. Toutefois l'examen sérieux que j'ai fait de cette partie de l'édifice, et par suite de certaines dispositions dans la construction, j'inclinerais à croire que le caveau était surmonté d'une chambre funéraire.

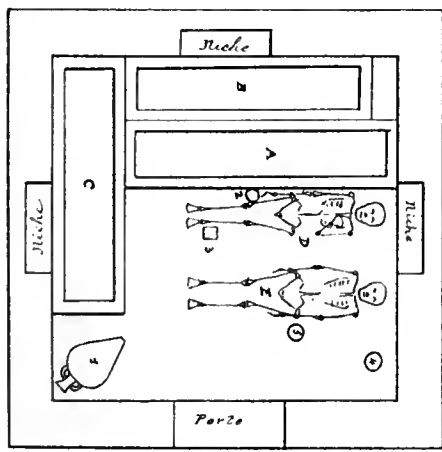


Fig. 12.

Néanmoins ce n'est qu'une hypothèse que rien malheureusement, dans l'état des lieux, ne pourra confirmer.

Mausolée 1. — Il mesure extérieurement 2 m. 70 cent. de côté; l'épaisseur des murs est de 0 m. 50 cent. La porte de 0 m. 80 cent. d'ouverture est au centre de la paroi nord. Sur les autres faces se trouvait une niche. Dans le fond de la chambre trois cuves en gypse sans fond A, B, C (fig. 12). Près de la cuve A deux morts étaient placés l'un à côté de l'autre, couchés

sur le dos; l'un d'eux a le bras gauche replié sur la poitrine. Plusieurs objets ont été recueillis dans le mausolée :

1. Amphore couchée à terre dans l'angle nord-est de la salle.
2. Petit plat en terre cuite rempli de charbon; il a été déposé entre le sarcophage et le mort, au-dessous de la main droite comme si celle-ci était posée dessus.

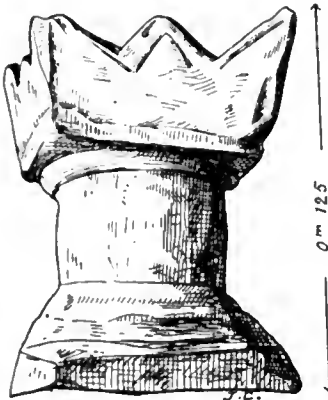


Fig. 13.

3. Brûle-parfums en terre cuite rouge, en forme d'autel; il porte encore les traces d'une couverte blanche; hauteur 0 m. 125 mill. (fig. 13).

- 4 et 5. Deux plats en terre cuite; le n° 5 était brisé en plusieurs morceaux; sur l'un des fragments a été trouvé un clou accompagné de deux autres morceaux de fer; ces derniers étaient trop oxydés pour en reconnaître la nature.

Enfin, pendant le déblaiement une pièce de monnaie ptolémaïque a été

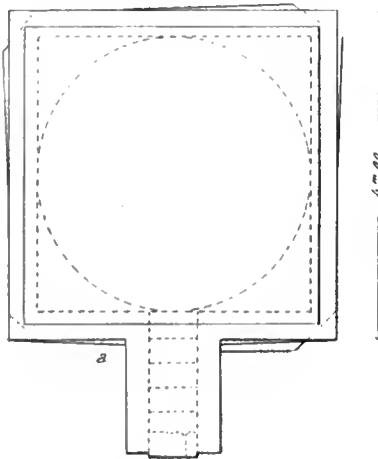


Fig. 14.

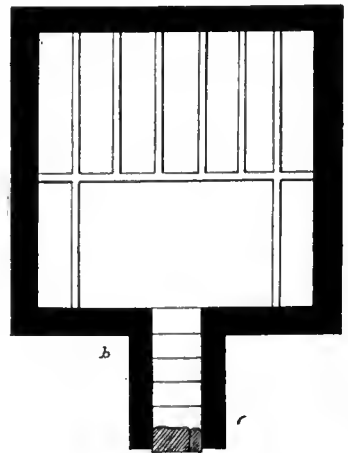


Fig. 15.

trouvée dans le sable, mais à un niveau bien supérieur à celui des sarcophages, à environ 0 m. 50 cent.

Mausolée 2. — C'est le mieux conservé et le plus intéressant au point de vue architectural (fig. 14, 15 et 16). Il mesure extérieurement 4 mètres

de côté. Les murs du caveau n'ont qu'une épaisseur de 0 m. 35 cent. L'entrée disposée sur la face Est de la construction forme un avant-corps servant de logement à l'escalier qui mène dans la chambre funéraire. Celle-ci mesure 1 m. 40 cent. de longueur et 1 m. 25 cent. de largeur et a une ouverture de 1 mètre de hauteur et 0 m. 60 cent. de largeur. La porte avait été soigneusement murée après le dernier ensevelissement et c'est ainsi que je l'ai retrouvée. Les voleurs avaient pénétré dans le caveau par un trou pratiqué dans l'épaisseur du plafond. On accédait dans la chambre funéraire par un escalier voûté de 1 m. 60 cent.

de longueur; cette chambre mesure 3 m. 60 cent. de côté et 2 m. 60 cent. de hauteur. Les parois des murailles sont formées de dalles en gypse de pareilles dimensions, une assise posée sur le champ alternant avec une assise debout (fig. 16). Les murs supportent une voûte surbaissée avec une partie plate dans la partie

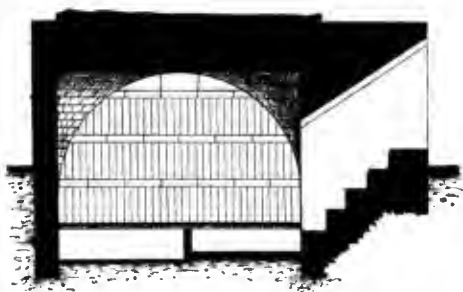


Fig. 16.

centrale. Au-dessus du caveau l'on peut remarquer parmi les arrachements de pierres l'amorce de l'étage supérieur. La construction de l'édifice a été très soignée avec un appareil parfait. Les cuves funéraires sont rangées sur le sol et construites également en gypse. Elles ont toutes à peu près les mêmes dimensions : 1 m. 70 cent. de longueur, 0 m. 40 cent. de hauteur et 0 m. 40 c. de largeur en moyenne (fig. 14). Les dalles qui fermaient chacune de ces fosses étaient engagées dans une rainure taillée dans les parois nord et sud de la chambre. Toutes les tombes avaient été violées; les dalles brisées furent rejetées au dehors de la tombe. Aucun objet n'a été trouvé.

Mausolée 3. — Il est situé à l'ouest du sanctuaire nabatéen. Il mesure 3 m. 40 cent. de côté et 0 m. 60 cent. d'épaisseur de murs. La partie supérieure est détruite ainsi que le plafond du caveau. La hauteur totale actuelle de l'édifice est de 3 mètres. Au-dessus du caveau était une chambre supérieure éclairée par une fenêtre, de 0 m. 35 cent. de largeur, percée dans la partie supérieure de la paroi est. L'on pénétrait à l'intérieur par une baie murée en plein cintre de 1 mètre de hauteur et 0 m. 88 cent.

de largeur. L'édifice était ensablé dans toute sa hauteur. Aucune trace de caves ni de morts n'a été trouvée.

OBJETS DIVERS.

Au cours de mes recherches sur les différents points de la ville j'ai eu l'occasion de recueillir divers objets dont je donne la description ci-dessous.



Fig. 17.

1. Tuf émaillé bleu. Hauteur 0 m. 072 mill.; grand côté, 0 m. 08 cent. Fragment d'un vase en forme de petite cuve rectangulaire. Les faces extérieures portaient un décor en relief divisé en deux zones séparées par un bandeau plat. La seule face qui nous reste de ce petit monument nous montre à la zone supérieure une arabesque; l'inférieure représente une Chimère ailée dans un décor stylisé. Style persan (fig. 17).

2. Les monnaies trouvées appartiennent aux empereurs romains et sont en général très oxydées; une seule ramassée dans le sable à la porte du grand édifice mérite



Fig. 18.

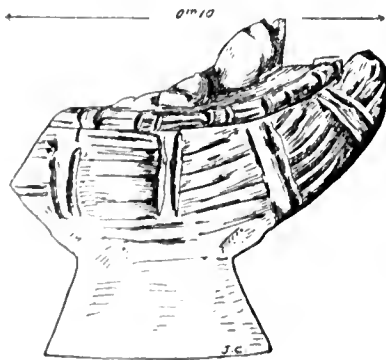


Fig. 19.

une mention. C'est un petit plomb de forme ovale (0 m. 017 mill. \times 0 m. 015 mill.); sur une face est un crabe, l'autre montre une figure barbue (?) au profil tourné à droite; ce petit monument est anépigraphé (fig. 18).

3. Terre cuite, terre noire. Fragment figurant une barque sur laquelle était accroupi un Horus. Largeur 0 m. 10 cent. (fig. 19).

4. Terres cuites. Six fragments de lampes romaines historiées avec sujets divers (fig. 20 à 25). Silène, hoplite romain, une représentation du Nil (?),

un cerf courant, le labarum romain entre deux griffons ailés et affrontés, enfin une petite roue de char à huit rayons.

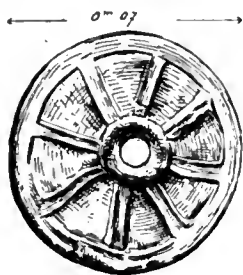


Fig. 20.



Fig. 21.

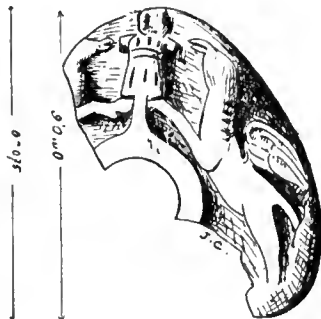


Fig. 22.

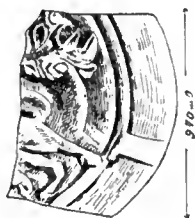


Fig. 23.

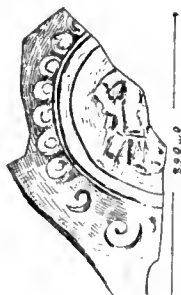


Fig. 24.



Fig. 25.

INSCRIPTIONS CÉRAMIQUES :

1. Anse d'amphore. Fragment d'une empreinte ronde. On lit :

ΕΠΙΑΡΙ..... ἐπὶ Ἀρι.....

La légende après Ἀρι était interrompue par un motif qui est en partie dans la cassure. Peut-être une étoile.

2. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Mauvais état de conservation.

ΙΘΥΑΚΙ
ΙΝΙΤΙΚ

3. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

☉EME☉☉

4. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

☉☉SEI

5. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

☉☉LLI

6. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Fragment.

☉AΓI☉☉

7. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

SCOPA

8. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Les caractères sont renversés.

YΛIE

9. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. L'empreinte sur le côté droit n'a pas marqué.

ΔIOKΛE☉☉

Διοκλε[ῦς]

10. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire. Le bas de la légende est mal imprimé; toutefois la lecture n'offre aucun doute.

DIGENE

11. Anse d'amphore. Fragment d'une empreinte rectangulaire brisée du côté gauche.

☉☉ΣXI

☉☉A

[Δα]ΛIOY

12. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

YΛ

13. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire très mal imprimée.

ΔΙΟ/
ΙΝΑΙ

14. Anse d'amphore. Empreinte ronde. Au centre un fleuron. Elle est brisée sur la gauche.

ΕΠΙ ΑΠ[ολλωνίου Θεσμ]ΟΦΟΡΙΟΥ

15. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

ΠΙΒΕΤΙΛ

16. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

AENBE^(sic)LIL

Les lettres E et L sont liées sur cette dernière anse. Toutefois il faut reconnaître, je crois, la même terminaison d'un nom composé précédent. J'inclinerai à voir dans ces deux empreintes, deux noms sémitiques dont le dernier élément pourrait être rapproché de la racine hébraïque בתל et arabe بتل.

17. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ϜLABΓI

18. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

ASCEIL

19. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire arrondie sur les côtés.

M·S

20. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΑΡΑΤο

21. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΠΑΝΑΜ[οῦ]

22. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

Θ[?]ΑΥ

23. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire.

ΔΡΑΚΟΝΤ[ος]



24. Anse d'amphore. Empreinte rectangulaire brisée sur la gauche. La légende est coupée en deux par une tête irradiée vue de face. Les caractères sont gravés à l'envers.

ΗΡΗΕ

Peut-être faut-il lire : *Ειρηνίδα* (DUMONT, *Inscriptions céramiques de Grèce*, p. 283, n° 68).

J. CLÉDAT.

A TRAVERS LES KOMS DU DELTA

PAR

M. GEORGES DARESSY.

En 1911, un crédit spécial fut ouvert par le Gouvernement égyptien pour que le Service des Antiquités pût faire examiner les tells de la Basse-Égypte et vérifier s'il était nécessaire de conserver tous les sites antiques réservés jusqu'à présent. Il fallait faire des sondages dans tous les koms afin de se rendre compte s'ils ne cachaient pas de monuments ou ne livreraient pas des objets intéressants; on devait commencer par la province de Ménoufiéh, une des moins riches en koms et des plus négligées par les fouilleurs. Désigné par M. Maspero pour commencer cette inspection qui durera un certain nombre d'années, puisque la liste des tells du Delta comprend plusieurs centaines de noms, je ne pus quitter le Caire avant le 7 mars 1912 et c'est le résultat de cette première campagne, terminée le 16 juillet, que je fais connaître ici.

La mission était ingrate; dès l'abord il ne faut pas s'attendre à trouver en Basse-Égypte des monuments semblables à ceux du Saïd et il y a pour cela un motif sérieux, l'absence de carrières dans le nord. A Thèbes, à Memphis même, résidences royales, on ne reculait pas devant les dépenses et les travaux nécessaires pour faire venir le grès, le granit de la frontière de Nubie; Héliopolis avait à côté d'elle le grès de la montagne Rouge; les petites villes même trouvaient toujours sans aller bien loin une carrière d'où l'on pût extraire la pierre nécessaire à l'édification des temples ou des tombeaux des grands personnages locaux. Dans le Delta, il n'en est pas de même. Déjà pour avoir des blocs de calcaire il fallait aller à Tourah et l'autorisation d'exploiter n'était probablement pas accordée à tout le monde; de plus le transport sur les bras sinueux du Nil et sur les étroits canaux était autrement difficile que sur la grande voie d'eau du Sud. Les villes riches purent seules s'offrir le luxe de faire venir les matériaux de choix nécessaires à la construction des temples. Bubastis, à cause de son importance comme clef de l'Orient, dut à Ramsès II d'avoir un temple en granit que les rois de la XXII^e dynastie, originaires de cette ville, rebâtirent et agrandirent;

Saïs, comme berceau de la XXVI^e dynastie, Behbét, patrimoine des Nectanébo eurent aussi leurs chapelles de granit. Déjà pour Tanis on ne se donna pas la peine d'amener les matériaux depuis la cataracte : on n'a pas assez insisté sur le fait que tous les monuments de cette ville proviennent d'une autre localité, de Memphis, d'Héliopolis, de Léontopolis, d'Avaris, etc. Je ne crois même pas que les fameux sphinx au type étranger y aient été dès le temps des Pasteurs et je soupçonne fort qu'ils n'y ont été transportés que sous Ramsès II, ainsi que les obélisques, statues colossales et autres monuments dont ce roi voulait orner sa nouvelle capitale.

La chute de l'empire pharaonique fut le signal de la ruine de tous ces temples. Les Perses ne les détruisirent probablement pas systématiquement, sauf peut-être celui de Saïs qui devait être considérable et dont il ne reste que d'infimes débris enfouis dans l'enceinte à plus d'un mètre au-dessous des cultures ; mais ils furent profanés ou, les ayant privés de leurs revenus, comme la stèle d'Alexandre nous le prouve pour Buto, ils tombèrent bien vite en ruine faute de ressources pour l'entretien. Il est caractéristique à ce point de vue que la presque totalité des naos que nous possédons aient été taillés sous les Nectanébo après l'expulsion des Asiatiques.

Après les premiers Ptolémées qui semblent avoir eu à cœur de se concilier les prêtres, c'est la décadence complète de la Basse-Égypte, toute la vie se concentre à Alexandrie. Les villes secondaires ne comptent plus : leurs temples en mauvais état ne sont pas réparés et s'effondrent ; l'arrivée des Romains et surtout l'avènement du christianisme portèrent les derniers coups. Les belles colonnes de granit sont envoyées à Alexandrie et de là à Rome ou à Constantinople ; plus tard les Coptes ne trouvant plus assez de colonnes pour construire les églises taillent les anciennes architraves qui gisent sur le sol ; ils emploient après les avoir modifiés à leur goût les vieux chapiteaux. Quand survinrent les Arabes, tout ce que le Delta avait eu de monuments fastueux n'existait plus ; les derniers gros blocs d'Héliopolis et de Memphis furent utilisés pour bâtir les palais et mosquées du Caire, la nouvelle capitale.

Je viens d'indiquer les vicissitudes des quelques temples grandioses de la Basse-Égypte ; les villes secondaires se contentaient de monuments en briques, comme c'est encore actuellement le cas pour les mosquées ; mais depuis l'époque grecque on construit en briques cuites tandis que les anciens

Égyptiens n'utilisaient guère que la brique d'argile séchée au soleil : on devine ce qui peut rester de ces dernières après vingt siècles, surtout dans la région au nord de Tanta où il pleut en hiver presque autant qu'en Europe. Sous le Bas-Empire et à l'époque Byzantine les grandes constructions furent en briques cuites, mais elles n'eurent pas un meilleur sort que celles en pierre; le combustible est rare et coûteux, la cuisson ne réussit pas toujours : on a plus vite fait de démolir d'anciens murs lorsque les briques n'en sont pas liées au ciment romain; après le triomphe de l'Islamisme c'est donc la destruction des édifices chrétiens non par sentiment d'hostilité religieuse mais par but utilitaire et l'on peut presque dire que de génération en génération des briques faites sous les Empereurs ont été employées jusqu'à nos jours.

On voit la différence considérable qu'il y a entre les koms de la Haute-Égypte et ceux du centre du Delta. Dans le sud, les ruines sont souvent à la lisière du désert, par conséquent à l'abri de l'inondation, n'ayant pas à souffrir de la pluie; les matériaux sont résistants et offrent au peintre ou au graveur toute la place voulue pour faire œuvre du pinceau ou du burin; les objets enfouis sous le sable sec gardent leur fraîcheur comme s'ils dataient d'hier. Dans le nord, ce qui était pierre ou brique cuite a disparu, emporté ou dépecé; les koms, formés de la superposition des débris d'anciennes maisons en briques crues, dépassent à peine le niveau actuel des terres; sauf conditions spéciales l'humidité du sous-sol renouvelée chaque année par la crue et les irrigations, jointe à celle qu'amène les pluies, a causé la destruction de tout ce qui était périssable. Les métaux n'ont pas résisté et sont convertis en sels métalliques, les monnaies sont défacées, le calcaire est pulvérulent, la surface des objets en terre cuite est écaillée, l'émail est décoloré ou se détache, autant de déceptions pour l'archéologue.

Un des grands desiderata des égyptologues est la reconstitution de la géographie ancienne du pays; on ne peut guère compter sur cela que sur les inscriptions lapidaires : on vient de voir qu'il n'y a plus de monuments. Je n'ai manqué aucune occasion d'investigation, visitant les villages sur mon parcours pour voir si une borne, un seuil fait d'une pierre antique ne nous livrerait pas une légende hiéroglyphique : peine perdue! dans toute la province de Menoufiéh j'ai relevé juste un nom, sur une statue de Zaouiet Razin. Il faut en faire notre deuil; sauf découvertes ultérieures

inattendues, nous ignorerons toujours les noms des villes secondaires qui couvraient le Delta au temps des Pharaons. Sauf pour une demi-douzaine de grandes villes, la destruction a déjà atteint les petits objets et il ne reste plus grand'chose à glaner. Puisse cette constatation adoucir les regrets de voir que d'ici vingt ans il ne restera plus un kom dans la Basse-Égypte, qu'ils auront tous été couverts par les villages et les cimetières, mis en culture ou exploités pour le sébakh et expédiés par wagons complets!

Bien entendu je n'ai pas la prétention d'affirmer qu'il ne reste rien dans les koms que j'ai visités; j'ai dû me borner à creuser de distance en distance des trous carrés d'environ 3 mètres de côté, dont la profondeur variait suivant les circonstances de 2 m. à 4 m. 50 cent., jusqu'à ce que j'ai rencontré le sol vierge ou l'eau d'infiltration; l'espace entre ces sondages variait de 5 à 15 mètres selon les apparences du terrain et les probabilités de rencontrer des vestiges anciens; c'est tout ce qu'on peut faire dans le cas présent à moins de consacrer à ce travail des sommes et un temps bien plus considérables pour un résultat tout aussi aléatoire, car on peut toujours passer sans s'en douter à quelques centimètres d'un objet enfoui et les découvertes de « trésors » sont toujours imprévues. Il est du reste entendu que partout où le sondage a rencontré un vestige de monument il a été étendu de manière à dégager entièrement le mur ou le dallage découvert : les thermes de Doshéh qui se révélèrent par la rencontre de quelques briques ont amené le déplacement de 1500 mètres cubes de terre pour l'exhumation complète de l'édifice.

GRÉIS.

Trois sites antiques se trouvent sur le territoire du village de Gréis (district d'Achmoun) : ce sont les Koms Abou Âwali, el Âlawi et el Doshéh.

KOM ABOU ÂWALI OU EL MÉSOUAKÉH.

Ce kom *أبو عوالي*, nommé aussi dans le pays el Mésouakéh *المسواكه*, indiqué sur la carte du Cadastre sous le n° 32 du bassin n° 16, n'a plus que la moitié de l'étendue qu'il avait en 1899. Il est presque rectangulaire, mesurant 140 mètres de long sur 40 de large; ses parties les plus élevées n'atteignent pas 1 m. 50 cent. au-dessous des terres environnantes. On

n'y distingue aucun vestige de constructions en pierre ou en briques; vers l'est certaines parties rouges d'aspect doivent cette couleur aux résidus de briqueteries qui y étaient jadis installées. Les sondages ont eu un résultat négatif : la seule antiquité trouvée est un fragment d'outil en silex, un racloir à section trapézoïdale, long de 0 m. 062 mill., épais de 0 m. 009 mill., large de 0 m. 024 mill.; l'une des arêtes est taillée en forme de scie, avec des dents distantes de 0 m. 003 mill. et profondes d'un millimètre et demi.

KOM EL ÂLAWI OU EL AKHDAR.

Le kom العلاوى porte également le nom de kom el Akhdar الاخضر et figure à la carte du Cadastre sous le n° 3 du hod n° 12. Il a une forme triangulaire : le côté ouest est longé par le chemin de Gréis à Abou Âwali sur 230 mètres de longueur; la base sud mesurant 160 mètres est formée par le canal Chéraoui; le côté est, long de 240 mètres, est maintenant creusé au-dessous des champs voisins. La hauteur moyenne du kom n'est guère que de 0 m. 50 cent.; vers le sud il reste un plateau de 1 m. 75 cent. d'élévation à l'endroit jadis occupé par une ezbeh de Talaat-Pacha et qui sert actuellement d'aire à battre le blé; seules deux petites buttes vers l'angle sud-ouest atteignent 3 m. 50 cent., hauteur primitive du tell, qui jadis s'étendait bien plus vers le nord, dans la direction du kom el Doshé. La seule construction découverte pendant les travaux est un bassin en briques cuites avec enduit en ciment romain. On n'a pu dégager que 3 m. 50 cent. de l'un des côtés et 3 m. 10 cent. de l'autre, le reste pénétrant sous une rigole et des champs cultivés. Les briques mesurent 0 m. 25 cent. × 0 m. 125 mill. × 0 m. 085 mill., une des parois a 0 m. 45 cent. d'épaisseur, l'autre 0 m. 28 cent.; le fond épais de 0 m. 70 cent. est établi sur une couche de sable fin. Le revêtement en ciment de homra mélangé de gravier, qui paraît à première vue être du granit, est excessivement dur; tous les angles sont arrondis; la partie supérieure de la cuve est détruite et il ne subsiste que 0 m. 80 cent. de hauteur des parois, mesuré à l'intérieur. Il n'a rien été découvert à proximité de ce réservoir dans la partie libre du kom. Quelques pans de mur en briques cuites, en divers endroits du tell, ne donnent pas un plan d'édifice.

On a recueilli deux dalles en une pierre poreuse noire ressemblant à de la lave, de forme semblable. L'une d'elles (fig. 1), rectangulaire, a 0 m. 48 cent. sur 0 m. 37 cent. et une épaisseur de 0 m. 10 cent., l'autre 0 m. 44 cent. sur 0 m. 36 cent. La tranche est coupée en biseau pour s'encastrer dans une ouverture; au milieu des extrémités une entaille permettait d'asseoir la pierre sur un barreau, pour plus de solidité, enfin deux trous recevaient des chevilles en fer qui assuraient la fixation. La face supérieure de la dalle est couverte de petites rainures longitudinales et au milieu

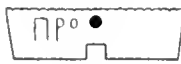
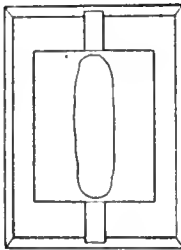
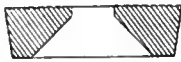


Fig. 1.

est ménagée une fente large de 0 m. 08 cent. de largeur sur 0 m. 28 cent. de longueur. En dessous les grands côtés de la dalle vont en s'amincissant jusqu'à la fente. A l'une des extrémités des deux pierres est gravé ΠΡΟ. Ces objets, dont on trouve du reste assez fréquemment des échantillons brisés, sont trop semblables aux dalles percées employées dans les cabinets arabes pour n'avoir pas eu même destination. Le croquis ci-contre montre la coupe transversale d'une des pierres, la face inférieure et une extrémité (fig. 1).

En dehors de cela les fouilles n'ont guère donné qu'un fragment de sphinx en calcaire, très mutilé, dont il ne subsiste que la poitrine et les pattes; sur le devant du socle est figurée une uræus de face, la tête surmontée des cornes et du disque comme Isis; puis un pot en terre cuite renfermant une cinquantaine de monnaies ptolémaïques en cuivre. Les lampes, coupes et vases sont des plus ordinaires; il y a seulement à signaler un chandelier ou brûle-parfums en terre cuite, de 0 m. 12 cent. de hauteur. En trois endroits du kom existaient des amas de débris de poterie, surtout de grandes amphores, mais aucune n'avait d'inscription et je n'y ai pas trouvé un seul morceau qui valût la peine d'être gardé.

KOM EL DOSHÉIL.

Le troisième kom dépendant de Gréis, le كوم الدوشة, est à environ 500 mètres au nord-est du précédent. De forme vaguement circulaire, il n'a pas de relief accentué et se trouve presque partout à moins d'un mètre

au-dessus de la plaine. Il est coté n° 36, hod n° 13 sur la carte cadastrale; son extrémité orientale est occupée par des plantations d'arbres : acacias, tamaris, sycomores et palmiers.

La caractéristique de ce kom est que tout ce qui y a été découvert est d'époque copte; il faut donc croire qu'à l'époque byzantine les habitants de la ville dont les vestiges sont à Kom el Âlawi s'étaient établis en cette place après avoir abandonné l'ancien site.

En plusieurs endroits on a mis au jour des parties de murs en briques rouges, mais ne donnant aucun plan, même d'une seule salle. Il n'y a que vers le milieu du tell que les fouilles aient exhumé un établissement de bains, le premier de ce genre trouvé en Égypte à peu près complet et qu'on puisse attribuer à l'époque chrétienne⁽¹⁾; aussi j'entrerai dans quelques détails sur sa description.

Les murs subsistants ont 1 m. 50 cent. de hauteur en moyenne et étaient enfouis à 2 mètres de profondeur; ils permettent de dresser un plan presque complet des parties principales de l'édifice, seules quelques annexes font défaut. L'extérieur ne se présente pas sous une forme régulière; il y a des saillies dessinant des demi-tours placées sans symétrie; les dimensions maxima sont 19 m. 76 cent. en longueur et 15 m. 28 cent. en largeur; l'axe de l'édifice forme un angle de 70° avec l'aiguille magnétique, ce qui le place dans une direction N.E.-S.O.

Les murs, dont l'épaisseur varie de 0 m. 27 cent. à 1 m. 20 cent., sont entièrement construits en briques cuites dont les dimensions moyennes sont 0 m. 27 cent. × 0 m. 135 mill. × 0 m. 08 cent.; celles-ci ont été attaquées par les sels, au contact de la terre humide et n'offrent plus grande résistance; le mortier qui les lie n'est pas plus ferme et les briques peuvent être enlevées sans aucun effort. Nous verrons que sous une partie des salles s'étendent des sous-sols dont les parois sont tantôt à l'aplomb du mur supérieur, tantôt plus larges de 10 à 20 centimètres. Plus bas que les sous-sols il y a un autre épattement de même largeur sur une hauteur

⁽¹⁾ J'ai recueilli dans l'intérieur du monument une pièce de bronze de Justin I (518-527). Je ne sais si cela est suffisant pour pouvoir attribuer à cette époque la construction de ces thermes. M. Clédât a

découvert dans la région de l'isthme, à Mahemdiali et au Gebel Maryam, des restes de bains qui semblent être contemporains (*C. R. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1909, p. 70).

de 0 m. 60 cent. L'ensemble a bien résisté et l'on ne voit pas de marques de dislocation; autrement le travail n'est pas d'une grande précision : les parois ne sont pas rigoureusement rectilignes et les angles ne sont pas tous droits; la couche d'enduit qui couvrait les murs masquait une partie des imperfections de détail. Toutes les parois intérieures étaient en effet recouvertes d'un enduit à la chaux puis d'une couche mince de plâtre pour recevoir des peintures. Le soubassement jusqu'à 0 m. 525 mill. de hauteur était uniformément peint en rouge rosé, puis au-dessus d'une bande blanche s'étaient des fresques multicolores. Malheureusement pas une n'a subsisté, toute la partie supérieure étant détruite; de menus fragments visibles sur des blocs renversés semblent indiquer que de grandes rosaces analogues à celles décorant l'église copte du temple de Louxor devaient en constituer la majeure partie.

Trois portes s'ouvrent dans le mur extérieur. La première, près de l'angle est de la paroi nord, était l'entrée de l'établissement; la seconde, presque vis-à-vis dans la paroi sud, desservait des annexes, enfin à l'angle nord-ouest une troisième ouverture donne accès dans une seule salle qui devait être celle de chauffage.

La distribution intérieure se divise en deux parties bien distinctes. La première comprend la moitié est de la construction, les salles qui la composent sont dallées en petits carreaux de marbre de 0 m. 15 cent. à 0 m. 17 cent. de côté et de 0 m. 015 mill. à 0 m. 04 cent. d'épaisseur, posés en losange, qui ont été taillés dans des plaques provenant d'anciens monuments, car on en remarque quelques-uns qui portent des moulures sur une des tranches. On a employé indifféremment et sans se préoccuper de classer les couleurs le marbre blanc cristallin (qui est le plus abondant), le marbre grisâtre veiné, le blanc mat, le verdâtre à texture grenue, le tacheté rouge, etc. Il y a dans cette partie deux piscines destinées aux bains froids. La moitié ouest était consacrée aux bains chauds et l'on y trouve aussi deux cuves. Toute une distribution souterraine de calorique maintenait les chambres à une température élevée; le dallage y est en calcaire.

La porte d'entrée *a*, située près de l'angle nord-est, ne semble pas avoir été décorée et n'avait rien d'imposant; elle est large seulement de 1 m. 10 cent. et précédée d'un chemin dallé de 1 m. 60 cent. de longueur. Le seuil, découpé dans une pierre antique, est également en calcaire.

Après avoir traversé l'épaisseur du mur extérieur on arrivait dans la première pièce A, longue de 3 m. 85 cent. et large de 2 m. 70 cent. qui

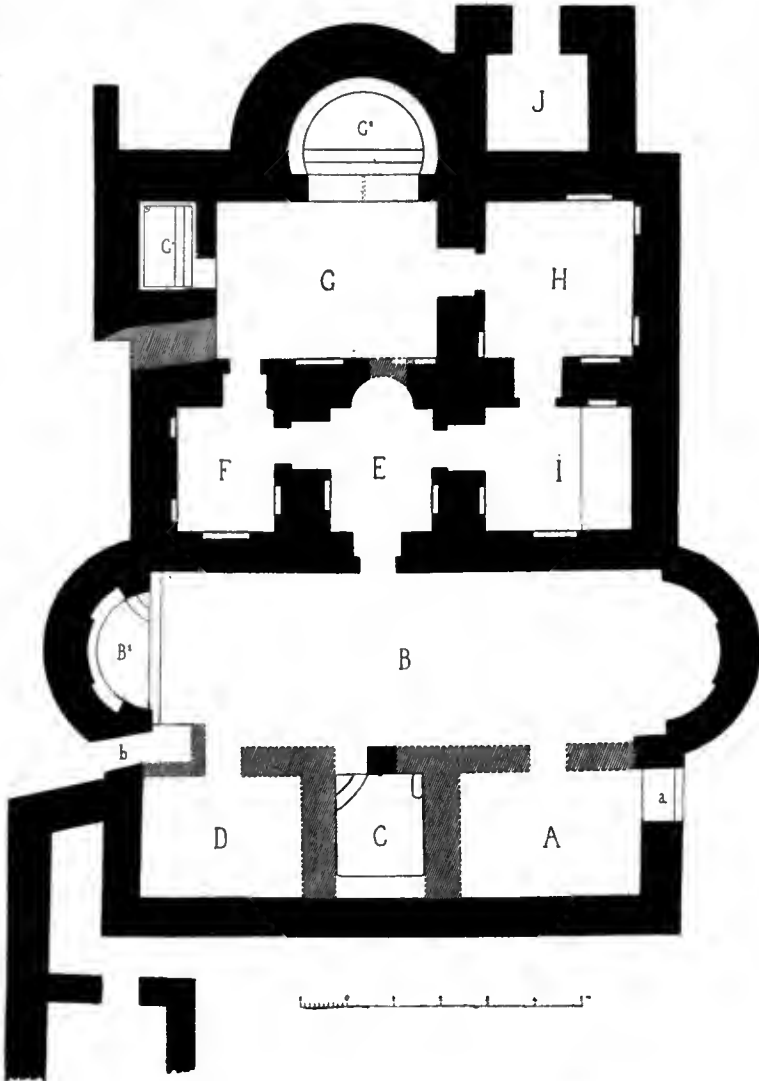


Fig. 2. — Bains de Doshéh. Plan des salles.

n'offre rien de particulier. C'est l'*apodyterium* ou salle dans laquelle on se déshabillait; alors que dans les thermes romains on la plaçait de préférence entre les bains chauds et froids, ici elle est à l'entrée de la partie froide.

Deux de ses murs, ceux du sud et de l'ouest, sont démolis jusqu'au niveau du dallage.

La salle B qui s'étend sur toute la largeur du monument a 10 m. 60 cent. de longueur et 3 m. 60 cent. de largeur, non compris les deux extrémités semi-circulaires. Peut-être était-ce une cour non couverte.

L'extrémité Est est semi-circulaire, de plain-pied avec la salle; une canalisation souterraine qui aboutit là indique qu'il y avait en cet endroit un écoulement d'eau : soit un bassin pour se laver, soit une fontaine dont on n'a pas retrouvé de traces.

L'autre extrémité est barrée par une levée de 0 m. 48 cent. de hauteur et autant d'épaisseur précédant une cuve semi-circulaire B¹ profonde de 1 m. 30 cent. Deux gradins ménagés dans l'angle ouest à 0 m. 54 cent. et 0 m. 94 cent. au-dessous du rebord permettaient d'y descendre. Tout au fond sur le devant, un tuyau en plomb de 0 m. 045 mill. de diamètre traversant le mur de fondation permettait de vider le bassin dans le canal souterrain. Le mur circulaire du fond n'est pas à l'aplomb de la cuve, il est un peu en retrait et laisse une banquette s'élargissant à 0 m. 50 cent. vers les extrémités, sur laquelle les baigneurs pouvaient s'asseoir.

Un autre bassin également pour l'eau froide, occupait la presque totalité de la salle C; il mesure 2 m. 15 cent. sur 1 m. 92 cent. et seulement un mètre de profondeur. Trois des murs qui l'entouraient sont rasés, sauf un pilier à côté de l'entrée; celle-ci, de plain-pied avec l'atrium, est suivie de deux marches d'angle à 0 m. 26 cent. et 0 m. 59 cent. de profondeur. Au nord-ouest il y a dans le fond une cavité de 0 m. 10 cent. de profondeur, dont les côtés ont 0 m. 48 cent. sur 0 m. 28 cent., mais le tuyau de vidange ne se trouve pas au fond de ce creux : il est au milieu de la paroi ouest et était bouché au moyen d'un fond conique d'amphore. Entre cette piscine et le mur Est, un espace libre de 0 m. 45 cent. de largeur forme banquette. Tout le revêtement de la cuve est fait au ciment romain poli, les angles sont arrondis.

La salle D, dont les murs nord et ouest n'existent plus, était primitivement carrelée en marbre, mais après l'abandon de l'établissement le dallage a été détruit et on a installé dans cette pièce deux fours, cloches hémisphériques en terre de 1 m. 50 cent. et 1 m. 32 cent. de diamètre.

Entre cette salle qu'on peut considérer comme ayant été une pièce de

repos et la piscine B¹, un étroit passage (0 m. 69 cent.) percé obliquement dans le mur ouvre sur l'extérieur et desservait certaines annexes dont il reste peu de chose. Un petit mur en équerre masquait cette porte percée en partie dans le prolongement du mur est de la salle B.

La pièce E, occupant à peu près le centre de l'établissement, s'ouvre au milieu du mur ouest de l'atrium par une porte de 1 m. 05 cent. de largeur; elle sert de vestibule à la partie chauffée des bains et deux portes latérales donnent accès aux chambres F et I. Elle mesure 2 m. 66 cent. de longueur sur 2 m. 03 cent. de largeur, mais dans le mur du fond (ouest) était ménagée une niche semi-circulaire de 1 m. 35 cent. de diamètre. A une époque où le bain ne servait plus on fit une percée dans le fond de cette niche pour avoir une communication directe avec la salle et par contre on mura sommairement la porte sud.

Cette salle est la première dans laquelle se trouvent des tuyaux de chauffage dans les murs : il y a un appareil dans chacune des parois nord et sud. Nous verrons plus loin que toute cette partie des bains est construite sur un sous-sol où devait circuler de l'air chaud; dans les murs on avait ménagé des sortes de placards de 0 m. 15 cent. à 0 m. 18 cent. de profondeur dans lesquels étaient superposés des tuyaux rectangulaires en terre cuite, de 0 m. 10 cent. à 0 m. 14 cent. de côté et 0 m. 225 mill. de hauteur, avec 0 m. 015 mill. d'épaisseur rangés à côté les uns des autres en quatre à huit colonnes suivant l'espace disponible et qui permettaient à la chaleur de monter dans les salles. Un trou de 0 m. 04 cent. à 0 m. 08 cent. était percé au milieu des côtés latéraux des tuyaux et établissait une communication entre eux. Sur la face antérieure une couche de chaux et de plâtre était étendue uniformément comme sur les parties adjacentes des murs si bien que cette canalisation était invisible.

La salle F placée au sud de la précédente avait quatre séries de tubes calorifères, mais comme elle est la plus éloignée de la source de chaleur, la température comme dans le vestibule E devait y être douce, c'était donc un *tepidarium*.

G est la pièce principale de la partie consacrée aux bains chauds, elle mesure 4 m. 65 cent. sur 3 m. 35 cent., et dessert deux piscines. Il faut croire que l'eau de ces dernières contribuait à maintenir la température à un assez haut degré, car malgré ses dimensions elle n'a que deux séries de

tuyaux dans le mur est. Lorsqu'on mit cette salle en communication avec le vestibule E en détruisant le fond de la niche de ce dernier on supprima une partie du calorifère du nord qui fut réduit à deux tuyaux. En même temps, probablement, on ouvrit une porte sur l'extérieur en perçant le mur sud à côté d'une des piscines, sans se donner la peine de parer les côtés de cette tranchée.

La piscine G¹, peut-être réservée aux femmes, est séparée de la salle G par une cloison dans laquelle s'ouvre la porte, large de 0 m. 65 cent., avec un seuil élevé de 0 m. 42 cent. La longueur du bassin est de 1 m. 38 cent., sa largeur de 1 m. 04 cent. le creux maximum de 1 m. 38 c., mais deux gradins placés à 0 m. 45 cent. et 0 m. 82 cent. de profondeur, larges chacun de 0 m. 20 cent. et tenant toute la longueur réduisent sensiblement le cube de cette piscine. Le canal d'écoulement est dans un petit pan coupé à l'angle sud-ouest; comme pour les autres bassins le tuyau est en plomb, de 0 m. 045 mill. de diamètre.

La piscine G² semi-circulaire a son ouverture dans la partie nord du mur ouest de la salle G; elle est précédée d'un seuil formant banquette, élevé de 0 m. 52 cent., épais de 0 m. 56 cent. et dont la longueur est de 2 m. 24 cent.

La cuve, autour de laquelle règne un rebord de 0 m. 31 cent. de largeur, dépasse un peu le demi-cercle puisque son diamètre est 2 m. 48 cent. Deux gradins, à 0 m. 34 cent. et 0 m. 87 cent. de profondeur, permettent de descendre dans la cuve dont le creux est de 1 m. 42 cent.; mais la piscine n'était jamais remplie à plein bord car un tuyau d'écoulement en plomb établi juste au-dessus de la première marche déversait dans la salle G le trop-plein dès qu'on arrivait à ce niveau. Quant à l'évacuation de l'eau de la piscine, elle se faisait par un tuyau placé sur la gauche à 0 m. 33 cent. du gradin, et débouchant dans un égout qui recevait également la décharge du bassin G¹.

La salle H, de 3 m. 18 cent. sur 3 m. 28 cent., est contiguë au nord à la salle G. Elle ne compte pas moins de cinq cheminées dans ses murs, et comme elle est à côté de la chambre de chauffe, on ne peut douter qu'elle représente la *sudatio concamerata* de l'établissement.

De là on gagnait la dernière pièce I, qui communique d'autre part avec le vestibule. Mesurant 3 m. 18 cent. sur 2 m. 60 cent., munie de trois

calorifères, la température devait y être encore élevée sans être trop chaude; c'était un *tepidarium*, qui servait de pièce de repos. Dans le fond existe une banquette massive en maçonnerie, un mastaba de 1 m. 08 cent. de largeur ayant pu servir soit pour le massage soit comme lit.

Telles sont les diverses parties composant les salles de l'établissement ouvertes au public. L'angle nord-est de l'édifice est occupé par une chambre basse J de 2 m. 20 cent. sur 1 m. 95 cent. qui avait son entrée à l'extérieur et ne communiquait pas avec les autres salles. Seulement dans le bas du mur du fond est une ouverture au niveau des distributions souterraines d'air chaud dans les bains. Il est à peu près certain que cette pièce dont le fond était rempli de briques empilées comme si on les avait fait cuire dans cette fosse, et la partie supérieure pleine de cendres, renfermait les foyers destinés à chauffer l'eau pour les bains ainsi que l'air qui circulait sous les salles, mais on n'a retrouvé aucun reste des fourneaux, chaudières ou autres appareils à ce employés.

Les constructions souterraines se rattachent à deux buts : canalisation d'eau et chauffage des salles.

Il n'a été trouvé aucune trace d'une canalisation conduisant l'eau aux différents bassins; les piscines n'étaient donc remplies qu'au moyen d'outres ou d'amphores. Est-ce cette difficulté pour l'apport de l'eau qui explique l'exiguïté des bassins? La vidange des cuves se faisait par l'intermédiaire de tuyaux en plomb de 0 m. 045 mill. de diamètre qui après avoir traversé les murs, déversaient l'eau dans un égout construit en briques cuites, à plafond en voûte circulaire, large de 0 m. 42 cent., haut de 0 m. 72 cent., fait sommairement, sans enduit intérieur.

Une de ces canalisations partait du sud de la piscine G² et recevait les eaux de G¹ avant de tourner l'angle sud-ouest du bâtiment; peu après elle s'infléchissait pour éviter la rencontre de l'avancée de la piscine B¹. Il est probable qu'elle était rejointe plus loin par l'autre cloaque qui longe le mur est de la salle B pour recevoir les eaux de la fontaine (?), des cuves, B¹ et C et tourne à l'est, passant au-dessous de la salle D, le liquide était conduit soit à un puisard, au sud-est de l'établissement, soit à une rigole en dehors de la ville.

L'organisation du chauffage des salles a entraîné des travaux plus nombreux, bien que compris sur un plan fort simple. Le plancher des

salles E à I est établi sur sous-sol (*suspensura*); le calorique produit dans la salle pénètre dans cet espace qu'il échauffe et de plus monte dans les

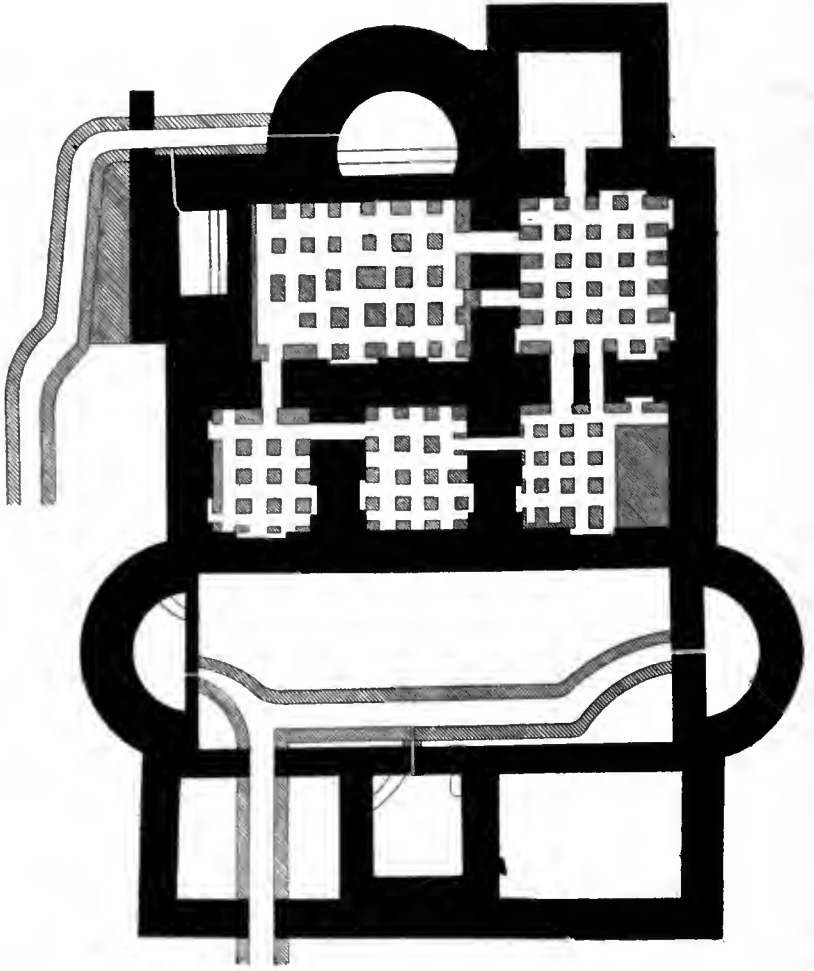


Fig. 3. — Bains de Doshéh. Plan des constructions souterraines.

chambres au moyen des cheminées en terre cuite placées dans les murs. Le radier du sous-sol est à 1 m. 10 cent. au-dessous du dallage des salles; celui-ci est supporté par des piliers bas, carrés ou rectangulaires, ayant généralement 0 m. 27 cent. à 0 m. 30 cent. de côté et espacés de 0 m. 30 cent. Dans un sens ces piliers sont reliés les uns aux autres par

des arcs; le tout est en briques cuites. Ces arcades supportent des carreaux de terre cuite de 0 m. 525 mill. de côté, épais de 0 m. 09 cent.; au-dessus était étendue une couche de mortier au homra atteignant 0 m. 06 cent. d'épaisseur sur laquelle reposaient les dalles en calcaire, de dimensions variables, épaisses en moyenne de 0 m. 05 cent. Au moment du déblayement cette distribution n'était pas facile à reconnaître, les briques composant les piliers s'étaient écrasées sous le poids des décombres, le dallage s'était affaissé, si bien que chaque salle offrait l'aspect d'un bassin dans le fond duquel des dalles surmontaient un amas de briques, la base des piliers étant restée seule en place.

Pour que la chaleur puisse se communiquer d'une chambre à l'autre, des passages voûtés avaient été ménagés dans les murs du sous-sol, généralement sous les portes ou sous les piliers des portes. Leur largeur moyenne est de 0 m. 40 cent., leur hauteur est calculée de manière à ce que le sommet de l'arc reste au-dessous de la couche de gros carreaux formant la base du plancher.

Dans la salle G, peut-être en raison de la dimension de la pièce, les piliers sont plus grands et placés en partie irrégulièrement. Alors que les murs de soutien y sont transversaux, dans l'angle sud-est, dans le but apparent de dégager l'entrée de la communication avec la salle F, on a supprimé un pilier et cet espace était recouvert par une seule arche ouverte de l'est à l'ouest ayant 1 m. 02 cent. entre montants. Entre les salles G et H on avait ménagé double communication puis on a bouché une de ces portes, ne laissant subsister que celle la plus à l'ouest.





Sous la salle I, sauf un espace réservé pour conduire la chaleur à la cheminée, toute la partie nord au-dessus de laquelle se trouve un mastaba est pleine et forme un massif de briques.



En dehors des salles principales qui nous sont heureusement parvenues en des conditions telles qu'il est aisé d'en dresser le plan, d'autres pièces devaient être attachées aux bains, qui sont incomplètes ou sont totalement détruites. En pendant à la chambre J, à l'angle sud-est, on a trouvé quantité de cendres; mais les murs extérieurs n'existent plus. Un peu plus loin dans cette direction gît un énorme bloc de maçonnerie de brique et ciment romain qui est peut-être un reste du réservoir alimentant d'eau le bain. Il a 2 m. 45 cent. sur 1 m. 90 cent.; sur deux côtés à la partie

supérieure on voit le départ sur 0 m. 20 cent. de hauteur seulement des parois latérales, épaisses de 0 m. 55 cent. à 0 m. 65 cent. avec angle arrondi. L'épaisseur du fond est de 0 m. 82 cent., mais le bloc n'a plus d'assises et penche fortement.

Au sud-est de l'édifice existent quelques constructions qui paraissent avoir dépendu des thermes; elles sont au même niveau, les murs en briques cuites sont crépis en blanc; cependant le mur ne repose pas directement sur le dallage qui se prolonge au delà de la petite porte, et il existe une dizaine de centimètres de terre entre les dalles de calcaire et le lit inférieur de briques du mur.

Tel est cet établissement de bains, évidemment public, qui, bien que construit seulement à l'époque copte-byzantine, est installé selon les mêmes principes que les bains romains. On remarquera seulement qu'il n'y a pas d'appartements séparés pour les hommes et pour les femmes; comme dans les bains arabes actuels, certains jours ou certaines heures étaient probablement réservés aux dames, et vu l'existence de deux piscines dans chacune des deux parties, on peut supposer que chacune d'elles était spéciale à un sexe.

Il n'a pas été découvert d'objets à l'intérieur du bain; on n'a recueilli que deux blocs de calcaire ayant servi de seuils, et taillés dans des pierres antiques. L'une d'elles n'a plus comme inscription que  au-dessus d'un sceptre  que devait tenir une divinité; il ne reste rien de lisible dans le cartouche et l'on ne peut affirmer que la divinité était  ou .

L'autre bloc donne , moitié inférieure de  qui est la légende de Ptolémée I Soter.

A l'extérieur du bain et au sud, dans l'angle formé par le mur droit et le demi-cercle de la piscine, au niveau des fondations, on découvrit une statue en marbre blanc qui fut depuis envoyée au Musée d'Alexandrie. Je ne puis mieux faire que d'en reproduire la description que sur ma demande mon collègue, M. Breccia, a eu l'amabilité de me faire parvenir :

« Acefala. Alt. 0 m. 60 cent., compreso il piccolo zoccolo alto 0 m. 04 c. Marmo bianco a grossi cristalli, che alla superficie ha assunto una tinta

leggermente giallastra. La statua rappresenta un uomo giovanissimo dalle forme rotonde e molli. Sta in piedi, di faccia; il peso del corpo gravita sulla gamba sinistra tesa e diritta, la destra è alquanto inclinata in avanti. La parte esterna della gamba sinistra, fino al fianco, è addossata a un tronco, sul quale si svolge a rilievo un albero di vite con rami foglie e grappoli. Il giovane posava sul tronco l'avambraccio sinistro (oggi rotto e mancante) e la mano sinistra, sporgente, reggeva assai probabilmente un grappolo d'uva o un vaso da bere. Il braccio destro, rotto poco sopra il gomito, doveva essere abbandonato lungo il fianco, un pò in fuori. Se la mano sinistra reggeva un grappolo d'uva, la destra sosteneva probabilmente un kantharos, o viceversa. Sulla coscia destra sono le tracce di due attacchi di sostegno per il braccio. Il corpo è quasi per intero nudo, essendo soltanto in piccola parte ricoperto dalla nebride annodata a tracolla sull'omero destro.

«Le forme del corpo sono piene e molli; i seni hanno una rotondità quasi femminilea.

«Della riccia capigliatura sono rimaste, attaccate sulle due spalle, le estremità di due lunghi e grossi riccioli. Questi rendono più facile e sicura l'identificazione della statua con l'immagine di Dionysos, identificazione già per sè stessa evidente. Per tipi analoghi cfr. REINACH, *Répertoire II*, p. 112 sg., e specialmente p. 113 n° 3, dove è soltanto invertita la posizione delle gambe; p. 114 n° 8, p. 118 n° 7.

«Il lavoro senza essere finissimo è notevolmente accurato, anche nella parte posteriore tanto sovente lasciata rozza nelle statue decorative.

«Tracce di policromia sull'albero di vite.»

Non loin de l'angle nord-est des bains on a trouvé un vase copte en terre cuite ordinaire de 0 m. 41 cent. de hauteur et 0 m. 31 cent. de diamètre, à large col, primitivement pourvu de quatre petites anses au-dessus de la partie rentrante mais dont deux seulement subsistaient, et dans lequel étaient enfermées trente-deux écuelles en terre rouge ou jaunâtre lissée, de 0 m. 12 cent. de diamètre en moyenne, ainsi que deux pots de 0 m. 09 cent. de haut, à anse remontant jusqu'au-dessus de l'ouverture.

Une autre série de vaisselle bien plus importante a été mise au jour au nord-ouest du kom, près de sa limite. Sous une cloche en terre cuite, comme celles formant les fours, se trouvaient enfouis à un mètre sous le

sol des objets dont les types principaux sont figurés sur la planche ci-contre (fig. 4), empilés, les uns dans les autres. Mais la cloche s'était brisée sous le poids des décombres et une partie des vases qu'elle protégeait étaient brisés. Les pièces ici figurées sont :

1. Couvertes concaves de 0 m. 18 cent. à 0 m. 22 cent. de diamètre avec bouton central; le dessous uni, l'intérieur avec sillon en spirale creusé par le tourneur. Il y en avait une demi-douzaine.

Un autre couvercle de 0 m. 15 cent. de diamètre possède une petite anse au lieu de bouton.

2. Coupes de 0 m. 14 cent. à 0 m. 16 cent. de diamètre, épaisses. On en trouve avec les bords noircis, brûlés, ce qui indiquerait qu'elles servaient de lampes. Au nombre de trois.

3. Lampe commune, de 0 m. 07 cent. de diamètre en terre cuite grossière.

4. Quinze écuelles en terre fine, rouge, rose ou jaunâtre, de 0 m. 10 cent. à 0 m. 14 cent. de diamètre, de formes diverses, avec ou sans rebord, avec ou sans incisions à l'extérieur.

5. 6. 7. 8. Sept vases en terre rouge ordinaire, de 0 m. 16 cent. à 0 m. 17 cent. de diamètre, de forme variée.

9. Bol de 0 m. 10 cent. de diamètre, en terre épaisse, avec sillons à l'extérieur.

10. Gargoulette de 0 m. 13 cent. de hauteur, avec grille au-dessus du col.

11. Quatre pots (haut. 0 m. 08 cent. environ) à anse élevée, comme ceux qui étaient dans le vase près du bain.

12. Pot à anse et bec, de 0 m. 13 cent. de hauteur; terre cuite ordinaire.

13. Bouteille en terre lustrée rose, de 0 m. 085 mill. de hauteur. Panse large surmontée d'une petite anse et au-dessus de laquelle sont gravées deux croix.

14. Aiguière de 0 m. 17 cent. de hauteur, ornée et incisée, bien qu'en poterie commune.

15. Vase à deux anses, de 0 m. 18 cent. de hauteur, qui, sauf que la

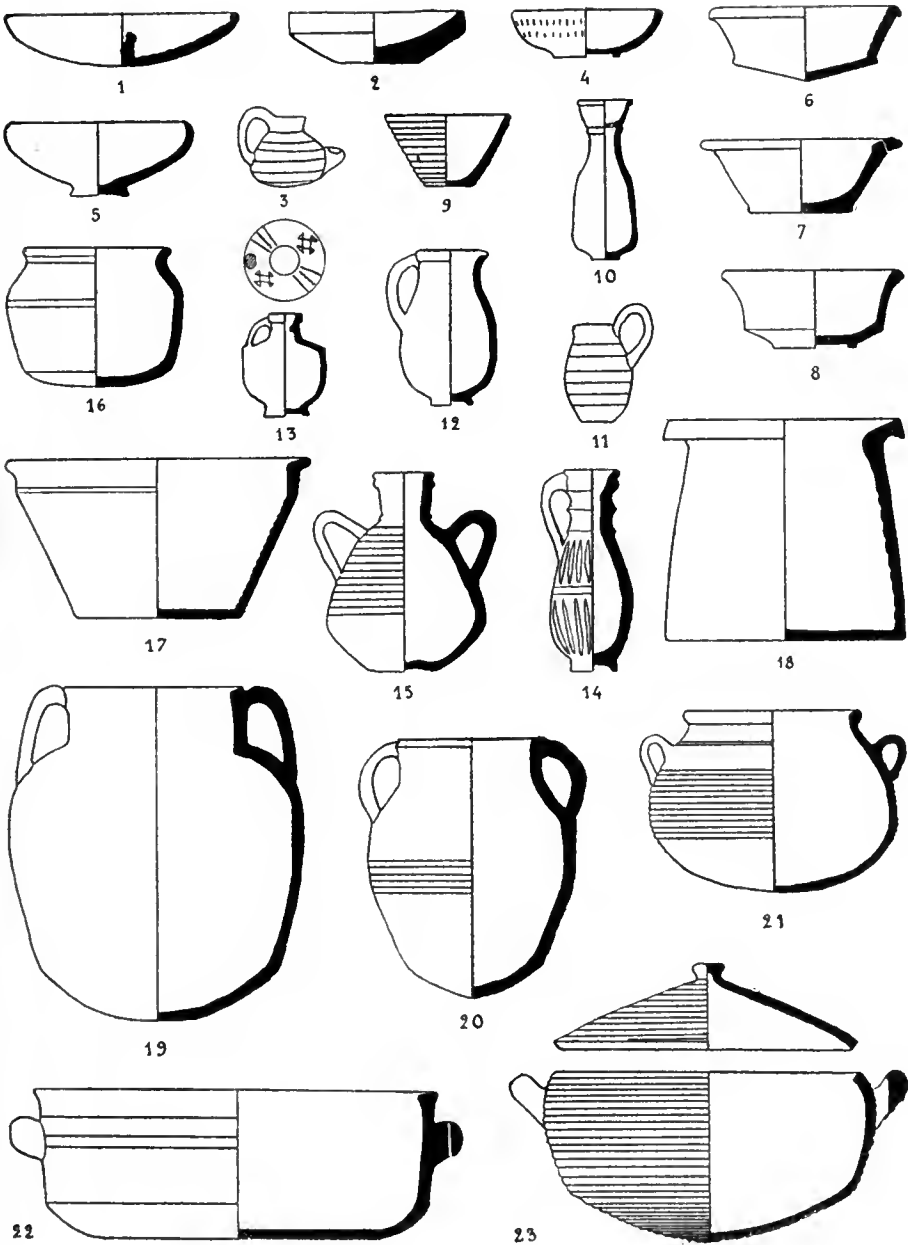


Fig. 4. — Poteries coptes (Kom el-Doshéh).

base est aplatie au lieu d'être convexe, rappelle en petit la forme des *ballas* arabes. Extérieur couvert de fins sillons.

16. Pot sans anse, de 0 m. 17 cent. de diamètre.

17. Jatte de 0 m. 26 cent. de diamètre.

18. Seau plus profond du bas que du haut; diamètre 0 m. 21 cent. Il en existe deux autres plus petits (diamètre 0 m. 14 cent.).

19. Vase à deux anses, en terre commune; hauteur 0 m. 28 cent.

20. Vase de forme analogue, haut de 0 m. 20 cent. Il contenait quatre-vingt-cinq coquilles de moulette de toute taille, depuis 0 m. 06 cent. jusqu'à 0 m. 145 mill. de longueur. Ces coquilles, après l'emploi du mollusque comme comestible, servaient probablement de cuillers; encore maintenant les Arabes s'en servent parfois pour puiser le miel.

21. Marmite de 0 m. 21 cent. de diamètre. Extérieur à fins sillons.

22. Casserole de 0 m. 36 cent. de diamètre; petites anses horizontales.

23. Marmite de 0 m. 275 mill. de diamètre, avec son couvercle conique. Anses horizontales.

En dehors de cela il y avait encore un pot sans anses de 0 m. 29 cent. de hauteur des couvercles, des plats en terre rose ou jaunâtre lustrée (diamètre moyen 0 m. 32 cent.) à fond uni ou guilloché, qui n'offrent pas d'intérêt spécial, et enfin trois pièces de poterie peinte, les plus curieuses de la collection.

Le vase n° 43701 (voir fig. 5, n° 1) a 0 m. 38 cent. de hauteur et 0 m. 36 cent. de diamètre; il est en forme d'urne, le col réduit à 0 m. 012 mill. de hauteur, a un bourrelet bordant une partie supérieure légèrement concave, percée d'une ouverture de 0 m. 135 mill. de diamètre; deux anses verticales attachées au-dessus de la panse dépassent le haut de la partie supérieure. La technique est assez grossière: les parois ne sont pas fines, à l'extérieur existent des rayures produites au tournage, des traces de cordes; mais la terre, naturellement rouge terne, a reçu une couche générale de peinture jaune très clair sur laquelle se détachent des ornements noirs et rouge orangé. Autour de la panse entre deux bandes rouges chargées de pois noirs, distantes de 0 m. 035 mill., des bâtons rompus partagent le champ en triangles dont chacun porte un croissant

rouge droit ou renversé; plus bas est tracée une ligne noire ondulée. Au-dessus, des arceaux créent quatre demi-cercles ayant reçu chacun une décoration différente, le tout dessiné en rouge avec détails en noir : 1° buste d'homme vu de face, cheveux abondants massés sous les oreilles; de chaque côté un oiseau (colombe?); 2° un oiseau, que la grande queue peut faire prendre pour un paon, et deux poissons; 3° quatre oiseaux qui à la rigueur peuvent passer pour des colombes; 4° un gros poisson.

Le vase n° 43702 a presque la forme d'un baril posé verticalement; il avait deux anses qui sont brisées. Hauteur 0 m. 53 cent., diamètre 0 m. 37 cent. La facture en est très ordinaire, le haut n'est même pas horizontal; il y a deux séries de sillons, les uns sur la panse, les autres couvrant toute la partie inférieure, entre lesquelles existe une bande plane de 0 m. 07 cent. de largeur. La surface a été entièrement peinte en blanc jaunâtre avant de recevoir des dessins.

Ce sont 1° au-dessus des sillons de la zone centrale des spirales noires entre deux bandes rouges; 2° vers la partie supérieure des dessins noirs rehaussés de rouge, savoir, d'un côté un grand poisson, et de l'autre trois rosaces, la centrale est à lignes droites déterminant une croix ornée de quadrillages, les deux de côté à quatre pétales (fig. 5, n° 2).

La troisième pièce décorée est une jatte ou *magour*, de 0 m. 46 cent. de diamètre et 0 m. 21 cent. de hauteur, travaillée aussi très sommairement, peinte en blanc jaunâtre. A l'intérieur sur le fond est tracé en rouge-brun un grand poisson, et deux autres, séparés par des branchages, ornent les parois.

Tous ces dessins témoignent plus de bonne volonté que d'aptitudes artistiques. Il est difficile de se rendre compte de la raison qui avait fait grouper ainsi toute cette vaisselle, pièces fines et poteries ordinaires; peut-être avait-on voulu tout dissimuler au moment d'une des émeutes, suivies fréquemment de pillage, dont est remplie l'histoire d'Égypte à l'époque byzantine et arabe.

Parmi les autres objets découverts dans le kom on peut signaler une bouteille en forme de poisson, haute de 0 m. 16 cent. d'une exécution assez soignée, un bol de 0 m. 18 cent. de diamètre dont le bord plat, de 0 m. 034 mill. de largeur est orné de lignes brunes ressortant sur un fond blanc-jaune; un vase de facture grossière, de forme baril, mais reposant sur une extrémité; sa hauteur est de 0 m. 43 cent., le diamètre au milieu

de 0 m. 32 cent. et aux extrémités de 0 m. 185 mill., et sur le côté est ouvert au milieu comme un trou de bonde de 0 m. 055 mill. de diamètre dont je ne m'explique pas l'usage; puis un énorme pot, de 0 m. 84 cent. de haut et 0 m. 70 cent. de diamètre, avec 0 m. 43 cent. d'ouverture, à parois très épaisses, ayant au milieu du fond un trou qui ne paraît pas accidentel, en sorte que ce vase n'aurait pas pu servir à emmagasiner l'huile ou les grains mais bien à planter un arbuste.

Deux cols de grands vases (diam. 0 m. 23 cent. et 0 m. 16 cent.) sont ornés de deux figures grotesques en relief; l'un d'eux a en plus une double anse de forme compliquée au-dessus de laquelle un bourrelet circulaire, ouvert du côté du col, permettait de poser une gargoulette dont le suintement retournait au vase (fig. 5, n^{os} 3 et 4).

Une statuette d'orante (haut. 0 m. 075 mill.) et une autre de cheval (long. 0 m. 105 mill.) ont la tête cassée. Deux lampes en terre cuite ont la décoration en grènetis caractéristique de l'époque copte; une autre, en terre rouge lustrée, avait sept becs disposés en couronne, et une anse placée au milieu permettait de la suspendre; entre les becs sont tracées des croix, sauf un intervalle où est figuré un oiseau.

Des gargoulettes en terre mince, avec bec ou sans bec latéral, rappellent les types encore en usage dans le pays; elles sont fréquemment décorées de bandes rouges, de pois noirs ou de spirales.

ACHMOUN ET KOM OUSIM.

La ville d'Achmoun, chef-lieu d'un district de la province de Ménoufiéh, devait se trouver sur un kom assez élevé qui peu à peu a disparu, si bien que la mosquée et le cimetière sont seuls restés sur des buttes dominant les maisons du pays. A la porte de la mosquée gisent quelques chapiteaux et bases de colonnes coptes, en calcaire et en marbre, sans intérêt. Je n'ai vu en ville aucune pierre antique.

A un kilomètre et demi au sud d'Achmoun, à hauteur du kilomètre 13 du canal el Naggar, se trouve un tell traversé par la route d'Achmoun à Talia, dont la superficie devait atteindre une quinzaine de feddans.

Toute la partie à l'ouest de la route, soit un quart de la superficie, a déjà été fouillée par les briquetiers qui y sont établis; dans la partie est une petite zone a été exploitée pour le sébakh, le reste est intact. Nulle

part on n'aperçoit de pierres ou de traces de monuments; je n'ai vu dans les fouilles que des débris de poterie gréco-romains ou coptes. Je n'ai pas eu à fouiller ce tell qui n'appartient plus au gouvernement.

ZAOUIÉT RAZIN. KOM MANOUS.

Le Kom Manous *كوم مانوس*, comme s'appelle dans le pays le tell dont le village de Zaouiét Razin (district de Ménouf) occupe une partie⁽¹⁾, est encore très vaste : 900 mètres de longueur du nord au sud et 600 de l'est à l'ouest, dans l'état actuel; il est évident qu'anciennement le kom, actuellement bordé à l'ouest par un canal, s'étendait jusqu'au Nil, distant d'un demi-kilomètre. Mais il a été fouillé presque entièrement pour le sébakh. et rares sont les points qui ont gardé une hauteur de 3 à 4 mètres au-dessus du niveau actuel.

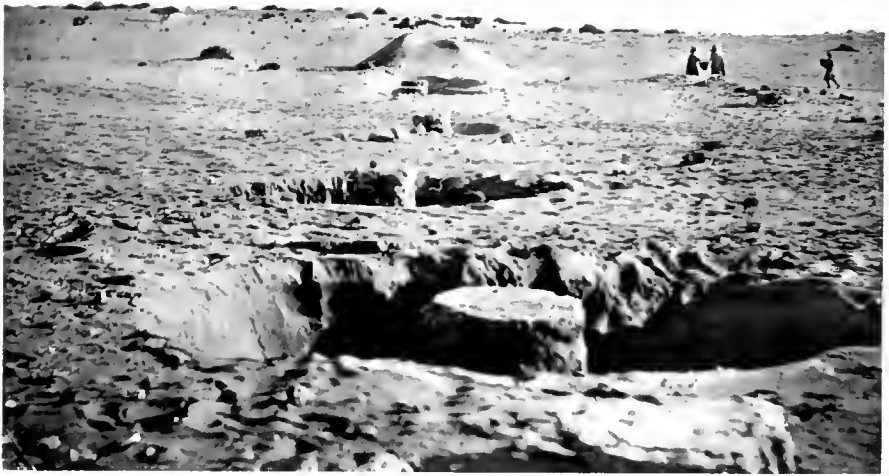
L'extrême pointe nord du tell, creusée au-dessous du sol, est séparée par les cimetières copte et musulman et le hameau du Cheikh Mansour du reste des ruines. D'après des traditions locales ce cheikh aurait été mis à mort par Dioclétien! Toute la partie ouest du tell, le long du canal, retournée par les enleveurs de sébakh, ne présente que des traces d'habitations coptes, plus ou moins anciennes. Quelques pans de murs construits solidement en ciment romain marquent l'emplacement d'édifices publics ou de demeures de hauts fonctionnaires byzantins mais sans qu'il soit possible de lever un plan quelconque ou de reconnaître la nature de la construction. C'est dans cette zone que subsistent quelques buttes plus élevées mais qui diminuent de jour en jour. La partie nord-est, au nord du village, a été fouillée profondément, si bien que le quart de sa superficie est envahi par les eaux durant l'inondation et transformé en lacs dont l'eau n'a pas encore disparu entièrement au mois de mai.

Vers l'angle nord-ouest de la ville, près du tombeau de Cheikh Aly el Géziri, gisent à la surface du sol un certain nombre de morceaux de granit rose, débris d'une église copte construite avec des matériaux antiques. Ce sont surtout des colonnes de 0 m. 70 cent. à 1 mètre de diamètre plus ou

⁽¹⁾ Certaines cartes portent «Kom Agenous», désignation qui est inconnue actuellement.

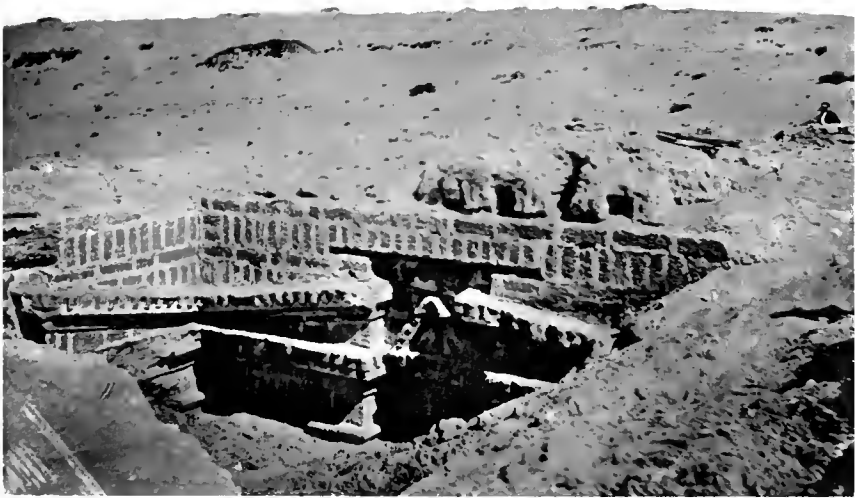


Qasr-Gheit. Acropole. Vue du grand édifice.



Qasr-Gheit. La colonnade. Vue d'ensemble.





Qasr-Gheil. Cella du grand édifice.



Qasr-Gheil. Intérieur du sanctuaire nabatéen.



Bijoux trouvés à Qast-Gheil.



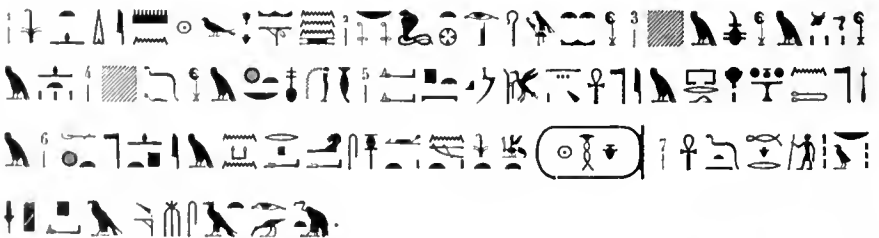
Toutes ces pièces sont voûtées, hautes de 2 m. 20 cent., les angles sont à pan coupé et la chambre F se termine même par des niches demi-cylindriques. L'éclairage se fait par des ouvertures carrées traversant le plafond (épais de 0 m. 26 cent.), et dans lesquelles on a encastré un tuyau cylindrique en terre cuite d'un diamètre extérieur de 0 m. 11 cent. et intérieur de 0 m. 09 cent.; un seul de ces jours existe dans chaque salle. La première chambre offre ceci de particulier qu'au sud-est l'angle n'est pas fermé : le mur est s'arrête verticalement à 0 m. 20 cent. avant la rencontre de la paroi sud, si bien qu'il existe là une sorte de meurtrière de 1 m. 80 cent. de hauteur, à côtés obliques. Vers l'angle nord-est une porte, la seule à linteau droit, qui n'est haute que de 1 m. 37 cent., est le débouché d'un passage oblique de 0 m. 50 cent. de large, à parois épaisses d'autant, qui a une longueur d'au moins 3 mètres⁽¹⁾. La terrasse est plate, avec une saillie d'une douzaine de centimètres de hauteur dessinant les murs du dessous. Le tout est en briques cuites assemblées au ciment romain et recouvert d'un enduit du même, sans aucun dessin ou inscription.


L'exploration de cette construction étrange dont je ne saisis pas la destination est rendue difficile par l'eau qui a envahi toutes les salles jusqu'à une hauteur de 0 m. 94 cent.

Les objets trouvés dans le tell sont les suivants :

1° Statue en granit noir, acéphale, haute de 0 m. 48 cent., représentant un homme assis à terre, les jambes repliées sous le corps, les mains ouvertes posées sur les genoux, n'ayant que la chenti pour vêtement.

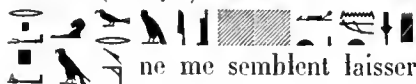
Sur ce costume est tracée une inscription en lignes horizontales de droite à gauche :



Une autre inscription fait le tour du socle : 

⁽¹⁾ Le prolongement étant sous des propriétés particulières n'a pu être dégagé.



Il est curieux de constater qu'un fragment de statue du même personnage a été trouvé dans la fosse de Karnak (n° 271); les noms et titres  ne me semblent laisser aucun doute sur l'identité du personnage des deux statues.

2° J'ai pu avoir pour le Musée⁽¹⁾ la stèle qui a été signalée jadis par M. Griffith⁽²⁾ comme encastrée dans le mur d'une maison à Zaouiet Razin (fig. 8). Haute de 0 m. 37 cent., large de 0 m. 32 cent. Elle est sculptée dans un calcaire tendre, qui s'écaille facilement, aussi la partie gauche est fort mutilée.

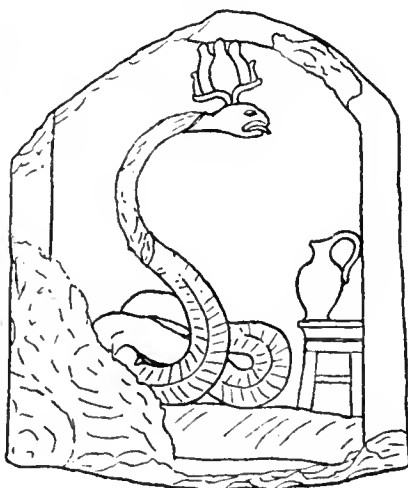



Fig. 8.

Le sommet est cintré; un encadrement de deux à trois centimètres de largeur borde le champ creux sur lequel les figures se détachent avec un relief qui atteint deux centimètres. Un serpent enroulé dresse sa tête surmontée du diadème *atef*; en face de lui, sur un petit meuble, est posée une cruche, rappelant la forme du vase *khnum*  mais munie d'un pied. Aucune inscription n'accompagne cet Agathodémon, apparemment de basse époque ptolémaïque.

3° Disque en calcaire de 0 m. 026 mill. d'épaisseur dont un des côtés a 0 m. 14 cent. de diamètre, l'autre 0 m. 125 mill. Chaque face, gravée pour servir de moule ou cachet, porte des ornements et animaux. Sur la face la plus large le milieu est occupé par une rosace et l'encadrement est formé par une couronne de laurier; entre les deux sont représentés cinq quadrupèdes : 1° un éléphant qu'à ses petites oreilles on reconnaît pour


⁽¹⁾ Numéro d'entrée 43710. — ⁽²⁾ *Seventh Memoir of the Egypt Exploration Fund*, p. 60, pl. XX, 1.

appartenir à l'espèce indienne et dont le dos est couvert d'une housse rayée;



Fig. 9.

2° une antilope dont l'extrémité des cornes est légèrement infléchie vers l'avant; 3° une gazelle à cornes un peu tournée vers l'arrière; 4° un chameau à une bosse dont le corps est singulièrement allongé; 5° un âne (fig. 9).

Le revers a cinq épis(?) dans le cercle central et une bordure de lambrequins, avec une série d'oiseaux entre les deux : 1° un volatile à longue queue qui peut être un faisán; 2° le jeune oiseau 



dans lequel des égyptologues proposent de reconnaître une caille; 3° un passereau ressemblant au signe  et paraissant être une bergeronnette; 4° le rapace nocturne , chouette ou hibou. Faisant vis-à-vis à cette série on a deux oiseaux de basse-cour : 5° un coq; 6° un palmipède, probablement un canard plutôt qu'une oie, la différence d'ornementation entre le cou (points) et le corps (traits) devant indiquer une variation de coloris du plumage. Cette face est moins bien conservée que l'autre, la pierre tombe en poudre et les contours ne sont plus aussi nets que pourrait le faire croire le croquis (fig. 10).



Fig. 10.

4° Jeton en os de 0 m. 03 cent. de diamètre et 0 m. 003 mill. d'épaisseur,

percé d'un petit trou en son milieu ⁽¹⁾. D'un côté on y voit une tête d'homme, coiffée d'un *pileolus*, tournée vers la droite; au revers on lit : XIII
KACTOP;
ΙΔ—

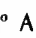
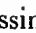
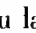
il est donc probable que l'effigie, du reste sans caractères spéciaux, imberbe, est celle d'un des *fratres pileati*.

Non loin du birket du sud et tout près les uns des autres furent trouvés : 1° un groupe en calcaire représentant une chatte couchée sur le flanc (dont la tête est brisée) entourée de cinq petits chats qui jouent ou têtent : c'est en grand un type qu'on rencontre parfois en figurines de bronze ou d'émail; 2° une tête de 0 m. 10 cent. de hauteur, coiffée du *klast* et qui passerait pour un portrait d'un Ptolémée si la tresse de l'enfance, à côté de l'oreille droite et un trou au sommet de la tête, pour fixer une couronne, n'indiquaient un fragment de statue d'Harpocrate, enfin 3° une partie d'une plaquette analogue aux modèles de sculptures mais sur laquelle un ibis coiffé de l'atèf est de la plus grossière exécution.


Les poteries trouvées au cours des travaux ne présentent rien de particulièrement intéressant. Grandes amphores, pots avec ou sans anses et coupes sont généralement en terre cuite très ordinaire, les plus anciens remontant à l'époque ptolémaïque mais la majeure partie ne datant que de la fin de la période byzantine. Une gargoulette pansue, à petit bec latéral, qui rappelle fortement les types actuels, est ornée d'un oiseau et d'un groupe de trois fleurs, incisés et peints en rouge.

On peut signaler aussi un vase de 0 m. 52 cent. de hauteur, dont le diamètre maximum est 0 m. 44 cent., à la base de 0 m. 28 cent. et au sommet de 0 m. 22 cent., avec trois petites anses autour du col qui est à peine marqué; les parois très épaisses sont perforées de quantité de trous de 0 m. 01 c. de diamètre environ, irrégulièrement placés; des vases analogues servent encore dans les villages pour fabriquer une sorte de macaroni.

Les anses d'amphores avec cachets sont rares; je n'ai pu en recueillir que trois avec marque grecque :

1° ΕΠΙΔΑΜΟΚΛΕΥΣ; 2° ΑΡΑΘΦΑΝΕΥΣ ⁽²⁾; 3° ΛΛΑΧ au-dessus d'un dessin ; et deux avec du latin : 1° I.NNISECV; 2° VCCI·L·FRO.

⁽¹⁾ Numéro d'entrée 43722. — ⁽²⁾ Cf. ΒΟΤΤΙ, *Catalogue du Musée d'Alexandrie*, p. 239, n° 130.

Un bouchon d'amphore en plâtre est marqué  .

Une ampoule de saint Ména offre sur les deux faces une image du saint debout entre deux chameaux.

Sur six fragments de statuettes en terre cuite, genre Fayoum, quatre sont des têtes d'Horus coiffé de deux bourgeons, accompagnés ou non du *pchent*.

Un moule en terre cuite de 0 m. 09 cent. de hauteur pour faire des têtes d'Hathor de face; le visage, encadré par deux tresses, est d'un travail assez soigné.

J'ai recueilli certains fragments de mortier présentant la particularité que le sable est remplacé par de petites coquilles marines noyées dans la chaux. Dans d'autres morceaux provenant peut-être de scellements, des noyaux de soufre sont épars dans la masse de chaux.





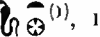


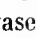
Avec quelques débris de vases coptes à dessins rouges et noirs ce sont les seuls objets dignes de mention recueillis dans le tell au cours de travaux ayant duré plus d'un mois.

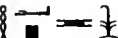


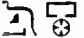
Dans le village, comme pendant à la stèle de l'Agathodémon est encadrée dans le mur d'une maison une moitié de dalle portant une inscription arabe :


.....رحيم انشا الله هذا المسجد
الامير مصطفى اغا غفر الله له
فيه من المسلمين لمين
من الهجرة النبوية
 سنة
والسلام

L'inscription n'est pas bien ancienne; la date est incomplète, mais commence par ١٢... , ce qui ne peut nous conduire au delà de 1785; elle nous renseigne seulement sur le nom du fondateur de la mosquée, un certain Moustafa agha.

La récolte épigraphique et archéologique à Zaouiet Razin a été bien maigre et à première vue semble insignifiante, cependant je crois qu'elle peut nous aider à résoudre une question de géographie antique. La statue fait mention :

d'Amon dans  « l'eau de la montagne », or  figure au temple de Sêti à Abydos dans la liste des bras du Nil qui fait suite à celle des nomes; il est nommé le premier après , nom général du fleuve et doit représenter la branche occidentale puisque  la branche la plus orientale est citée en dernier. Amon est de plus , mais dans la liste de Sêti au temple de Gournah figure un personnage nilotique dont le nom est malheureusement mutilé  et qui est coiffé ; il est probable qu'il s'agit du même lieu. La stèle en calcaire représente un serpent en face d'un vase . Or le serpent est la représentation du Kneph gnostique, nommé aussi Sôsos et Agathodémon⁽²⁾; l'identité du Nil et d'Agathodémon est encore démontrée par la stèle publiée par M. Dutilh⁽³⁾, enfin Ptolémée semble attribuer spécialement le nom d'Agathodémon à la branche occidentale ou Grand Fleuve. Il n'est pas jusqu'aux têtes d'Horus coiffées de deux bourgeons, particulièrement abondantes, qui ne soient considérées comme représentant des génies du Nil⁽⁴⁾.

Tout ce qu'on a trouvé indique donc une ville dont le Nil est la grande divinité, or si l'on se rapporte aux listes géographiques on voit que le IV^e nome, sur le territoire duquel nous sommes, a pour sanctuaire principal , qui est sans doute le  que possédait Tafnekht du temps de Piankhi. Etant donné l'importance du tell, le seul du reste qui soit au bord du Nil dans la région, je n'hésite pas à identifier Zaouiet Razin avec le chef-lieu du quatrième nome, , le Prosopite des Grecs. Je ne crois pas qu'on ait cherché encore la signification de , nom de la capitale de cette province : je crois en trouver l'origine dans les langues berbères. *تازنا*, *تازنا* signifient « maison » dans différents dialectes; à Bougie et à Ghat *كزان* désigne un tombeau; M. Basset reconnaît dans tous ces mots une racine

⁽¹⁾  est le nom d'une uræus qui figure sous le lit dans le bas-relief du temple de Sêti à Abydos représentant le cénotaphe d'Osiris. MARIETTE, *Abydos*, t. I, p. 23, et DARESSY, *Recueil de travaux*, t. XXI, p. 4.

⁽²⁾ MASPERO, *Sur les dynasties divines*, *Proceedings S. B. A.*, juin 1890.

⁽³⁾ DUTILH, *Héraclès chez les Pygmées*, dans *le Lotus*, mai 1901.

⁽⁴⁾ DUTILH, *Monnaies alexandrines*, dans *l'Annuaire de la Société de Numismatique* 1895. Cfr. pour différents types, E. GUIMET, *Le dieu aux bourgeons*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

⋆:## (Z-K) qui paraît avoir eu d'abord le sens d'enceinte⁽¹⁾ et le déterminatif □ du mot égyptien agréé pleinement avec cette étymologie. Il nous reste à apprendre si ce camp libyen remonte aux périodes primitives, ou si c'est un souvenir des invasions du Delta sous Ménéphthah et Ramsès III. Il faut se rappeler que Zaouiet Razin est presque en face de Tell Abou Billou, l'ancienne Térénuthis, tête de la route des lacs de Natron et, à l'inverse, débouché sur le Nil des voies de caravanes ou d'invasion des peuplades libyennes.

Ptolémée donne Nixiou comme capitale du nome Prosopite; si on place *Nixiu* de la table de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin à Zaouiet Razin, on obtient une juste proportion pour les distances indiquées vers *Naucratis* (Kom Gaïef) 43 milles et *Auleu* (Aousim), 24 milles par la première, ou vers *Andro* (Kharbéta) 31 milles et *Letus* (Aousim) 28 milles par le second. Dans la Chronique de Jean de Nikiou (qui dit entre autres fantaisies que le roi Prosopis régnait à Nikiou) est rapporté le massacre des chrétiens qui eut lieu en cette ville lors de la conquête de l'Égypte par les Arabes; cet événement fut peut-être le signal du déclin de la cité, ce qui expliquerait que les listes coptes d'évêchés ne la connaissent plus, que tantôt ΝΙΚΙΟΥΣ est simplement transcrit نقيوس, et que d'autres fois Nikiou, ΝΕΙΚΥΟΣ (*sic*) est réuni à ΚΟΝΟΥ (Cynopolis?)⁽²⁾ = ΠΩΛ† en un seul siège épiscopal ابشادي qui est à 25 kilomètres plus au nord.

L'île prosopite est apparemment l'île comprise entre les deux grands bras du Nil à la pointe du Delta et le Bahr el Faraonia⁽³⁾. Au bord de ce dernier s'élève Menouf ou Menouf la haute منوت العلية, en copte ΠΑΝΟΥΡ ΡΗC l'ancienne □ ⊕, Punubu en Assyrien; c'est à cause de l'étymologie du nom □ = *or* que Jean de Nikiou a appelé Chrysorroas le Bahr el Faraonia. Hérodote a causé quelques méprises en disant qu'Atarbéchis était dans l'île Prosopitis⁽⁴⁾: la ville où l'on enterrait les os de bœufs et où existait un temple consacré à Vénus est évidemment [□] □ ⊕ ⊕, la Pi-ha-at-ti-hu-


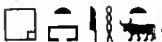


⁽¹⁾ R. BASSET, *Notes de lexicographie berbère*, dans le *Journal Asiatique*, avril 1883, p. 312.

⁽²⁾ Serait-ce la [□] □ ⊕ du papyrus démotique n° 31169 du Musée du



Caire?

⁽³⁾ C'est l'île des Béni Nasser de Margrizi et des géographes arabes du moyen âge.

⁽⁴⁾ HÉRODOTE, *Histoire*, II, § 41.

ru-un-pi-ki de la liste assyrienne dont le tell Abou Billou marque l'emplacement. Ou bien la rive gauche du Nil faisait partie du nome Prosopite, ce qui est peu probable, car cette bande de terrain devait appartenir au troisième nome, celui de l'Occident  et cette nécropole des bœufs serait , le sérapéum du nome selon la liste d'Edfou, et alors Hérodote a eu tort d'employer le mot « île » au lieu de « nome »; ou bien dans son explication il aura mis par erreur que les bateaux venaient de l'île au lieu de « en face de l'île ». La description de Strabon est un peu obscure : « Gynécopolis précède immédiatement Momemphis où il y a un culte d'Aphrodite et de la vache sacrée; au-dessus de Momemphis il y a le nome Nitriote ». Nul doute que cette ville d'Aphrodite ne soit Atarbéhis; elle est aussi le Momemphis où se rencontrèrent les armées d'Apriès et d'Amasis, la Térénuthis de l'époque romaine et copte; voilà une des grandes villes d'Égypte qui a été longtemps méconnue. Pour revenir à Zaouiet Razin j'ajouterai que c'est peut-être elle qui est désignée au papyrus démotique du Caire sous le nom () et enfin que le serpent-génie habitant le *pehu* du nome se nommait aussi .

SANSFT, KOM EL CHOHAHA⁽¹⁾.

Le kom el Chohada  est à un kilomètre à l'est du village de Sansaft , lequel s'étend au bord du Nil, à 4 kilomètres au nord de Zaouiet Razin. Ce kom est sans importance; long et large de 200 à 250 mètres, une ezbeh occupe toute sa partie ouest et le nord-est en est transformé en un cimetière que domine la qoubbeh de Cheikh Chahwan.

Une briquette de calcaire (0 m. 07 cent. × 0 m. 06 cent. × 0 m. 03 cent.) portant gravé d'un côté un buste byzantin de face, de travail enfantin et au revers un buste plus petit ainsi qu'une rosace, le haut d'une ampoule de saint Ména, une lampe ordinaire, un pot à anse à extérieur creusé de sillons, une monnaie de cuivre qu'il est impossible de nettoyer, sont les seuls objets recueillis dans le kom. A sa surface, quelques débris de poteries avec peintures rouge-brun et noir démontrent que l'emplacement était encore occupé lors de la période copte.

⁽¹⁾ Carte du Cadastre. Hod n° XVI, 17.

Les tombes du cimetière arabe sont beaucoup plus ornées que de coutume et quelques-unes ont des formes curieuses. Il y en a qui sont construites à gradins, d'autres ont des cannelures comme les mastabas archaïques, enfin beaucoup sont surmontées d'une sorte de petit portique à quatre ouvertures.

DAMALLIG, KOM EL KALBA⁽¹⁾.

Du village de دملج dépend un kom dit « el Kalba » كوم الكلبة (la chienne)⁽²⁾, qui en est distant de 2 kilomètres vers le nord; il longe le canal el Nânâieh, de l'autre côté duquel, à 500 mètres, on trouve le village de Sedoud.

Le kom a une forme triangulaire allongée; du nord au sud il mesure 300 mètres, sa largeur maximum est de 175 mètres. Deux buttes élevées au plus de 7 mètres occupent les extrémités, elles sont jointes vers l'est par une ligne de hauteurs, tandis que la partie ouest est basse. On ne remarque à la surface, vers le milieu du tell, que deux rangées de coupoles basses, contiguës, en partie effondrées; ce sont des tombes arabes abandonnées, en briques crues, presque ensablées. On trouve dans le kom très peu de tessons de poterie.

Les travaux ont fait découvrir peu au-dessous de la surface quelques objets ptolémaïques, petits vases, fragments de figurines en terre cuite dont trois têtes : une de femme, une d'homme chauve et une de nègre; à partir d'un mètre de profondeur on ne trouvait plus traces de murs, mais rien qu'une masse compacte, excessivement dure et ne renfermant aucun objet. Les ouvriers attribuent cette dureté de la terre au halfa dont le kom est couvert, et dont les racines qui descendent à plus de deux mètres de profondeur ont la vertu de dessécher le sol. On ne peut s'empêcher de penser au passage d'Hérodote⁽³⁾ disant que Ramsès et Sabacos (Chabaka) avaient fait surélever l'assiette des villes au moyen de la terre provenant du creusement des canaux.

Le kom el Kalba était jadis bien plus important. A 500 mètres au nord, au delà du canal Nânâieh, sur le territoire de Kafr el Sanabsa, subsiste une autre partie du tell encore inculte, creusée pour le sébakh jusqu'au-dessous

⁽¹⁾ Cadastre. Hod n° 10, 58. — ⁽²⁾ On dit aussi parfois Kom el Kalb. — ⁽³⁾ HÉRODOTE, *Histoire*, Livre II, § CXXXVII.

du sol, et dans laquelle restent des blocs de granit et de calcaire sans inscriptions.

Dans le village de Damallig près de la mosquée et à Sedoud on voit quelques petites colonnes et chapiteaux coptes sans intérêt.

La liste des évêchés coptes est tellement corrompue et en désordre qu'il y a lieu de se demander si ΚΟΝΟΥ mis comme équivalent de ΜΙΚΙΟΥΣ ne s'appliquerait pas à notre Kom el Kalba = Cynopolis, Ibchadi ayant été mis par erreur pour Sedoud; on comprendrait plus facilement un déplacement du siège de l'évêché de 4 kilomètres seulement que de 25, si l'on maintient Ibchadi à Abchadeh.

TAMALAI, KOM EL AHMAR⁽¹⁾.

Le kom el Ahmar كوم الاحمر, d'une superficie de 7 feddans, se trouve à un kilomètre au sud du village de طملاى, près du canal el Nânâieh. L'enlèvement du sébakh l'a presque nivelé et il ne subsiste que des îlots épars élevés de un mètre, deux mètres au plus. L'un d'eux renfermant une construction qui a été brûlée a dû valoir au tell son nom de «butte rouge».

Près de la lisière nord gisent deux meules, dont l'une en granit rose avec traces d'un axe en fer, l'autre en calcaire nummulitique. Non loin de là on a mis au jour deux grands vases en terre cuite, dont la hauteur et le diamètre maximum sont de 1 m. 25 cent.; mais l'un des récipients est cylindrique, l'autre est à parois bombées.

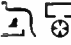
Un débris d'un vase copte (?) curieux a été recueilli à la surface du sol; il était en forme de bateau dont l'extrémité forme goulot. Le milieu du bac n'est pas ponté; vers le bout seulement existe un plancher sur lequel un berger est debout avec huit animaux rudimentaires qu'on peut prendre pour des moutons; un autre homme était assis, les jambes pendantes. A l'extérieur de chaque côté deux anneaux étaient passés dans des boucles attachées aux flancs de l'embarcation, pour permettre de suspendre cet objet long de 0 m. 18 cent., large de 0 m. 10 cent., du travail le plus sommaire.

⁽¹⁾ Cadastre. Hod 21, n° 3.

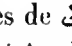
KOM EL ÂCHIRI.

A trois kilomètres au sud-est de Tamalaï existe un petit kom connu sous les noms de kom el Âchiri كوم العشيرى ou kom Barhim كوم برهم, situé sur le territoire de Kafr el Âchiri non loin du Bahr el Faraonia. Une partie en est déjà cultivée, le reste ne tardera guère, sauf une butte de quatre mètres de hauteur couronnée par le cimetière; il avait environ 200 mètres de diamètre. On voit à la surface quelques rares tessons coptes, mais il n'y a pas de pierres ou de monuments.

CHABCHIR.

Brugsch qui lisait  « Djekapir » assimilait cette ville à ΠΧΙΧΒΗΡ, maintenant Chabchir-Tamalai qui se trouve près du confluent du Bahr el Faraonia et de la branche occidentale du Nil. Il subsiste quelques buttes sous le village actuel et dans le cimetière, mais rien n'indique en cette localité l'existence antérieure d'une grande ville.

DEBERKI. — KOM ABOU ZEID.

Au delà du Bahr el Faraonia, qui à partir de Menouf est maintenant comblé et livré à la culture, existe près de  un petit kom appelé dans le pays كوم ابو زيد. Il n'offre aucun intérêt; déjà ramené presque au niveau des champs il ne montre aucun vestige de constructions. J'y ai recueilli un fragment de tablette en schiste pour broyer les couleurs et deux figurines de lions assis, en terre émaillée, en fort mauvais état du reste, de travail ptolémaïque. Ce n'est pas suffisant pour affirmer que Mahes était le dieu de la ville.

Le village même de Deberki est sur une butte assez élevée, mais je n'y ai vu aucune pierre ancienne.

ZAOUIET EL NAOURA.

Dans les rues de زاوية الناعورة on remarque un certain nombre de colonnes en granit et en calcaire, ainsi qu'un chapiteau copte en granit à feuilles d'acanthé. La ville a donc eu une certaine importance à l'époque byzantine, mais elle ne conserve pas de vestiges plus anciens.

SERSENA.

La ville de *سرسنا* est bien connue comme marquant l'emplacement d'une antique Arsinoé (?) *ΨΑΛΛΙΝΙ*, *ΨΑΡΣΙΝΗ* ou Cléopâtre *ΚΛΗΠΩΙΑΤΡΙΤΑ* (*sic*). Elle est contiguë à un autre village, el Chohada *الشهادة*, dans lequel la mosquée très importante, dédiée à Sidi Chibl, renferme un grand nombre de colonnes et chapiteaux anciens, dont un d'ordre ionique. Ces deux pays occupent tout le kom, sauf un espace libre de 3 feddans dans lequel est installé le cimetière, en sorte qu'il n'y a pas de possibilité de fouiller.

Je rappellerai que le socle de la statue d'Harpocrate érigée par Lykarion qui est maintenant au Musée d'Alexandrie⁽¹⁾ provient de Serséna.

BENDARIEH.


Entre Tala et Tanta, à 3 kilomètres $\frac{1}{2}$ de la première ville, à 8 kilomètres de la seconde, se trouve le village de Bendarieh *البندارية* à 500 mètres duquel s'étend un tell dont la partie la plus élevée est occupée par le tombeau de Sidi Aly el Komi, visible de plus d'une lieue à la ronde, sa blanche coupole dominant les arbres des alentours.

Le tell est la chose du saint; personne n'oserait toucher à sa propriété; c'est le seul endroit dans ma tournée où je n'ai pas eu à constater des empiétements des voisins sur le terrain antique. Aucun fellah des environs ne veut prendre du sébakh dans les buttes, car el Komi serait capable de se venger en détruisant les récoltes ou en faisant mourir les bestiaux.

En arrivant je demandai des ouvriers pour le lendemain: omdeli, cheikhs et ghafirs promirent que j'en aurai tant que je voudrais; ce qui n'empêche que le lendemain pas un homme ne se présenta au travail. J'envoyai racoler au village voisin de Kafr Bemam; les résultats furent les mêmes. Je fus forcé d'écrire aux endroits où j'avais précédemment travaillé et de suite arrivèrent de Tamalai, de Zaouiet Razin et de Damallig une cinquantaine d'hommes déjà accoutumés à nos sondages. Le premier jour de fouilles une bonne partie du village faisait le cercle autour du chantier se demandant quelle allait être la punition de notre impiété et les interrogations étaient

⁽¹⁾ BRECCIA, *Catalogue général du Musée d'Alexandrie, Iscrizioni greche e latine*, p. 37, n° 57.

continuelles si nous allions ouvrir les tombes du cimetière ou démolir la qoubbeh du cheikh. Comme j'avais eu bien soin de délimiter le terrain « tabou » et qu'aucune catastrophe n'avait fondu sur nous, deux jours après on nous envoyait de Bendariéh des petites filles pour porter les couffes, puis quelques braves se risquèrent à venir piocher; le nombre en augmenta peu à peu et au bout de dix jours tout le village voulait se faire embaucher.

Le tell de Bendariéh se compose de deux buttes : celle du nord, longue de 150 mètres de l'est à l'ouest et autant du nord au sud, est presque entièrement couverte par un cimetière; au nord elle finit presque à pic, bornée par des murs en briques crues qui semblent toutefois appartenir à des maisons plutôt qu'à une enceinte. La butte du sud (200 mètres sur 150) a aussi un cimetière, mais la lisière ouest n'est pas encore envahie par les tombes et après le monument de Sidi Aly dont le seuil est à 11 mètres au-dessus de la plaine, la butte s'abaisse brusquement laissant à l'extrémité méridionale un espace libre d'une superficie d'environ 3 feddans⁽¹⁾. Un fait qui frappe lorsqu'on examine le plan, c'est que la tombe du saint est sur une hauteur entourée d'une dépression après laquelle, au sud le niveau se relève en une série de buttes placées les unes à la suite des autres, au delà duquel est un plateau qui termine le kom. L'aspect de la série de buttes laisse pressentir une enceinte, et en effet, du côté sud on peut reconnaître l'existence de deux gros murs à peu près parallèles sur presque toute la largeur du tell. Était-ce l'enceinte d'un temple ou d'une ville, c'est ce que les fouilles n'ont pu encore élucider. Sur le plateau terminal une place est couverte de menus fragments de calcaire : il est à craindre qu'il n'y ait eu, établi là anciennement, un four à chaux et que les monuments antiques du tell el Bendariéh n'aient subi le sort commun à beaucoup d'autres temples. A la porte du monument de Sidi Aly était déposé un bloc de calcaire dur où cette inscription est en relief 

☉ ☽ : c'est le seul fragment épigraphique recueilli dans le kom.

Les autres objets découverts sont : un petit chapiteau de colonne à huit palmes, provenant probablement d'une maison; les débris d'un couvercle de cercueil en terre cuite (XX^e dynastie) avec peintures rouges et jaunes;

⁽¹⁾ Au total le kom a 320 mètres de diamètre.

une cuve ayant pu servir de cercueil d'enfant : de forme ovale avec parois légèrement évasées et munies de quatre petites anses, elle a 1 m. 10 cent. de long, 0 m. 85 cent. de large et 0 m. 40 cent. de hauteur; des statuettes funéraires en terre cuite, de la XX^e dynastie; un pot en albâtre contenant encore de la poudre noire pour les sourcils. Dans les couches inférieures atteintes par les sondages de 3 et 4 mètres on a recueilli des instruments en silex, raclours assez grossiers comme façon, dont un des côtés est transformé en scie.

La partie est du kom avec l'espace triangulaire entre les deux buttes est au niveau de la plaine et sert au battage du blé après la récolte. Il y a tout lieu de craindre, s'il existe encore des édifices antiques dans le tell, qu'ils ne soient situés sous le cimetière ou la tombe du cheikh Aly et par suite ne puissent être mis au jour.

Dans des murs de saqihs, des ponceaux, des sébils aux alentours de Bendarieh on voit un certain nombre de pierres antiques, colonnes en calcaire ou en granit, mais toutes sont anépigraphes.

Je n'ai rien trouvé de pharaonique dans le village même et ai seulement copié cette inscription arabe dont la ponctuation laisse fort à désirer, gravée sur la traverse supérieure du moulin communal, maintenant abandonné et en ruine, bien que vieux seulement de 65 ans.

رَبِّ يَسْرٌ وَلَا تَعْسَرُ رَبِّ تَمَّ بِالْخَيْرِ
 أَنْشَأَ هَذِهِ الطَّاحُونَةَ الْفَقِيرِ
 مُحَمَّدٌ أَبُو عَيْبَةَ سَنَةِ ١٢٤٢ فِي رَمَضَانَ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ الْحَمْدُ لِلَّهِ
 رَبِّ الْعَالَمِينَ وَبِهِ نَسْتَعِينُ
 نَصْرًا مِنَ اللَّهِ وَفَتْحًا قَرِيبًا

Après les inscriptions il y a des ornements qui avaient la prétention de former des « sceaux de Salomon » mais ont été réduits à un quadrillage triangulaire et aux extrémités trois — les uns dans les autres au-dessus de ⊗.

Le résultat négatif au point de vue épigraphique des sondages exécutés à Bendarieh ne fait qu'exciter les regrets de ne pouvoir fixer d'une façon certaine un point important de la géographie du Delta. Il est évident que ce tell marque l'emplacement d'une ville puissante et il n'y a dans la région aucun autre kom. Tanta est une ville relativement moderne qui a dû son

développement à la renommée du cheikh Ahmed el Bédouï qui vivait au ^{xiii}^e siècle, puis dans les derniers temps à sa situation au centre de rayonnement des voies ferrées du Delta; Tala est une ville de troisième ordre, sans souvenirs du passé; à Bendariéh revient donc le droit de revendiquer le titre d'ancienne capitale de la région, et son nom arabe même, dérivé de بندر « ville de commerce », indique assez quel fut son rôle. Or les géographes grecs et romains n'ont indiqué qu'une seule localité de ce côté, c'est Taoua ou Tava.

Dans l'itinéraire d'Antonin, Tava est porté sur la route transversale du Delta à 12 milles d'Andro et à 30 milles de Cyno. Bendariéh est bien sur une route légèrement infléchie au sud qui conduirait d'Andropolis (Kharbéta) à Cynopolis (Bénabousir), mais les distances indiquées ne sont pas exactes, car 12 milles nous conduiraient dans les parages de Kafr Ekheha, à 8 kilomètres à l'ouest de Bendariéh; pour rétablir l'accord il faudrait changer XII en XVII et XXX en XXV. Les listes d'évêchés coptes sont confuses en cet endroit; elles nous donnent les équations suivantes :

ΤΑΩΠΑΛΛΑ (ΤΒΛΚΙΕΤΘΕΛΛΩ), ΤΑΛΛΗΛΥ. مدينة طنسا ou مدينة طيسان
 ΤΑΥΛΑ = ΤΑΥΛΑ² طوة

Médinet Tansa ou Tansan est inconnu; طوة n'est que la transcription en arabe de Tauah. Il n'y a donc à retenir de cela que l'existence de deux Taouah, une ancienne, que j'identifie à Bendariéh, l'autre, récente, qui serait Tala.

Le nom de Taouah avait été transféré à la nouvelle résidence, car Maqrizi indique le cercle de Touah et de Menouf comme une des circonscriptions du Delta; mais le nom Tala prévalut et dans le cadastre de Melik el Achraf, Tala est portée comme ville de la province de Menouf, alors qu'El Bendariéh et Tanta sont dans le Gharbieh dont Mehalla était alors le chef-lieu.

Selon Ptolémée, Taoua était la capitale du nome Phthemphouti ou Phthembondi, situé entre les branches thermutiaque et athribite au-dessus du nome Xoïte; Pline mentionne aussi ce nom Phthemphu que ne connaissent ni Hérodote ni Strabon, ni le papyrus des Revenus; on en peut inférer que Taouah était seulement le chef-lieu d'un district, autonome à certaines époques, qui sous Hadrien frappait des monnaies ayant pour emblème

Horus sur un lotus. Malheureusement il n'a été trouvé aucun texte hiéroglyphique pouvant nous aider à reconnaître quel était du temps des Pharaons le nom de la ville et de sa province.

FICHA SÉLIM.

Le village de Fichâ Sélim, à 3 kilomètres $\frac{1}{2}$ de Tanta, est construit sur un kom, et le cimetière occupe une petite butte isolée. Je n'ai pu voir aucune pierre antique dans ce pays où il y a encore une population copte assez importante.

Dans la maison d'un particulier existent trois fragments d'une inscription arabe sculptée sur une longue plaque de marbre, avec lettres entrelacées en relief. C'était une poésie en l'honneur d'Ahmed el Bédaoui, le grand saint de Tanta.

SANADID, KAHR EL HAMAM, GANZOUR.

Ces trois localités étaient sur des koms dont il reste peu de chose; toutefois à Kafr el Hamam les buttes sur lequel est installé le cimetière sont encore assez élevées.

Près de la mosquée de Ganzour on remarque quelques chapiteaux coptes.

MOSTAI, TELL OMM HARB.

Au sud du village de Mostai (district de Quesna) s'étend un vaste tell connu sous le nom de Tell Omm Harb⁽¹⁾. Il formait en 1908 un cercle de 800 mètres de diamètre dont un secteur au nord-est était déjà retranché et occupé en partie par une ezbeh; un peu au-dessous se dressaient des buttes couvertes de palmiers et autres arbres, enfin une bande de terrains cultivés suivait de près la limite méridionale; tout le reste était en buttes et en ruines. Dans l'intervalle l'aspect s'est beaucoup modifié; les champs ont envahi presque toute la périphérie, les parties centrales ont été vivement attaquées par les preneurs de sébakh et une voie ferrée portative

⁽¹⁾ Carte cadastrale. Hod 49, n° 1.

a facilité l'exploitation du tell par les propriétaires de terrains du voisinage. Les excavations ont été faites avec une telle ardeur que les qoubbehs de Fathma Omm Harb et une autre plus récente sont restées perchées à six mètres de hauteur sur des cubes de remblais ayant juste les dimensions de l'édifice. Une autre tombe de cheikh qui était un peu plus au nord a entièrement disparu : c'est que sous son emplacement on avait découvert des murailles antiques en pierre de taille, reconstruites avec des blocs provenant d'édifices de Ramsès II, Ménéphthah et Chéchonq III; M. Edgar eut de la peine à faire respecter les droits du Service et reprendre méthodiquement les travaux qui ont produit les résultats signalés par lui dans les *Annales*⁽¹⁾.

Cette enceinte en pierre, dont le mur dégagé a une trentaine de mètres de longueur, semble indiquer la partie la plus intéressante du tell au point de vue archéologique. A quelques mètres de là, mais sur le terrain de l'ezbeh, existe un grand puits carré, également en pierre. C'est dans le voisinage qu'ont été trouvées il y a plusieurs années la statue de singe qui est au Musée du Caire, une tombe maçonnée d'époque saïte ou ptolémaïque; enfin près de là se dressait aussi un naos en granit noir, à toit en pyramide tronquée, dont les inscriptions sont totalement détruites, et qui miné peu à peu a fini par aller s'abattre une dizaine de mètres à l'est de sa position primitive, en bordure de la route de Mostai à Remali qui traverse le kom.

La tentation était forte d'attaquer ce coin; mais il y avait au préalable des questions de délimitation à trancher; de plus la saison était avancée (20 juin), je ne pouvais m'attarder longtemps à Mostai et il est toujours dangereux de laisser des travaux non achevés. Je laissai donc de côté cette zone, avec l'intention de la reprendre dans une autre campagne, et me contentai d'explorer le reste du kom.

Tout le tell Omm Harb a été primitivement une île de sable, un *gézireh*, comme il y en a tant dans la Basse-Égypte; les constructions amoncelées au cours des siècles ont surélevé son niveau, mais partout où le sébakh a été extrait on retrouve à la base le sable jaune et fluide.

Près de la lisière occidentale du tell on a reconnu une nécropole, les

⁽¹⁾ EDGAR, *Report on an excavation at Tell Om Harb*, dans les *Annales*, t. XI, p. 164.

morts étant enfouis dans le sable à un mètre au-dessous de la surface, ce qui explique qu'il ne reste pour ainsi dire rien des momies; il n'y a même plus de squelettes et les os sont retournés en poussière.

Pour les morts les plus pauvres le corps était simplement déposé dans une fosse et à côté de lui on mettait quelques poteries des plus ordinaires. Avec quelques soins en plus la dépouille mortelle reposait dans une fosse dont le fond et les bords étaient recouverts d'une couche d'argile de peu de centimètres d'épaisseur. Un enterrement moins sommaire consistait à enfermer le corps dans deux grands vases en terre cuite, de manière à ce qu'il ne soit pas mis en plein sable. Ce sont plutôt les enfants qui étaient ensevelis de cette façon, car les vases employés à cet usage, des amphores de 0 m. 76 cent. à 0 m. 82 cent. de longueur, n'avaient pas les dimensions voulues pour recevoir de grandes personnes. Tantôt un fond de vase est posé simplement sur l'amphore pour obturer l'entrée, tantôt, pour avoir plus de longueur, un vase dont on a brisé la partie supérieure emboîte l'amphore et en double presque la longueur. De toute façon les vases étaient placés couchés à un mètre environ de profondeur dans une fosse simple ou enduit d'argile dont la direction est vaguement est-ouest.

Enfin lorsqu'on voulait faire quelques frais pour la sépulture du défunt on glissait le corps dans une gaine en terre cuite. La partie inférieure est cylindrique et le fond plat, de 0 m. 35 cent. de diamètre environ, a un trou en son milieu; la partie supérieure était ouverte à moitié, mais obturée par une plaque cintrée de terre cuite figurant le buste du défunt, avec figure et bras en relief, d'une exécution très sommaire. Souvent ce sarcophage est barbouillé de jaune et de rouge, des bandes partagent les côtés en plusieurs compartiments occupés chacun par une figure de divinité sans attributs spéciaux. Ce genre de cercueil est très répandu dans toute la Basse-Égypte où le bois pourrirait bien vite; j'en ai trouvé jadis près de Qouesna; les fouilles de Tell el Yahoudieh en ont fourni aussi de bons spécimens; là comme à Mostaï le cercueil était protégé par une enveloppe de briques crues, tantôt ronde, tantôt à section pentagonale, un toit à double pente recouvrant la fosse en auge. En différentes localités les statuettes funéraires trouvées avec ces sarcophages donnent des noms appartenant à la XIX^e ou XX^e dynastie, et la décoration des cercueils rappelle celle des caisses en bois de la même époque. A Mostaï il n'a pas

été découvert de statuettes à inscriptions; les poteries n'ont aucune forme caractéristique, mais rien ne vient à l'encontre de l'attribution de cette nécropole à l'époque des Ramessides. Au milieu de ces tombes un seul objet intéressant a été recueilli : c'est un vase à étrier⁽¹⁾ de fabrication étrangère, en terre fine jaunâtre lissée, dont l'anse et le corps sont ornés de bandes rouge-brun.

Les sondages dans les autres parties du tell éloignées du centre n'ont rien produit. En un certain nombre d'endroits on peut reconnaître le plan des maisons anciennes : les preneurs de sébakh ont détruit les murs en briques crues qui, s'étant chargés de matières azotées, étaient devenus propres à l'amendement des terres, et ont respecté les décombres remplissant les chambres, car mélangés de tessons de poterie et de débris de toutes sortes, ils étaient plus difficiles à exploiter et à utiliser, si bien que les anciennes salles se présentent sous forme de cubes en relief. Il y avait donc à faire la contre-partie du travail des fellahs et fouiller les réserves : les recherches ont été en pure perte et pas un objet n'est sorti de ces recherches; les chambres ont été vidées depuis longtemps.

On a seulement rencontré quelques grands vases en terre cuite grossière, épaisse de 2 centimètres et demi, propres à emmagasiner des grains ou autres produits; d'un diamètre et d'une hauteur de 1 m. 20 cent., avec une ouverture de 0 m. 58 cent., ils sont munis de quatre oreillettes juste au-dessous du rebord.

Le nom antique de Mostai nous est fourni par les inscriptions des pierres publiées par M. Edgar⁽²⁾, où elle est appelée $\text{𓏏} \text{𓏏} \text{𓏏}$. Nous savons en même temps que la divinité principale était Thot, renseignement confirmé par deux monuments qui y ont été découverts : la statue creuse en forme de cynocéphale⁽³⁾ et le petit groupe du Louvre publié par M. Bénédite⁽⁴⁾.

Je connais trois autres mentions du nom antique de Mostai : deux figurent dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch (p. 307), l'une

⁽¹⁾ N° d'entrée 43735.

⁽²⁾ EDGAR, *Report on an excavation at Tell Om Harb*, dans les *Annales*, t. XI, p. 164.

⁽³⁾ MASPERO, *Guide du Musée du Caire*

(1912), n° 755.

⁽⁴⁾ Scribe et Babouin, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Eug. Piot*, t. XIX, 1^{er} fascicule. Cf. *Sphinx*, t. XVI, p. 140.

NOTE

SUR LES DIMENSIONS DES MONUMENTS

D'ABYDOS

PAR

M. J. A. DECOURDEMANCHE.

Dans l'ouvrage intitulé *Les nouvelles fouilles d'Abidos* (Paris, 1899, in-4°), M. Amélineau a donné les dimensions d'un nombre important d'édifices, découverts par lui à Abydos, au cours de fouilles entreprises sur ce site en 1895-1896.

Il nous a paru intéressant de rechercher quels systèmes de mesures ont présidé à l'érection de ces constructions. Tel est le but du présent travail.

Rappelons-le, la métrologie antique constitue un ensemble arithmétiquement coordonné, dont toutes les parties concordent. Nous avons voulu savoir si, à Abydos, les mesures employées se rattachaient à cet ensemble. On verra qu'il en est ainsi. Ce point ne manque pas d'un certain intérêt.

En vue de la clarté, nous avons groupé les divers monuments d'après les systèmes, d'après les talents pondéraux qui ont fourni les étalons linéaires, les mesures ouvrières appliquées à la construction des édifices.

CHAPITRE PREMIER.

EMPLOI DU TALENT DIT LAGIDE

ET DE SES DÉRIVÉS.

Comme nous l'avons expliqué dans notre *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens* (Paris, in-4°, 1909), toutes les mesures antiques dérivent d'un premier talent, dit talent A, dont la variété normale, des $25/24$ de la variété faible, a un poids de 14 k. 166 gr. $2/3$. Ce talent, augmenté de sa moitié, a donné naissance à un talent dit lagide, dont le poids est de 21 k. 250 gr. A ce poids en eau correspond, par le côté du

cube qui le renferme, le pied dit lagide, de 0 m. 277 mill. C'est ce pied qui a servi de mesure ouvrière à la construction des édifices de Babylone (voir *Traité*, p. 62 et suiv.).

Le talent lagide doublé, autrement dit porté de 21 k. 250 gr. à 42 k. 500 gr., constitue le talent-type égyptien dit pharaonique, dont le pied mesure 0 m. 349 mill.

Enfin, le même talent lagide, triplé, soit porté à 63 k. 750 gr., constitue le talent dit égypto-babylonien, dont le pied mesure 0 m. 399 1/2 mill.

Ces trois pieds (ou plutôt les deux premiers, comme on le verra ci-après) constituent les mesures ouvrières appliquées à l'édification de l'immense majorité des constructions dont les dimensions ont été relevées, à Abydos, par M. Amélineau. Si d'autres mesures ont été utilisées, c'est d'une façon tout à fait exceptionnelle.

Nous allons donc diviser le présent chapitre en trois paragraphes : le premier relatif à l'emploi direct du talent lagide, le second à l'emploi du talent pharaonique, le troisième à l'emploi du talent égypto-babylonien.

§ 1. EMPLOI DU TALENT DIT LAGIDE.

A. *TOMBEAU DIT DU ROI SERPENT.* — Les mesures de ce tombeau ont pour base le talent dit lagide, de 21 k. 250 gr., dont le pied ressort, nous l'avons dit, à 0 m. 277 mill.

Avec la division de la coudée longue (deux pieds) en 32 doigts, le système linéaire dit lagide se détaille comme suit :

Doigt.	1	0 ^m 0173 1/8
Palme (4 doigts ou 3 pouces).	4	0 069 1/4
Spithame (demi-coudée lapidaire).	12	0 207 3/4
Pied bélady ou zereth.	16	0 277
Coudée lapidaire.	24	0 415 1/2
Coudée longue.	32	0 554

Les dimensions données (p. 130 et suiv.) pour le tombeau dont il s'agit sont celles ci-après :

Hauteur : 2 m. 07 cent.

Largeur : 9 m. 93 cent.

Longueur : 11 m. 85 cent.

Essayons de traduire ces dimensions en mesures lagides, en prenant pour mesure ouvrière le palme de 4 doigts ou 3 pouces, soit de 0 m. 069 $\frac{1}{4}$ mill.

Hauteur : 30 palmes, soit 2 m. 07 $\frac{3}{4}$ cent., pour les 2 m. 07 cent. indiqués.

Largeur : 144 palmes, soit 9 m. 972 mill., pour les 9 m. 93 cent. indiqués.

Longueur : 172 palmes, soit 11 m. 911 mill., pour les 11 m. 85 cent. indiqués.

À la page 139, sont indiquées les dimensions de neuf chambres, entre lesquelles se partage la longueur du côté nord de la salle dont nous venons de parler. Toutes ont, naturellement, la hauteur de la salle elle-même, soit les 2 m. 07 cent. déjà indiqués comme correspondant à 30 palmes, soit à 2 m. 07 $\frac{3}{4}$ cent. De même, la longueur est égale pour toutes, puisque toutes ont leur façade constituée par une muraille parallèle au mur du fond. Cette longueur est estimée, pour celles dont la façade subsiste, à 1 m. 70 cent., chiffre évidemment arrondi. Pour nous, il s'agit là de 25 palmes ou 100 doigts, qui font 1 m. 73 $\frac{1}{8}$ cent.

En largeur, les chambres 1 et 2 ont 86 centimètres indiqués. Le n° 3 a 82 centimètres. Chacune de ces mesures correspond, sauf négligence de construction, à la moitié des 1 m. 70 cent. donnés pour la longueur intérieure. Pour nous, la largeur intérieure de chacune correspond à 12 $\frac{1}{2}$ palmes, soit à 50 doigts et à 0 m. 86 $\frac{9}{16}$ cent.

Le n° 7 a 1 m. 33 cent. indiqués et le n° 9 a 1 m. 42 cent. Ces deux chiffres réunis font 2 m. 75 cent., soit 10 pieds ou 40 palmes pour 2 m. 77 cent. La largeur régulière de chacune de ces chambres ressort donc à 5 pieds, à 20 palmes et à 1 m. 38 $\frac{1}{2}$ cent.

La chambre n° 4 a 0 m. 76 cent., celle n° 5 a 0 m. 68 cent. et celle n° 6 a 0 m. 60 cent. Le total est de 2 m. 04 cent. Ce chiffre correspond, d'après nous, à 30 palmes, soit à 2 m. 07 $\frac{3}{4}$ cent. Le n° 4 aurait donc, comme mesure régulière, 11 palmes soit 0 m. 76175, le n° 5 aurait 10 palmes soit 0 m. 6923 et le n° 6 aurait 9 palmes, soit 0 m. 62325.

Enfin la chambre n° 8 de 1 m. 24 cent. indiqués, aurait 18 palmes, soit 1 m. 2465 de mesure régulière.

L'épaisseur des cloisons séparatives de chambres n'est pas indiquée,

mais il est possible de l'évaluer. En effet, si l'on additionne les diverses largeurs indiquées pour les chambres, le total ressort à 8 m. 55 cent. et si l'on retranche ce total des 11 m. 85 cent. indiqués pour la longueur de la salle, il reste 3 m. 30 cent. pour l'épaisseur totale des 8 cloisons séparatives et des deux murs est et ouest qui, d'après le plan, sont d'une épaisseur égale à celle des cloisons. Chacun de ces murs aurait donc environ 0 m. 33 cent.

Parallèlement, d'après nos calculs rectificatifs, les 9 chambres prennent 125 palmes $\frac{1}{2}$ sur les 172 palmes de la longueur de la salle; il reste donc 46 $\frac{1}{2}$ palmes ou 186 doigts pour les 10 épaisseurs. D'après nous, l'épaisseur unitaire doit être calculée à 18 doigts $\frac{2}{3}$, soit 14 pouces, mesure fort usitée dans la métrologie antique. Sur cette base, l'épaisseur de mur ressort à 0 m. 3231 $\frac{2}{3}$, comme mesure théorique calculée. Ici les 14 pouces sont de ceux dont 3 constituent le palme de 0 m. 069 $\frac{1}{4}$ mill., ils équivalent donc à 4 palmes $\frac{2}{3}$.

B. *TOMBEAU DE AOUAPATA.* — A la page 19 et aux suivantes, sont indiquées des mesures relevées sur ce tombeau.

Si l'on additionne les mesures partielles relatives au couloir, soit 5 m. 23 cent. + 0 m. 21 cent. + 1 m. 01 cent. + 9/4 m. 15 cent., la longueur totale ressort à 100 m. 60 cent.

La largeur moyenne du couloir est de 2 m. 50 cent.

A partir du point où commence le revêtement de granit, la largeur n'est plus que de 1 m. 06 cent.

La baie de la porte est de 1 m. 12 cent.

La profondeur (épaisseur) des murs d'appui est de 0 m. 55 cent.

La chambre sépulcrale est revêtue de granit à une hauteur de 2 mètres environ.

Le mur nord a 5 m. 95 cent. de long et le mur est a 3 m. 75 cent.

Ces diverses dimensions s'expliquent par l'emploi, comme mesure unitaire, du palme lagide de 0 m. 069 $\frac{1}{4}$ mill.

Avec 1.450 palmes, ce qui correspond à 362 $\frac{1}{2}$ coudées de 16 doigts ou à 725 spithames de 8 doigts (ou pieds de constructeur, car la mesure de constructeur est toujours de moitié de celle linéaire), on arrive à 100 m. 41 $\frac{1}{4}$ cent. au lieu de 100 m. 60 cent. indiqués.

La largeur du couloir, calculée sur 36 palmes, donne 0 m. 2493 au lieu des 2 m. 50 cent. indiqués. Il en est de même à propos de la hauteur du mur. Le couloir aurait donc 36 palmes ou 6 coudées moyennes de largeur sur une hauteur égale.

Les 1 m. 60 cent. du mur excavé correspondent à 23 palmes, pour 1 m. 592 $\frac{3}{4}$ mill.

Les 1 m. 06 de l'étranglement du couloir, avant la porte, correspondent à 15 palmes, pour 1 m. 038 $\frac{3}{4}$ mill.

Les 1 m. 12 cent. de la baie de la porte sont à rapprocher de 16 palmes, pour 1 m. 108 mill.

Une coudée longue, de 32 doigts ou 8 palmes, mesure 0 m. 554 mill. Cette mesure correspond aux 55 centimètres indiqués pour l'épaisseur des murs. Il est à remarquer qu'à Babylone le temple de Bel et ses cours sont construits de briques qui ont, sur toutes leurs faces, cette même dimension d'une coudée longue ou de 0 m. 554 mill.

La hauteur du revêtement en granit est, approximativement, évaluée à 2 mètres. Or, 30 palmes, soit 5 coudées moyennes, font 2 m. 07 $\frac{3}{4}$ cent.

Il est donné, au mur nord de la chambre funéraire, une longueur de 5 m. 95 cent. et 86 palmes font 5 m. 955 $\frac{1}{2}$ mill.

Rapprochons enfin les 3 m. 73 cent. donnés au mur est, de 54 palmes, soit 3 m. 73 $\frac{1}{4}$ cent.

Il semble donc bien que (sauf de légers écarts comme il s'en trouve toujours quand l'on opère une comparaison entre des mesures théoriques calculées et des mesures d'usage) le tombeau d'Aouapata a le palme lagide comme mesure ouvrière de construction.

C. *TOMBEAU DE LA PAGE 96.* — A la page 96, sont données les dimensions suivantes pour un tombeau : 9 m. 20 cent. de long, 5 m. de large et 4 m. 15 cent. de profondeur.

En prenant le palme lagide de 0 m. 069 $\frac{1}{4}$ mill. comme mesure ouvrière l'on obtient :

Longueur : 132 palmes, 9 m. 141 mill. pour 9 m. 20 cent. indiqués;

Largeur : 72 palmes, 4 m. 986 mill. pour 5 m. indiqués;

Profondeur : 60 palmes, 4 m. 155 mill. pour 4 m. 15 cent. indiqués.

A remarquer, comme harmonie architecturale, que l'addition des

60 palmes de la profondeur et des 72 palmes de la largeur égale aux 132 palmes de la longueur.

Par suite, les proportions sont les suivantes : la profondeur est des $\frac{5}{6}$ de la largeur et des $\frac{5}{11}$ de la longueur; la largeur est des $\frac{6}{11}$ de la longueur.

D. *DEUX TOMBEAUX, CHACUN À TROIS NICHES.* — A la page 115, sont donnés des détails sur deux tombeaux, chacun renfermant 3 niches.

Le premier, portant le n° 61, a pour dimensions indiquées : 2 m. 02 cent. de long, 2 m. 10 cent. de large et 1 m. 19 cent. de profondeur;

Le second, n° 62, a, en longueur 2 m. 01 cent., en largeur 2 m. 05 cent., en profondeur 1 m. 19 cent.

A notre avis, les petites différences entre les dimensions de ces deux tombes sont uniquement dues à une négligence de construction; intentionnellement, ces dimensions devaient être égales. De même, la longueur et la largeur devaient être intentionnellement identiques.

A propos de la tombe du roi Serpent, nous avons donné le détail de la division de la coudée moyenne lagide en 24 doigts et de la coudée longue en 32 doigts. Mais cette division n'est pas la seule appliquée à ces coudées. Nous donnons ici celle basée sur 28 doigts attribués à la coudée moyenne :

Doigt.....	1	0 ^m 0148	$\frac{11}{28}$
Palme.....	4	0 0593	$\frac{4}{7}$
Pied commun.....	16	0 2374	$\frac{2}{7}$
Pied royal (14 pouces).....	18 $\frac{2}{3}$	0 277	
Coudée commune.....	24	0 3561	$\frac{3}{7}$
Coudée royale (21 pouces).....	28	0 415	$\frac{1}{2}$
Coudée longue (28 pouces).....	37 $\frac{1}{3}$	0 554	

Pour nous, la mesure ouvrière des deux tombeaux susmentionnés est le palme défini ci-dessus, de la dimension de 0 m. 0593 $\frac{4}{7}$ pour 4 doigts ou 3 pouces.

Sur cette base on a :

Longueur et largeur de l'un et l'autre tombeau 35 palmes, soit 2 m. 07 $\frac{1}{2}$ cent., au lieu des 2 m. 02 cent. et des 2 m. 01 cent. indiqués pour la longueur; des 2 m. 10 cent. et des 2 m. 05 cent. indiqués pour la largeur. Il est à noter que 35 palmes ne constituent pas une

mesure rompue et arbitraire; tout au contraire ce nombre représente 10 coudées royales de constructeur, 5 coudées royales linéaires.

Si nous donnons 20 palmes à la profondeur, nous obtenons 1 m. 197 1/7 mill. pour les 1 m. 19 cent. indiqués.

La relation entre la largeur et la longueur, d'un côté et la profondeur de l'autre, serait donc celle, des plus simples, de 7 à 5.

Mais trois niches existent dans chacun des tombeaux. Toutes ont une hauteur uniforme indiquée de 0 m. 66 cent.

Quant aux deux autres dimensions, elles sont indiquées comme suit :

Premier tombeau	0 ^m 54 sur 0 ^m 61
" " 	0 54 " 0 60
" " 	0 53 " 0 60
Second tombeau	0 55 " 0 60
" " 	0 52 " 0 58
" " 	0 54 " 0 58

A la seule inspection de ces chiffres il apparaît, à notre avis, que l'intention de l'architecte était de faire six niches égales, que le manque de précision du maçon est l'unique cause des irrégularités observées.

Si donc, nous continuons à prendre le palme déjà mentionné, comme mesure ouvrière, nous trouvons :

Largeur théorique	9 palmes, soit 0 ^m 5342 1/7
Longueur théorique	10 palmes, soit 0 5935 5/7
Hauteur théorique	11 palmes, soit 0 6529 1/7

Ainsi les dimensions voulues des niches auraient été : 9 palmes de large sur 10 de long et 11 de haut.

Tout concourt ainsi à nous donner à penser que les deux tombeaux en question ont, pour mesure ouvrière, le palme lagide du système des 28 doigts à la coudée royale, d'une fois et demie le pied.

Cette division de la coudée royale en 28 doigts ou 7 palmes constitue, notons-le, une transformation de la division normale et première du pied en 16 doigts et 4 palmes; de la coudée royale, d'une fois et demie le pied, en 24 doigts et 6 palmes. La mesure par 28 doigts et 7 palmes est donc plus récente que celle en 24 doigts.

Comme conséquence, les édifices construits sur la base de la division en 28 doigts présentent une présomption d'ancienneté moindre, par comparaison à ceux établis sur la base de la division en 24 doigts. Nous disons une présomption, car il est fort possible que la division en 28 doigts ne se soit pas substituée, immédiatement et partout, à celle en 24 doigts; il est également possible que cette division ait continué à être appliquée à des édifices royaux, alors que celle en 28 doigts, d'où sortent la coudée commune et le pied commun, était employée pour des édifices particuliers.

§ 2. EMPLOI DU TALENT ÉGYPTIEN PHARAONIQUE.

A. *TOMBEAU DIT DU ROI DEN.* — Aux pages 119 à 123, sont indiquées des mesures relevées sur le grand tombeau dit du roi Den.

Elles nous paraissent issues du système égyptien, lequel a pour base un talent de 42 k. 500 gr. le talent lagide doublé. Le volume, en eau, de ce poids, est de 42 litres et demi et le côté du cube renfermant cette contenance en eau mesure, nous l'avons dit, 0 m. 349 mill.

C'est le pied royal égyptien qui, sous l'aspect de la division en 28 doigts de la coudée royale, d'une fois et demie le pied, a donné naissance au système linéaire suivant :

Doigt.....	1	0 ^m 0186	27/28
Palme (3 pouces).....	4	0 0747	6/7
Petit empan (demi-coudée commune).....	12	0 2243	4/7
Grand empan (demi-coudée royale).....	14	0 2617	1/2
Petit commun.....	16	0 2991	3/7
Pied royal (14 pouces).....	18 2/3	0 349	
Coudée commune.....	24	0 4487	1/7
Coudée royale (21 pouces).....	28	0 523	

En prenant pour mesure unitaire le palme, comparons, à ce système, les mesures prises sur le tombeau du roi Den.

Longueur de la chambre sépulcrale 15 m. 05 cent. et 200 palmes font 14 m. 95 5/7 cent.;

Largeur de la même chambre 8 m. 90 cent. et 120 palmes font 8 m. 97 1/4 1/7 mill.;

Hauteur de ladite chambre 6 m. 28 cent. et 84 palmes font 6 m. 2822.

Ainsi, la largeur de la chambre est des $\frac{3}{5}$ de sa longueur, ce qui constitue un rapport des plus simples et la hauteur est des $\frac{7}{10}$ de la largeur, relation également des plus simples.

Les deux murs de l'escalier, est-il dit, se continuent parallèlement pendant 9 m. 55 cent. Cette longueur totale est occupée par 21 marches d'environ 0 m. 55 cent. de large et hautes d'environ 8 centimètres.

Notons immédiatement que c'est par une faute d'impression que la largeur des marches est indiquée d'environ 0 m. 55 cent., au lieu de 0 m. 45 cent., car 21 marches à 0 m. 55 cent. feraient 11 m. 55 cent. au lieu des 9 m. 45 cent. indiqués, tandis que 21 marches à 0 m. 45 cent. environ font 9 m. 45 cent.

Cette largeur de marche de 0 m. 45 cent. environ nous paraît correspondre aux 0 m. 4487 $\frac{1}{7}$ de la coudée commune de 24 doigts. Les 8 centimètres environ, de la hauteur de la marche correspondraient à 4 doigts ou un palme, soit à 0 m. 0747 $\frac{6}{7}$, plus le joint.

Pour le second escalier, il s'agit de 21 marches, de 0 m. 47 cent. environ l'une, de 0 m. 09 cent. de hauteur et d'une longueur totale d'environ 10 mètres. La largeur de la marche serait de 25 doigts, ensemble 0 m. 4674 $\frac{3}{28}$ et sa hauteur de 5 doigts, soit de 0 m. 934 $\frac{23}{28}$ mill. Les 21 marches, à 25 doigts l'une, font 525 doigts, dont la longueur est de 9 m. 8156 $\frac{1}{4}$. Nous voilà bien près des 10 mètres environ mentionnés.

L'épaisseur du mur de briques entourant le tombeau est indiquée comme de 4 m. 39 cent. et 10 coudées communes, à 24 doigts, ensemble 240 doigts, (60 palmes) font 4 m. 487 $\frac{1}{7}$ mill.

L'écartement des deux murs de l'escalier est indiqué de 1 m. 87 cent. et 100 doigts (25 palmes) à 0 m. 0186 $\frac{27}{28}$ pour le doigt, font 1 m. 86 $\frac{27}{28}$ cent.

La longueur totale du tombeau est estimée à 39 m. 21 cent. et 75 coudées royales de 28 doigts, ensemble 2.100 doigts (525 palmes), de 0 m. 523 $\frac{1}{2}$ mill. l'une, font 39 m. 16 $\frac{1}{4}$ cent.

Il est indiqué, pour le mur nord de l'escalier, un écart de 2 m. 35 cent. Or, 4 $\frac{1}{2}$ coudées royales de 28 doigts ensemble 126 doigts (31 palmes $\frac{1}{2}$) à 0 m. 523 $\frac{1}{2}$ mill. par coudée, font 2 m. 35575.

Une autre rentrée, d'environ 25 centimètres, est mentionnée et un

grand empan, autrement dit une demi-coudée royale de 14 doigts, donne 0 m. 2617 $\frac{1}{2}$.

On le voit, ces diverses mesures, sauf la négligence coutumière des ouvriers égyptiens, se prêtent absolument à la comparaison avec celles issues du pied égyptien et de ses dérivés.

B. *TOMBEAU DIT DE Qâ*. — A la page 126, les dimensions données pour ce tombeau sont les suivantes : longueur : 10 m. 90 cent.; largeur : 5 m. 86 cent.; enfin, hauteur : 4 mètres environ.

Si nous appliquons les mesures du système égyptien, nous trouvons :

Longueur : 42 coudées royales de constructeur (demi-coudées) de 14 doigts, ensemble 188 doigts, pour 10 m. 9935 et 10 m. 90 cent. indiqués;

Largeur : 22 $\frac{1}{2}$ des mêmes coudées, ensemble 315 doigts, pour 5 m. 88 $\frac{15}{16}$ cent. et 5 m. 86 cent. indiqués;

Hauteur : 15 des mêmes coudées, ensemble 210 doigts, pour 3 m. 92 $\frac{3}{8}$ cent. et 4 mètres indiqués.

Ainsi, la hauteur est des $\frac{2}{3}$ de la largeur, ce qui est une proportion simple, la hauteur est des $\frac{5}{14}$ de la longueur, autrement dit à 10 de hauteur correspondent 28 de longueur.

Cette proportion, avec base de 7 comme multiplicateur, est à rapprocher de celle des $\frac{7}{10}$ de la largeur, trouvée pour la hauteur dans le tombeau de Den.

Au surplus, les proportions dans lesquelles figure le nombre 7 semblent avoir exercé une attraction particulière sur les architectes égyptiens.

C. *TROISIÈME TOMBEAU*. — Pour ce tombeau, les dimensions fournies p. 137 sont les suivantes : longueur : 16 m. 75 cent., largeur : 7 m. 60 c., hauteur : 5 m. 15 cent.

Le seul fait que ces mesures sont indiquées par échelons arrondis de 5 centimètres l'un, donne le sentiment qu'elles ont été prises *grosso modo*, sans exactitude rigoureuse.

Par application des mesures égyptiennes, nous trouvons :

Longueur : 75 demi-coudées communes, de 0 m. 2243 $\frac{4}{7}$, de

12 doigts, ensemble 900 doigts (225 palmes) et 16 m. 8267 6/7 pour 16 m. 75 cent. indiqués;

Largeur : 25 pieds communs, de 0 m. 2991 3/7, ensemble 400 doigts (100 palmes) et 7 m. 4785 5/7, pour 7 m. 60 cent. indiqués;

Hauteur : 10 coudées royales, de 0 m. 523 1/2 mill., de 28 doigts, ensemble 280 doigts (70 palmes) et 5 m. 23 1/2 cent. pour 5 m. 15 cent. indiqués.

Ainsi, la hauteur serait des 7/10 de la largeur et la longueur aurait deux fois et demie la dimension de la largeur. Ce sont là des relations fort simples.

D. *TOMBEAU À TROIS SALLES ET DEUX ESCALIERS.* — Pour ce tombeau, les dimensions suivantes sont indiquées, aux pages 116 et 117 : longueur totale, du nord au sud, 8 m. 57 cent.; largeur, 4 m. 30 cent.; hauteur, 2 mètres environ. Longueur de l'escalier est, 1 m. 65 cent., de l'escalier ouest, 1 m. 59 cent. Sur la longueur de l'escalier et le flanquant, se trouve un mur de 0 m. 59 cent.

L'on a encore : largeur des salles divisant la grande : première salle : 1 m. 19 cent.; seconde salle : 3 m. 57 cent.; troisième salle : mêmes dimensions d'après le plan.

Si nous considérons le palme égyptien de 0 m. 0747 6/7 comme la mesure ouvrière de cet édifice, nous trouvons :

Longueur totale : 115 palmes (460 doigts), soit 8 m. 6003 4/7, pour 8 m. 57 cent. indiqués;

Largeur : 57 1/2 palmes (230 doigts), soit 4 m. 3001 11/14, pour 4 m. 30 cent. indiqués;

Hauteur : 28 3/4 palmes (115 doigts), soit 2 m. 1500 15/28, pour 2 mètres environ indiqués.

Ainsi, la largeur serait de la moitié de la longueur et la hauteur de moitié de la largeur. Ce sont là des proportions extrêmement simples.

Passons aux salles divisant la grande : la largeur de la première salle ressort à 16 palmes ou 1 m. 1965 5/7 pour 1 m. 19 cent. indiqué et celle de chacune des deux autres salles à 48 palmes ou 3 m. 5897 1/7 pour 3 m. 57 cent. indiqués.

L'ensemble de ces trois largeurs fait 112 palmes. Il reste donc 3 palmes

sur la longueur de la grande salle. Ces trois palmes, soit 0 m. 2243 4/7, correspondent aux 22 centimètres donnés pour l'épaisseur de la cloison séparative entre la seconde salle et la salle suivante.

Examinons maintenant les escaliers. Pour nous, la dimension intentionnelle, pour l'un et l'autre, serait de 22 palmes, soit 1 m. 6452 6/7 et l'écart de dimension, signalé entre l'un et l'autre, proviendrait d'une négligence de construction.

Au mur estimé à 0 m. 59 cent., correspondent 8 palmes, soit 0 m. 5982 6/7.

Fâcheusement, sauf pour la cloison séparative entre la seconde et la troisième salle, l'épaisseur des murs n'est pas indiquée; il en est de même en ce qui concerne la dimension des briques employées.

A propos de la cloison, il est dit qu'elle est formée de deux lits de briques. Comme elle a, comme épaisseur, 3 palmes (les 12 doigts d'une coudée commune de constructeur), cela donne à la brique une largeur de 6 doigts, soit de 0 m. 1121 11/14.

C'est là un très petit appareil et, d'ordinaire, le grand appareil est considéré comme un signe d'ancienneté. Il reste à savoir si la cloison en question est contemporaine ou postérieure à la construction du reste de l'édifice. Vraisemblablement, ce point se serait trouvé élucidé si la dimension des briques avait été fournie, car, alors, on aurait su si la brique de la cloison et celle employée pour le surplus de l'édifice étaient identiques ou non.

E. *TOMBEAU À CINQ CHAMBRETTES DANS UNE GRANDE SALLE.* — Aux pages 80 et 81 sont données les dimensions d'un édifice dont les murs ont une épaisseur de 37 centimètres.

Dans une grande salle, qui, mesure 4 m. 55 cent. d'est en ouest et 3 m. 32 cent. du nord au sud, il a été tracé, parallèlement au mur nord, un mur de refend qui, à l'est, est séparé du mur nord par 58 centimètres et, à l'ouest, ne présente plus qu'un écartement de 55 centimètres, par défaut de parallélisme. Ce mur constitue ainsi une sorte de couloir.

Il est divisé, au moyen de 4 cloisons séparatives nord-sud, en 5 chambrettes ou puits qui ont en largeur, en partant de l'est : la première chambrette à l'intérieur, 85 centimètres de large, la seconde 52 centimètres, la troisième 61 centimètres, la quatrième 66 centimètres, enfin, la

cinquième 1 m. 05 cent. Cette chambrette est la seule qui ait une porte sur la grande salle. Cette porte mesure 46 centimètres.

Toutes ces dimensions, à notre avis, dérivent du système égyptien et leur mesure ouvrière commune est le palme, de 4 doigts ou 0 m. 0747 6/7. Sur cette base, l'on obtient les résultats suivants :

Épaisseur des murs : 37 centimètres, soit 5 palmes, pour 0 m. 3739 4/7;

Longueur de la grande salle : 4 m. 55 cent., soit 60 palmes, pour 4 m. 487 1/7 mill;

Largeur de la grande salle : 3 m. 32 cent., soit 45 palmes ensemble 5 m. 365 4/7 mill., ce qui donne, à la largeur, les 3/4 de la longueur.

Écartement de la muraille longitudinale : 58 centimètres d'un bout et 55 de l'autre, pour 7 1/2 palmes ou 30 doigts, soit 0 m. 5608 13/14.

Première chambrette : 85 centimètres, soit 12 palmes ou 0 m. 8974 2/7;

Seconde chambrette : 52 centimètres, soit 7 palmes et 0 m. 5235;

Troisième chambrette : 61 centimètres, soit 8 palmes et 0 m. 5982 1/7;

Quatrième chambrette : 66 centimètres, soit 9 palmes et 0 m. 6731 3/7;

Cinquième chambrette : 1 m. 05 cent., soit 14 palmes et 1 m. 047 mill.;

Porte : 46 centimètres, soit 6 palmes et 0 m. 4487 1/7.

Si l'on additionne le nombre de palmes donné aux 5 chambrettes dans le sens de la longueur de la grande salle, on obtient 50 palmes. Si chacune des 4 cloisons transversales avait l'épaisseur de 5 palmes indiquée pour les murs entourants, cela représenterait 20 palmes qui, ajoutées aux 50 occupés par les chambrettes, feraient un total de 70 palmes, supérieur de 10 palmes à la longueur totale de la grande salle. De toute nécessité, chacune des 4 cloisons n'a donc pas 5 palmes, mais la moitié, soit 2 1/2 palmes ou 10 doigts.

Cela donne à penser, en supposant que la cloison soit formée de l'épaisseur d'une seule brique, que la brique employée avait une largeur de 10 doigts, soit de 0 m. 186 17/28 mill. C'est encore là un très petit appareil.

La hauteur de l'édifice n'est pas indiquée.

F. *TOMBEAUX DE LA PAGE 77.* — Les dimensions de trois tombes sont indiquées comme suite à cette page :

Premier tombeau : 3 m. 30 cent. sur 2 m. 19 cent.;

Second tombeau : 5 m. 25 cent. sur 3 m. 25 cent. ;

Troisième tombeau : 7 m. 25 cent. sur 2 m. 60 cent.

Si nous considérons le palme égyptien comme la mesure ouvrière de ces trois tombes, l'on obtient :

Premier tombeau : 45 palmes de long (15 fois 3 palmes), soit 3 m. 365 $\frac{2}{7}$ mill., pour 3 m. 30 cent. indiqués; 30 palmes (10 fois 3 palmes) de large soit 2 m. 243 $\frac{1}{7}$ mill., pour 2 m. 19 cent. indiqués. Cette tombe aurait donc, en longueur, une fois et demie sa largeur;

Second tombeau : 70 palmes de long (10 fois 7 palmes), soit 5 m. 23 $\frac{1}{2}$ cent., pour 5 m. 25 cent. indiqués et 45 palmes (5 fois 9 palmes) de large, soit 3 m. 365 $\frac{2}{7}$ mill., pour 3 m. 25 cent. indiqués. Sa longueur serait donc des $\frac{14}{9}$ de sa largeur;

Troisième tombeau : 98 palmes (soit 14 fois 7 palmes) ou 7 m. 327 mill. pour 7 m. 25 cent. indiqués, sur 35 palmes (5 fois 7 palmes ou 5 coudées royales), soit 2 m. 61885 pour 2 m. 60 cent. indiqués. La largeur serait ainsi des $\frac{5}{14}$ de la longueur, de 14 coudées royales sur 5.

La longueur calculée du premier tombeau et la largeur du second sont égales : 45 palmes. La longueur du second tombeau 70 palmes ou 10 coudées royales, est de moitié de la largeur du second. Les nombres 3, 9 et 7 ont donc été les générateurs des diverses mesures indiquées.

§ 3. EMPLOI DU TALENT ÉGYPTO-BABYLONIEN.

Le talent lagide triplé a, nous l'avons dit, constitué le talent égypto-babylonien, du poids de 63 k. 750 gr. Le pied, c'est-à-dire le côté du cube contenant le poids en eau de ce talent, mesure, rappelons-le, 0 m. 399 $\frac{1}{2}$ mill. Les divisions linéaires du système issu du talent en question se détaillent comme suit :

Doigt.....	1	0 ^m 024 $\frac{31}{32}$
Palme.....	4	0 099 $\frac{7}{8}$
Pied.....	16	0 399 $\frac{1}{2}$
Coudée moyenne.....	24	0 599 $\frac{1}{4}$
Coudée longue.....	32	0 799

Il est à remarquer que le palme, qui d'ordinaire sert de mesure ouvrière dans la construction, est de 0 m. 099 $\frac{7}{8}$ mill. Pratiquement, à une

insignifiante fraction près, le palme équivaut donc à 10 centimètres et le demi-palme à 5 centimètres.

En immense majorité, les tombeaux découverts à Abydos ont leurs mesures exprimées par des fractions du mètre échelonnées de 5 en 5 centimètres, c'est-à-dire en demi-palmes du système égypto-babylonien. Cela donnerait à penser que c'est ce système qui a été utilisé pour leur construction.

Il nous a paru inutile de relever, dans un état, toutes ces mesures. Le lecteur peut en effet, lui-même et avec la plus grande facilité, se rendre compte du nombre de palmes exprimé, puisque chacun correspond, à un fétu près, à 10 centimètres.

Parfois, des mesures indiquent de légers écarts avec des multiples du nombre rond de 10 centimètres. Citons, par exemple, 1 m. 89 cent. Sur une telle longueur l'appoint, manquant sur 10 centimètres, se serait accumulé et il s'agirait là de 19 palmes, ensemble 1 m. 897 5/8 mill.

Dans notre *Traité* (p. 75) nous avons exprimé un doute quant à l'emploi de mesures issues du talent égypto-babylonien. Jusqu'alors, en effet, nous n'avions rencontré aucune trace de leur utilisation. Or à Abydos, les tombes, dans leur immense majorité, apparaissent comme construites sur la base de ces mêmes mesures. Le doute exprimé par nous ne serait donc pas fondé.

Toutefois, un certain nombre des mesures indiquées par fractions de 5 centimètres ont certainement été arrondies, car il est bien difficile d'admettre, en raison de la négligence bien connue du maçon égyptien, que le multiple exact de 5 centimètres se soit présenté, à Abydos, un aussi grand nombre de fois que le portent les relevés.

Prises avec plus de soin, les mesures auraient, par les nombres rompus de centimètres qu'elles auraient indiqué, pu être vraisemblablement rapprochées d'autres talents que celui égypto-babylonien.

Il est extrêmement probable, par exemple, que l'emploi du talent égyptien pharaonique, sous la forme de la division en 28 doigts de la coudée longue, aurait été constaté pour la construction de nombre des tombeaux dont s'agit. En effet, un palme de 0 m. 099 5/7 mill. correspond à cette division et un demi-palme, de 0 m. 049 6/7 mill. eût été bien proche de l'échelon de 5 centimètres indiqué.

La vraisemblance de l'utilisation de ce palme est accrue du fait qu'il résulte d'une division en 28 doigts, que nous avons vu appliquée, à Abydos, au talent pharaonique, tandis que le palme égypto-babylonien mentionné serait basé sur la division en 24 doigts de la coudée moyenne de ce système. Or, la continuité de l'usage de la division en 28 doigts apparaît comme bien plus probable qu'un retour vers la division primitive en 24 doigts.

Cet ensemble donne à penser que l'on doit plutôt considérer les édifices, auxquels a été appliquée l'échelle de 5 centimètres, comme bâtis sur la mesure du palme pharaonique de 7 à la coudée longue de ce système que sur la mesure du palme égypto-babylonien, des 16 à la coudée moyenne de ce dernier système.

CHAPITRE II.

EMPLOI DU SYSTÈME DES MAÇONS.

Comme nous l'avons dit plus haut, le talent A normal est du poids de 14 k. 166 gr. $\frac{2}{3}$. Ce talent, augmenté de son tiers, soit porté à 18 k. 888 gr. $\frac{8}{9}$, a constitué le talent dit des maçons, variété forte, dont le pied mesure 0 m. 266 $\frac{2}{3}$ mill., comme dimension pratique.

On le voit, le talent des maçons dérive directement, comme le talent lagide, du talent A normal. Ils remontent donc vraisemblablement, tous deux, à une haute antiquité, sans qu'il soit possible, jusqu'à présent, de déterminer lequel des deux a été tiré, le premier, du talent A normal.

A noter que le pied dit lagide a été fort longtemps maintenu en usage. C'est, par exemple, la mesure adoptée comme officielle par les Ptolémées, ce qui lui a valu le nom de talent lagide chez les mathématiciens grecs, bien que son emploi soit de beaucoup antérieur à l'époque ptolémaïque.

De même, le talent des maçons, qui remonte à une époque très ancienne, est resté fort longtemps en usage, car il figure parmi les mesures hébraïques.

§ 1. EMPLOI DIRECT DU TALENT DES MAÇONS.

A la page 107 sont données, pour un tombeau, les dimensions suivantes : 8 m. 03 cent. de longueur; 5 m. 75 cent. de largeur et

4 m. 95 cent. de profondeur. Ces mesures nous semblent dépendre de celles du système des maçons, lesquelles se détaillent comme suit :

Doigt.....	1	0 ^m	016	31/48
Palme.....	4	0	066	7/12
Pied.....	16	0	266	1/3
Coudée moyenne.....	24	0	399	1/2
Coudée longue.....	32	0	532	2/3

Sur ces bases, en prenant, pour la mesure ouvrière du tombeau en question, le palme de 0 m. 066 7/12 mill., l'on a :

Longueur : 120 palmes ou 20 coudées moyennes, soit 7 m. 99 cent. pour les 8 m. 03 cent. indiqués;

Largeur : 86 palmes, soit 5 m. 726 1/6 mill., pour les 5 m. 75 cent. indiqués;

Hauteur : 74 palmes, soit 4 m. 927 1/6 mill., pour les 4 m. 95 cent. indiqués.

Les dimensions en palmes ainsi indiquées semblent avoir été choisies en vue de constituer, aussi approximativement que possible, un cube de 12.000 pieds. En effet, si l'on multiplie par 21 pieds 1/2 (86 palmes) les 18 pieds 1/2 (74 palmes) de la hauteur, l'on obtient 397 pieds 3/4, chiffre aussi rapproché que possible de celui de 400 pieds et ce nombre de 397 pieds 3/4, multiplié par les 30 pieds (120 palmes) de la longueur, donne 11.937 1/2 pieds cube, pour 12.000 pieds cherchés. En prenant le demi-pied pour unité, il n'était pas possible d'approcher plus près du chiffre de 12.000 pieds.

§ 2. EMPLOI DU PIED PHILÉTÉRIEN.

A la page 80, il est question d'un tombeau à trois chambres, dont nous allons examiner les dimensions.

Nous considérons que la mesure ouvrière de cet édifice est le palme philétérien; force nous est donc de dire un mot du système désigné sous le nom de philétérien, par les auteurs grecs.

Le talent lagide triplé, soit porté de 21 k. 250 gr. à 63 k. 750 gr. rappelons-le, constitue le talent égypto-babylonien, dont le poids en eau donne naissance, par le côté de son cube, au pied égypto-babylonien. De

même, le talent des maçons fort, de 18 k. $\frac{8}{9}$, triplé, constitue un nouveau talent, dont le poids est de 56 k. $\frac{6}{9}$. Le côté du cube contenant ce poids en eau mesure 0 m. 384. C'est le pied dit philétérien.

Ce pied égale, en pratique, à $\frac{6}{5}$ du pied du talent babylonien monétaire soit à 0 m. 383.52. Autrement dit, 10 pieds philétériens, de 0 m. 383.52 l'un, également en pratique à 12 pieds babyloniens (plutôt perses) de 0 m. 319.6. Il y a doute sur le point de savoir si le pied philétérien a été constitué par les Perses après leur conquête de l'Égypte, pour substituer, à leur pied de souce duodécimale, un pied à base décimale et ce en vue de satisfaire aux habitudes décimales de leurs sujets égyptiens ou si, au contraire, le système philétérien était déjà connu et utilisé avant l'époque de la conquête, soit en Égypte seulement, soit en Égypte et en Perse.

Un certain jour serait jeté sur cette question de chronologie si le tombeau à trois chambres, dont nous allons parler, était d'une époque manifestement antérieure à l'invasion perse.

Quoi qu'il en soit à cet égard, le système philétérien se détaille comme suit :

Doigt.....	1	0 ^m 023.97
Palme.....	4	0 095.88
Spithame (demi-coudée royale).....	12	0 287.64
Pied.....	16	0 383.52
Coudée moyenne ou royale.....	24	0 575.28
Coudée longue.....	32	0 767.04

La face ouest de l'édifice est constituée par un mur dont la longueur indiquée est de 5 m. 17 cent. et la face sud par un autre mur, évalué à 5 m. 72 cent.

A notre avis, la face sud a, pour mesure régulière, 10 coudées royales philétériennes, autrement dit 60 palmes, soit 5 m. 752.80 et la face ouest a 9 coudées royales, soit 54 palmes et 5 m. 177.52.

Notons immédiatement que, d'après le plan de la page 80, l'épaisseur des murs cités est précisément d'une coudée, car elle est égale à l'écart de longueur entre la face ouest et la face sud.

Mais le mur de la face sud n'est pas le seul en retour d'équerre sur la face ouest. Il en existe quatre, constituant les murs limitatifs ou séparatifs de trois grandes chambres.

Il est donné, pour la largeur de ces trois chambres, les dimensions suivantes :

Chambre sud : 2 m. 07 cent., y compris l'épaisseur totale du mur (une coudée) de la face sud et la moitié de celle du mur séparatif avec la chambre du milieu, mur d'un pied ou 4 palmes d'épaisseur;

Chambre du milieu : 1 m. 50 cent., y compris la moitié de l'épaisseur de chacun des murs séparatifs, d'un pied ou 4 palmes l'un;

Chambre du nord : 1 m. 65 cent., y compris la moitié de l'épaisseur du mur séparatif avec la chambre du milieu, soit 2 palmes, et la totalité de l'épaisseur du mur nord, d'une coudée ou 6 palmes.

Si l'on coordonne ces diverses données, l'on obtient les mesures rectifiées suivantes :

	Murs.	Largeur nette.	Total.	
Chambre sud.	8 palmes	13 palmes	21 palmes	et 2 ^m 013.48
" du milieu.	4 " "	12 " "	16 " "	" 1 534.08
" nord.	8 " "	9 " "	17 " "	" 1 629.96
Total.	20 palmes	34 palmes	54 palmes	et 5 ^m 177.52

On le voit, ces dimensions sont en plein accord avec les données fournies.

Examinons maintenant chacune des chambres séparément.

Nous avons donné, pour la longueur de la chambre sud, 10 coudées, soit 60 palmes. Si l'on déduit, de ce chiffre, 12 palmes, pour l'épaisseur d'une coudée de chacun des murs est et ouest, il reste, pour la longueur nette intérieure de cette chambre, 48 palmes. Nous avons vu que sa largeur nette était de 13 palmes. Elle a donc 13 palmes sur 48; à bien peu près, elle est donc 4 fois aussi longue que large.

La chambre du milieu a, pour longueur indiquée, 6 m. 90 cent. Sa longueur régulière est, d'après nous, de 72 palmes, soit 6 m. 903.36. Si l'on en déduit 6 palmes pour l'épaisseur de chacun des murs est et ouest ensemble 12 palmes, il reste 60 palmes de longueur intérieure. Comme la largeur nette est de 12 palmes, cette chambre est donc 5 fois aussi longue que large.

Au moyen de deux cloisons, chacune de l'épaisseur d'un pied, cette chambre est divisée en 3 compartiments dont les longueurs indiquées sont,

en partant du mur est, les suivantes : 1 m. 55 cent., 1 m. 35 cent. et 4 m. (cette dernière dimension donnée par 3 mètres, par une faute d'impression). Ces longueurs comprennent les murs.

Si nous coordonnons ces diverses indications, il en résulte le relevé suivant :

	Murs.	Longueur nette.	Total.	Longueur en mètres.
1 ^{er} compartiment.	8 palmes	8 palmes	16 palmes	1 ^m 534.08
2 ^e " "	4 " "	10 " "	14 " "	1 342.32
3 ^e " "	8 " "	34 " "	42 " "	4 026.96
Total	20 palmes	52 palmes	72 palmes	6 ^m 903.36

Ces dimensions rectifiées concordent, de toute évidence, avec celles fournies.

Comme la largeur intérieure de la chambre du milieu est, on l'a vu, de 12 palmes, l'on a, pour les dimensions intérieures des compartiments :

1^{er} compartiment : 8 palmes de long sur 12 de large. La largeur est donc d'une fois et demie la longueur;

2^e compartiment : 10 palmes de long sur 12 de large. La longueur est donc des 5/6 de la largeur;

3^e compartiment : 42 palmes de long sur 12 de large. La largeur est donc des 2/7 de la longueur.

Terminons par la chambre du nord, dont la longueur indiquée est de 3 m. 60 cent. et qui est divisée en deux compartiments, par une cloison d'un pied d'épaisseur ou 4 palmes, placée à 1 m. 15 cent. du mur est et à 2 m. 45 du mur ouest.

La longueur indiquée pour cette chambre correspond, d'après nous, à 38 palmes, pour 3 m. 643.44. Elle se divise comme suit :

	Murs.	Longueur nette.	Total.	Longueur en mètres.
1 ^{er} compartiment.	8 palmes	4 palmes	12 palmes	1 ^m 150.56
2 ^e " "	8 " "	18 " "	26 " "	2 492.88
Total	16 palmes	22 palmes	38 palmes	3 ^m 643.44

Cette fois encore, il y a concordance entre les dimensions indiquées et celles rectifiées.

Comme la largeur nette de la chambre du nord est de 9 palmes, le premier compartiment a donc 4 palmes de long sur 9 de large; la proportion est donc des 4/9. Le second compartiment a 9 palmes sur 18, il est donc 2 fois aussi long que large.

A notre avis, l'ensemble des rapprochements et concordances qui précèdent prouve, à n'en pas douter, que le palme du système philétérien a été la mesure ouvrière qui a réglé les dimensions de l'édifice dont nous venons d'examiner les détails.

A titre général, observons que l'épaisseur des murs est un indice direct et certain du système employé, car les architectes anciens donnaient d'ordinaire, aux murs, une épaisseur en relation des plus simples avec le système utilisé. Ici, nous sommes en présence : du pied, pour l'épaisseur des cloisons : de la coudée, pour l'épaisseur des murs entourants. Cela donne à penser qu'il a été utilisé deux types de briques, l'un de la dimension cubique du pied, l'autre de la dimension cubique de la coudée. La dimension de la brique est, répétons-le, un indice des plus clairs pour déterminer le système employé. Malheureusement, cette dimension n'est jamais indiquée pour Abydos.

CHAPITRE III.

EMPLOI DU TALENT-TYPE BABYLONIEN.

Ce talent, dont la généalogie est indiquée p. 118 et suiv. de notre *Traité*, est le talent monétaire achéménide. Il pèse 32 k. 640 gr. et son pied mesure 0 m. 319.6.

TOMBEAU DE LA PAGE 88. — Les dimensions indiquées pour cet édifice sont les suivantes : longueur, 8 mètres; largeur, 4 m. 75 cent.; profondeur, 3 m. 20 cent.

Si l'on applique le pied de 0 m. 319.6 qui vient d'être mentionné à ces dimensions, l'on a :

Longueur : 25 pieds, soit 7 m. 99 cent., pour les 8 mètres indiqués;

Largeur : 15 pieds, soit 4 m. 795 cent., pour les 4 m. 75 cent. indiqués;

Profondeur : 10 pieds, soit 3 m. 196 cent. pour les 3 m. 20 cent. indiqués.

Ainsi, la largeur est des $\frac{3}{5}$ de la longueur, la profondeur est des $\frac{2}{3}$ de la largeur et des $\frac{2}{5}$ de la longueur. Si l'on additionne les 15 pieds de la largeur et les 10 pieds de la profondeur, l'on retrouve les 25 pieds de la longueur.

Une préoccupation cubique semble avoir présidé au choix des dimensions. En tout cas, elles aboutissent à un cube de 3.750 pieds, ce qui constitue un chiffre rond.

CHAPITRE IV.

EMPLOI DU TALENT-TYPE ASSYRIEN.

Ce talent, des $\frac{9}{10}$ du poids du talent babylonien monétaire dont nous venons de parler, ce qui n'implique aucunement qu'il en soit issu (voir *Traité*, p. 119), a donné naissance à un pied de 0 m. 308.56. C'est le pied grec. Il nous semble avoir été appliqué à la construction du tombeau mentionné sous le n° 60, à la p. 114 de l'ouvrage de M. Amélineau.

Le système du pied grec se détaille comme suit :

Dactyle ou doigt.....	1	0 ^m 019.28 $\frac{1}{2}$
Condyle.....	2	0 038.57
Palestre ou palme.....	4	0 077.14
Dichas (pied de constructeur).....	8	0 154.28
Spithame (coudée de constructeur).....	12	0 231.42
Pied.....	16	0 308.56
Coudée lapidaire.....	24	0 462.84
Coudée grecque (coudée longue).....	32	0 617.12

Les dimensions données pour le tombeau sus-indiqué sont les suivantes : longueur, 1 $\frac{1}{4}$ m. 95 cent. ; largeur, 2 m. 30 cent. ; profondeur, 1 m. 22 cent.

En prenant pour mesure ouvrière le palme on a :

	Palmes.	Pieds.	soit	Mètres.	pour	Mètres.
Longueur.....	192	48		14,890.881		14,95
Largeur.....	30	7 $\frac{1}{2}$	"	2,314.20	"	2,30
Profondeur.....	16	4	"	1,234.24	"	1,22

Ainsi la longueur est de 12 fois la profondeur; celle-ci est des $\frac{8}{15}$ de la largeur.

Une préoccupation cubique semble avoir influé sur la détermination de ces mesures, car elles aboutissent à un cube de 1. 440 pieds, ce qui est le résultat décuplé du carré de 12 pieds.

CONCLUSIONS.

Sauf de très rares exceptions, les édifices dont les dimensions ont été relevées à Abydos ont, pour mesures ouvrières, celles issues du système dit lagide, celui employé pour les diverses constructions de Babylone (voir *Traité*, p. 62 et suiv.).

Il a été fait usage, à Abydos, non seulement des mesures directement tirées du talent lagide de 21 k. 250 gr. mais aussi de celles nées de son doublement : le talent égyptien pharaonique de 42 k. 500 gr. Peut-être celles nées de son triplement ont-elles été également utilisées. L'immense majorité des tombes moyennes aurait alors été établie sur des mesures issues de ce triplement : le talent égypto-babylonien de 63 k. 750 gr. Mais il est fort possible, sinon très probable, comme nous l'avons expliqué, qu'il s'agit encore là du talent égyptien pharaonique.

A titre exceptionnel, il a été rencontré :

1° Un groupe de dix petites tombes (p. 107) construites sur base du talent des maçons fort, de 18 k. 8/9;

2° Une tombe (celle de la p. 80) dont les dimensions sont issues du pied philétérien;

3° Une tombe (p. 88) dont la mesure ouvrière est le pied du talent monétaire achéménide, de 32 k. 640 gr.;

4° Une tombe (n° 60 de la p. 114) construite sur la base du pied grec, lui-même issu du talent assyrien de 29 k. 376 gr.

Sauf ces quatre exceptions, tous les édifices d'Abydos, répétons-le, dont les dimensions sont données par M. Amélineau, ont pour base le talent lagide, soit originaire, soit accru.

Tous les édifices d'Abydos rentrent donc dans le cadre de mesures déjà connues. Les mesures utilisées à Abydos n'ont donc rien d'exceptionnel ni de nouveau. Cette constatation ne semble pas dénuée d'intérêt.

*
* *

Terminons par quelques considérations chronologiques.

Essentiellement, le pied se divise en quatre palmes, chaque palme comprenant 3 pouces ou 4 doigts, ce qui donne 16 doigts au pied. La coudée moyenne, d'une fois et demie le pied, comprend donc 6 palmes et 24 doigts et la coudée longue, de deux fois le pied, est de 8 palmes et 32 doigts.

A un certain moment, jusqu'ici imprécisé, il s'est produit, dans le mode de division des mesures linéaires, une transformation dont l'effet paraît avoir été limité à l'Égypte.

Il existe une façon de compter désignée sous le nom de comput lunaire. La semaine compte sept jours et le mois 28 jours, dans le calendrier lunaire. Ce comput a été appliqué aux mesures linéaires. L'entier, qui est tantôt la coudée moyenne, tantôt la coudée longue, plus souvent la première, a été divisé en 7 palmes de 4 doigts l'un, ce qui donne 28 doigts et 7 palmes à la coudée, ainsi transformée quant à sa division, sa longueur restant la même.

Il reste à savoir si, cette transformation une fois opérée, l'ancienne division en 24 doigts a complètement cessé d'être employée ou si, au contraire, les deux modes ont été utilisés simultanément, après la transformation. Cette seconde hypothèse apparaît comme vraisemblable.

Or, si l'on se reporte aux monuments d'Abydos, l'on constate, en ce qui concerne les mesures issues du talent lagide ou de son accroissement, que le tombeau du roi Serpent, le tombeau d'Aouapata et les deux tombeaux mentionnés à la p. 119, sont les seuls qui aient utilisé, comme mesure ouvrière de leur construction, la division originelle en 16 et 24 doigts. Tous les autres édifices où la mesure ouvrière est tirée du talent lagide, qu'il soit simple ou doublé, ont utilisé la division en 28 doigts.

Ces édifices ont donc été construits postérieurement à l'introduction du comput lunaire dans les mesures linéaires.

En dépit de cette constatation (laquelle ne manque pas d'intérêt au point de vue de la chronologie architecturale) il n'est pas permis, en se basant sur elle, d'attribuer, de ce fait seul, une très haute antiquité comparative aux édifices établis sur le mode des 24 doigts, par rapport à ceux

construits sur la base des 28 doigts. Nous voyons, en effet, par le tombeau d'Aouapata, que le mode des 24 doigts était encore appliqué sous la XXII^e dynastie, concurremment ou non. L'emploi de ce mode n'exclue donc pas une haute antiquité; mais il ne la prouve pas.

Passons aux briques.

Par rapprochement de chiffres puisque, fâcheusement, aucune dimension de brique n'est fournie pour Abydos, nous avons évalué la brique employée à la construction des murs de refend, dans le tombeau du roi Serpent, à une coudée linéaire, soit à 0 m. 41 cent. 55/100, autrement dit à un pied et demi. A Babylone, l'enceinte de la ville est faite en briques d'un pied, soit de 0 m. 277; pour le temple de Bel et ses cours, il a été fait usage de briques de deux pieds, soit d'une coudée longue de 0 m. 554 mill.

Le tombeau du roi Serpent aurait donc été bâti, tout au moins en ce qui concerne les murs de refend, de briques différentes de celle de Babylone, mais si intimement liées aux dimensions de ces dernières qu'il est évident que le système de construction est le même : le système lagide.

Au tombeau d'Aouapata, nous l'avons indiqué plus haut, il a été fait usage de briques d'une coudée longue, comme à Babylone pour le temple de Bel et ses cours.

Dans ces conditions, ni l'usage de briques crues, ni l'emploi de briques dont les dimensions appartiennent au système lagide, ne constituent un argument décisif en faveur d'une très haute antiquité des édifices dont la construction réunit ces deux caractères, puisque le tombeau d'Aouapata, où il est fait usage de briques crues de dimensions lagides et de mesures basées sur la division en 24 doigts, est de la XXII^e dynastie.

En résumé, à notre avis, les éléments métrologiques ne fournissent aucune preuve en faveur d'une très haute antiquité à attribuer à l'un quelconque des monuments d'Abydos.



















Au point de vue de la date approximative d'érection des édifices où il est fait usage du comput lunaire, il serait fort intéressant d'arriver à déterminer sous l'empire de quelle influence (peut-être celle d'une invasion étrangère) et à quelle époque approximative, le mode de division en 28 doigts est apparu en Égypte.







J. A. DECOURDEMANCHE.

LE PAIN DE NEBAQ DES ANCIENS ÉGYPTIENS


PAR

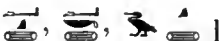

AHMED BEY KAMAL.


Parmi les arbres les plus anciens qui croissaient dans la vallée du Nil, figure l'arbre  (Pepi I^r, 84); var. : ,  (Pepi II, 854, 1327);  (Merenra, 721); , ,  (Denkm., II, 69, 70, 147);  (Miss. franç. du Caire, I, 182); ,  (Table d'offr., Berlin);  (Géogr., I, n° 580); , , , ,  (Brugsch, Dict. géogr.), qui produit un fruit conservant le même nom  ,  . Ce mot se trouve conservé, en arabe, sous la forme النَّبِقُ, النَّبِقُ, وهو جل الصدر, par un échange de ق avec ب qui n'est pas rare, comme j'aurai occasion de le montrer ailleurs.

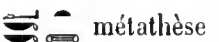

D'après les textes religieux, le  était considéré comme un arbre sacré dans les nomes II, VI, VIII, IX, X, XIV, XV, XVII de la Haute-Égypte et dans les nomes I, II, IV, VI, VIII, IX, X, XIV, XV de la Basse-Égypte; mais l'espèce  était vénérée dans le XVI^e nome de la Haute-Égypte et dans le XIX^e de la Basse-Égypte. Les baies de cet arbre dont on voit des spécimens desséchés dans la plupart des musées, ont été recueillies à Gébéléin par Maspero, à Kahun par Petrie. Les anciens Égyptiens faisaient entrer dans leur médecine l'écorce de  contre l'inflammation, et son pain comme cataplasme contre le mal d'estomac et comme soulageant l'écoulement d'urine :  . « Autre : l'écorce du Zizyphus Spina Christi (Wild) broyée « dans l'aigre du vin doux et on en oint le phallus » (P. E., pl. XLIX). On faisait de son bois des palettes pour les scribes :  « sont écrits les secrets d'Ammon qui sont sur les palettes en Zizyphus Spina Christi. » Enfin, on se servait de son bois pour fabriquer certains objets tels que :  « des éventails en plumes d'autruche et à la poignée en bois de Zizyphus Spina ».

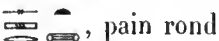
Le pain qu'on fabriquait de ses fruits fait partie des offrandes aux morts avec les autres espèces de pains :



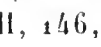
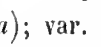


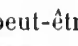
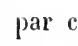
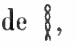
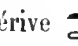

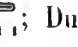
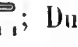


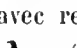


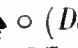
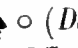
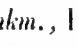

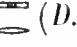
Les  sont le pain que les paysans faisaient et font actuellement de préférence avec du maïs; il a la forme ronde et il est tantôt mince et grand, tantôt petit et épais. Dans ce dernier cas, on le frappe avec les doigts avant de le faire entrer au four, ce qui laisse sur la pâte les traces que nous voyons dans le déterminatif du mot.

 pl.  copte $\text{OGIK, } \lambda\text{EIK, } \omega\text{IK, } \omega\text{K, } \text{pain.}$

 خبز الملة والملى , pain cuit sous la cendre.

 métathèse pour $\text{كعك, كعكة, gimblette}$ ou une variante de .

 , pain rond et plat?

 (*Denkm.*, II, 6, 9, 92, 98; *Table d'offr.*, Berlin),
 Duel  (*Denkm.*, II, 146, a); var. : , , .
 C'est de lui, peut-être par chute de , que dérive , , , ,
 pl. , ; Duel   (*LEPS.*, *Alt. Texte*, 40) pain sec, pain sans condiment; avec redoublement de ,  (*Table d'offr.*, Berlin)
, ,  (*Denkm.*, II, 35, 92, 147);   (*BIRCH*, *Coff. Amamu*, XVII, 3-9);   (*D. H. J.*, 36, 18) pain grillé.

 , pain de *nebaq*.

Un hasard heureux m'a permis de retrouver la manière dont on préparait celui-ci.

D'après ce que m'a dit Mahmoud El-Shafia, *محمود الشفيع*, habitant de Koïa, village du Darfour, le Sidr a deux espèces, une blanche nommée *Karno* dans le dialecte du pays, et une rouge appelée « Arabique, *عربي* ». On ramasse le fruit de ce dernier, qui est le *nebes* égyptien, on le met dans un mortier en bois, et avec un pilon également en bois on l'écrase jusqu'à ce que la chair se soit séparée du noyau. Cela fait, on le pile de nouveau pour le réduire en poudre, et on met cette poudre sur un van, qui est une petite natte ronde, pour le vanner et l'épurer. La poudre une fois nettoyée, on la verse dans un pétrin et on en fait une pâte avec peu d'eau. On prépare alors une fosse, grande ou petite selon la quantité de pâte obtenue et on


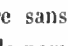
revêt l'intérieur de la fosse avec les feuilles d'Ošar (عُشْرَ), feuilles larges et longues d'une main. L'Ošar est un arbre qui mesure trois mètres de hauteur et qui donne des branches et des fleurs verdâtres. Au Soudan, on se sert de son bois qui est très léger pour préparer de la poudre à fusil.




La fosse prête, on verse la pâte dans une série de courges coupées en deux selon le volume qu'on veut donner au pain, et l'on place ces sortes de moules l'un à côté de l'autre dans la fosse tapissée. On les recouvre ensuite avec les feuilles d'Ošar, et on allume au-dessus un feu qu'on maintient ardent une heure et demie ou deux heures durant; puis on y laisse le feu couvrir la nuit entière, et le matin on enlève le pain cuit qu'on met sur une basse table posée sur six pieds et nommée راقوبة, *raqubat*.


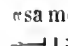
On le mange simple ou avec du lait caillé : sous cette dernière forme il produit la constipation et il est employé comme médicament par les indigènes. On prépare avec les noyaux épluchés une espèce de boisson aigrelette.

J'ai pu obtenir pour notre Musée deux pains de Nebaq, dont l'un est exposé dans une des salles. Pour en finir avec ce sujet, je rappellerai qu'en arabe l'arbre de nebaq est appelé سدر⁽¹⁾ ou عُشْرَة et son fruit نبق, mais il a d'autres noms qui en expriment les espèces différentes, et que je donne ici d'après El-Mokhassis :

« El-عُبري أو العُمري ما لا شوك له من السدر وهو ينبت على شطوط الانهار
« Obrio ou Omrio est une espèce de Sidr qui pousse sans épine sur les rives des fleuves ».
الضال واحده ضالة وهو ينبت في الجبل أو بعيدا عن الماء ويسمى الاشكال.
« L'arbre sauvage appelé askal pousse dans la montagne ou loin de l'eau »⁽²⁾.
الراضب ضرب من السدر واحده راضبة. « Le Radib est une espèce de Sidr » (vid. ١٨٥ صحيفة جزء « كتاب التخصص جزء »).

⁽¹⁾ Les textes nous fournissent  et  qui restent encore sans aucune précision. Peut-on y voir le nom سدر? C'est une hypothèse que je donne sous toute réserve.

⁽²⁾ Si l'on compare ces deux espèces avec  et , on pourra voir qu'il y a une sorte de rapport : 

 « sa montagne est verdoyante par les setr » ;
 (R., *Edfo*, 60, VIII), « la terre des Annou porte (شال) des Sidr et « les surfaces de ses champs répandent une « couleur comme de la faïence ». Je pourrais multiplier les exemples.

Les auteurs arabes en font mention dans leurs ouvrages et lui attribuent des propriétés médicales. Entre autres, je peux citer Abou Hanifa qui nous rapporte qu'il y a deux espèces de Sidr : العَبْرِي et le sauvage; la première est sans épines, mais la seconde est épineuse. Les feuilles sont larges et rondes dans les deux espèces, et les épines du sauvage sont recourbées et dures. On le trouve formant un bosquet ou en grands arbres isolés. Il produit des baies qu'on appelle *nebaq*. Une autre tradition dit que l'espèce qui pousse dans le terrain est la sauvage et celle qui pousse sur les rives est celle qu'on appelle عَمْرِي. Le fruit de la première, qui forme des arbres bas, est petit et les Arabes l'appellent *Dom*. Le meilleur *nebaq* est celui dont les arbres sont réunis dans un seul endroit et gardés pour le roi. C'est le plus doux et le plus parfumé qui donne une bonne odeur à la bouche de celui qui le mange. Le bois de *Sidr* est grêle, léger et sans résine.

Ibn Massoué dit que le *nebaq* est d'une nature froide et sèche et qu'il a une température moyenne du premier degré. L'espèce sèche est moins forte en siccité que le néflier; elle est stomachique et constipante, surtout quand on la prend sèche avant le repas.

Ahmad Ibn Ishaq Ibn Omran dit que cette espèce est appétissante, et qu'elle est de la même froideur que le néflier, mais plus forte en siccité.

Une autre tradition rapporte que si cette nature froide et forte en siccité rencontre des humeurs à l'estomac et dans les intestins, elle les comprime et laisse aller le ventre comme par l'effet du myrobalan, qui influe par sa froideur et sa saveur acerbe.

Tabari raconte que le *nebaq* possède différentes propriétés par rapport à l'humidité, à la siccité, à la douceur, à l'aigreur, à la crudité et à la maturité. Le sec est aussi fort pour constiper le ventre que le frais mangé cru; mais, au contraire, le mûr doux est moins constipant et se glisse vite à l'estomac.

Massih dit que le cru tance l'estomac et donne peu de nutrition; l'humeur qui s'en produit est grasse. Il est bon pour la diarrhée forte.

Bisri dit que le *nebaq* est difficile à digérer, mais la bile nutritive qu'il forme n'est pas mauvaise.

Ibn Sirianon raconte que le jus du *nebaq* doux renvoie la bile jaune de l'estomac et soulage l'inflammation. La dose à en prendre comme purgatif est de $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ rotoli mêlés avec du sucre (Ibn El-Bitar, vol. III, p. 5).

Dans le Dictionnaire de géographie on rencontre quelques villes dont le nom est formé avec le mot $\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$, telles que $\left(\overline{\text{P}}\overline{\text{I}}\overline{\text{P}} \right) \overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$, ville fondée sous le roi Snofrou (E. DE ROUGÉ, *Les six premières dynasties*, p. 40).

$\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$, $\overline{\text{P}}\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$ (BRUG., *Géogr.*, 1, pl. 49) désignation du 20^e nome de la Basse-Égypte; c'est l'Arabia des anciens dont le chef-lieu est appelé $\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$ $\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$ $\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$ $\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$ de nos jours.

$\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}\overline{\text{I}}\overline{\text{P}}$ appelée en grec $\Pi\upsilon\upsilon\psi$, le Nups de Pline, ville et district de ...

Je pense que cette petite note comble une lacune qui gênait quelquefois Messieurs les égyptologues qui abordent des textes mentionnant du pain de *nebaq*.

A. KAMAL.

Alexandrie, le 14 juillet 1912.

LA

NOUVELLE LOI SUR LES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE ET SES ANNEXES.

Le décret du 15 août 1897 ayant été reconnu insuffisant pour réprimer la recherche illicite et la destruction des objets et monuments antiques, le Gouvernement Égyptien reconnut la nécessité de faire une loi nouvelle qui serait plus efficace. Le projet, préparé par le Directeur Général du Service en 1901, discuté en 1902 dans les séances du Comité d'égyptologie, examiné par le Contentieux de l'État à plusieurs reprises en 1903, en 1904, en 1911 et en 1912, fut discuté au Conseil des Ministres en 1912 puis traduit en arabe et présenté la même année par S. E. Ismaïl Pacha Sirry au Conseil Législatif que l'amenda légèrement et l'approuva : la loi elle-même a été publiée en texte français au *Journal officiel du Gouvernement Égyptien*, dans son numéro 70 du samedi 15 juin 1912, p. 1391-1393, en traduction arabe dans l'édition arabe du même journal, numéro du 26 Gamad-el-Tani 1330, p. 1675-1677. Les dispositions pénales ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité égyptienne ou turque.

Les règlements complémentaires rédigés par le Directeur Général en 1912, revus et mis au point par le Contentieux du Ministère des Travaux Publics, approuvés par le Conseil des Ministres et le Ministre des Travaux Publics, ont été publiés en français au *Journal officiel du Gouvernement Égyptien*, dans son numéro 12 du mercredi 29 février 1913, p. 227-281, en arabe dans l'édition arabe du même journal, à la date du 12 Safar 1331, p. 305-307.

LOI N° 14 DE 1912 SUR LES ANTIQUITÉS.

NOUS, KHÉDIVE D'ÉGYPTE,

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux Publics et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

Le Conseil Législatif entendu;

DÉCRÉTONS :

Des antiquités en général.

ARTICLE PREMIER.

Sous réserve des dispositions de la présente loi, toute antiquité se trouvant sur, ou dans le sol, dans toute l'étendue du territoire égyptien, appartiendra au Domaine Public de l'État.

ARTICLE 2.

Sont réputées antiquités toutes les manifestations et tous les produits des arts, des sciences, des littératures, des religions, des mœurs, des industries de l'Égypte pharaonique, grecque, romaine, byzantine et copte, temples païens, ce qui est abandonné et désaffecté des chapelles, basiliques et monastères, ainsi que les forteresses et murs de villes, maisons, bains, nilomètres, puits maçonnés, citernes, chaussées, carrières antiques, obélisques, pyramides, mastabas et hypogées funéraires avec ou sans structure visible au-dessus du sol, sarcophages, cercueils en toute matière décorés ou non, cartonnages de momies, momies d'hommes ou d'animaux, portraits et masques peints ou dorés, stèles, naos, statues et statuettes épigraphes ou anépigraphes, inscriptions sur les rochers, ostraca, manuscrits sur peau, sur toile ou sur papyrus, silex taillés, armes, outils, ustensiles, vases, verreries, coffrets et objets d'offrande, étoffes et pièces d'habillement, parures, bagues, bijoux, scarabées et amulettes de toute forme et de toute matière, poids, monnaies, médailles, moules et pierres gravées.

ARTICLE 3.

Sont réputés également antiquités les restes de murailles et de maisons en pierre ou en brique cuite ou crue, les blocs de pierre et les briques éparses, les éclats de pierre, de verre ou de bois, les tessons, le sable, le homra, le sébakh, qui se trouvent sur ou dans les terrains appartenant à l'État et déclarés antiques par le Gouvernement.

ARTICLE 4.

Rentrent cependant dans le commerce les antiquités revenant à l'inventeur en vertu soit de l'article 11 ci-après, soit des termes d'un permis à faire des fouilles, ainsi que les antiquités appartenant à des collections privées faites de bonne foi.

ARTICLE 5.

Sont assimilées aux antiquités immobilières, aux fins de la présente loi, les antiquités mobilières attachées au sol ou difficilement transportables.

ARTICLE 6.

Tous terrains appartenant à l'État, qui sont ou seront déclarés antiques par le Gouvernement, font partie du Domaine Public.

ARTICLE 7.

Font également partie du Domaine Public toutes les antiquités qui sont ou seront conservées dans les musées de l'État.

Des antiquités immobilières.

ARTICLE 8.

Le Gouvernement pourra, soit procéder à l'enlèvement, à toute époque, de toute antiquité immobilière se trouvant dans une propriété privée, soit la conserver sur place en expropriant la portion du terrain sur ou dans laquelle elle se trouve, conformément aux lois en vigueur sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Dans l'évaluation de l'indemnité d'expropriation à payer par l'État, il ne sera tenu aucun compte de l'existence, ni de la valeur des antiquités se trouvant sur ou dans le terrain exproprié.

Toutefois, l'indemnité ainsi fixée, sera majorée de 10 0/0.

Dans le cas où le Gouvernement procéderait à l'enlèvement de l'antiquité, il ne sera tenu de payer au propriétaire du terrain, qu'une indemnité égale au 10 0/0 de la valeur réelle de la portion de terrain occupée par l'antiquité.

ARTICLE 9.

Tout inventeur d'une antiquité immobilière, tout propriétaire, locataire ou détenteur d'un terrain où une antiquité immobilière aura été découverte, sera tenu d'en donner avis immédiatement, soit à l'autorité la plus proche, soit aux agents locaux du Service des Antiquités.

Pendant un délai de six semaines à partir du jour de la déclaration, le Service des Antiquités pourra procéder à toute mesure de surveillance et à toute recherche utile pour déterminer la nature de la découverte, à charge de remettre les choses en état à l'expiration de ce délai.

Des antiquités mobilières.

ARTICLE 10.

Quiconque aura trouvé une antiquité mobilière sur ou dans un terrain quelconque; dans toute l'étendue du territoire égyptien, sera tenu, sous réserve du cas où il serait porteur d'un permis de fouilles délivré régulièrement, d'en donner avis et de la remettre, dans un délai de six jours, à l'autorité administrative la plus proche ou aux agents du Service des Antiquités qui lui en délivreront reçu.

ARTICLE 11.

Quiconque, ayant découvert une antiquité mobilière, autrement qu'au cours d'une fouille illicite, se sera conformé aux prescriptions de l'article précédent, recevra, à titre de prime, la moitié des objets trouvés ou de leur valeur.

A défaut d'entente sur un partage amiable, le Service des Antiquités prélèvera les objets qu'il entend garder.

Pour les autres objets, le partage en deux lots d'égale valeur sera fait par le Service, et l'inventeur aura le droit de choisir entre les deux lots.

Pour tout objet prélevé par le Service, chacune des deux parties fixera la valeur qu'elle lui attribue. Au cas où l'inventeur n'accepterait pas la

moitié du prix fixé par le Service, celui-ci aura la faculté, soit de prendre, soit d'abandonner l'objet en payant ou en recevant la moitié du prix fixé par l'inventeur lui-même.

Des fouilles.

ARTICLE 12.

Nul ne pourra opérer des sondages, fouilles ou déblaiements à l'effet de chercher des antiquités, même sur un terrain lui appartenant, sans une autorisation préalable accordée par le Ministère des Travaux Publics sur la proposition du Directeur Général du Service des Antiquités.

Cette autorisation fixera la localité où les fouilles pourront être effectuées et la période pendant laquelle elle sera valable.

Il sera accordé au fouilleur une partie des antiquités trouvées ou la valeur de cette partie, fixée conformément à l'article précédent.

Ne seront pas considérés comme ayant eu pour but la recherche des antiquités : les sondages, les fouilles et l'enlèvement des terres, si la personne qui a procédé à ces travaux n'avait pas de raisons de croire que le terrain pouvait contenir des antiquités.

De la vente des antiquités.

ARTICLE 13.

Tout marchand d'antiquités doit être muni d'une autorisation qu'il appartient au Service des Antiquités seul d'accorder ou de refuser.

Le Ministre des Travaux Publics est chargé d'en réglementer les conditions et notamment de fixer la manière de constater que les antiquités mises en vente rentrent dans le commerce.

De l'exportation des antiquités.

ARTICLE 14.

L'exportation des antiquités est prohibée à moins d'une autorisation spéciale qu'il appartient à l'Administration seule d'accorder ou de refuser.

Toute antiquité qu'on tentera de faire sortir de l'Égypte sans autorisation sera saisie et confisquée au profit de l'État.

Prise du sébakh.

ARTICLE 15.

Le Service des Antiquités pourra autoriser la prise du sébakh dans les endroits et aux conditions qu'elle déterminera.

Toute antiquité trouvée au cours de l'enlèvement du sébakh doit être déclarée et remise immédiatement aux gardiens qui surveillent l'enlèvement.

Pénalités.

ARTICLE 16.

Sera puni d'un emprisonnement ne dépassant pas un an et d'une amende n'excédant pas L. E. 100 ou de l'une de ces deux peines seulement :

1° Celui qui aura déplacé, abattu, mutilé ou détruit d'une façon quelconque des antiquités immobilières;

2° Celui qui se sera emparé, sans autorisation spéciale du Gouvernement, des matériaux provenant de la destruction totale ou partielle des antiquités immobilières;

3° Celui qui aura transformé les hypogées, les carrières, les temples et, en général, tous les édifices ou restes d'édifices antiques en habitations, en parcs à bestiaux, en dépôts, en tombeaux ou en cimetières, sans préjudice de la condamnation au montant du dommage causé.

ARTICLE 17.

Seront punies des mêmes peines :

1° Toute infraction aux dispositions des articles 9, 10 et 12 ci-dessus;

2° Toute vente ou offre de vente d'antiquités faite en dehors des conditions édictées aux articles 4 et 13.

ARTICLE 18.

Seront punis d'un emprisonnement ne dépassant pas une semaine et d'une amende n'excédant pas L. E. 1, ou de l'une de ces deux peines seulement :

1° Tout enlèvement de sébakh dans un endroit prohibé ou en dehors

des conditions réglementaires ainsi que toute infraction aux dispositions de l'article 15 ;

2° Le fait de tracer des noms ou inscriptions sur des antiquités immobilières.

ARTICLE 19.

Toute antiquité mobilière qui aura été l'objet d'une infraction aux dispositions de la présente loi pourra être saisie et confisquée au profit de l'État.

Dispositions diverses.

ARTICLE 20.

Sont considérés comme officiers de police judiciaire, pour ce qui concerne les services dont ils sont chargés, les conservateurs, les inspecteurs et les sous-inspecteurs du Service des Antiquités, ainsi que les agents en faisant fonction.

ARTICLE 21.

Les décrets mentionnés à l'annexe de la présente loi sont abrogés à l'égard des justiciables auxquels cette loi est applicable.

ARTICLE 22.

Nos Ministres des Travaux Publics et de la Justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente loi, qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 1912.

Fait à Alexandrie, le 26 Gamad-el-Tani 1330 (12 juin 1912).

Pour le Khédivé :
MOHAMED SAÏD.

Par le Khédivé :
Le Président du Conseil des Ministres,
MOHAMED SAÏD.

Le Ministre des Travaux Publics,
ISMAÏL SIRRY.

Le Ministre de la Justice,
HUSSEIN RUCHDI.

(Traduction).

ANNEXE.

Décret du 16 mai 1883. — Portant que le Musée de Boulaq, etc. sont déclarés propriétés du Domaine Public de l'État.

Décret du 17 novembre 1891. — Arrêtant les conditions auxquelles des autorisations de fouilles peuvent être délivrées.

Décret du 1^{er} août 1892. — Nommant les conservateurs-inspecteurs et les sous-inspecteurs du Service des Antiquités officiers de police judiciaire.

Décret du 15 août 1897. — Portant mesures de protection pour les antiquités.

Décret du 12 mars 1900. — Nommant officiers de police judiciaire les inspecteurs-conservateurs, inspecteurs et sous-inspecteurs de Service des Antiquités.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 50.

Règlement sur les autorisations pour faire le commerce des antiquités.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu l'article 13 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Les autorisations pour faire le commerce des antiquités seront de deux espèces :

- 1^o L'autorisation pour marchand d'antiquités en boutique;
- 2^o L'autorisation pour vendeur d'antiquités à l'étalage.

Les marchands dûment autorisés de la première classe auront seuls qualité pour tenir boutique ouverte; ils ne pourront, par contre, faire le commerce des antiquités en dehors de la boutique ou autre établissement semblable mentionné dans leur autorisation.

Les vendeurs à l'étalage n'auront qualité que pour vendre de menus objets, dont le prix ne devra en aucun cas dépasser cinq Livres égyptiennes, en les étalant à l'endroit ou à l'un des endroits mentionnés dans leur permis.

ARTICLE 2.

Les autorisations pour marchand en boutique seront accordées par la Direction Générale du Service des Antiquités; celles de vendeur à l'étalage seront accordées par les directions locales du dit Service, après avoir pris l'avis de l'autorité locale.

Toutes les autorisations seront strictement personnelles.

ARTICLE 3.

Les demandes d'autorisation pour marchand en boutique seront adressées par les intéressés à la Direction Générale du Service des Antiquités sur papier timbré de P.T. 3.

Elles contiendront :

- 1° Les nom, prénoms et domicile du requérant;
- 2° L'indication du local où celui-ci désire exercer son commerce;
- 3° Un extrait du casier judiciaire du requérant.

ARTICLE 4.

Les demandes d'autorisation pour vendeur à l'étalage seront adressées par les intéressés à la Direction Locale du Service des Antiquités sur papier timbré de P.T. 3.

Elles contiendront :

- 1° Les nom, prénoms et domicile du requérant;
- 2° L'indication du ou des endroits où celui-ci désire exercer sa profession.

ARTICLE 5.

Tout marchand en boutique devra tenir un registre suivant un modèle approuvé par le Service des Antiquités, où il inscrira jour par jour et par

numéro d'ordre toutes les antiquités par lui acquises, avec tous les détails de dimensions, matière, couleur, etc., nécessaires pour l'identification de l'objet ainsi que des indications sur la provenance suffisantes pour établir que l'objet rentre dans le commerce.

Lorsqu'un objet porté au registre est vendu, mention en sera faite au registre avec indication, autant que possible, des nom et qualité de l'acheteur.

Avant d'être mis en usage, le registre devra être paraphé ou cacheté à chaque page par un inspecteur du Service des Antiquités.

Seront seuls exempts des dispositions du présent article, les objets mis en vente à un prix ne dépassant pas L. E. 5.

ARTICLE 6.

Aucun des objets d'antiquité dont dispose un marchand en boutique ne sera gardé en dehors du local où celui-ci est autorisé à exercer son commerce.

ARTICLE 7.

Aucun objet d'antiquité ne pourra être transporté à l'intérieur du pays par un marchand en boutique qu'avec l'autorisation écrite du Service des Antiquités.

Lorsqu'un marchand est propriétaire de plus d'une boutique, les transports d'une boutique à une autre seront mentionnés aux registres des deux établissements comme s'il s'agissait de vente et d'achat.

ARTICLE 8.

Les inspecteurs du Service des Antiquités, accompagnés ou non des agents de la force publique, pourront à tout moment pénétrer dans tout local et dans toute partie d'un local affecté au commerce des antiquités, pour inspecter le registre prévu à l'art. 5 et en contrôler la tenue régulière et pour vérifier le stock du marchand. Le marchand ainsi que le personnel de son établissement devront faciliter l'inspection en tant que de

besoin. A la fin de l'inspection, l'inspecteur visera le registre de l'établissement et y consignera toute observation qu'il lui semblera utile.

ARTICLE 9.

Sans préjudice des peines prévues à l'art. 17 de la Loi sur les antiquités sus-visée, le fait d'exercer, sans autorisation, la profession de marchand ou de vendeur d'antiquités, sera puni d'un emprisonnement ne dépassant pas sept jours et d'une amende n'excédant pas L. E. 1, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Toute autre contravention aux dispositions du présent règlement sera punie de l'une ou l'autre des peines susmentionnées.

Toute antiquité, objet de la contravention, sera saisie et confisquée.

ARTICLE 10.

En cas de condamnation pour contravention aux dispositions du présent règlement, le juge pourra toujours ordonner le retrait de l'autorisation. En cas d'une seconde condamnation pour une contravention commise dans l'année d'une première condamnation, le retrait de l'autorisation sera obligatoire.

L'autorisation pourra toujours être retirée par le Service des Antiquités, en cas de condamnation pour l'une des infractions prévues par la Loi sur les antiquités sus-visée.

ARTICLE 11.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1913.

Le Caire, le 8 décembre 1912.

Le Ministre des Travaux Publics,
(Signé) : ISMAÏL SIRRY.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 51.

Règlement pour l'exploitation des antiquités.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu l'article 14 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Toute personne qui désirera exporter des objets antiques, par voie de mer ou par voie de terre, devra en demander l'autorisation par écrit, sur papier libre, à la Direction Générale du Service des Antiquités, pour obtenir l'autorisation exigée par l'art. 14 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités.

ARTICLE 2.

La demande devra contenir les nom, prénoms, qualité et nationalité du requérant, ainsi que l'indication du port ou du point de sortie. En même temps les objets et les colis ou caisses les renfermant devront être présentés à l'examen de la Direction, avec une liste indiquant le nombre des pièces, leur nature, leurs dimensions et leur prix d'achat ou leur valeur commerciale. Les colis ou caisses ne devront renfermer que des objets égyptiens des temps pharaoniques, gréco-romains, byzantins ou coptes; la présence de n'importe quel objet d'autre époque ou d'autre style entraînera le refus de l'autorisation.

ARTICLE 3.

Au cas où l'examen ne révélerait la présence d'aucun objet d'origine suspecte, l'autorisation sera délivrée sans délai. S'il révélait la présence d'objets d'origine suspecte et que les explications fournies par le requérant

à leur sujet ne fussent pas reconnues comme satisfaisantes par le Service, ces objets seront retirés, sans quoi l'autorisation serait refusée pour le tout.

ARTICLE 4.

Les colis ou caisses renfermant les objets dont la sortie aura été autorisée après examen seront entourés de fil de fer maintenu par un ou plusieurs sceaux; le requérant paiera, pour chaque colis ou caisse, un droit de P. E. 4, destiné à couvrir les frais de l'opération.

Il devra en même temps acquitter sur la valeur déclarée des objets un droit de sortie de 1 1/2 pour cent, dont le montant sera remis à l'Administration des Douanes par la Direction Générale du Service.

ARTICLE 5.

Après accomplissement des formalités et acquittement des droits ci-dessus, la Direction Générale remettra au requérant :

1° Un certificat adressé à l'Administration des Chemins de fer de l'État, et qui sera remis par lui ou par son représentant aux autorités de la gare par laquelle il expédiera les colis ou caisses contenant les objets;

2° Un certificat adressé à deux exemplaires à la Direction des Douanes et constatant que le droit de sortie a été acquitté. L'un des deux exemplaires demeurera en la possession du requérant ou de son représentant, l'autre sera expédié par les soins du Service à la douane de la ville ou du port de sortie.

ARTICLE 6.

Les mêmes formalités d'examen seront exigées pour les envois faits par la poste. Toutefois, les paquets contenant les objets devront être assujettis par une ficelle dont les deux bouts seront pris dans un cachet en cire ou en métal. Un laissez-passer imprimé, détaché d'un cahier à souche et signé par le représentant du Service, sera collé sur le paquet.

Aucun droit autre que celui de scellage ne sera exigé pour les objets expédiés ainsi par la poste.

ARTICLE 7.

Les colis ou caisses devront être présentés aux bureaux des chemins de fer, des douanes et de la poste avec les sceaux intacts, sous peine d'être saisis et remis au Service des Antiquités pour enquête.

ARTICLE 8.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1913.

Le Caire, le 8 décembre 1912.

Le Ministre des Travaux Publics,
(Signé) : ISMAÏL SIRRY.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 52.
Règlement pour les fouilles.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER:

Les autorisations de fouilles sont accordées par le Ministre des Travaux Publics sur la proposition du Directeur Général du Service des Antiquités, après avis favorable du Comité d'Égyptologie.

Des autorisations provisoires de fouilles ou de sondages préliminaires pourront être délivrées par le Directeur Général pour une période qui ne devra pas dépasser un mois, à condition pour lui d'en référer au Ministre et au Comité d'Égyptologie dans sa première séance utile.

ARTICLE 2.

Les autorisations ne seront accordées qu'à des savants chargés de mission ou recommandés officiellement par les Gouvernements, par les Universités, par les Académies, par les Sociétés savantes, et aux particuliers qui paraîtront présenter des garanties suffisantes. Ceux-ci devront, s'ils ne sont pas déjà connus par leurs travaux sur le terrain, s'assurer, pour diriger leur entreprise, le concours d'un savant réputé comme ayant l'expérience nécessaire.

ARTICLE 3.

Les autorisations ne seront accordées que pour une seule saison entière ou pour une partie quelconque d'une saison, sans préjudice des dispositions de l'article 16 ci-après. La saison entière comprend le temps qui s'écoule entre le 15 novembre d'une année et le 14 novembre de l'année suivante.

ARTICLE 4.

Des autorisations ne pourront être accordées pour plus de deux sites à la fois à un même particulier, non plus qu'aux représentants d'un même Gouvernement, Université, Académie ou Société.

ARTICLE 5.

Les demandes d'autorisation seront adressées, autant que possible, avant le 25 octobre de chaque année, à la Direction Générale du Service des Antiquités, au Caire.

Elles devront contenir :

- 1° Les nom, prénoms, qualités, domicile et nationalité du requérant;
- 2° En cas de mission officielle ou de recommandation, la mention du Gouvernement, de l'Université, de l'Académie ou de la Société savante qui les ont données, avec pièces à l'appui;
- 3° Au cas où il s'agirait d'un particulier ne possédant pas l'expérience voulue pour diriger les travaux en personne, les nom, prénoms, qualités et nationalité du savant qu'il a l'intention de s'adjoindre;

4° L'indication exacte, avec plan ou croquis à l'appui, du nom, de l'emplacement et des limites du ou des sites qu'il se propose d'exploiter;

5° Une exposition sommaire du but des fouilles et du programme des travaux à exécuter.

ARTICLE 6.

Les autorisations pourront porter sur une partie seulement du site ou des sites demandés.

ARTICLE 7.

Tout concessionnaire sera tenu de verser au Secrétariat du Service des Antiquités, à la fin de chaque campagne et pour chaque jour écoulé entre le commencement et la fin des travaux, la somme de P. E. 10, qui sera affectée aux frais de gardiennage du ou des sites à lui concédés.

Toutefois, au cas où il le préférerait, il pourra se faire accompagner, pendant toute la durée des travaux, d'un délégué du Service, auquel il paiera la somme de P. E. 20 par jour à titre d'indemnité, et en plus les frais de voyage aller et retour.

Il devra faire connaître le parti qu'il prend au moment où l'autorisation lui sera remise.

ARTICLE 8.

Toute autorisation comportera l'obligation de continuer les travaux, sur le site ou sur chacun des sites concédés, pendant soixante jours au moins, au cours de la période pour laquelle elle aura été accordée.

ARTICLE 9.

Le concessionnaire sera tenu de laisser sur place et de remettre en leur état primitif, si leur déplacement ou leur déposition temporaire ont été autorisés par les termes de son permis :

1° Les monuments fixés au sol quel qu'en soit l'état qui, au jugement de la Direction Générale, doivent être conservés sur place, ainsi que les fragments détachés qu'elle désirera remettre en position;

2° Les pièces entièrement renversées que la Direction Générale jugera devoir être relevées ou conservées telles quelles sur place;

3° Les pièces pesantes que le concessionnaire refusera d'emporter à ses frais.

ARTICLE 10.

Il sera prohibé de prendre sur les monuments des estampages par procédé humide ou de se livrer sur eux à aucune manœuvre qui risquerait de les endommager.

ARTICLE 11.

Les antiquités mobilières trouvées par le concessionnaire, au cours des fouilles exécutées en conformité des dispositions de son permis, seront partagées entre lui et le Gouvernement, dans les conditions prévues par l'art. 11 de la Loi n° 14 de 1912 sur les antiquités. Le partage sera opéré sur place ou au Musée, selon que le fouilleur ou le Directeur Général ou son délégué en feront la demande; dans les deux cas, le transport au Musée des pièces soumises au partage se fera aux frais du fouilleur.

ARTICLE 12.

Le concessionnaire recevra du Service, sur sa demande faite par écrit, les permis nécessaires aux transports à l'intérieur et à l'exportation des antiquités mobilières qu'il aura trouvées.

Il pourra en outre lui être délivré des certificats constatant l'entrée dans le commerce de toute pièce importante qui lui sera échue au partage.

ARTICLE 13.

A la fin de la campagne, il devra combler les tranchées et les puits, enterrer les fragments de momies ou de cercueils, et, d'une manière générale, remettre en état, à la satisfaction du Service des Antiquités, les terrains sur lesquels il aura opéré. Il ne sera autorisé à exporter sa part des objets trouvés qu'après que le Service des Antiquités aura constaté l'état satisfaisant de ces terrains.

Toutefois le fouilleur qui se sera strictement conformé aux conditions

de son autorisation et qui désirera reprendre ses travaux l'année suivante, pourra être autorisé, si la nature des lieux le permet, à les laisser dans l'état où ils se trouveront à la fin de la campagne. Il devra, dans ce cas, faire disparaître les ossements humains et les débris du même genre, dont la présence pourrait choquer les visiteurs ou les passants de hasard.

ARTICLE 14.

Il remettra à la Direction Générale, à la fin de chaque campagne :

- 1° Un plan, ou tout au moins un croquis, du champ des fouilles, avec légende indiquant la position des objets et monuments découverts;
- 2° Une liste de tous ces objets et monuments, comprenant ceux-là mêmes qui lui seront échus en partage;
- 3° Un rapport sommaire contenant l'histoire des travaux et l'indication des principaux résultats obtenus, avec références au plan et à la liste.

Le tout pour être publié, s'il y a lieu, dans l'une des livraisons prochaines des *Annales du Service des Antiquités*.

ARTICLE 15.

Les concessionnaires ainsi que les Universités, Académies et Sociétés qu'ils représentent, devront déposer au Musée, pour sa bibliothèque, et à la Bibliothèque Khédiviale, un exemplaire des ouvrages, tirages à part, recueils de gravures publiés par leurs soins sur les faits relevés et sur les objets découverts au cours de leurs fouilles.

ARTICLE 16.

Lorsque le concessionnaire se sera strictement conformé aux conditions de son autorisation et qu'il aura, avant la fin de la campagne, adressé à la Direction Générale une demande tendant au renouvellement de l'autorisation pour la saison prochaine, ce renouvellement lui sera accordé à moins que le Ministre, sur avis motivé du Comité d'Égyptologie appuyé par le Directeur Général, n'en décide autrement.

Toutefois, si l'on venait à constater qu'il n'est pas en état de maintenir des chantiers ouverts sur tous les points d'un site à la fois, le renouvellement pourra ne lui être accordé que pour une portion de ce site seulement.

ARTICLE 17.

En cas de contravention à l'une quelconque des conditions de l'autorisation, les travaux pourront être suspendus par la Direction Générale ou par tout agent du Service autorisé à cet effet, jusqu'à ce que l'état de contravention ait cessé. L'autorisation pourra même être retirée en cas de contravention grave, par arrêté du Ministre des Travaux Publics, pris sur avis motivé du Comité d'Égyptologie appuyé par le Directeur Général.

ARTICLE 18.

Outre les clauses ayant pour but de donner effet aux dispositions du présent règlement, les autorisations de fouilles pourront renfermer toutes les conditions techniques qui, proposées par le Directeur Général, auront été approuvées par le Comité d'Égyptologie.

ARTICLE 19.

Le présent règlement entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1913.

Le Caire, le 8 décembre 1912.

Le Ministre des Travaux Publics,
(Signé) : ISMAÏL SIRRY.

والمطبوعات المنفردة وبجاميع الصور التي يطلبونها بشأن ماجريات الحفر والاشياء المكتشفة في اثناء مباشرته

سادس عشر — اذا قام صاحب الرخصة بشروط رخصته الى التمام وأراد معاودة الحفر وكان قبل نهاية فصل الحفر قد طلب من ادارة الآثار التاريخية العامة تجديد الرخصة للفصل الثاني فتجدد له الا اذا قررت النظارة خلاف ذلك بناء على رأى لجنة الآثار المصرية مسندًا الى أسباب ويكون جناب المدير العام قد أيده . فان اتضح أن لا قبل له على مداومة اعمال الحفر في جميع أماكن موقع من مواقع العمل في آن واحد فلا تجدد له الرخصة الا في قسم من ذلك الموقع فقط

سابع عشر — اذا خالف المرخص له شرطًا ما من شروط رخصته تعطل ادارة الآثار العامة أو عامل المصلحة المندوب لذلك أعمال الحفر الى أن تبطل المخالفة وقد تسحب الرخصة اذا كانت المخالفة جسيمة بقرار تصدره نظارة الاشغال العمومية بناء على رأى مؤيد بأسباب تبديه لجنة العاديات المصرية القديمة ويؤيده جناب المدير العام

ثامن عشر — انه ما عدا الشروط التي يراد بها اجراء أحكام هذا القانون يجوز ان يدرج في رخص الحفر جميع الشروط الفنية التي يعرضها جناب المدير العام

وتعتمد لجنة العاديات المصرية القديمة

يبتدئ العمل بهذا القرار من أول يناير سنة 1413

ناظر الاشغال العمومية

اسماعيل سرى

المحاثين يكون على المحترفة خاصة نفقة نقل هذه الآثار التى تحت القسمة الى تلك الدار

ثانى عشر — تعطى المصلحة المرخص له بناء على طلبه بالكتابة الاذن اللازم لنقل الآثار المنتقلة فى داخل القطر أو لتصديرها الى الخارج ويجوز اعطاؤه شهادات بدخول جميع قطع الآثار النفيسة التى تكون من نصيبه عند القسمة فى التجارة

ثالث عشر — على المرخص له عند انتهاء الحفر ردم الاخاديد والحفائر وطمر شذور الموميات أو النوويس وبالجملة اعادة الارض التى باشر الحفر فيها الى حالتها الأصلية طبقا لمرام مصلحة الآثار التاريخية ولا يرخص له بتصدير نصيبه من الآثار المنبوشة الا بعد ما تكون تلك المصلحة قد أشرفت على تلك الأرض ورأت أنها فى حالة مرضية . واذا قام صاحب الرخصة بشروط رخصته الى التمام وأراد معاودة الحفر فى السنة التالية يجوز الترخيص له بابقاء أرض الحفر على الحالة التى تكون فيها عند انتهاء الفصل اذا تبين من طبقة الأرض جواز ابقائها على تلك الحالة فاذا رخص له بذلك يترتب عليه جينئذ مواراة العظام البشرية والرفات التى يحتمل أن يشتمز منظرها المشاهدون والمارون بها عرضا

رابع عشر — بسلم المرخص له الى ادارة الآثار العامة فى نهاية فصل الحفر الاوراق الآتية وهى

(ا) رسم أصلى أو رسم نظرى يتبين منه أرض الحفر مع الدلالة على أماكن

الاشياء والآثار التاريخية المكتشفة

(ب) كشف بالاشياء والآثار التاريخية التى تكون من نصيبه عند القسمة

(ج) تقرير موجز بسياق أعمال الحفر وبيان نتائجها الكبرى بلاشارة الى الرسم

والكشف وذلك لطبعها جميعا اذا لزم فى احدى كراريس وقائع مصلحة الآثار

التاريخية فى أقرب نشرة منها

خامس عشر — على المرخص لهم وعلى الجامعة والمجمع العلمى وجمعية المعارف الذين

ينوبون عنها أن يعطوا مكتبة دار الآثار التاريخية والمكتبة الخديوية نسخة من المؤلفات

خامسا — ايضاح الغرض من الحفر بالاجاز وبروگرام الاعمال التى يريد مباشرتها
سادسا — يجوز أن تكون الرخصة عن جزء فقط من المكان أو الأمكنة المطلوبة
سابعا — على المرخص له أن يدفع الى سكرتارية مصلحة الآثار التاريخية في آخر
فصل العمل عشرة قروش صاغ عن كل يوم من المدة بين بداية العمل ونهايته ويخصص
هذا المبلغ لخفارة المكان أو الاماكن التى رخص له بها . على أنه يجوز له اذا شاء
أن يستعحب في أثناء مدة العمل كلها مندوبا من مصلحة الآثار يدفع له عشرين قرشا
صاغاً في اليوم تعويضا له عن مصاريف انتقاله ذهابا وايابا وعليه عند استلامه الرخصة
أن يعرّف بالعمل الذى ينوى أن يأخذه للعمل

ثامنا — كل رخصة تقضى على المرخص له مداومة العمل في كل مكان من الامكنة
المرخص بها مدة ستين يوما بالأقل في أثناء المدة التى تقررت لتلك الرخصة
تاسعا — يجب على المرخص له أن يبقى في محل العمل الاشياء الآتى بيانها ويعيدها
الى حالتها الأصلية اذا كانت الرخصة تجبيز تحويلها أو ازلتها موقتا وهذه الاشياء هي
(١) الآثار الراكزة في الأرض (مهما كانت حالتها) التى ترى مصلحة الآثار التاريخية
العامة وجوب ابقائها في أماكنها وكذلك القطع المنفصلة التى تريد اعادتها
الى مواضعها

(ب) النصب التى انقلبت تماما وترى الادارة العامة وجوب نصبها أو حفظها كما هي
في مواقعها

(ج) القطع النحسة التى يأى المرخص له نقلها على نفقته
عاشرا — يمتنع على المرخص له أخذ النقوش عن الآثار بواسطة مواد مرطبة أو
الاقدام على عمل ما يسبب لها عوارا

حادى عشر — الآثار المنقولة التى يكتشفها المرخص له في أثناء الحفر الذى يباشر
بحسب أحكام رخصة تقسم بينه وبين الحكومة بحسب المادة الحادية عشرة من قانون
نمرة ١١٤ الصادر في سنة ١٤١٢ بشأن الآثار التاريخية وتكون القسمة في محل العمل أو في
دار الآثار التاريخية بحسب ما يطلبه المختفر أو جناب المدير العام أو مندوبه وفي كلتا

مقدرتهم وكفاءتهم . وعلى أولئك الافراد اذا لم يكونوا معروفين بأعمال الحفر على الأثر أن يعتمدوا في ادارة العمل على عالم شهير له الاختبار المطلوب

المادة الثالثة

لا تعطى الرخص الا لفصل واحد بكامله أو الى مدّة منه ولا يجزى ذلك بأحكام المادة السادسة عشرة الاّ في ذكرها . ويراد بالفصل الكامل المدّة الواقعة بين الخامس عشر من شهر نوفمبر والرابع عشر منه في السنة التالية

المادة الرابعة

لا تعطى الرخص بالحفر في أكثر من مكانين في آن واحد لشخص واحد ولا لمندوبى حكومة واحدة أو جامعة واحدة أو مجمع علمى واحد أو جمعية معارف واحدة

المادة الخامسة

ترسل طلبات الرخص الى مدير مصلحة الآثار التاريخية العام بمدينة القاهرة قبل الخامس والعشرين من شهر أكتوبر من كل سنة بقدر الامكان ويجب أن يحتوى الطلب على ما يأتي

أولا — اسم الطالب ولقبه وصفته ومحل اقامته وجنسيته

ثانيا — اذا كان الطالب مرسلًا رسميًا أو موصى به يجب ذكر الحكومة أو الجامعة أو المجمع العلمى أو جمعية المعارف التى تكون قد أرسلته أو وصت به والاوراق التى يستند عليها

ثالثا — اذا كان الطالب أحد الافراد وليس له للخبرة المطلوبة لادارة أعمال الحفر بنفسه يجب أن يذكر فى الطلب اسم العالم الذى يكون فى عزمه أن يعينه مساعدا له ولقبه وصفته وجنسيته

رابعا — بيان اسم المكان أو الاماكن التى ينوى الحفر فيها وحدودها بالضبط مويدا ذلك برسم مستكمل أو برسم نظرى

المادة السابعة

عند تقديم الطرود والصناديق الى مكاتب السكك الحديدية ومكاتب الجمارك والبوستة يجب أن تكون الاختام عليها سليمة والا تجز وتسلم الى مصلحة الآثار التاريخية للتحقيق

يبتدئ العمل بهذا القرار من أول يناير سنة ١٩١٣

ناظر الاشغال العمومية

اسماعيل سرى

تعريب قرار من نظارة الاشغال العمومية

رقم ٨ ديسمبر سنة ١٩١٢ عمرة ٥٢ فيما يختص بأعمال الحفر للبحث عن الآثار التاريخية

بعد الاطلاع على قانون الآثار التاريخية عمرة ١٤ الصادر في سنة ١٩١٢ قررنا ما يأتي :

المادة الاولى

رخص الحفر تعطىها نظارة الأشغال العمومية بناء على طلب جناب مدير مصلحة الآثار التاريخية العام بعد موافقة لجنة العاديات المصرية على ذلك . ثم يجوز للمدير العام اصدار رخص مؤقتة للحفر أو للجلس الابتدائي الى مدّة لا تتعدّى شهرا بشرط أن يعرض على النظارة ولجنة الآثار في أقرب جلسة

المادة الثانية

لا تعطى الرخص الا للعلماء المكلفين بمهمة لهذا الشأن أو لمن توصى بهم الحكومات والجامعات أو المجمع العلمية أو جمعيات معارف رسميا وللافراد الذين يعول على

المادة الثالثة

إذا تبين أنه ليس في مواد التصدير شئ من أصل مشتبه فيه حينئذ تعطى الرخصة فوراً أما إذا ارتيب في أصل شئ منها ورأت المصلحة أن بيانات طالب الرخصة في شأنها غير وافية يجب اخراج تلك المواد والا فتفرض الرخصة لجميع الارسالية

المادة الرابعة

تطوق الطرود والصناديق التي توضع هذه المواد فيها بسلك من حديد يثبت بختم واحد أو بجملة أختام . ويدفع الطالب عن كل طرد أو صندوق رسماً قدره أربعة قروش لوفاة نفقة هذا العمل . وعليه أيضاً أن يدفع رسم تصدير بحسب القيمة المقدرة يكون واحداً ونصفاً في المائة تسلمه ادارة المصلحة الى مصلحة الجمارك

المادة الخامسة

بعد اتمام الاجراءات وتسديد الرسوم المذكورة تسلم ادارة الآثار العامة للطالب شهادة برسم مصلحة السكك الحديدية وهو أو وكيله يسلمها لمكتب المحطة الذي يتولى تصدير الطرود أو الصناديق . وتسلمه أيضاً شهادة من نسختين برسم جناب مدير الجمارك يؤخذ منها أن رسم التصدير قد تسدد وتتبقى نسخة واحدة منها بيد الطالب أو بيد وكيله والأخرى ترسلها المصلحة الى جمرک مدينة التصدير أو مينائه

المادة السادسة

تتناول الاجراءات المذكورة لخص الصناديق والطرود مواد الارساليات بطريق البريد ويجب ربط الرزم بخيط دوارة يكون طرفاه مشبوكين بختم من شمع أو معدن ويلصق على الرزمة ورقة مرور مطبوعة تؤخذ من دفتر قسيمة يعضيها وكيل المصلحة ولا يدفع على الرزم المرسله بطريق البريد على هذه الصورة الا رسم ختم فقط

المادة الحادية عشرة

يبتدئ العمل بهذا القرار من أول يناير سنة ١٩١٣

ناظر الاشغال العمومية

اسماعيل سرى

تعريب قرار من نظارة الاشغال العمومية

رقم ٨ ديسمبر سنة ١٩١١ عمرة ٥١ فيما يختص بقانون تصدير الآثار التاريخية

بعد الاطلاع على المادة الرابعة عشرة من القانون عمرة ١٤ الصادر في سنة ١٩١٢ بشأن
الآثار التاريخية قررنا ما يأتي :

المادة الاولى

من يريد تصدير شئ من الآثار التاريخية سواء كان ذلك بطريق البحر أو البر عليه
أن يطلب من جناب مدير مصلحة الآثار العام بالكتابة على ورق اعتيادي رخصة
بذلك كالمقرر في المادة الرابعة عشرة من القانون عمرة ١٤ بشأن الآثار التاريخية

المادة الثانية

يجب أن يذكر في طلب الرخصة اسم الطالب ولقبه وصنعتة وجنسيته واسم ميناء
التصدير أو المكان التي تسفر منه الى الخارج حيثئذ تعرض الآثار وصناديقها أو طرودها
على جناب مدير المصلحة لتفحصها ومعها كشف بعدد القطع وجنسها ومقاساتها
وأثمان مشتراها أو قيمتها التجارية ولا تضمن هذه الصناديق والطرود سوى عاديات
مصرية من عهد الفرعنة أو عاديات يونانية رومانية أو بنطية أو قبطية فان وجد في
الارسالية شئ من غير هذه العصور أو الطراز يرفض طلب الرخصة

ونقل قطعاً أثرية من حانوت الى حانوت يجب أن يقيدها في دفترى للخانوتين كما لو كان المراد البيع والشراء

المادة الثامنة

لمفتشى مصلحة الآثار التاريخية أى متى شاءوا (سواء كان معهم أو لم يكن معهم أحد من رجال الشرطة) أن يدخلوا كل محل من المحلات المعدة لتجارة الآثار أو في بعضه للاطلاع على الدفتر المذكور في المادة الخامسة من هذا القانون ومراقبة القيد فيه بالضبط ومراجعة ما يكون عند التاجر من مواد الآثار . ويتعين عليه وعلى مستخدميه أن يسهلوا لهم مهمتهم على قدر الحاجة ومن ثم يؤشر المفتش على دفتر المحل ويكتب فيه ما يراه من الملاحظات النافعة

المادة التاسعة

كل تاجر بالآثار أو عارضها للبيع يقدم على الاتجار أو البيع بدون رخصة يعاقب بالحبس مدة لا تتجاوز سبعة أيام وبغرامة لا تتعدى جنيهاً مصرياً أو باحدى هاتين العقوبتين ولا يجزل ذلك بالعقوبات الواردة في المادة السابعة عشرة من قانون الآثار التاريخية المتقدم ذكره وكل مخالفة أخرى لاحكام هذه اللائحة يعاقب المخالف عليها بواحدة من العقوبتين المتقدم ذكرها وكل أثر نشأت عنه المخالفة يحجز ويصادر لجانب الحكومة

المادة العاشرة

إذا صدر الحكم بالادانة عن مخالفة أحكام هذه اللائحة يجوز للقاضى في كل حال أن يحكم أيضاً بسحب الرخصة فإذا عاد المخالف وارتكب مخالفة أخرى في خلال سنة المخالفة الاولى يحتم تحبها . ويكون لمصلحة الآثار التاريخية الحق بسحبها إذا صدر الحكم عن مخالفة من المخالفات المذكورة في قانون الآثار التاريخية المتقدم ذكره

(ب) بيان المكان الذى ينوى الطالب مزاولته تجارته فيه

(ج) صحيفة سوابقه

المادة الرابعة

يقدم عارض الآثار التاريخية طلبه الى ادارة مصلحة الآثار التاريخية المحلية على ورقة تمغة قيمتها ثلاثة قروش مصرية ويذكر فى الطلب ما يأتي

(١) اسم الطالب ولقبه ومحل اقامته

(ب) المكان أو الأمكنة التى ينوى الطالب مزاولته مهنته فيها

المادة الخامسة

يكون عند تجار الحانوت دفتر على المنال المعتمد عند مصلحة الآثار التاريخية يقيد فيه يوماً بيوم جميع القطع الأثرية التى يشتريها بضمر مسلسلته مع بيان قياساتها بالتفصيل ومادتها ولونها الى غير ذلك مما يقتضى لتحقيق الشئ الأثرى وبيان مصدرها بالاستيفاء لاثبات أن ذلك الشئ يدخل فى التجارة وكلما بيع شئ أثرى مقيد فى الدفتر يذكر فيه اسم الشارى وصفته بقدر ما يصل اليه حد الامكان وقبل استعمال الدفتر يجب أن يؤشر أحد مفتشى مصلحة الآثار التاريخية على كل صفحة منه أو بخطمها :

ولا تتناول أحكام هذه المادة الاشياء المعروضة للبيع بثمن لا يزيد على خمسة جنيهات مصرية

المادة السادسة

كل شئ أثرى يكون عند تاجر الحانوت لا يجوز له حفظه خارج المحل المرخص له بمزاولته تجارته فيه

المادة السابعة

لا يجوز لتاجر الحانوت أن ينقل شيئاً من الاشياء الأثرية داخل القطر الا برخصة بالكتابة تصدرها له مصلحة الآثار التاريخية . فاذا كان واليا على حانوتين أو أكثر

تعريب قرار نمرة ٥٠ من نظارة الاشغال العمومية فيما يختص
بقانون الرخص التي تعطى للاتجار بالعاديات رقم ٨ ديسمبر سنة ١٩١٢

بعد الاطلاع على المادة الثالثة عشرة من القانون نمرة ١٤ الصادر في سنة ١٩١٢ بشأن
العاديات قررنا ما يأتي

المادة الاولى

رخص الاتجار بالآثار التاريخية نوعان

الاول — رخص لتجار الآثار التاريخية في الحوانيت

الثاني — رخص لعارضى الآثار التاريخية للبيع . فتجار النوع الاول مرخص لهم
وحدهم فتح حوانيت لبيعها ولكن لا يجوز لهم المتاجرة بها خارج حوانيتهم أو ما
يمثلها من المحال الوارد ذكرها في رخصهم . أما عارضو الآثار للبيع فليس لهم أن
يبيعوا من الأشياء التاريخية الا صغيرها ولا يجوز قط أن يتعدى ثمن القطعة الواحدة
منها خمسة جنيهات مصرية وذلك بعرضها في المكان أو أحد الأماكن الوارد ذكرها
في رخصهم

المادة الثانية

رخص تجار الحوانيت تصدرها ادارة مصلحة الآثار التاريخية العامة ورخص العارضين
تصدرها الادارات المحلية التابعة لتلك المصلحة بعد أخذ رأى السلطة المحلية
وتكون الرخص جميعها شخصية محضنة

المادة الثالثة

تقدم طلبات تجار الحوانيت الى جناب مدير مصلحة الآثار التاريخية العامة على
ورقة تمغة قيمتها ثلاثة قروش مصرية مشتملة على ما يأتي

(١) اسم الطالب ولقبه ومحل اقامته

المادة الثانية والعشرون

على ناظرى الاشغال العمومية والحقانية تنفيذ أمرنا هذا كل منها فيما يخصه
ويبتدئ العمل به من أول يولييه سنة ١٩١٢ ،

صدر بالاسكندرية في ٢١ جمادى الثانية سنة ١٣٣٠ — ١٢ يونيو سنة ١٩١٢

بالنيابة عن الحضرة الخديوية

محمد سعيد

بأمر الحضرة الخديوية

رئيس مجلس النظار

محمد سعيد

ناظر الاشغال العمومية

اسماعيل سرى

ناظر الحقانية

حسين رشدى

ملحق

أمر عال صادر بتاريخ ١٦ مايو سنة ١٨٨٣ باعتبار متحف بولاق الخ من أملاك الحكومة

العامة

أمر عال صادر بتاريخ ١٧ نوفمبر سنة ١٨٩١ مختص بالشروط التى تعطى رخص الحفر

بموجبها

أمر عال صادر بتاريخ أول أغسطس سنة ١٨٩٢ بتعيين الأمناء المفتشين والمفتشين

التوانى لدى مصلحة الآثار من مأمورى الضبطية القضائية

أمر عال صادر بتاريخ ١٢ أغسطس سنة ١٨٩٧ بشأن حياية الآثار

أمر عال صادر بتاريخ ١٢ مارس سنة ١٩٠٠ بتعيين المفتشين الأمناء والمفتشين

والمفتشين التوانى لدى مصلحة الآثار من مأموى الضبطية القضائية ،

ثانياً — كل من يبيع آثاراً أو يعرضها للبيع إلا إذا كان ذلك طبقاً للشروط المبينة في المادتين الرابعة والثالثة عشرة

المادة الثامنة عشرة

يعاقب بالحبس مدة لا تتجاوز أسبوعاً وبغرامة لا تتجاوز جنيتها أو بأحدى هاتين العقوبتين فقط

أولاً — كل من يستخرج سباحاً من محل ممنوع الاستخراج منه أو يكون الاستخراج خلافاً لما يقتضيه القانون وكذا من يخالف أحكام المادة الخامسة عشرة
ثانياً — كل من يكتب أسماء أو يرسم كتابة ما على جدران الآثار العقارية

المادة التاسعة عشرة

يجوز ضبط كل أثر منقول ومصادرته للحكومة إذا نشأ عنه ما يخالف أحكام هذا القانون

أحكام متنوعة

المادة العشرون

يعتبر من مأموري الضبطية القضائية فيما يختص بالأعمال التي هم مكلفون بها الأمناء والمفتشون والمفتشون النوازي لدى مصلحة الآثار ومن يقوم مقامهم من مأموري المصلحة

المادة الحادية والعشرون

تلغى الأوامر العالية الواردة في ملحق هذا القانون بالنسبة للأشخاص الذين يسرى عليهم القانون المذكور

اخراج الآثار الى البلاد الاخرى

المادة الرابعة عشرة

يمنع اخراج الآثار من القطر المصرى الى البلاد الاخرى ما لم يكن ذلك برخصة خصوصية يكون لمصلحة الآثار التاريخية وحدها اعطاؤها أو رفضها على أن كل أنتر يحاول بعض الناس اخراجه من القطر بدون رخصة يحجز ويصادر للحكومة

المادة الخامسة عشرة

يجوز لمصلحة الآثار الترخيص بأخذ السباخ من المحلات التى فيها سباخ بالشروط التى تقررها أما الآثار التى يعثر عليها أثناء استخراجها فيجب التبليغ عنها وتسليمها فى الحال للخبراء المنوطين بملاحظته

العقوبات

المادة السادسة عشرة

يعاقب بالحبس مدة لا تتجاوز سنة وبغرامة لا تتجاوز مائة جنيه أو بأحدى هاتين العقوبتين فقط
أولا — من ينقل أو يقلب أو يهدم أو يشوه الآثار العقارية بأية كيفية كانت
ثانيا — من يستولى بدون رخصة مخصوصة من الحكومة أنقاضا ناتجة من أثر عقارى هدم كله أو بعضه

ثالثا — من يستعمل المقابر التى تحت الارض والحاجر والمعابد وعلى وجه العموم الاماكن الاترية أو بقاياها مساكن أو زرايب للحيوانات أو مخازن أو قبورا أو جبانات ولا يمنع ذلك من الحكم على المتسبب بتعويض بما أحدثه من التلف

المادة السابعة عشرة

يعاقب بالعقوبات السابقة

أولا — من يخالف أحكام المواد التاسعة والعاشره والثانية عشرة من هذا القانون

المادة الحادية عشرة

من يكتشف أثراً منقولاً لا بطريق الحفر الغير الجائز ويجعل بما تقتضيه أحكام المادة السابقة يعطى نصف الاشياء المكتشفة أو نصف قيمتها جزءاً له وعند تعذر الاتفاق بالطرق اللبية على كيفية القسمة تأخذ مصلحة الآثار الاشياء التي تريد حجزها أما الاشياء الاخرى فتقسمها الى قسمين متساويين يكون للمكتشف حق اختيار أحدهما وأما الاشياء التي تأخذها فكل من الطرفين يعين القيمة التي يقدّرها لها فاذا لم يقبل المكتشف نصف القيمة التي تعينها المصلحة يكون لها الحق بأن تأخذ الأثر أو تدركه وذلك بأن تدفع أو تقبض نصف الثمن الذي قدره المكتشف

المادة الثانية عشرة

لا يجوز لأى انسان عمل بحسبات أو حفائر أو كسح اترية للبحث عن آثار ولو تكون الارض ملكه ما لم يكن فى يده رخصة بذلك صادرة اليه من نظارة الاشغال بناء على طلب مدير عموم مصلحة الآثار تبين فيها الجهة التي يمكن للحفر فيها والمدة التي تكون هذه الرخصة معمولاً بها ويعطى المرخص له جزءاً من الآثار المكتشفة أو قيمة ذلك الجزء
علا بنص المادة السابقة

ولا تعتبر هذه الحسبات أو الحفائر أو كسح اترية من الاعمال المقصود بها البحث عن الآثار اذا كان الذى أجرها لا يظن أن تلك الارض تحتوى على آثار

بيع الآثار

المادة الثالثة عشرة

على كل متاجر بالآثار أن يكون بيده رخصة اتجار ومصلحة الآثار وحدها للخيار فى اعطائها أو رفضها وعلى ناظر الاشغال العمومية تقرير شروطها لا سيما فيما يتعلق بكيفية تقرير ما اذا كانت الآثار المعروضة للبيع مما يجوز الاتجار به أم لا

الآثار العقارية

المادة الثامنة

يسوغ للحكومة أن تنقل متى شاءت أى أثر عقارى يكون فى ملك أحد الافراد أو أن تبقىه فى محله وتنزع ملكية الارض التى هو على سطحها أو فى باطنها طبقا لقوانين نزع الملكية المعمول بها الآن للمنفعة العامة وعند تقدير التعويض الذى على الحكومة دفعه لنزع الملكية لا يلتفت الى أن فى الارض آثارا ولا الى مقدار ما تساويه تلك الآثار سواء كانت على سطح الارض أم فى باطنها

ومع ذلك فان التعويض الذى يقدر بهذه الصورة يزداد عليه مقدار ١٠ فى المائة منه وفى حالة ما اذا أرادت للحكومة نقل الأثر فانها لا تكون ملزمة بأن تدفع الى مالك الارض الا تعويضا معادلا لعشرة فى المائة من القيمة الحقيقية للجزء الذى يشغله الأثر منها

المادة التاسعة

كل مكتشف أثر عقارى وكل مالك أو مستأجر أو كل مستول على أرض يظهر فيها أثر عقارى يلزمه أن يبلغ فى الحال عن ذلك إما الى السلطة الادارية الاقرب اليه وإما الى رجال مصلحة الآثار فى تلك الانحاء وهذه المصلحة تتخذ فى مدى ستة أسابيع من تاريخ الابلاغ ما يلزم من التدابير للمحافظة عليه وتشرع فى المباحث الموصلة لتقرير كنهه واعادة الشئ الى أصله عند انقضا تلك المدّة

الآثار المنقولة

المادة العاشرة

من يعثر على أثر منقول على أرض ما من أراضى القطر المصرى أو فى باطنها يلزمه (اذا لم يكن بيده رخصة صادرة بحسب الاصول بالحفر) أن يبلغ ذلك الى السلطة الادارية الاقرب اليه ويسلم الأثر المكتشف اليها أو الى رجال مصلحة الآثار بالاىصال اللزوم وذلك فى مدّة ستة أيام

على الصخور والشقف المرسوم والنسخ المكتوبة على الرق أو القماش أو البردى والظر (أى الصوان) المشغول والأسلحة والعدد والمواعين والآنية والزجاج والصناديق الصغيرة وأدوات القرايين وأئمة الملابس والملابس والزخارف والخواتيم والحلى والجعلان والتمائم من أى شكل وأية مادة كانت والمناقيل والعملية القديمة والمسكوكات والقوالب والحجارة المحفورة

المادة الثالثة

تعتبر أيضا من الآثار بقايا الجدران والبيوت سواء كانت من الحجر أو الآجر (الطوب الاحمر) أو اللبن (الطوب النى) وكتل الحجر والطوب الاحمر المنتشر على سطح الارض وشطف الحجر والزجاج والخشب والشقف والرمل والحمره والسباخ الموجودة على وجه الاراضى الاميرية التى تقرر للحكومة أنها أثرية أو فى باطنها

المادة الرابعة

يجوز مع ما تقدم الاتجار بالآثار التى تؤول الى المكتشف بناء على المادة الحادية عشرة من هذا القانون أو على شروط رخصة بالجفر بناء على المادة الثانية عشرة ويجوز الاتجار أيضا بالآثار الخاصة بمجموعات اقتناها بعض الافراد بسلامة نية

المادة الخامسة

الآثار المنقولة المنبتة فى الارض أو التى يصعب نقلها تعتبر بحسب نصوص هذا القانون كآثار عقارية

المادة السادسة

أراضى الحكومة المقررة أو التى ستقرر أنها أثرية تعدّ جميعها من أملاك للحكومة العامة

المادة السابعة

تعدّ أيضا من أملاك الحكومة العامة جميع الآثار المحفوظة والتى ستحفظ فى متاحفها

قانون نمره ١٤ لسنة ١٩١٢

قانون لآثار

نحو خديو مصر

بناء على ما عرضه علينا ناظر الاشغال العمومية وموافقة راي مجلس النظار وبعد أخذ رأى مجلس شورى القوانين

أمرنا بما هو آت

أحكام عمومية

المادة الاولى

كل اثر فى جميع أنحاء القطر المصرى يكون على سطح الارض أو فى باطنها هو من أملاك للحكومة العامة ما عدا ما استثنى بموجب أحكام هذا القانون

المادة الثانية

يعدّ أترا كل ما أظهرته وما أحدثته الفنون والعلوم والآداب والديانات والاخلاق والصنابع فى القطر المصرى على عهد الفراغنة وملوك اليونان والرومان للدولتين الغربية والشرقية والآثار القبطية كمعابد وثنية وما هو مهجور وغير مستعمل من كنائس كبرى أو صغرى وأديرة وكحصون وأسوار مدن وبيوت وحمامات ومقاييس النيل وآبار مبنية وصهاريج وطرق ومحاجر أثرية ومسلات واهرام ومصاطب ومقابر مبنية أو محفورة فى الجبل ظاهرة كانت على وجه الارض أم غير ظاهرة ونقوش وتوابيت من أية مادة مزخرفة كانت أو بدون زخرف وأغطية الموميا المصنوعة من الورق المقوى وموميات الانسان والحيوان والصور والوجوه الصناعية للموميات ملونة كانت أو مذهبة وشواهد القبور والنواويس والثماثيل الكبيرة أو الصغيرة سواء كان عليها كتابة أم لا والنقوش

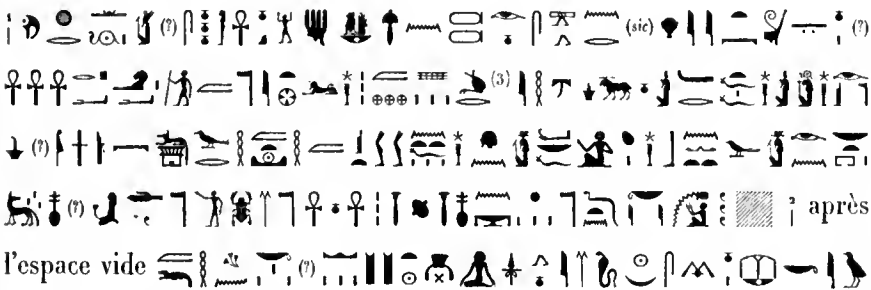
STATUE DE KOM EBCHAN

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Le village d'Ebchan, situé au nord de Mehallah el-Kobra, un peu à l'ouest de Biala, possède un kom situé sur les terrains des Domaines de l'État dans lequel on a récemment découvert une statue en granit tacheté de petits grains noirs, blancs et rouges ⁽¹⁾. Le personnage est debout, vêtu d'une robe montant jusqu'aux seins et tombant jusqu'à la cheville; la statue est brisée là, il manque donc les pieds et le socle. Les cheveux sont enveloppés dans une étoffe et forment deux gros paquets au-dessus des épaules. Au cou est passée une cordelette à laquelle pend sur la poitrine une image de la déesse Mât; entre ses deux mains baissées il tient un naos au centre duquel est figuré Anhour sous sa forme habituelle, vêtu d'une longue robe, quatre plumes posées sur la perruque, et tenant obliquement ⁽²⁾ qui n'est pas une lance, comme on le dit souvent, mais une corde.

La statue est adossée à un pilier sur lequel sont gravées deux lignes d'héroglyphes, mais la seconde colonne est incomplète : la moitié supérieure n'a pas été remplie; les signes, surtout vers le bas, sont assez serrés les uns contre les autres.



⁽¹⁾ *Journal d'entrée du Musée*, n° 43778.

de divinités, n° 38025, pl. III.

Hauteur 0 m. 63 cent.

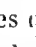




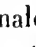
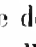




⁽²⁾ Les deux signes se croisent sur


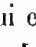
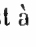
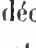
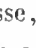


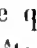
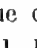
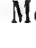
⁽²⁾ Cf. G. DARESSY, *Catalogue des statues*


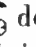
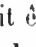
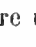
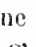
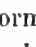
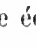






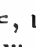
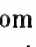


l'original.



« Le dévoué à Râ-Toum, image vivante de l'éleveur des quatre plumes, rejeton parfait de Méhit (?) qui est venue du ciel à la terre des vivants, le prince, gouverneur, grand dans Nutrit, chef des prophètes des villes du nome, chargé de la femelle du bélier de Shou et de son père, prophète de Shou et de Tefnout, prophète d'Osiris. . . ., *am-as*, maître des mystères, grand dans l'Horizon-éternel dans la Place des pas des ancêtres, premier prophète d'Anhour *Nekht-ncb-f*, fils du prophète *Ben-auti-anhour* né de la maîtresse de maison *Setou-ncfert* ». L'absence d'une partie du texte de « l'adoration au manifesté en dieu vivant des vivants » jointe à l'incertitude de la lecture de certains signes rend difficile la traduction du reste de l'inscription.

Le dieu qui élève les quatre plumes  est Anhour, tel qu'il est figuré dans le naos. Je prends  *sheb*, *usheb* ou *utet* comme synonyme de , dans le sens d'enfant, rejeton. Récemment M. Chassinat⁽¹⁾ a traduit  par « temple de la période de la grossesse » et signalé  comme remplaçant ; notre passage, parallèle à tant d'autres panégyriques des rois ou de grands personnages, me semble indiquer que  désigne aussi le produit de la gestation. J'avais déjà noté⁽²⁾ que c'était toujours à une déesse que les rois présentaient ce groupe symbolique. Il se pourrait que cette offrande soit en connexion avec les remerciements pour la naissance d'un prince; les diverses lectures du signe s'expliqueraient alors facilement, *usheb* étant en rapport avec   × « être à la place, succéder, se substituer » et *utet* étant pour ,  « engendrer ».

Je n'ai pas d'autres exemples de  qui est à distinguer de  , graphie du nom de dieu Shou aux basses époques. Le contexte indiquant qu'il s'agit d'une déesse, je pense que c'est Méhit       , compagne d'Anhour représentée avec une tête de lionne, qui est désignée par ce groupe.

  doit être une forme écourtée de               , nom sacré de Behbeit, Iseum. C'est la seule indication géographique de l'inscription,

⁽¹⁾ É. CHASSINAT, *A propos de deux tableaux du Mammisi d'Edfou*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*,

t. X, p. 187 et 189.

⁽²⁾ *Annales du Service des Antiquités*, t. III, p. 239.

qui ne nous livre donc pas le nom antique d'Ebchan; les citations de dieux dont notre Nectanébo était prophète nous permettent seulement de voir que la localité dépendait du XII^e nome, le Sébennyte, dont Anhour était la divinité principale.

𓆎𓆏𓆑 désigne ordinairement une vache; je ne suis donc pas sûr de la traduction de ce passage, d'autant plus que je ne connais pas d'autre mention d'un animal sacré de Shou dans cette région. Ce pourrait avoir été une vache et alors il faudrait comprendre : « préposé à la vache, incarnation de Shou et de son père ». La vache serait ainsi la déesse Nouit dont il est parlé dans le fameux texte de la destruction des hommes par les dieux gravé dans la tombe de Sêti I^{er}.

Le groupe qui suit le nom d'Osiris est indistinct. †𓆑 est un titre de prêtre très fréquent, notamment à Akhmim.

Le nom de la mère du personnage est incertain, le signe qui suit 𓆑 étant très petit et mal gravé.

A la seconde ligne la lettre suivant 𓆑 n'a pas de forme certaine et ressemble à 𓆑. Après 𓆑𓆑 il y a un mot indéchiffrable, la pierre étant à peine grattée.




G. DARESSY.

auquel elle était rattachée; il est probable que ce seigneur avait suivi un des rois de la XXX^e dynastie dans la capitale et avait été enterré à Memphis.

On a déjà signalé à plusieurs reprises des pierres antiques dans l'enceinte fortifiée du Caire, notamment des bas-reliefs de Khu-n-aten dans Bab el Nasr; d'autres fragments intéressants peuvent être encore notés. Un peu avant d'arriver à Bab el Foutouh, en venant de la ville, s'ouvre à gauche le Darb el Magharbah et parmi le dédale de ruelles qui en dépendent il y a l'Atfet el Khayachi. Dans l'axe de cette impasse on aperçoit dans la muraille et à une certaine hauteur une pierre ayant cette inscription gravée en relief :



Au bas on voit une partie de la couronne du roi, pehent ou tiare du Midi. La gravure est délicate et rappelle les meilleures œuvres du temps de Hor-m-heb et de Sêti I^{er}. Fait curieux : la tête de lion entrant dans le cartouche royal a été martelée. Les monuments de Ramsès I^{er} sont assez rares et il est intéressant de voir que dans son règne éphémère il avait eu le temps d'élever des constructions à Héliopolis.

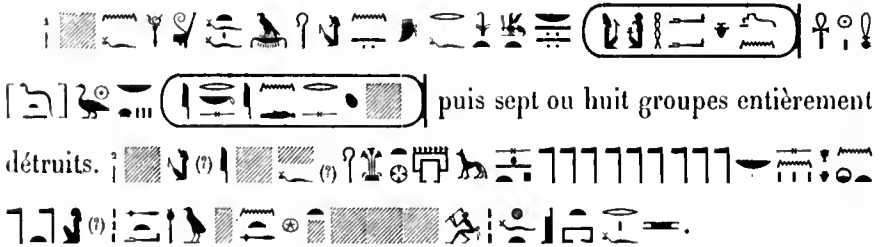
Dans le même Atfet, dans la maison portant le n^o 7, qui s'appuie contre l'enceinte, Herz Pacha a reconnu sous une couche épaisse de badigeon une autre pierre antique. Longue de 1 m. 20 cent., large de 0 m. 50 cent., elle a fait probablement partie primitivement de l'épaisseur d'une porte. Des bandes horizontales de 0 m. 25 cent. de hauteur nous donnent alternativement les cartouches  et  suivis indifféremment de .

Ce Sebekhotep qui porte le n^o III pour Bouriant, Petrie et Budge, IV pour Gauthier, V pour Ed. Meyer, VI pour Pieper a laissé des monuments dans toute la vallée du Nil, depuis l'île d'Argo jusqu'à Tanis; la présence au Caire de ce bloc, arraché sans doute à un édifice d'Héliopolis, est un bon indice que de son temps toute l'Égypte était encore sous un sceptre unique.

En creusant le sol pour les fondations de l'École normale de filles à Boulaq, on a mis au jour une grande dalle de granit tacheté qui a formé le côté soit d'un grand naos, soit plutôt d'une porte. Incomplète des deux bouts, elle a encore 1 m. 85 cent. de hauteur, 0 m. 58 cent. de largeur en

haut et 0 m. 77 cent. en bas, avec une épaisseur s'élevant de 0 m. 26 cent. à 0 m. 33 cent. Pour racheter l'inclinaison la rainure destinée à recevoir la porte qui n'est que de 0 m. 05 cent. à la partie supérieure atteint 0 m. 11 cent. vers la base; du côté opposé on a scié dans le bloc une dalle de 0 m. 06 cent. d'épaisseur⁽¹⁾.

La tranche antérieure portait deux colonnes d'inscriptions affrontées qui ont malheureusement souffert de ces mutilations et en plus de l'écaillage de la surface du granit. Voici ce qui subsiste :



Au-dessous des inscriptions le roi est représenté debout, vêtu de la chenti rayée, tenant d'une main le signe de la vie et de l'autre un rouleau de papyrus. Sa coiffure est indistincte.

On remarquera la variante du nom d'Horus d'or : ici le prince est dit Roi de Horus la terre entière, tandis que sur la stèle relative aux biens du temple de Bouto on ne le qualifie que de Commandant dans Horus la terre entière.

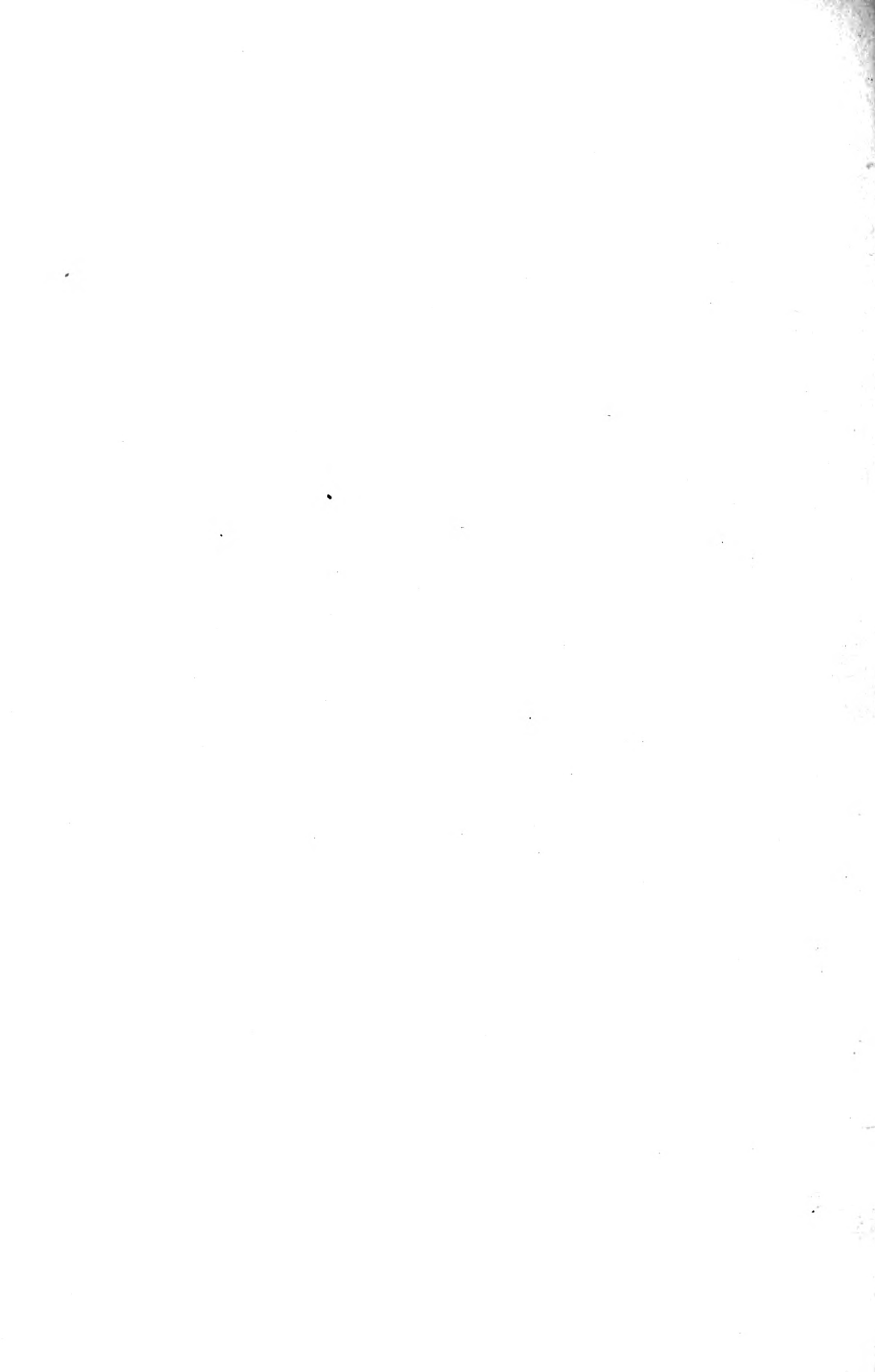
Les monuments d'Alexandre II sont rares, il n'en est que plus à regretter l'état pitoyable dans lequel ce morceau nous est parvenu. La seconde colonne de texte était peut-être rédigée au nom de Ptolémée « satrape » d'Égypte pour ce roi enfant qu'on fit disparaître au moment où il aurait pu devenir gênant pour les ambitieux généraux du conquérant Macédonien.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ N° d'Entrée au Musée 43978.

TABLE DES MATIÈRES.

A. REINACH ET R. WEILL. Parthénios fils de Paminis, <i>prostatès</i> d'Isis à Koptos.	1-24
H. DE MORGAN. Report on Excavations made in Upper Egypt during the winter 1907-1908	25-50
HASSAN EFFENDI HOSNI. Rapport sur une fouille exécutée dans le désert Arabe, à l'est d'Atfih	51-56
A. BARSANTI. Fouilles de Zaouïet el-Aryân (1911-1912) (avec 3 planches).	57-63
G. DARESSY. Les cercueils royaux de Gournah	64-68
MORAMMED EFFENDI CHABÂN. Fouilles exécutées près d'El-Kantara	69-75
C. C. EDGAR. Note on the preceding report	75-76
G. LEFEBVRE. Sur un acte de vandalisme commis dans le temple de Ramsès II, à Abydos (avec 3 planches)	77-80
— A travers la Moyenne-Égypte. Documents et notes, § I-VIII.	81-94
A. DE ROCHAS. Les bénitiers à tirelire et à tourniquet dans les temples de l'ancienne Égypte	95-96
AHMED BEY KAMAL. Rapport sur les fouilles exécutées dans la zone comprise entre Dêirout, au nord, et Dêir-el-Ganadlah, au sud (<i>suite</i>)	97-127
— Fouilles à Dara et à Qoçêr el-Amarna	128-142
G. DARESSY. Pierre-talisman d'Edfou	143-144
J. CLÉDAT. Fouilles à Qasr-Gheït (mai 1911) (avec 3 planches)	145-168
G. DARESSY. A travers les koms du Delta	169-213
— Petit obélisque d'Akhmim	214
J. A. DECOURDEMANCHE. Note sur les dimensions des monuments d'Abydos	215-239
AHMED BEY KAMAL. Le pain de <i>nebaq</i> des anciens Égyptiens	240-244
La nouvelle loi sur les antiquités de l'Égypte et ses annexes	245-280
G. DARESSY. Statue de Kom Ebchan	281-283
— Note sur des pierres antiques du Caire	284-286





DT
57
A24
t.12

Egypt. Maṣlahat al-Āthār
Annales

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
